J.A. – 1950 SION – 12e ANNÉE – N° 235

MERCREDI 10 OCTOBRE 1979

NF

QUOTIDIEN
Téléphone
027/23 30 51
Publicité : Publicitas - Sion
Téléphone 027/21 21 11

Le no 70 ct.

Savoir choisir... "le durable"
AMEUBLEMENTS
PRINCE
VETROZ – SION
Tel. 027/36 24 39 027/22 28 85

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

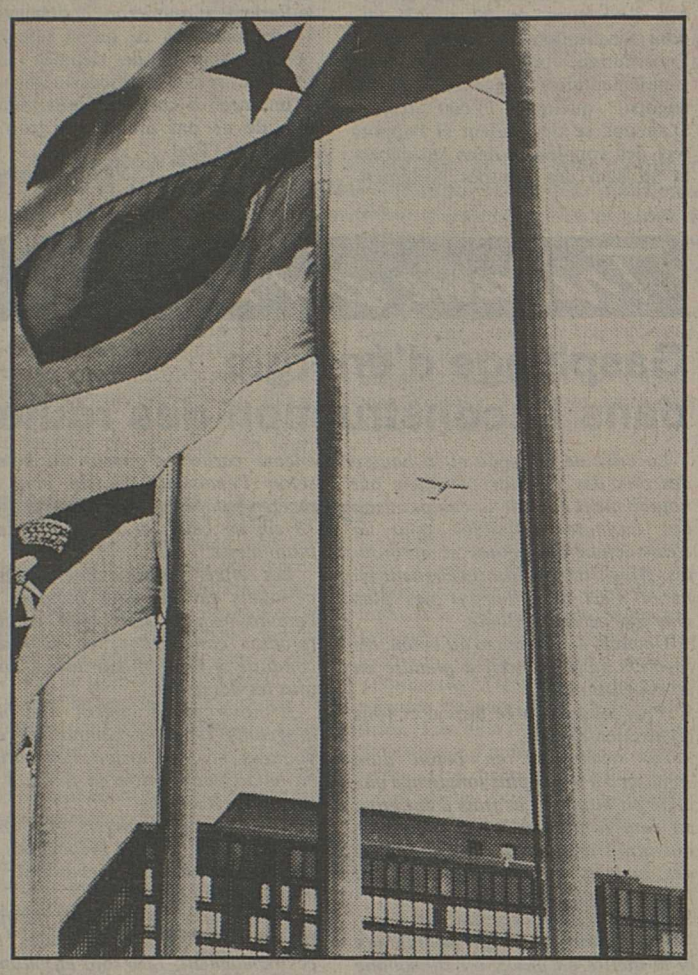

Ce n'était pas la colombe de la paix...

NATIONS UNIES - NEW YORK (ATS/AFP). – Un pilote de brousse donnant des signes de dérangement mental a provoqué la panique, hier matin, au siège de l'ONU en survolant, pendant deux heures et demie, le gratte-ciel de l'Organisation internationale contre lequel il menaçait de s'écraser.

Tous les bâtiments, où étaient rassemblés plus de 3000 personnes, fonctionnaires et diplomates, ont été évacués après que la police de New York eut alerté les services de sécurité de l'ONU.

D'importantes forces de police se trouvaient aux abords du siège de l'organisation en prévision de l'arrivée du leader cubain, Fidel Castro, attendu dans la journée d'hier ou d'aujourd'hui.

Dans un premier temps, la rumeur selon laquelle l'évacuation était liée à la visite du président cubain, qui est l'objet de menaces de mort à New York, se répandit, mais il s'avéra ensuite que les opinions politiques du pilote

Suite page 36

GALERIE VALAISANNE DE PORTRAITS...

ANTON VENETZ

Photo NF

Jusqu'à ce jour, ou presque, il n'était qu'ambassadeur fastueux des produits de l'agriculture valaisanne; soudainement, il s'improvise délicieux ambassadeur d'Anton Venetz... comme s'il avait pour devise: on n'est jamais bien servi que par soi-même!

Expert de la propagande et de la publicité, Anton Venetz étend désormais son champ d'action jusqu'à sa propre personne. Peut-être fatigué de vanter uniquement les mérites de la poire ou du fromage, ou du fendant, il décide d'offrir, de présenter au public son image de marque. D'autant qu'Anton Venetz est volontiers friand de se mettre également en valeur... Non pas qu'il se prenne pour une sorte d'institution déjà promise aux annales, mais il ne se considère aucunement comme un personnage indigne des rumeurs flatteuses et de la faveur. Anton Venetz a de la gourmandise comme une vedette a du caprice... aussi se projette-t-il allégrement sous les feux de l'actualité qui donnent du frisson dans le renom.

Il faut lui reconnaître de l'esprit, de la faconde, de l'aisance, et de la réplique qui n'évite pas toujours un soupçon de gouaille. Anton Venetz a du verbe en abondance, et de la prestance en réserve... Aussi se plaît-il dans ces représentations où il obtient le premier rôle, où il peut exercer ses talents de comique ignoré, et de grand commis

Par Roger Germanier

voyageur. Vendeur extraordinaire de propos, il réussirait certainement cette gageure à démontrer l'inutilité de la glace à des Esquimaux! Anton Venetz!... S'il appartenait à la corporation des camelots, il en serait certainement le roi... quitte à se désigner lui-même! Car il a de la verve et du bagout, et plus d'un tour dans son sac ou dans sa poche.

Il passe d'une langue à l'autre, d'un sujet à l'autre, avec la dextérité d'un prestidigitateur toujours content d'illusionner qui le regarde et l'observe. Il a l'esquive et la glissade si rapides, l'astuce et la dérobade si promptes qu'il échappe constamment aux prévisions, aux définitions. Et il possède si bien l'art de convaincre... qu'il deviendrait finalement convaincant s'il n'était d'abord déroutant!

Ainsi, il surgit en politique, tout nimbé d'un nouveau label de qualité, à la grande stupéfaction d'un vaste monde paysan qui l'attendait partout... sauf dans une course électorale. Il est vrai que ce monde paysan est plus regardant du côté des cotisations que du côté des exhibitions! Mais Anton Venetz ne s'arrête pas à ce genre de détails... D'ailleurs, il ne manque ni de ressources ni de dialectique pour surprendre bientôt qui croyait le confondre.

Il a de l'assurance et suffisamment de confiance en ses capacités pour ne point se laisser désarçonner par un quidam au hasard d'une rencontre. En matière d'argumentation, il n'est pas homme à douter de ses possibilités. Loin de là!... Il n'a pas de la satisfaction béate, mais il a moins encore de l'hésitation dans ses initiatives. Râblé, il est tout bâti de convictions et de certitudes... fussent-elles ondulatoires de nature!

Il a fière allure, joviale apparence; il a le pas alerte et le geste somptueux. Il se précède fréquemment d'un sourire narquois, un brin goguenard ou renard, comme s'il était sans cesse en souvenir d'une plaisanterie ou d'une roublardise. Et il a l'œil où l'ironie et la malice se disputent constamment la priorité. Intelligent, mais aussi malin, il ne craint ni les obstacles ni les écueils, car il a de surcroît un réflexe, une aptitude étonnante à retourner les situations à son avantage.

S'il est déroutant – je l'ai déjà dit – Anton Venetz ne se déconcerte jamais ni ne se décontenance. Il a tellement de virtuosité dans sa science du détour ou de l'affrontement qu'il brave l'adversaire ou l'opinion avec des airs de nonchalance. Anton Venetz paraît parfois exclusivement composé de joyeuseté ou de dégustation... alors qu'il pourrait avoir la ruse inlassablement aux aguets, à l'affût, pour mieux se préserver d'un accident de parcours nuisible à ses desseins forcément ambitieux. Il n'est évidemment pas de la race des ingénus!

Anton Venetz?... si j'osais une impertinence, j'ajouterais peut-être: tant qu'il «opave», il opine de bonheur et du bonnet!

VILLAGE-LUMIÈRE...

On découvre Chandolin au détour d'une route ou par une fenêtre dans la forêt et, à chaque fois, c'est une illumination... Lumière vive du midi, lumière douce des crépuscules. Lorsqu'on pénètre en ses venelles ce sont encore les jeux d'ombre et de clarté qui font son charme. Photo NF

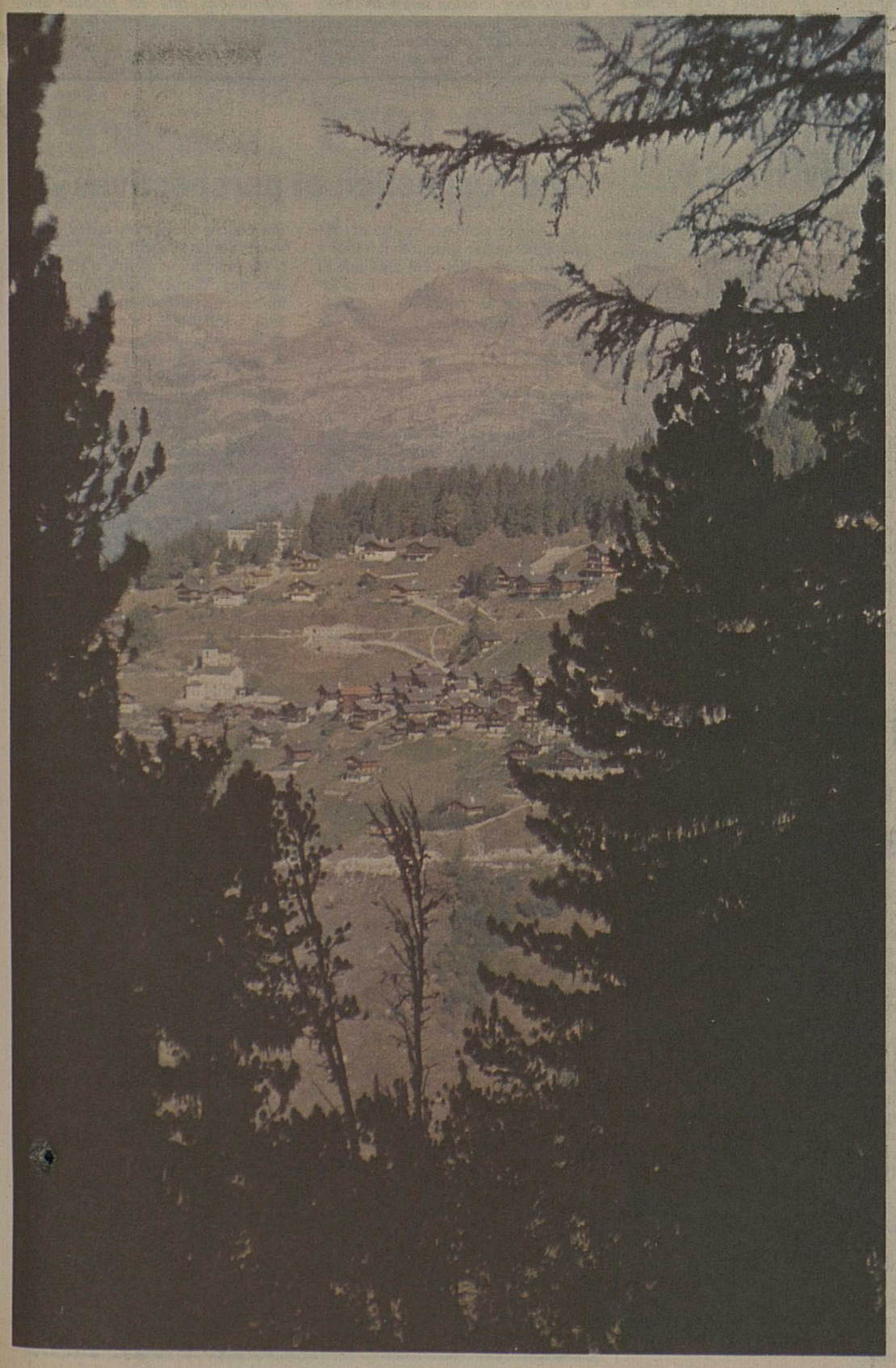

Je disais l'autre jour que les candidats à élire devaient être les meilleurs parmi nous quant au jugement et à la détermination.

Parlons du jugement.

L'anarchie proliférante de notre époque procède en grande partie du fait que chacun veut se croire le maître du bien et du mal et décider de tout en toute autorité.

«Peuple de dieux» paraît-il...

Nous sommes plus modestes et en restons aux vérités qui ne sont pas les nôtres par la vertu d'un caprice, mais que nous recevons,

Le critère fondamental

vénérons et transmettons. Nous professons que le bien et le mal ont comme référence finale le décalogue et que la vie politique doit s'y conformer sous peine de faillite.

Les candidats qui placent l'origine du pouvoir dans les majorités occasionnelles et prétendent que la démocratie n'a de comptes à rendre qu'à elle-même sont des candidats à rejeter. Doivent être appuyés ceux qui professent que tout pouvoir vient de Dieu et que tout l'art de la politique consiste à organiser la société civile pour l'ordonner aux véritables fins de la créature.

Ceux dont le jugement erre sur ce point fondamental de la pensée politique (eux et leurs apparentés) sont indignes de notre choix; car ceux qui refusent cette base doctrinale se sont levés hier et se lèveront demain pour prôner, légaliser, imposer le crime d'avortement et ses séquelles infâmes. Seuls ceux qui s'y tiennent iront à Berne pour promouvoir une politique qui nous agrée sur l'essentiel, une politique qui ne se moque pas de Dieu.

Rembarre

HC Sierre
ET DE DEUX!...
Voir page 13

★

Thyon 2000
Nuit d'angoisse
Voir page 33

★

Parking de la Planta
Décision
Voir page 33

★

Accident du DC-8
Le pilote inculpé
Voir page 35

Lettre de Genève, par Marcel-W. Suès

« PRO DOMO SUA »

On me permettra, pour une fois, de parler de moi. Ce sera pour dire merci. L'ATS ayant annoncé dans son service aux journaux, que je fêtais mon 80e anniversaire, la presse romande et la radio portèrent à la connaissance du grand public cet événement tout personnel. Ce fut une avalanche de vœux, lettres, cartes, télégrammes, cadeaux. Du Valais tout particulièrement, car mon directeur et rédacteur en chef avait bien voulu, de sa plume alerte et toujours gentille, me consacrer un article. Je n'ai pas de secrétaire. Il m'est impossible de remercier individuellement tous ceux qui m'ont écrit. Je le fais donc par ces quelques lignes. Depuis 1932, j'ai le grand honneur de représenter notre cher *Nouvelliste* à Genève. C'est ma collaboration journalistique la plus chère. Je n'ai pas oublié le jour où l'illustre et si bon Charles Haegler, m'ayant fait venir à Saint-Maurice, me confia cette rubrique. Depuis lors j'ai noué des liens de solide amitié avec vous, Valaisans du plus beau de nos cantons, comme avec les Valaisans qui sont venus vivre à Genève. Je suis fier d'appartenir à la rédaction la plus homogène et la plus amicale du pays. Je suis profondément touché par les marques d'affection que lectrices comme lecteurs m'ont données. Dans la solitude du douloureux veuvage où je suis, vous m'avez aidé à supporter, à vivre. Je vous en dit ma profonde gratitude.

Economies!

Le conseiller d'Etat Borner, n'a pas fini de nous étonner. Chaque jour il nous surprend par une initiative originale et utile. Il est vrai que l'économie publique est un département aux infinies possibilités. Vous savez qu'il existe une **«Agence internationale de l'énergie** et qu'elle cherche tous les moyens pour parer aux difficultés actuelles en Europe (nous en sommes) «Octobre, mois international des économies d'énergie». L'AIE a donc édicté des mesures réalisables, sans porter atteinte à la qualité de la vie. Il ne s'agit pas de mesures contraignantes à l'efficacité douteuse, mais bien d'amener la collectivité à «jouer le jeu» en pleine connaissance de cause. Il faut abandonner les habitudes, en conjuguant les efforts.

On mobilise les transports publics, les Services industriels et les écoles. L'accent doit être mis sur une utilisation plus rationnelle des moyens de locomotion publics; substituer ceux-ci aux véhicules privés; réduire les tarifs et donner droit au parking. Par ailleurs, la consommation de l'électricité dans les ménages doit diminuer. Des compteurs seront installés gratuitement sur les cuisinières. L'usager pourra immédiatement apprécier comment réaliser des économies. Quant au chauffage, on ne laissera jamais fenêtres et radiateurs ouverts en même temps. Tous les gérants d'immeubles contrôleront les installations et veilleront à une juste température moyenne. Ce sont là moyens anodins, mais ils sont franchement appliqués ils peuvent être très utiles. Nous allons les essayer.

En faire des amis!

Nous n'avons pas à Genève que des Institutions internationales gouvernementales. Il existe à côté d'elles une fédération des Institutions internationales **semi-officielles et privées.** Elle célèbre son 50e anniversaire. C'est en 1929 déjà, à l'époque de la SDN que l'idée fut lancée, afin de resserrer les liens entre fonctionnaires étrangers et peuple genevois, afin que ces institutions se fixent définitivement en notre ville. Il y a un demi-siècle, elles furent d'emblée soixante à se fédérer; aujourd'hui, elles sont 114 à présenter un front unique. C'est avec ce groupement total que traite le Gouvernement genevois; qui veille à ce que tout soit entrepris pour que satisfaction soit donnée, tant en bâtiments qu'en facilités de tout genre.

Centenaire!

Mais il est temps de parler Art lyrique **et** Grand-Théâtre. **On fête le centenaire de ce dernier. C'est, en effet, en 1879 qu'il ouvrait pour la première fois ses portes. La saison qui commence sera d'un intérêt exceptionnel.** Guillaume Tell **dont nous avons rendu compte, ne fut qu'un substentiel hors-d'œuvre. Samedi dernier, le rideau s'est levé sur les** Maîtres-chanteurs, **de Richard Wagner. Nous en parlerons la semaine prochaine. Mais les pouvoirs publics ont voulu donner un éclat particulier à cette commémoration.**

On l'a donc conçue pour elle seule, avec la collaboration de l'Orchestre romand sous la direction de son futur chef M. Horst Stein. Le président de la Confédération, M. Hürlimann qui, en tant que ministre de l'Intérieur est également chargé du domaine culturel, est venu tout exprès de Berne. Si la première allocution fut celle du maire, M. Dafflon, le conseiller fédéral monta ensuite à la tribune et eut des paroles aimables à l'égard d'une institution centenaire. On entendit encore le si dévoué président de la fondation Me Lalive et le conseiller administratif Emmenegger, chargé des Beaux-Arts en notre ville.

Grâce à la qualité des spectacles présentés, depuis 1965, par Herbert Graf, puis par J.-Cl. Riber, l'art lyrique connaît un succès qui va croissant. Rien d'étonnant à ce que le record des abonnements ait été battu. Il en a été souscrit 5950 pour les cinq soirées d'abonnement. Cela signifie qu'il restera à vendre pour chacune des cinq représentations, cent places. C'et peu. On peut donc dire que l'on jouera presque chaque soir à guichets fermés. Mais il y a une sixième représentation offerte hors de tout abonnement. Pour les Maîtres-chanteurs, **toutes les places sont déjà vendues!**

Le Cercle français a tenu son assemblée générale sous la présidence de M. de Wailly. On y donne les meilleures conférences car les personnalités les plus variées viennent de Paris pour traiter des sujets inédits, en connaissance de cause. Le Cercle français est ouvert à tous les francophones. Il compte 450 membres assidus et mérite de retenir l'attention des intellectuels de toutes nationalités.

Seigneur Bacchus!

Voici nos beaux vapeurs blancs lacustres revenus en rade. C'est de tradition, début octobre. Il s'agit d'une exposition flottante, l'**Arche de Noë,** 9e Exposition internationale du vin. Plus de 500 crus et spiritueux y sont offerts. Elle est en notre ville jusqu'au 14 courant. Dès le 16, elle sera au port d'Ouchy-Lausanne. La journée officielle rassembla nos autorités et les invités d'honneur qu'accueillit le président du comité d'organisation M. Denis Vallade. Le choix est immense. La gamme des millésimes va de 1934 à 1978. Celle des prix de 4 fr. 70 à 69 francs. Cette année, une attention toute spéciale a été accordée à la gastronomie. Trois chefs français renommés présentent des spécialités de très haut niveau. Un cours d'initiation à la dégustation des vins sera gratuitement donné par des spécialistes. Le tabac étant aussi à l'honneur, il y aura démonstration de «roulage de cigares». Ce sera une joyeuse fête du vin avec une constante animation. **Promovin** a fait un effort considérable pour présenter ses nectars aux plus difficiles comme aux plus altérés!

Marcel W. Suès

CANTON DU JURA

Le budget 1980 du Parlement se gonfle

Pour l'année 1979, le budget de fonctionnement du Parlement jurassien, limité aux jetons de présence des députés et aux indemnités des groupes, avait été évalué à 420 000 francs. Le Parlement jurassien ayant peu siégé durant les neuf premiers mois de l'année et l'ampleur des tâches de l'administration rendant l'espacement des séances plus large (une séance par mois au maximum), il ne semble pas que cette somme sera largement dépassée cette année.

Pourtant, les prévisions budgétaires établies pour 1980, prévisions qui sont encore présentement à l'étude, font état d'une notable augmentation de frais.

Selon un premier projet, elles se montaient à plus de 600 000 francs. Un réexamen tenant compte des nouvelles données telle que l'ampleur des tâches de l'administration, a permis de présenter un nouveau projet dont le coût total se monte désormais à 530 000 francs.

Cette somme comprend les divers postes suivants: séances plenieres 110 000 francs (12 séances); séances de groupes (24) 182 000 francs; commissions permanentes 55 000 francs; commissions spéciales 55 000 francs également; bureau et conférence des présidents 13 000 francs; indemnités aux groupes 51 000 francs; divers 21 000 francs; jetons de présence des deux conseillers aux Etats 43 000 francs, L'énumération de ce détail permet de constater que les indemnités allouées aux groupes englobent près des 45% des dépenses totales.

Dès lors se pose à nouveau la question de savoir si deux séances de groupes doivent être indemnisées pour chaque séance plénière, la proposition ayant été faite au début de cette année de n'en rétribuer qu'une par séance plénière quelque 90 000 francs pourraient ainsi être économisés, dans l'idée que les parlementaires peuvent très bien siéger en groupe le soir, sans indemnité aucune vu qu'il n'y aurait dans ce cas pas de perte de salaire à couvrir. Une telle réduction permettrait de maintenir le budget du Parlement jurassien pour 1980 au niveau de celui de 1979. Elle couperait court aux allégations affirmant que le législatif jurassien est le plus cher de Romandie voire de Suisse.

Pour être complet, il faut ajouter que l'existence de 27 suppléants, dont l'institution est voulue par la Constitution, provoque des frais supplémentaires importants qui atteignent quelque 75 000 francs. D'aucuns se demandent si l'apport réel des suppléants dans les débats et au sein des groupes parlementaires justifie cette dépense. Mais, pour l'heure, il n'est pas question d'y renoncer, ce que permettrait seule une révision de la Constitution jurassienne.

Dans quelques semaines, le Parlement devra examiner le projet de budget jurassien pour 1980. On peut gager que les dépenses prévues pour le Parlement animeront le débat car, contrairement à ce qu'on pourrait penser, nombre de députés sont prêts à faire des sacrifices ou, disons, à renoncer à certaines indemnités, afin de ne pas grever par trop le budget de l'Etat.

Victor Giordano

Votre quotidien

Tribune du lecteur

Gaspillage d'énergie dans la construction des routes

La crise de l'énergie et la hausse des prix des produits pétroliers ont notablement modifié la comparaison des variantes possibles pour la construction des routes et autoroutes. Ainsi, le coût du revêtement en béton n'est actuellement pas plus cher que celui en bitume.

De plus, à l'avantage du béton, les facteurs suivants sont à prendre en considération:

1. Plus longue durée de vie et frais d'entretien réduits.

Un revêtement en béton dure environ 5 à 6 fois plus longtemps que celui en bitume. Les frais d'entretien en sont infiniment plus faibles, ce qui serait un facteur d'amélioration des budgets de nos autorités tant fédérales que cantonales.

2. Economie d'énergie importée

Pour fabriquer le liant bitumineux et le mettre en place, on consomme six fois plus d'énergie pétrolière importée ou issue du pétrole que pour le béton. Le bitume contient encore de précieuses calories qui devraient être employées à d'autres fins, par exemple: énergie thermique, fabrication de produits chimiques divers. Le total du pétrole importé utilisé pour 100 km d'autoroute est de 36 800 tonnes pour la solution «bitume». L'économie réalisable avec le béton serait de 30 685 tonnes de produits pétroliers pour 100 km. Ces proportions peuvent encore varier en faveur du béton, selon l'épaisseur choisie pour le revêtement. Notre exemple vaut pour 18 cm de béton et 20 cm de liant bitumineux.

Les effets néfastes des produits pétroliers sur les êtres humains et l'environnement sont bien connus (produit cancérigène) et devraient conduire à limiter leur usage dans tous les domaines.

Il nous paraît urgent que nos dirigeants tiennent compte de ces données et préconisent l'exécution en béton pour mettre en terme à ce gaspillage d'énergie.

Certains pays étrangers, la France en particulier, se sont préoccupés de ces problèmes en accordant la préférence au béton.

En Suisse, on a construit, jusqu'à fin 1977, 1780 km d'autoroutes. De ces revêtement, 72% sont en bitume, et seulement 28% en béton. Cela représente un kilométrage en bitume de 1280 km pour 500 km en béton seulement.

On avait donc déjà à cette époque, déversé sur nos autoroutes 471 000 tonnes de bitume, soit l'équivalent du contenu d'un super-pétrolier géant! Quel gaspillage de calories onéreuses pour une œuvre peu durable qui nécessite de fréquentes réparations que ce produit exige précisément pendant la période touristique!

dc

La musique et les concours internationaux

Le concours international de piano «Ettore Pozzoli» à Seregno (Milan)

Pour son vingtième anniversaire, ce concours international, dont la première édition fut remportée en 1959 par Maurizio Pollini, alors au début de sa prestigieuse carrière, est arrivé à sa onzième édition. Les épreuves qui viennent de se dérouler du 17 au 24 septembre dernier, furent pour les mélomanes particulièrement passionnantes, vu le haut niveau pianistique des concurrents. Le nom d'Ettore Pozzoli (1873-1957), célèbre dans le monde entier pour ses œuvres théoriques, solfèges, mais dont le concours a le mérite de remettre également en vedette les œuvres pianistiques, parmi lesquelles des études tout à fait remarquables, a donc été honoré par des jeunes candidats de grande qualité, quelques-uns destinés peut-être à une carrière internationale. Le premier prix, important puisqu'il comprend une somme d'argent rondelette et plusieurs concerts dans des villes italiennes, a été attribué à l'unanimité au jeune Allemand (20 ans) Rolf Plagge, qui avait déjà, il y a un mois à peine, remporté le premier prix dans un autre concours italien, à Senigallia. Il s'agit d'un jeune artiste dont la maîtrise technique, le style, et, pour une fois, l'inspiration personnelle et la fantaisie créatrice confinent à la génialité. Sa version de la suite Petrouchka de Stravinsky, diaboliquement difficile, a laissé les auditeurs stupéfaits, les membres du jury international en premier lieu, tant il a su déjouer toutes les embûches techniques et recréer le climat de la fable russe de la poupée qui s'anime, fable qui se muera en tragédie. Tous les auteurs conviennent au jeune Plagge, depuis le fougueux Beethoven de *l'Appassionnata* en passant au Ravel fantasque de Scarbo. Une personnalité d'exception dont nous entendrons reparler. Deuxième prix, le jeune Italien (23 ans à peine) Giovanni Battel, technique accomplie et musicalité raffinée, particulièrement sensible dans *Miroirs* de Ravel. Troisième prix, le Français Alain Jacquon, 20 ans également, personnalité brillante, dont nous retiendrons une éclatante 3e sonate de Prokofieff, et une pléiade d'autres petits prix pour ce concours qui fut une joute courtoise mais enflammée, point de rencontre stimulant pour les jeunes pianistes du monde entier.

Donatella Micault

1968-1979

«Rétrospection et perspectives»

Ce thème général, évocateur des problèmes qui se posent tout à tour à propos de cette dernière décennie et des années à venir, est celui de la **32e Journée de la publicité,** organisée par la Fédération romande de publicité et qui se déroulera le 19 octobre à l'EPFL, Lausanne.

L'avenir n'est certes plus ce qu'il était au temps où les pays industrialisés poursuivaient leur infatigable course à la rencontre d'un âge d'or inscrit à l'«horizon 2000». Cet horizon-là a disparu de notre univers et ce qui mobilise aujourd'hui l'attention, ce sont les menaces pesant sur la vie économique et sociale, et l'impossibilité d'envisager l'avenir sous l'angle d'un retour à l'équilibre des années de la grande prospérité. Une chose est en tous cas certaine: les pays industrialisés vont avoir à se situer dans des perspectives radicalement différentes. Et la Suisse devra bien emboîter le pas.

Quelles sont ces nouvelles perspectives?

La «Journée de la publicité» a été conçue pour tenter de répondre à cette question. Mais d'abord, le professeur Pierre Gœtschin fera le point de ces dix dernières années d'histoire politique, économique, financière, scientifique et sociale, afin d'identifier du point de vue de la prospective, les développements qui étaient prévisibles et les événements qui ne l'étaient pas.

Ce prélude permettra d'enchaîner sur des thèmes spécifiques, qui intéressent particulièrement les milieux publicitaires, ainsi: le devenir de la communication et des groupes de pression, les effets à attendre du développement des grandes surfaces dans la distribution, la publicité dans la Suisse de demain, etc. Ces thèmes ont été étudiés au sein de groupes composés uniquement de praticiens, dont les recherches ont été guidées par le professeur Goetschin.

Participent également à cette journée axée sur des travaux de groupes, le professeur François Schaller, qui traitera des **Mutations de l'économie suisse** et M. Bernard Bersier, directeur de la planification et de l'information Nestlé SA, dont l'exposé très attendu portera sur «Quelques futurs», considérés comme le prolongement des problèmes de l'alimentation dans le monde, de la détérioration des valeurs du XIXe siècle et de la mise en cause de la science toute puissante. Des futurs qui ont déjà commencé...

Pour inscriptions et tous renseignements, prendre contact avec le secrétariat de la Fédération romande de publicité (FRP), 4 rue Daubin, 1203 Genève, tél. 022/44 55 50.

Le journal de tous les sports

Vient de paraître

Du pilon à la gloire

LES AVENTUES VÉRIDIQUES DE MESSAGER BOITEUX

par Jean-Claude Mayor

Nous avons enfin un héros ! Il était vexant à la longue de lire les aventures de Don Quichotte, de Robin des bois, de Till Eulenspiegel, tous gens charmants mais qui ont vécu ailleurs. Maintenant, nous pouvons nous régaler des hauts faits merveilleux d'un personnage bien de chez nous: le Messager boiteux (1) (*Tribune Editions, Genève).*

Des histoires d'aujourd'hui qui se déroulent dans toute la Romandie, avec des gens d'ici que vous connaissez. Du lac aux montagnes, des forêts aux villes, vous allez suivre le Messager. Et l'écouter parler aux hommes et aux choses, aux fantômes et aux bêtes.

Tantôt pirate de l'air, tantôt amant d'une fée, tantôt farceur, tantôt bougon, le Messager boiteux traverse mille aventures et nous entraîne derrière lui. Il faut le suivre, partager ses joies, ses colères.

Naïf, génial, sentimental, le Messager s'appuie sur son pilon pour conquérir la gloire. Son génie étincelle dans les bistrots de campagne, ses larmes coulent sur la mousse des forêts, et nous devenons les témoins privilégiés de ses merveilleux états d'âme.

Une épopée à laquelle le livre de Jean-Claude Mayor nous invite à participer. Découverte joyeuse de toute la Romandie à la suite d'un héros vaudois au langage pittoresque, dans une belle histoire beaucoup plus vraie, que vous vous raconterez encore à vous-même après l'avoir lue.

L'auteur? Une espèce de Vaudois d'Echallens qui est venu à Genève en passant par Bulle et la Tour-de-Peilz, trajet qui lui a pris un demi-siècle. Donc le temps d'observer beaucoup de choses. Journaliste, poète, flâneur, humoriste, il est tout cela à la fois dans ce bouquin que vous allez découvrir avec ravissement.

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Imprimeur et éditeur responsable: Imprimerie Moderne de Sion S.A.
André Luisier, directeur.
Administration et rédaction: 1951 Sion, rue de l'Industrie 13, tél. 027/23 30 51-52
Chèques postaux 19-274.

RÉDACTION CENTRALE
André Luisier, rédacteur en chef. F.-Gérard Gessler et Gaspard Zwissig, rédacteurs principaux; Gérald Rudaz et Roger Germanier, éditorialistes et analystes; Jean Pignat, secrétaire de rédaction; Roland Puippe et Pierre Fournier, rédacteurs de nuit; Jean-Paul Riondel et Jean-Marie Reber, rédacteurs de jour; Jean-Pierre Bähler, Jacques Mariéthoz et Gérard Joris, rédacteurs sportifs.

Service de publicité: Publicitas SA, Sion.

RÉCEPTION DES ANNONCES
Publicitas SA, Sion, av. de la Gare 25, téléphone 027/21 21 11. Télex 38 121.

DÉLAIS DE RÉCEPTION DES ANNONCES
Edition du lundi: le vendredi à 10 heures.
Edition du mardi: le vendredi à 16 heures.
Edition du mercredi au samedi: l'avant-veille du jour de parution à 16 heures.
Avis mortuaires: la veille du jour de parution jusqu'à 18 h. (en dehors des heures de bureau ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal au 027/23 30 51 jusqu'à 23 heures).

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES
Surface de composition d'une page: 289 x 440 millimètres.
Corps fondamental: 8 (petit).
10 colonnes annonces de 25 mm de largeur.
6 colonnes réclames de 45 mm de largeur.

TARIF DE PUBLICITÉ
Annonces: 58,5 ct. le millimètre (colonne de 25 mm) hauteur minimale 30 mm.
Réclames: 2 fr. 35 le millimètre.
Gastronomie: 1 fr. 40 le millimètre.
Avis mortuaires: 90 centimes le millimètre (colonne de 43 mm).
Rabais de répétition sur ordres fermes et sur abonnements d'espace.

L'ALGÉRIE

terre d'histoires et de passions

Cet immense pays de plus de 2,3 millions de km² vous étonne tout de suite par son étrange diversité de climats et de végétations. A peine débarqué sur la côte méditerranéenne, le coup d'œil de l'ensemble vous intrigue déjà. Les plages de verdures s'étalent en lieu et place des bancs de sable à l'européenne. Le contraste du vert chatoyant des prairies côtières et du bleu violent de la mer profonde dégage une «luminescence» toute particulière et arbitre à merveille le terrible combat des deux éléments les plus importants : l'eau et la terre.

Pour assister à cet émouvant duel, la fameuse corniche du Djidjeli vous offre bénévolement ses gradins vertigineux et vous promène sur plus de 40 kilomètres de Djidjeli à Bejaïa. Du haut de ce belvédère, un sentiment de petitesse et de fragilité vous inonde devant la puissance inébranlable des falaises qui supportent, stoïques, les coups incessants de son adversaire rageur.

Blida : La ville des roses

En quittant la côte pour vous enfoncer dans le Sud, vous rencontrez, tout d'abord, une magnifique petite ville : Blida, que l'on surnomme la ville des roses. Elle se situe dans la plaine de la Mitidja, la plaine la plus riche et la plus fertile d'Algérie. Ses 300 000 habitants vivent, pour la plupart, dans de magnifiques villas mauresques. Chaque villa possède son petit jardin dans lequel sont symboliquement plantés un oranger, un citronnier et un rosier.

Le Blidéen se sent très fier d'appartenir à cette «wilaya» et ne voudrait pour rien au monde habiter dans l'Oranais ou le Constantinois.

Il ne jouit pourtant pas d'une grande liberté, surtout dans le domaine politique. Ce thème reste un peu un sujet tabou, sur lequel on ne parle qu'en chuchotant. C'est aussi en chuchotant que l'on qualifie le nouveau président, le colonel Chadli, de «Shah d'Oran». La censure, très sévère, limite la diffusion de journaux ou de films. Blida, pour ses 300 000 habitants ne possède par exemple qu'un seul cinéma. Aucun livre politique anti-socialiste n'est toléré par la SNED, Société nationale d'éditions, l'unique éditeur d'Algérie. Au début de cette année, la SNED a interdit la revue «Jeune Afrique». D'autre part, en réimprimant des journaux français, tels que le «Point» ou l'«Express», il lui arrive souvent de supprimer certains articles. Par ailleurs, même l'histoire de la guerre d'indépendance reste interdite. Le président Boumediene aurait même voulu que l'histoire de son pays débuta en 1965, lors de son coup d'Etat qui lui permit de prendre le pouvoir.

Lors des rares votations, le peuple algérien ne choisit pas, il accepte ce que le parti unique, le F.L.N. (Front de Libération National) lui présente. En mars de cette année les citoyens de Blida devaient élire leur conseil de ville. Seul le parti unique présente les candidats, et tous, sans exception, doivent être élus. Les citoyens sont conscients du «trucage» des élections, mais leur manque de sens critique et leur méfiance à l'égard des autorités les amènent à un concours muet et général.

Les «Ghettos des coopérants»

La ville de Blida réalise actuellement un formidable essor industriel. Cet essor se concrétise par une aide étrangère, venant principalement pour cette région, de Russie ou du Japon. Ces «coopérants techniciens» possèdent un statut très spécial.

En effet, les coopérants russes sont absolument coupés de la population blidéenne. Ils habitent dans des quartiers isolés, spécialement aménagés pour eux. Le matin, dès 6 heures, ils se rendent à pied, alignés et en colonne à la base militaire de Blida, qui est la première région militaire d'Algérie. Ces Russes sont pourtant les meilleurs consommateurs de la ville, car ils achètent pratiquement la totalité des marchandises luxueuses du marché, pour les faire parvenir dans leur pays natal.

Cependant, il leur est interdit de rencontrer la population autochtone sous peine d'être renvoyés immédiatement en Union Soviétique, ce cas extrême s'étant déjà réalisé plusieurs fois. Cependant, les autres coopérants, japonais, italiens ou américains se confondent volontiers et sans réserve aux Algériens.

L'échec des villages socialistes

Quelques centaines de kilomètres plus loin, au nord de Djelfa, un petit village agricole aligne géométriquement ses villas identiques au pied d'un côteau de vignoble. C'est un des fameux villages socialistes a de la révolution agraire de Boumediene. Ces villages sont construits par l'armée dont le service obligatoire est de deux ans consécutifs.

Le «fellah» (paysan) prend possession gratuitement de sa nouvelle demeure. Les terres sont redistribuées équitablement aux «fonctionnaires» agricoles. De plus, le gouvernement met bénévolement à disposition de la communauté des tracteurs «Fiat» qui sont maintenant fabriqués en Algérie, sous licence, ainsi que toutes les machines nécessaires au travail de la terre.

Mais les avantages du fellah ne s'arrêtent pas là. Il est de surcroît, exhonéré d'impôts. Le principe voudrait que le paysan travaille sa terre et qu'il soit payé par l'Etat, tel un fonctionnaire, en lui vendant ses produits. Mais comme l'Etat pratique un prix normalement bas, le paysan préfère les vendre au marché noir. C'est pourquoi, les charrettes de paysans jalonnent le bord des routes en étalant les agrumes ou les fruits principaux.

Cette révolution agraire s'avère être une véritable catastrophe. L'une des explications majeures est la fonctionnalisation malheureuse du paysan, qui a pour conséquence directe une déresponsabilisation et création d'un marché noir, économiquement négatif. Les répercutions sur le marché alimentaire sont très importantes. En effet, il n'est pas rare d'apercevoir à Alger même, des longues files devant les épiceries qui rationnent la pomme de terre, la carotte ou d'autres légumes.

La transaharienne : une œuvre de géant

La transaharienne, longue d'environ 2000 kilomètres déroule son bitume jusqu'au fin fond du Tassili-Hogar, à Tamanrasset, pas très loin de la frontière du Niger et du Mali. Ce travail gigantesque a été effectué encore une fois par l'armée, qui en Algérie est très constructive. Cette route large et bien entretenue, part de l'Atlas Saharien, véritable barrière naturelle qui empêche le désert de progresser vers le nord.

C'est à partir de là que s'étale le Sahara. Tout d'abord le désert de steppe ; clairsemé d'herbes sèches et de racines, suffit à nourrir les quelques familles de nomades qui promènent leurs troupeaux de dromadaires ou de moutons. Puis la steppe s'efface pour laisser le désert de pierres s'effriter peu à peu, jusqu'au désert de sable (environ 700 km de la côte).

Les transitions s'effectuent brusquement et seul le fameux «barrage vert», immense tapis d'arbres et de verdure, se déroule parallèlement à la route, sur des centaines de kilomètres dans le but de stopper la progression du désert. Encore une fois, c'est l'armée qui prête sa force à ces extraordinaires réalisations. L'armée est maîtresse du désert, et celui-ci fourmille de bases militaires. De temps en temps, vous rencontrez des immenses affiches qui interdisent aux touristes trop curieux de photographier les «Migs soviétiques stationnés dans les bases sahariennes.

Beni-Isguen la terrifiante

Soudain une vision qui au premier abord tient plus du mirage que de la réalité s'impose devant vous. Perdues dans le Sahara, construites au fond d'un immense cratère, à une dizaine de mètres au-dessous du niveau du désert, cinq petites villes, isolées les unes des autres, s'agglutinent autour de leurs minarets respectifs. La plus importante est sans doute Ghardaïa, mais la plus terrifiante s'appelle Beni-Isguen.

Cette ville de 10 000 âmes est encerclée d'une impressionnante muraille, percée de trois portes. Avant l'indépendance, donc avant 1962, la cité se fermait totalement à l'étranger. Nul ne pouvait y entrer, sauf les «Mozabites», habitants de la région. Au début du siècle et jusqu'en 1950, il s'avérait être très dangereux, pour un étranger, de s'aventurer dans l'enceinte de la forteresse. On raconte que les femmes de cette ville-prison, abandonnées par leurs époux qui devaient se rendre au nord pour travailler, séquestraient, parfois durant des années, les hommes imprudents, afin d'assurer la reproduction des générations.

Bien sûr, actuellement ce «kidnaping» n'a plus aucune raison d'exister, mais les mœurs et les coutumes restent quand même très rigoureux, voir même dogmatiques.

Lorsque vous franchissez la seule porte ouverte de la muraille tout de suite, le guide obligatoire vous offre ses services. D'emblée il inspecte votre tenue, car il est formellement interdit de se promener en «short» ou pour les femmes en «mini-jupe». Fumer la cigarette ou donner le bras à son épouse est sacrilège dans ce lieu de fanatisme islamique. Un autre détail très important : il est strictement défendu de photographier les habitants. Toutes ces restrictions et ce repli sur soi-même a fait naître un dicton populaire en Algérie qui dit : «Avare et mesquin comme un Mozabite».

Toutes les femmes sont voilées, sans exception. Elles portent le «haïk», sorte de drap qui ne leur laisse qu'un œil à découvert. Leur adresser la parole est une injure et jamais elles ne vous répondront. Les hommes sont habillés d'un pantalon-robe à plis, appelé «séroual». Toutes les rues de la ville leurs sont interdites. Ils peuvent néanmoins déambuler pour se rendre à la place du marché, mais sans stationner devant les portes des «casbahs».

Les ruelles très étroites, réservées aux femmes et aux enfants, sillonnent la ville, tel un véritable labyrinthe. Votre guide sera très fier de vous apprendre que l'urbanisation de la cité a inspiré Le Corbusier. En effet, les ruelles sont construites de façon à ce qu'aucun rayon de soleil ne vienne chauffer l'intérieur de la ville. Seule la lumière peut pénétrer par des «trous de lumière» spécialement aménagés. Autre détail architectural intéressant : aucune porte ne s'ouvre l'une en face de l'autre, car le Mozabite tient beaucoup à son intimité.

L'Algérie aux Algériens

Le régime socialiste qui gouverne ce pays pratique une politique protectionniste et se ferme quelque peu au tourisme. Il développe, de ce fait, le tourisme indigène en subsidiant, durant une semaine, les vacances populaires. Durant cette semaine d'ouverture, les hôtels «Altour» sont pris d'assaut par toutes les classes sociales de la nation, les hôtels nationaux devant pratiquer un prix extrêmement bas...

Au terme de ces découvertes, l'un des plus grands pays du continent africain vous aura offert ses sites merveilleux, ses étonnantes diversités de végétation, ses civilisations et ses coutumes très dignement conservées.

Mais le plus grand cadeau qu'il vous aura fait, c'est sa grande chaleur humaine, sa grande disponibilité envers l'étranger qu'il reçoit comme un frère.

L'Algérie, c'est un peuple qui se réveille, qui se cultive et s'agrandit, un peuple qui vit dans la foi d'une réussite des plus brillantes...!

Hervé Valette

Beni-Isguen : la terrible cité encerclée d'une muraille de 2500 mètres, percée de trois portes. Son minaret (clocher), construit au XIIIe siècle, possède 63 marches, ce qui constitue le nombre d'années qu'a vécu le prophète Mahommet.

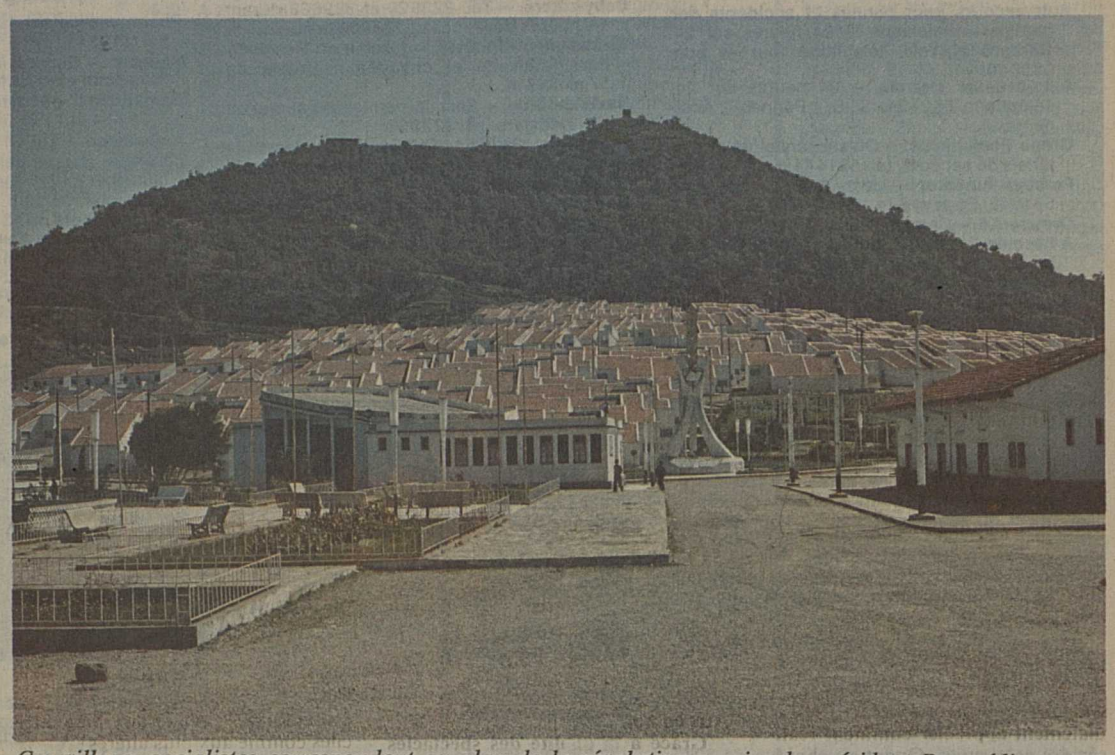

Ces villages socialistes correspondent au plan de la révolution agraire du président Boumédiene. 1000 villages sont prévus par le plan ; 600 sont déjà construits.

Constantine, située au nord-est de l'Algérie est construite à cheval sur les gorges du Rummel. Son fameux pont suspendu, réalisé dans le but de relier les deux parties de la ville, lance ses câbles à une hauteur de deux cents mètres au-dessus de l'oued.

C'est dans la steppe que nous rencontrons les premières familles de nomades. vous remarquerez derrière le jeune nomade et son cheval, l'Atlas saharien qui constitue une barrière naturelle entre la steppe et les déserts de pierres et de sable.

Sierre

Pharmacie de service. – Pharmacie Centrale, tél. 55 14 33.
Hôpital d'arrondissement. – Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 18 heures à 19 h. 30. En privé de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.
Clinique Sainte-Claire. – Heures des visites: en privé: de 10 à 20 heures; en commune: de 13 à 16 heures et de 19 à 20 heures; en pédiatrie: de 15 à 17 heures; en maternité: de 12 à 14 heures, de 15 à 16 heures et de 19 à 20 heures.
Centre médico-social régional, hôtel de ville, aile ouest, tél. 555151.
Soins: à domicile, soins au centre, du lundi au vendredi, de 13 h. 30 à 14 h. 30.
Consultations pour nourrissons: sur rendez-vous, de 13 h. 30 à 16 h. 30, le mardi et le jeudi.
Cours: «Soins à la mère et à l'enfant».
Service d'aides familiales: responsable Michelle Fasnacht.
Assistantes sociales: service de la jeunesse, de la famille, du 3e âge, centre social.
Services spécialisés: (peuvent être atteints au même numéro).
– Service social pour handicapés (AVHPM)
– Service psycho-social
– Ligue valaisanne contre les toxicomanies
– Office cantonal des mineurs
– Ligue valaisanne contre le rhumatisme
– Caritas Valais
– Service médico-pédagogique / Erziehungsberatung (tél. 571171).
Samaritains. – Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 552072.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. – Appeler le numéro 111
Ambulance. – SAT, tél. 556363.
Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. – 24 heures sur 24. Garages sierrois, téléphone jour et nuit: 555550.
Auto-secours sierrois. – 24 heures sur 24. Téléphone 552424. SOS - Pannes - Accidents.
Grône Samaritains. – Objets sanitaires et matériels de secours, tél. 581444.
Pompes funèbres. – Jean Amoos, téléphone 551016. Eggs et Fils, tél. 551973.
Groupe AA. – Chippis, tél. 557681.
A l'écoute (La main tendue). – Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., téléphone 24 heures sur 24, tél. 143.
Bibliothèque. – Tél. 551964 – Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi, de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.
Centre d'information planning familial. – Mardi et vendredi, de 14 heures à 15 h. 30 ou sur rendez-vous, tél. 555818. Permanence téléphonique tous les jours entre 8 et 9 heures. Adresse: hôtel de ville, bureau N° 10.
Centre de loisirs et culture Aslec. – Ouvert du mardi au samedi de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures, ainsi que le soir selon programme propre des activités. Tél. 55 65 51.
Centre d'information permanente socio-culturel. – Le programme des manifestations de la quinzaine, tél. 55 66 00.
Taxi Saint-Léonard. – Service jour et nuit, tél. 027/311269.
Bibliothèque Aslec. – Ouverture: mardi, 17 à 19 heures; mercredi, 15 à 19 heures; jeudi et vendredi, 17 à 19 heures; samedi, 15 à 17 heures.
Dancing La Locanda. – Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures et 4 heures suivant la saison, tél. 551826.
CPM centre de préparation au mariage. – Tél. 55 44 33. Rencontres avec un couple tous les vendredis dès 20 heures à l'hôtel de ville de Sierre, entrée ouest, 2e étage.

Sion

Médecin de garde. – Le N° 111 renseignera.
Pharmacie de service
Mercredi 10 et jeudi 11, Gindre, 225808
Vendredi 12 et samedi 13, Magnin, 221579.
Dimanches et fêtes: 9 à 12 heures, 15 à 21 heures.
Jours ouvrables: 8 heures à 12 h. 15; 13 h. 45 à 21 heures.
En dehors de ces heures: pour ordonnances médicales urgentes seulement: 212191 (poste de police); surtaxe de 5 francs.
Service dentaire d'urgence. – Téléphoner au numéro 111.
Service vétérinaire d'urgence. – Téléphoner au N° 111.
Hôpital régional. – Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 211171.
Permanence Association des parents de Sion et environs. – L'APS répond tous les lundis, de 19 à 21 heures, au numéro de téléphone 22 95 91.
Ambulance. – Police municipale de Sion, téléphone 212191.
Dépannage électricité et carburation. – 24 heures sur 24, tél. 225716.
Auto-secours sédunois. – 24 heures sur 24, tél. 231919. SOS pannes - accidents.
Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. – 24 heures sur 24. Garage de l'Ouest, jour 228143; nuit 220124.
Service de dépannage du 0,8‰. – Téléphone 382363 et 863450.
Dépannage installations frigorifiques. – Samedi et dimanche sans supplément: Val-Frigo-Technic Sion-Crans, tél. 027/23 16 02
Pompes funèbres. – Barras S.A., tél. 221217, Max Perruchoud, tél. 221699, 550302, 551848. Vœffray, tél. 222830.
Garderie. – Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 16 h. 30 au rez-de-chaussée de l'école protestante.
Service social de la commune de Sion, avenue de la Gare 21, tél. 228688.
Dispensaire médical: ouvert l'après-midi.
Crèche - garderie d'enfants: ouverte de 7 heures à 18 h. 30.
Consultation pour nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge «Soins à la mère et l'enfant»: tél. 233096. Renseignements et inscriptions, l'après-midi du lundi au vendredi, de 14 à 18 heures.
AA. – Réunion le mardi à 20 h. 30, rue Saint-Guérin N° 3, au-dessus du Parking.
Croix d'Or, centre d'accueil. – Bâtiment service social, chaque vendredi dès 20 heures.
Service d'aides familiales. – Mme Oggier-Meytain, rue du Chanoine-Berchtold 20, Sion, tél. 22 86 22 du lundi au vendredi de 8 heures à 11 heures et de 17 à 19 heures.
Centre de planning familial, Service famille-jeunesse. – Consultation sur rendez-vous, avenue de la Gare 21, salle N° 24, le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Téléphone 234648 de 14 h. 30 à 15 h. 30.
Bibliothèque municipale. – Ouverture: mardis et mercredis de 15 à 19 heures, les jeudis et vendredis de 14 à 18 heures.
Baby-sitters. – Tél. 223820 et 229663 durant les heures des repas et 224203 le matin.
Châteauneuf-Conthey. – Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée – Bassin de 17 m × 7 m.
Taxis de Sion. – Service permanent et station centrale gare, tél. 223333.
Dancing le Galion. – Ouverture tous les soirs de 22 à 3 heures et 4 heures suivant la saison. Dimanche fermé.
Dancing La Matze. – Ouvert jusqu'à 3 heures, tél. 224042.
Musée des costumes - Vivarium. – Route de Sierre, Uvrier, ouvert: tous les jours, sauf lundi, de 13 h. 30 à 18 h. 30.
Samaritains. – Dépôt d'objets sanitaires téléphone 221158, Mme G. Fumeaux, avenue Pratifori 29, ouvert de 11 à 13 heures.
Consommateur-information: rue de la Porte-Neuve 20, ouvert le jeudi de 14 à 17 h. et non 16 h. comme précédemment.
Haute-Nendaz. – Discothèque Bleusidilic, tous les vendredis, samedis et dimanches soirs de 22 h. à 3 h. Tél. 88 23 42.
CSFA. – 14 octobre, course surprise. Inscriptions et renseignements au 22 29 65 ou 23 59 39 (soir).

Martigny

Pharmacie de service. – Téléphoner au N° 111
Médecin de service. – Appeler le numéro 111.
Hôpital. – Heures des visites, chambres commune tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. – Appeler le numéro 11
Ambulance officielle. – Tél. 2 24 13 et 2 15 52.
Pompes funèbres. – Ed. Bochatay, 22295. Gilbert Pagliotti, 22502. Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 22413 et 21552.
Centre de planning familial. – Avenue de la Gare 28, tél. 26680.
Centre femmes. – Tous les mardis de 15 à 19 heures, échanges d'idées, d'expériences, etc. Place du Midi 1, tél. 2 51 42.
Dépannage jour et nuit. – ACS Martigny, téléphone 026/23232.
Dépannage et accidents. – Carrosserie Germano, 22540.
CFSA. – La réunion du mois est reportée à jeudi 11 octobre à 20 h. 30. Course sortie surprise.

DE PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET Cie, GENÈVE

Chemical Fund	D	8.26	9.03
Technology Fund	D	10.34	11.30
Europafonds	DM	25.99	—
Unifonds	DM	17.86	18.80
Unirenta	DM	38.74	39.90
Unispecial 1	DM	60.19	63.20
Crossbow Fund	FS	3.82	3.89
CSF-Fund	FS	16.43	16.78
Intern. Tech. Fund	D	10.25	10.41

Service d'aide familiale: pour tous renseignements, s'adresser à la responsable du service: Mme Philippe Marin, infirmière, chemin de la Prairie 3, Martigny, tél. 23842. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18 heures
A.A. – Groupe de Martigny, réunion le vendredi à 20 h. 30, local Notre-Dame-des-Champs N° 2. Tél. 026/2 11 55 et 5 44 61 et 8 42 70.
Groupe alcooliques anonymes «Octodure». – Bâtiment de la Grenette, Martigny: réunion tous les mercredis à 20 h. 30. SOS, téléphone 24983 et 54684.
Bibliothèque municipale. – Mardi, de 15 à 17 h.; mercredi, de 15 à 17 h. et de 19 h. 30 à 20 h. 30; vendredi, de 15 à 17 h.; samedi, de 15 à 17 h.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. – Pharmacie Gaillard, tél. 651217.
Médecin de service. – En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 651212.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. – Appeler le numéro 111
Pompes funèbres. – Albert Dirac, tél. 651219, François Dirac, tél. 651514.
Samaritains. – Dépôt de matériel sanitaire, Mme Marie Rappaz, chemin des Iles, téléphone 652339.
Exercices: 2e mardi de chaque mois, dès 20 heures.
Service médico-social du district. – Hospice Saint-Jacques, tél. 652333.
Taxiphone. – Service jour - nuit, tél. 71 17 17

Monthey

Pharmacie de service. – Pharmacie Raboud, tél. 713311.
Médecin. – Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 711192.
Samaritains. – Matériel de secours, téléphone 71 14 54 et 71 23 30.
Ambulance. – Tél. 716262.
Hôpital. – Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. – Appeler le 111.
Pompes funèbres. – Maurice Clerc, 716262, J.-L. Marmillod, 712204, Antoine Rithner, 713050.
Dancing Treize Etoiles. – Ouvert jusqu'à 3 h. Fermé le lundi.
Taxis de Monthey. – Service permanent, station place Centrale, tél. 71 48 84.
Taxiphone. – Service jour - nuit, tél. 71 17 17
CIRENAC. – Centre d'information de régulation des naissances et d'aide aux couples, tél. 716611.
Dépannage. – Téléphone jour et nuit: 714337.
Bar Le Corso. – Ouverture jusqu'à 24 heures.
Centre Fitness du Chablais. – Tél. 714410. piscine chauffée, saunas, solarium, gym., ouverture de 8 à 21 heures.
Alcooliques anonymes. – Réunion tous les vendredis au café industriel, à 20 h. 30. Roger, tél. 711832; Jean, tél. 711339.

Viège

Pharmacie de service. – Pharmacie Fux, téléphone 462125.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. – Appeler le numéro 111

Brigue

Pharmacie de service. – Pharmacie G. Meyer, tél. 231160.
Alcooliques anonymes. – Réunion tous les jeudis à 20 h. 15, avenue de la Gare 9, téléphone 23 43 53, 23 62 46 et 23 80 42. Naters, tél. 23 12 61.
Dépôt de pompes funèbres. – André Lambrigger, tél. 237337.
Patrouilleurs TCS. – Tél. 022/140 ou 031/140.

AUJOURD'HUI madame

Un menu

Côtes de porc
Pommes de terre au lait
Salade scarole
Tarte au citron

Le plat du jour

Pommes de terre au lait

Cuisson: 20 minutes.

Huit pommes de terre, trois quarts de litre de lait, noix de muscade, 50 g de beurre.

Pelez les pommes de terre, coupez-les en rondelles. Mettez le beurre en morceaux au fond d'un plat, disposez les rondelles de pommes de terre en couches, les recouvrir de lait. Râpez un peu de noix de muscade. Mettez à four doux 20 minutes.

Le vrai aillioli

Prenez 4 gousses d'ail épluchées, trois jaunes d'œuf, de l'huile d'olive, une demi-cuillerée à café de moutarde forte, du sel et du poivre. Dans un bol, mettez un jaune d'œuf avec la moutarde et faites couler l'huile comme pour une mayonnaise, en tournant au fouet. Ajoutez les deux jaunes qui restent ainsi que l'ail pilé. Salez et poivrez.

Vous pouvez également commencer par piler l'ail très finement dans un mortier, procédez ensuite comme pour une mayonnaise (cette sauce doit être très ferme).

Diététique

Le saviez-vous?

Le lait: pas trop de lumière. Mieux vaut éviter d'exposer le lait à la lumière: au bout de 2 heures d'exposition à la lumière solaire vive, 50% de la vitamine B2 et la totalité de la vitamine C sont détruites. Le lait écrémé ne contient plus ou très peu de vitamines A, D, E et K, qui sont restées dans la crème.

Viandes et volailles: préférez le gril ou la broche, car les vitamines sont mieux conservées. Les viandes grillées conservent environ 20% de leurs vitamines B1, B2 et PP, les viandes rôties environ 30% de leur vitamine B1, 40% de leur vitamine B2 et 25% de leur vitamine PP. Pour les viandes cuites à l'étouffée ou bouillies, les pertes peuvent aller jusqu'à 70%.

L'homme arrive novice à chaque âge de la vie.

Chamfort

Conseils pratiques

L'eau de Javel pour une meilleure hygiène

Eaux de boissons: pour stériliser des eaux de boissons suspectes, ajoutez 2 gouttes d'eau de Javel à 12° chl par litre d'eau préalablement filtrée, agitez et attendez une demi-heure avant de consommer. Ajoutez éventuellement du jus de citron (pour donner du goût).

Lavage des crudités: les légumes à consommer crus doivent être lavés soigneusement avec de l'eau légèrement javellisée (4 à 5 gouttes d'eau de Javel à 12° chl par litre d'eau) afin d'éliminer les souillures et tout risque de contamination. Cette méthode permet notamment de détruire les oxyures (parasites intestinaux) dus à des salades ou à des légumes insuffisamment lavés.

Questions de santé

D'où proviennent ces taches blanches qui apparaissent sur les ongles?

Ces taches blanches, que l'on nomme albugo, sont produites par la formation de minuscules bulles d'air dans l'épaisseur de l'ongle. Elles donnent l'impression d'une décoloration partielle ou totale.

Cette décoloration peut apparaître sous diverses influences: traumatismes, sous-alimentation, troubles des glandes endocrines... La présence d'albugo sur les ongles est sans importance.

La tendance sur les marchés européens

PARIS : en baisse.
Sous la pression des prises de bénéfice, tous les secteurs se sont repliés.
FRANCFORT : en baisse.
A l'exception de quelques valeurs chimiques, le marché allemand s'est incliné sur un large front.
BRUXELLES : bien orientée.
Durant une séance plus animée, la bourse belge s'est modérément raffermie sous la conduite de Tessenderloo, Cockerill et Pétrofina.
AMSTERDAM : irrégulière.
Dans un marché calme, seuls Royal Dutch et AKZO ont fait preuve de fermeté aux internationales.
MILAN : en hausse.
Dans un marché sélectif, Fiat, Finsider et Snia-Viscosa ont tout particulièrement fait preuve de fermeté.
LONDRES : soutenue.
Après une ouverture quelque peu affaiblie, tous les titres industriels ont généralement retrouvé leurs cours de la veille.

BOURSE DE ZURICH

Total des titres cotés	179
dont traités	128
en hausse	28
en baisse	71
inchangés	29
cours payés	357
Tendance générale	soutenue
bancaires	plus faibles
financières	soutenues
assurances	irrégulières
industrielles	soutenues
chimiques	soutenues
obligations suisses	à peine soutenues
obligations étrangères	plus faibles

La phase de consolidation qui a débuté lundi s'est poursuivie aujourd'hui. Dans le secteur bancaire, seules les actions Leu porteur et nom. se sont inscrites en hausse. Parmi les financières, on a enregistré des prises de bénéfice sur Mikron porteur (–100 à 1750) ainsi que sur Motor Columbus (–20 à 705) et Usego. Par ailleurs, les deux titres Swissair se sont adjugé 4 francs chacun. A l'exception de Réassurances nom. (+40 à 3530) et Winterthur ps (+10 à 2210), les assurances se sont montrées également hésitantes. Les industrielles terminent d'une manière générale en hausse malgré des prises de bénéfice sur BBC porteur (–20 à 2030) ainsi que Hero porteur (–30 à 3080).

Les certificats américains se sont traités en dessous de la parité de 1 fr. 63. Parmi les autres valeurs étrangères, à mettre en évidence, une fois de plus, Amgold, Royal Dutch et Aquitaine.

Au marché des obligations, les cours de la veille se sont répétés avec toutefois des hésitations émanant vraisemblablement de la publication de l'indice des prix à la consommation.

CHANGE – BILLETS

France	37.50	39.50
Angleterre	3.40	3.65
USA	1.56	1.67
Belgique	5.30	5.55
Hollande	80.25	82.25
Italie	18.50	20.50
Allemagne	89.25	91.25
Autriche	12.45	12.70
Espagne	2.25	2.55
Grèce	4.—	5.—
Canada	1.33	1.45
Suède	37.25	39.25
Portugal	2.85	3.85
Yougoslavie	6.75	8.25

PRIX DE L'OR

Lingot	20 050.—	20 350.—
Plaquette (100 g)	2 000.—	2 040.—
Vreneli	153.—	173.—
Napoléon	153.—	173.—
Souverain (Elisabeth)	152.—	165.—
20 dollars or	770.—	815.—

BOURSE DE ZURICH

Suisse	8.10.79	9.10.79
Brigue-Viège-Zermatt	101 d	101
Gornergratbahn	905 d	920 d
Swissair port.	805	809
Swissair nom.	808	812
UBS	3515	3470
SBS	413	412
Crédit Suisse	2340	2325
BPS	1935	1930
Elektrowatt	2215	2200
Holderbank port.	593	591
Interfood port.	4950	4950
Inter-Pan	50	48
Motor-Columbus	725	705
Oerlikon-Bührle	2615	2620
Cie Réassurances port.	6075	6000
Winterthur-Ass. port.	2610	2610
Zurich-Ass. port.	14350	14300
Brown, Boveri port.	2050	2030
Ciba-Geigy port.	1320	1320
Ciba-Geigy nom.	715	714
Fischer port.	800	795
Jelmoli	1575	1575
Héro	3110	3080
Landis & Gyr	1470	1455
Losinger	840 d	840 d
Globus port.	2500	2525
Nestlé port.	3640	3640
Nestlé nom.	2385	2380
Sandoz port.	4450	4450
Sandoz nom.	2060	2060
Alusuisse port.	1365	1360
Alusuisse nom.	507	507
Sulzer nom.	3025	3020
Allemagne		
AEG	38.5	38
BASF	130	131
Bayer	120.5	122
Daimler-Benz	234	235
Commerzbank	183 d	182
Deutsche Bank	249	247
Dresdner Bank	190.5	189
Hoechst	119.5	119.5
Siemens	251.5	250.5
VW	184.5	185
USA et Canada		
Alcan Alumin.	66.5	66.25
Amax	72.75	71.25
Beatrice Foods	34.5 o	34.5
Burroughs	115.5	115.5
Caterpillar	87.75	88
Dow Chemical	53	52.5
Mobil Oil	85	86.5

Divers	8.10.79	9.10.79
AKZO	22.75 d	23.5
Bull	28.75	29.25
Courtaulds	3.1 d	3.2
de Beers port.	15.25	15
ICI	12.75	13
Péchiney	42.5	41
Philips	18.75	18.75
Royal Dutch	128	129
Unilever	106	106.5
Hoogovens	25.25	—

Bourses européennes

		8.10.79	9.10.79
Air Liquide	FF	—	—
Au Printemps		—	—
Rhône-Poulenc		—	—
Saint-Gobain		—	—
Finsider	Lit.	130	137
Montedison		194.25	199.25
Olivetti priv.		1340	1301
Pirelli		826	830
Karstadt	DM	273.5	273.5
Gevaert	FB	1080	1072

Fonds de placement (hors cote)

	Demande	Offre
America Valor	315	325
Anfos 1	150	152
Anfos 2	138.5	139
Foncipars 1	2450	—
Foncipars 2	1325	—
Intervalor	48.25	49.25
Japan Portfolio	336	346
Swissfonds 1	485	495
Swissvalor	239	242
Universal Bond	63.5	64.5
Universal Fund	70.25	71.25
AMCA	21.25	21.5
Bond Invest	57.25	57.5
Canac	75.75	76.75
Espac	79.5	80.5
Eurit	133.5	135.5
Fonsa	106	106.5
Germac	91	—
Globinvest	52.75	53
Helvetinvest	106.5	107
Pacific-Invest	63	64
Safit	215	218
Sima	231	233
Canada-Immobil	550	570
Canasec	446	456

BOURSE DE NEW YORK

	8.10.79	9.10.79
Alcan	41	39 1/2
Burrough	71 5/8	70 1/4
Chessie System	28 5/8	28 1/2
Chrysler	8 1/8	7 7/8
Coca-Cola	36 1/8	35 5/8
Conti Oil	44 7/8	43 1/2
Corning Glas	62 1/2	60 5/8
Dow Chemical	32 5/8	31 1/4
Dupont	42 3/8	41 5/8
Kodak	53 1/8	52 3/4
Exxon	60 1/4	59
Ford	41 5/8	41 1/2
General Electric	51 1/4	50 1/8
General Foods	36 1/2	35
General Motors	63 1/4	61 3/4
General Tel. & Tel	28	27 5/8
Goodyear	15 1/8	14 7/8
Honeywell	76 5/8	75 3/4
Inco	22 3/4	21 7/8
IBM	67 1/4	66 1/8
Paper	42	38 7/8
ITT	27 1/4	26 3/8
Kennecott	28 3/8	26 3/4
Lilly Elly	59 1/4	58 3/8
Litton	34 7/8	32 5/8
Minnesota	51 3/8	51 1/8
Distillers	28 1/2	26 5/8
NCR	73 3/4	72
Pepsico	26 3/4	26
Procter	78 3/4	77 5/8
Rockwell	45 5/8	44 1/2
Sperry Rand	47 1/2	45 1/4
Uniroyal	5 1/8	5 1/8
US Steel	23 3/4	22 5/8
United	41	38 3/8
Woolworth	30 3/4	28 1/4
Xerox	62 3/4	61 5/8
Zenith Radio	12 5/8	12 1/8

Utilities	104.84	(– 2.57)
Transport	252.24	(–10.37)
Dow Jones	857.59	(–26.45)

Crédit Suisse Bonds	59.75	60
Crédit Suisse Intern.	58.25	59.25
Energie-Valor	85.25	88
Swissimmobil 61	1135	1150
Ussec	418	428
Automation-Fonds	60	61
Eurac	253.5	255.5
Intermobilfonds	63.5	64.5
Pharmafonds	109	110
Poly-Bond int.	60.25	61.25
Siat 63	1260	1270
Valca	68	70

CINEMAS

SIERRE — **Bourg** Tél. 027 55 01 18

Ce soir à 20 h. 30 – 18 ans – Pour adultes
MELODY, IN LOVE
Plus érotique qu'« Emmanuelle »
Parlé français
MOONRAKER dès la semaine prochaine

SIERRE — **Casino** Tél. 027 55 14 60

Ce soir à 20 h. 30 – 16 ans
Un film violent et fascinant
LA TAVERNE DE L'ENFER
de et avec Sylvester Stallone

CRANS — **Le Cristal** Tél. 027 41 11 12

Ce soir à 21 heures – 16 ans
DIEU PARDONNE, MOI PAS
Bud Spencer et Terence Hill

HAUTE-NENDAZ — **Cinalpin**

Ce soir à 21 heures – 16 ans
LA GIFLE
Lino Ventura, Annie Girardot et Isabelle Adjani

SION — **Arlequin** Tél. 027 22 32 42

Ce soir à 20 h. 30 – 14 ans
MOONRAKER
avec Roger Moore
A 14 heures – 7 ans
PETER ET ELLIOT LE DRAGON
Un film de Walt Disney

SION — **Capitole** Tél. 027 22 20 45

Ce soir à 20 h. 30 – 14 ans
LES RESCAPÉS DU FUTUR
avec Peter Fonda et Yul Brynner

SION — **Lux** Tél. 027 22 15 45

Ce soir à 20 h. 30 – 16 ans
LE GRAND SLOW SUR LA VILLE
Un film de Avildsen (Rocky)

ARDON — **Cinéma** Tél. 027 86 12 59

Vendredi - Samedi
LA FOLLE CAVALE
16 ans

FULLY — **Michel**

Aujourd'hui : RELACHE
Demain soir à 20 h. 30 – 16 ans
DE L'ENFER À LA VICTOIRE
Dès vendredi – 18 ans
Festival Bruce Lee

MARTIGNY — **Corso** Tél. 026 2 26 22

Dès ce soir à 20 h. 30 – 16 ans
Un nouveau grand « western » made in USA
LE SOUFFLE DE LA TEMPÊTE
avec James Caan et Jane Fonda

MARTIGNY — **Etoile** Tél. 026 2 21 54

Dès ce soir à 20 h. 30 – 14 ans
En « grande première valaisanne », en même temps que Paris, le nouveau et formidable « James Bond »
MOONRAKER
De l'action, de l'humour avec Roger Moore
Aujourd'hui à 14 h. 30 – Enfants dès 7 ans
Une irrésistible production « Walt Disney »
LE CHAT QUI VENAIT DE L'ESPACE

ST-MAURICE — **Zoom** Tél. 025 3 76 86

Ce soir à 20 h. 30 – 18 ans
Film d'art et d'essai
Sous les auspices d'Amnesty International
LA VIE, L'AMOUR, LA MORT
de Claude Lelouch avec Amidou, Caroline Cellier et Marcel Bozzuffi
Dès demain soir à 20 h. 30 – 18 ans
LES DAMNÉS
de Luchino Visconti avec Dirk Bogarde, Ingrid Thulin et Florinda Bolkan

MONTHEY — **Monthéolo** Tél. 025 71 22 60

Ce soir à 20 h. 30 – Admis dès 14 ans
Le western le plus célèbre du monde !
Le monument de Sergio Leone
IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST
avec Charles Bronson, Henri Fonda, Claudia Cardinale

MONTHEY — **Plaza** Tél. 025 71 22 61

Ce soir à 20 h. 30 – Admis dès 14 ans
Annie Girardot et Jean-Pierre Marielle dans un petit chef-d'œuvre de E. Molinaro
CAUSE TOUJOURS, TU M'INTÉRESSES
ou comment draguer par téléphone !

BEX — **Rex** 63 21 77

Aujourd'hui à 14 h. 30 spectacle pour enfants
BAMBI
Superbe dessin animé de W. Disney
Séance unique – Dès 7 ans

L'Imprimerie Moderne S.A. à Sion
cherche
un correcteur qualifié
Préférence sera donnée à candidat de langue française ayant de bonnes connaissances de l'allemand.
Faire offres à la direction de l'Imprimerie Moderne S.A., 13, rue de l'Industrie, Sion.
Tél. 027/23 30 51

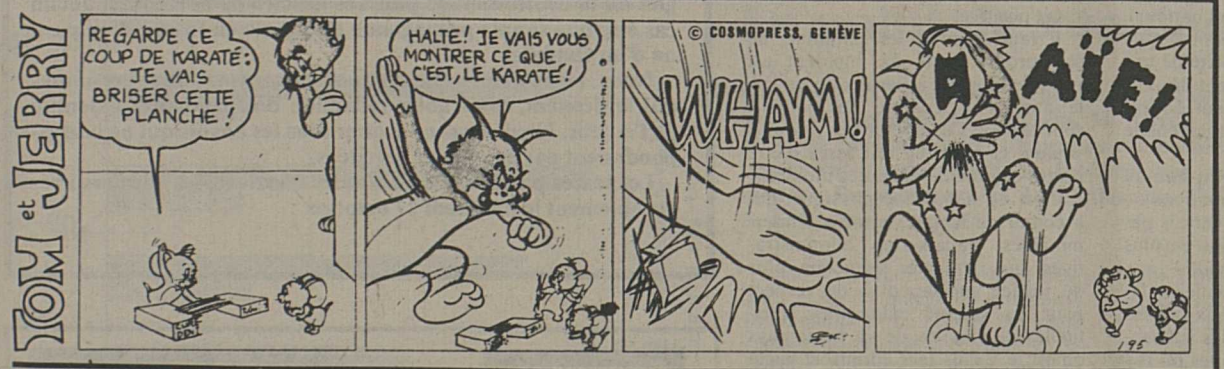

INSPECTEUR Paul TEMPLE — de Scotland Yard

TÉLÉVISION

Suisse romande

16.35 Point de mire
16.45 La grande aventure
Aujourd'hui: les inventeurs de roses à Monaco avec la participation de Claudine Jomphe (Canada)
17.10 Au pays du Ratamiaou
17.30 Téléjournal
17.35 Objectif

– Regardons de plus près: «Observons les reptiles»
– Livres pour toi.
– Molécules
– Il était une fois l'homme
18.15 L'antenne est à vous
Ce soir, c'est le Centre social protestant qui exprime en toute liberté, sa conviction profonde
18.35 Les quatre
Pour les petits
18.40 Système D
19.00 Un jour, une heure
19.30 Téléjournal
19.50 Le menteur
Avec l'invité du soir: Pierre Desprogres
20.15 Face aux partis
Ce soir: le parti libéral
Au théâtre ce soir:
20.40 L'école des cocottes
d'Armont et Gerbidon.

Avec: Amarande, Jean Jacques, Jacques Dynam, Danièle Deray, Bernard Tiphaine, Jacques Ardoin
22.45 Téléjournal

Suisse alémanique

17.10 Pour les enfants
Musik aktif (2)
18.00 Carrousel
18.45 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.05 Mr. Carlis und seine Abenteuerlichen Geschichten
La chambre bleue. Série avec Eric Pohlmann
19.35 Point de vue
Les programmes
20.00 Téléjournal
20.25 Campagne pour les élections fédérales 1979
21.25 Die Wencke-Myhre-Show
Comique, comédie et musique. Avec Helga Feddersen, Hans Clarin, Klaus Dahlen, Günter Pfitzmann
22.25 Téléjournal
22.40–23.40 Guido Baumann et ses invités

Suisse italienne

18.00 Le voyage de Zin
5. Zin et les roues scintillantes. Série pour les petits
18.05 Top
18.50 Téléjournal
19.00 A la maison ou ailleurs
Réalités familiales et sociales
19.30 Elections fédérales
Le PSA répond
20.15 Magazine régional
20.30 Téléjournal
20.55 Arguments
21.45 Musicalement du studio 3
Raphaël Fays
22.30–22.40 Téléjournal

France 1

12.15 Réponse à tout
12.33 Midi première
13.00 TF1 actualités
13.37 Les visiteurs du mercredi
13.41 Présentation. 13.45 Les Poi Poi. 14.10 La bataille des planètes. 14.34 Interdit aux plus de 10 ans. Mission spatiale santé. Musique classique. 15.00 Feuilleton. 15.25 Spécial 10-15 ans. 15.27 Ça, c'est du sport. Gens du voyage. L'envie de lire. Les métiers de la télévision. 16.15 La parade des desins animés 16.44 Les infos. 17.02 Feuilleton. 17.26 Studio 3
17.55 Sur deux roues
Plein cadre sur... le point sur les casques, etc.
18.10 TF quatre
18.34 L'île aux enfants
18.57 C'est arrivé un jour
Deux ours dans une baignoire
19.12 Une minute pour les femmes
Faut-il passer une petite annonce pour trouver un emploi?
19.20 Actualités régionales
19.44 Les inconnus de 19 h. 45
20.03 TF1 actualités
20.35 Mort d'un prof
Un téléfilm de Georges Regnier. Avec: Evelyne Bouix, Béatrice Agenin, Frédéric Witta, Jean-Pierre Leroux, Georges Werler, etc.
22.07 Une mémoire bien rangée
2. Les vrais monnayeurs
23.10 TF1 actualités

Antenne 2

12.00 Au jour le jour
12.10 Passez donc me voir
12.29 Les amours de la belle époque
Le maître de forges (3). Avec Maria Mauban, Véronique Delbourg, Marcel Tristani, etc.
12.45 A2 1re édition du journal
13.35 Magazine régional
13.50 Accordéons en balade
14.00 Les mercredis d'aujourd'hui madame
Avec: Patachou, Louis Velle. Un hommage à Mary Marquet
15.15 Le magicien
5. Les pointes diaboliques. Série avec Bill Bixby
16.10 Récré A2
18.10 English spoken
On we go: 5. A Birthday Present
18.30 C'est la vie
18.50 Des chiffres et des lettres
19.15 Quotidiennement vôtre
19.20 Actualités régionales
19.45 Top club
20.00 Journal de l'A2 3e édition
20.35 TV2: Enrico Macias en Egypte
Pour la première fois, un artiste juif se produit en Egypte
21.40 Objectif demain
De l'énergie pour l'éternité.
22.40 Sept jours en Perse
8. et fin. Un jour à Téhéran
23.30 Journal de l'A2

NF VOTRE JOURNAL

France Régions 3

18.30 FR3 jeunesse
18.55 Tribune libre
19.10 Soir 3
19.20 Actualités régionales
19.40 Télévision régionale
19.55 Les aventures de Tintin
20.00 Les jeux de 20 heures
20.30 ■ Grand-Hôtel
Un film de Gottfried Meinhart. Avec: O. W. Fisher, Michèle Morgan, Heinz Ruhmann, Sonja Ziemann, Gert Froebe, etc.
22.10 Soir 3

Allemagne 1-2-3

ALLEMAGNE 1. – 16.15 Mode printemps-été 1980. 17.99 Pour les enfants. 17.35 Lolek et Bolek. 17.50 Téléjournal. 18.00 Programmes régionaux. 20.00 Téléjournal 20.15 Der Doktor, film. 21.45 Thomas Mann. 22.30-23.00 Le fait du jour.

ALLEMAGNE 2. – 16.15 Trickbonbons. 16.30 Rappelkiste. 17.00 Téléjournal. 17.10 Flambards, série. 17.40 Plaque tournante. 18.20 KO-OK, jeu. 19.00 Téléjournal. 19.30 Miroir du sport. 20.15 Magazine de la 2e chaîne. 21.00 Téléjournal. 21.20 Van der Valk, série policière. 22.15 Nous devons le dire aux jeunes. 22.55 Hedda Gabler, pièce. 0.55 Téléjournal

ALLEMAGNE 3. – 18.00 Sesamstrett. 18.30 Telekolleg I 19.00 Barbara Kellerbauer. 19.50 Engel film américain. 21.20-22.10 Notes de voyages d'André Malraux.

Autriche 1

AUTRICHE 1. – 10.30-12.15 Der Agentenschreck, film américain. 17.00 Marionnettes. 17.25 L'autobus écarlate. 18.00 Tony Randall dans: désobéissance civile, série 18.25 Téléjournal. 18.30 Programme familial. 19.00 Images d'Autriche. 19.30 Actualités. 20.00 Frühling einen Sommer lang, film américain. 21.40-21.45 Informations - Sports.

PUBLICITAS 21 21 11

RADIO

Radio romande I

Informations à toutes les heures de 6.00 à 23.00 et à 12.30 et 23.55.
6.00 Top-matin
Le journal d'informations et variétés.
6.00 7.00, 8.00 Editions principales
6.30 Top-régions
6.50 Top-sports
6.58 Minute œcuménique
7.32 Billet d'actualité
8.05 Revue de la presse romande
8.25 Mémento des spectacles et des concerts
8.30 Sur demande
Le (022) 28 28 38 pour vous servir.
Editions du mercredi : Problèmes juridiques.
Production: Yves Court.
9.30 Saute-mouton
9.40 L'oreille fine
Concours organisé avec la collaboration des quotidiens suisses romands
10.10 La musardise
par Dominique de Rivaz
11.30 Ne tiquez pas !
Les jeux de Bernard Pichon et Philippe Oriant. Avec la vedette du jour : Annie Cordy
12.00 Informations
12.05 Quelque chose à vous rire
12.30 Le journal de midi
Edition principale et magazine d'actualité
13.30 La pluie et le beau temps
par Jacques Donzel
15.30 Le saviez-vous ?
Le (022) 28 28 38 vous répond. Economie politique.
16.05 Le violon et le rossignol
par Gil Caraman
17.05 En Questions
18.05 Inter-régions-contact
18.20 Soir-sports
18.30 Le journal du soir
19.02 Revue de la presse suisse romande
19.05 Actualité-Magazine
19.30 Transit
par Jean-François Acker
21.30 Spectacles-première
Le quotidien des manifestations culturelles en Suisse romande
22.30 Petit théâtre de nuit
Famille sans nom (8)
de Jules Verne
Avec Dorris Lussier, Robert Rivard, Jean Perraud, René Caron, etc.
23.05 Blues in the night

Radio romande II

7.00 Les titres de l'actualité
7.05 (s) Suisse-musique
Production: Radio suisse alémanique
9.00 Le temps d'apprendre
Cours d'espagnol
9.20 Idées en cours
9.30 Journal à une voix
9.35 Portes ouvertes sur la jeunesse
10.30 Radio éducative
(Pour les élèves de 8 à 10 ans)
10.58 Minute œcuménique
11.00 (s) Perspectives musicales
Chantemusique
G. F. Haendel
12.00 (s) Stéréo-balade
12.50 Les concerts du jour
13.00 Formule 2
Le journal de la mi-journée
13.15 (s) Vient de paraître
F. Fiorillo, J.-S. Bach, P. Cesti
14.00 Réalités
14.40 La courte échelle
15.00 (s) Suisse-musique
Production: Radio suisse alémanique
Musique du XIIe siècle
17.00 (s) Hot line
Rock line
Les blues de La Nouvelle-Orléans (8)
Jazz classique
18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera
19.20 Novitads
Informations en romanche
19.30 Journal à une voix
19.35 La librairie des ondes
Lire et écrire en Suisse
20.00 Les beaux enregistrements de l'Orchestre de la Suisse romande
W. A. Mozart, P. Hindemith, R. Strauss, G. Fauré, H. Duparc
22.00 (s) Le temps de créer : Poésie
Marchands d'images.
La chronique d'Eliane Vernay.
Poèmes de Walt Whitman.
23.00 Informations

Beromunster

Informations à 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00.
6.05 Bonjour
8.00 Notabene
10.00 Agenda
11.55 Pour les consommateurs
12.15 Félicitations
12.40 Rendez-vous de midi
14.05 Musique légère
15.00 Notes et notices
16.05 Pour les aînés
17.00 Tandem
18.30 Sport
18.45 Actualités
19.30 Musique populaire
20.30 Prisme: Thèmes de ce temps
21.30 Pour les consommateurs
22.05 Musi-box
23.05–24.00 Das Schreckmümpfeli

Monte Ceneri

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55.
6.00 Musique et informations
9.00 Radio-matin
10.05 Elections fédérales 1979: colloque avec le public: UDC.
11.30 Bon appétit en musique
11.50 Les programmes du jour
12.10 Revue de presse: Elections fédérales 1979 : questions à l'UDC.
12.30 Actualités
13.10 La ronde des chanons
13.30 Itinéraire folklorique: La Russie (2)
14.05 Radio 2-4
16.05 Après-midi musical
18.05 Jeu culturel
18.30 Chronique régionale
19.00 Actualités
20.00 Les cycles
20.30 Blues
21.00 Pour les amoureux de 9 à 90 ans
21.30 Disco-mix
23.05–24.00 Nocturne musical

NF l'information en Valais

météo

Le souffle chaud du foehn

Suisse romande et sud des alpes : nébulosité variable, souvent forte. Quelques pluies le long du Jura. Température : 15 à 18 degrés cet après-midi. Zéro degré vers 3200 mètres. Vent du sud-ouest en montagne.

Suisse alémanique, Valais, Grisons : encore assez ensoleillé par nébulosité changeante. Température : 18 à 23 degrés cet après-midi. Foehn dans les vallées alpestres.

Evolution pour jeudi et vendredi : au nord : d'abord variable et pluies occasionnelles, vendredi à nouveau en partie ensoleillé sous l'influence du foehn ; au sud : très nuageux et pluies intermittentes.

A Sion hier à 13 heures : peu nuageux, 20 degrés. 14 à Genève, 16 à Locarno, 17 à Zurich, 19 à Berne, 23 à Bâle, 10 au Säntis, 17 à Milan et Madrid, 19 à Londres, 20 à Paris et Francfort, 22 à Nice, 23 à Bruxelles, 27 à Tunis.

ASSURANCES-VIE

24,8 milliards de garantie

LAUSANNE (ATS). – La loi fédérale sur la garantie des obligations des compagnies suisses d'assurances sur la vie contraint ces derniers à détenir un fonds de sûreté. Celui-ci est destiné à garantir aux assurés que les compagnies seront en tout temps en mesure de faire face à leurs engagements. Elles ne peuvent pas en disposer à leur gré, la valeur de ces fonds de garantie étant périodiquement contrôlée par le Bureau fédéral des assurances, l'autorité de surveillance de la Confédération.

Le centre d'information de l'Association suisse d'assurances, à Lausanne, rapporte que les garanties offertes par les sociétés d'assurances sur la vie à leurs assurés ne cessent de croître. L'ensemble de ces fonds de sûreté, qui s'élevait à 14,8 milliards de francs en 1972, a passé à 24,8 milliards en 1978.

Ces fonds de garantie – il convient de le préciser – se composent en majeure partie de titres hypothécaires qui représentaient, en 1978, 34,2 % du total, la part des immeubles et des sociétés immobilières 20,3 %, celle des obligations et des titres 32,8 % et celle des prêts à diverses corporations et autres placements 12,7 %.

Le parlementaire au service de la communauté

Un ami très cher me suggère de rappeler quelques vérités fondamentales en cette période de campagne électorale. Bien que je me sois fait naguère l'écho d'un personnage qui jugeait inutile de parler politique durant une campagne de ce genre, je ne veux pas me dérober à ce devoir qu'il me rappelle. Si les réflexions que ce correspondant me soumet et que je suis tout prêt à faire miennes, devaient être utiles à deux ou trois lecteurs, je n'aurais pas perdu ma peine.

Alors, voici. On a coutume de dire que les députés élus au Conseil national sont les représentants du peuple. Le mot n'est peut-être pas absolument faux, mais il faut bien l'entendre. Si l'on veut dire par là qu'ils sont choisis par le peuple pour rechercher et s'efforcer de réaliser le bien commun, c'est juste. Mais si l'on va plus loin et si l'on croit que le peuple leur impose un mandat impératif de voter de telle ou telle manière, les élus ne pourraient pas, ils ne devraient pas l'accepter.

Savoir ce que veut le peuple est d'ailleurs bien difficile, voire impossible, avant – et même souvent et formellement, après – une votation populaire. Mais l'élu du peuple doit avoir un tout autre souci. Il doit, en son âme et conscience, chercher ce qu'il estime le meilleur pour le peuple et en décider ainsi, le peuple dût-il ensuite le désavouer.

Que l'on me permette à ce sujet un souvenir personnel. Quand on discutait au Conseil national l'« affaire des Mirage », je m'étais approché de M. Kurt Furgler, qui était alors conseiller national et qui menait l'attaque contre le Conseil fédéral à ce sujet. Je lui dis que je ne comprenais pas pourquoi on allait renoncer à l'achat de 100 appareils et en limiter l'acquisition à 57. Etant donné que ces avions étaient transformés en Suisse, il s'ensuivait une plus grande dépense par pièce, même si la facture totale devait en subir une réduction. Alors, disais-je au conseiller national saint-gallois, il s'agit de savoir si 57 appareils suffisent à l'équipement de notre aviation et, dans ce cas, pourquoi a-t-on d'abord voté l'acquisition de 100 pièces.

– Mais, mon cher, me dit M. Furgler, nous devons bien faire une réduction, sinon le peuple ne nous comprendrait pas.

– Est-ce que le peuple, rétorquai-je, vous a élus parce que vous êtes les plus intelligents et les plus aptes à décider ce qui lui convient, ou bien pour faire des bêtises en son nom ?

Le mot paraîtra peut-être un peu fort. Mais, quelques années plus tard, j'entendais le conseiller national fribourgeois Franz Hayoz, colonel d'infanterie, s'écrier : « Dans cette circonstance, j'ai voté comme un sot – il employait un mot plus commun et plus énergique – parce que j'ai suivi le mot d'ordre de mon groupe ! »

Est-ce que, en l'occurrence, le Parlement fédéral a eu tort ou raison de voter comme il l'a fait, je ne suis pas apte à en décider. Ce que je peux seulement dire, c'est que la motivation invoquée par M. Furgler ne me plaisait pas et que le même argument ne saurait me convaincre davantage aujourd'hui.

C'est le service de la communauté par la recherche de ce qui lui convient, c'est-à-dire de ce qui est pour elle le plus utile, qui doit être l'ambition première des élus du peuple. Dans les circonstances sérieuses dans lesquelles nous vivons, un parlementaire fédéral doit être prêt à sacrifier, s'il le faut, sa popularité et sa chance de réélection.

On lit parfois des articles, on entend des émissions qui reprochent aux autorités fédérales – Conseil fédéral et Parlement – de n'être pas assez « proches du peuple ». On l'a dit en maintes occasions, notamment lors du refus par le peuple des « paquets financiers ».

Personne ne contestera que si une loi doit être soumise au peuple, le législateur doit avoir le souci de ne pas proposer ce que le peuple ne saurait accepter. Mais si quelque chose paraît bon au législateur, celui-ci ne sera fidèle à sa mission que s'il a le courage de le proposer au risque d'un désaveu.

Et si cela devait coûter son siège à tel ou tel membre du Parlement, celui-ci sortirait grandi d'une défaite qu'il aurait subie parce qu'il n'était ni un sot ni un couard, même pas un trop habile calculateur.

Sylvain Maquignaz

Elections fédérales — Libres opinions

Et si la majorité l'emportait!

A lire depuis quelque temps certaine presse, les jeux sont presque faits. La coalition des minorités de toutes couleurs, ce mariage contre nature d'idéologies incompatibles, d'intérêts contradictoires, d'aspirations fondamentalement opposées, va mettre en péril un siège de la majorité. L'appétit dépasse la mesure, l'envie du pouvoir l'emporte sur la raison. Par de savants calculs d'apparentements et de sous-apparentements, on veut bouleverser l'ordre établi. On oublie, qu'en politique, les rigueurs des lois mathématiques ne se vérifient pas toujours et qu'il y a parfois loin de la coupe aux lèvres !

Personnellement, et je ne suis pas le seul, je ne crois pas au bonheur promis par des ambitieux de tous crins, alliés d'aujourd'hui et adversaires de demain, plus aptes à donner le coup de pied de l'âne qu'à construire l'avenir. Que le pays ait traversé une époque critique, j'en conviens. Mais de là à renverser la majorité et à confier les rênes du pouvoir à un amalgame politique ayant toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, il y a un grand pas que le peuple valaisan ne franchira pas. Quelles garanties d'une saine gestion des affaires publiques peut-on attendre de ceux qui se prétendent, tout à la fois, les défenseurs des producteurs et des consommateurs, de l'initiative privée et du kolkhose, des valeurs morales et du libertinage ?

Il y a tant de contradictions dans leurs théories, qu'il est impossible de les mettre sous un toit commun, fût-il aussi vaste que le canton.

Dès lors, étant convaincu que la coalition des minorités n'est ni sérieuse, ni souhaitable, il faut bien envisager une autre alternative : le maintien d'une majorité plus consistante et plus cohérente. Son destin est dans ses propres mains. Elle a les moyens d'assurer son succès par la mobilisation générale de ceux qui entendent la soutenir. Dans les circonstances actuelles, je ne vois pas d'autre formule pour lui éviter un échec lourd de conséquences. Et si au soir du 21 octobre, la victoire devait une fois encore lui sourire, elle devrait alors : se souvenir des uns et des autres ; faire régner plus de justice dans les lois, y compris celle des finances ; mieux contrôler ceux qui les appliquent à tous les niveaux ; en un mot, gouverner et moins composer.

Ce sera la meilleure manière de répondre aux détracteurs du régime envers lesquels le moment est venu de tenir un autre langage. Et puis, en conclusion, ne serait-ce pas de bonne politique de se souvenir de ceux qui ont tenu et soutenu, tant il est vrai qu'il fait bon être reconnu des siens.

Si vis pacem...

Appel de l'Union valaisanne des arts et métiers

Des gens qui connaissent nos problèmes

Les arts et métiers n'ont pas à s'engager pour tel ou tel parti politique. En revanche, ils doivent veiller à ce que ceux qui font les lois et les appliquent n'étouffent pas la libre entreprise.

Ces dernières années, l'Etat central et ses institutions se sont approprié une part fortement croissante du revenu national. L'Etat prend un tel poids dans la vie économique qu'il détiendra bientôt tous les leviers de commande.

Cela se traduit par une fiscalité accrue et par une perte progressive de la liberté d'action des individus, des entreprises, des communes et des cantons. Les Valaisans en savent quelque chose.

Le nouveau Parlement aura la responsabilité de traiter d'importantes questions. Par exemple : le projet de Constitution, les futures révisions de l'AVS, la révision du réseau des routes nationales, la nouvelle « Lex Furgler », la réglementation de la main-d'œuvre étrangère, les prix agricoles, l'avenir de l'assurance-maldie, les conceptions globales de l'énergie et des transports, etc. A tous ces problèmes, on peut donner des solutions plus ou moins étatiques.

Certes, nous admettons qu'en 1979 l'Etat porte inévitablement des responsabilités plus grandes qu'il y a vingt ans. Mais la croissance de ses interventions et de ses dépenses ne doit pas devenir telle qu'elle nous conduise, pas à pas, à la destruction de l'initiative privée, de la libre entreprise, du fédéralisme et de nos libertés majeures.

C'est pourquoi, nous devons élire des députés qui connaissent nos problèmes, qui partagent nos soucis et nos vœux.

Fort heureusement nous avons de tels candidats, et dans plusieurs partis. Certains sont chefs d'entreprises, d'autres, de profession libérale ou non, méritent notre confiance. Deux d'entre eux sont même membres de la Chambre suisse des arts et métiers.

Le comité de l'UVAM vous demande instamment de donner fermement votre appui aux candidats qui comprennent nos positions et qui nous défendront.

Union valaisanne des arts et métiers

Elections fédérales et votation cantonale du 21 octobre

Lecteurs, exprimez-vous!

Le 21 octobre prochain le peuple suisse élira, par cantons, le Conseil national. Les cantons, à part quelques exceptions, devront aussi nommer leurs conseillers aux Etats.

Le Valais pour sa part a droit à sept conseillers nationaux et bien entendu à deux conseillers aux Etats.

Le peuple valaisan devra également se prononcer au sujet de la loi du 27 juin 1979 modifiant la loi d'organisation judiciaire du 13 mai 1960 et quelques dispositions du Code de procédure civile, de la loi sur le travail, du Code de procédure pénale et de la loi d'application du Code pénal suisse.

Nous avons régulièrement renseigné nos lecteurs quant aux grandes assemblées politiques, qui ont abouti à la désignation de 49 candidats, répartis en douze listes, pour le Conseil national. Nous les avons tous présentés dans notre édition du 4 septembre. Les candidats à la Chambre haute connus pour le moment sont au nombre de cinq, mais le délai de dépôt des candidatures expire lundi 15 octobre.

Nous continuerons bien entendu notre rôle d'information. Comme de coutume, nous ouvrons dès maintenant nos colonnes à tous nos lecteurs qui désirent s'exprimer au sujet de ces élections fédérales et de la votation cantonale. Ces textes seront groupés dans des pages de «libres opinions».

Les articles doivent être convenablement rédigés et ne pas dépasser la longueur d'une page et demie dactylographiée. Nous devons insister sur ce point, pour permettre au plus grand nombre d'avoir droit de parole.

Les « libres opinions » ne doivent bien entendu pas contenir d'attaques personnelles et il faut qu'elles corespondent aux règles de la courtoisie. De plus ces articles ne doivent en aucun cas être une simple propagande électorale en faveur d'un parti ou d'un candidat.

Nous respecterons strictement l'anonymat des personnes qui le désirent, mais notre rédaction doit connaître l'identité de l'auteur. Nous devrons écarter tous les envois qui ne correspondraient pas aux règles précitées.

Les textes paraîtront dans l'ordre d'arrivée, les derniers irrévocablement le mercredi 17 octobre.

NF

Grand branle-bas électoral

Ces temps on fait beaucoup de bruit autour des élections aux Chambres fédérales. Il n'y a que peu de femmes qui sont candidates, malheureusement. Par contre beaucoup d'hommes honnêtes, que je pense tous meilleurs les uns que les autres, instruits et peut-être tous intelligents.

Au pays des étoiles, dans le département du Simplon, ils sont 49 sur 12 listes, alors que nous n'avons besoin que de sept élus. Le proverbe dit « beauté passe, bonté reste ». Mais comme ils sont tous bons, faisons abstraction des partis politiques, votons pour les plus jolis.

Cela ferait une excellente impression à Berne ainsi qu'honneur à notre canton ! Ouvrons donc l'œil et le bon !

E. Gex-Collet, Torgon

Faire de bonnes élections

L'occasion m'étant donnée de prendre la plume, j'en profite pour laisser aller librement la voix de la raison et du cœur aussi. 49 candidats sont en course pour les sept sièges auxquels le Valais a droit, pour se faire représenter au Conseil national. Nous devons élire des hommes de valeur, d'une grande capacité de travail, dynamiques, qui votent des lois chrétiennes, qui soutiennent davantage la famille, cellule fondamentale de la société.

La santé publique devrait être au premier rang des préoccupations de nos parlementaires. Je ne verrais pas pourquoi l'on tente de plus en plus de supprimer les subsides aux caisses-maladie, alors que les salariés et les assurés en font eux-mêmes les frais. Oui, supprimez les subventions dans certains domaines où il y a eu des abus énormes, alors que les caisses fédérales sont vides.

Il faudrait réveiller la conscience des électeurs, électrices pour faire comprendre que le panachage ne sert absolument à rien ; voter les listes compactes, franches et cumuler des candidats qui méritent la confiance. Moins de polémiques dans les journaux et affiches qui fourmillent de tout côté, mais des informations publiques, concrètes, sûres et positives.

Il faut soutenir les candidats de son propre parti. Le moment est venu de montrer à Berne que les Valaisans, têtus comme des mulets, sont capables de démontrer ce qu'ils veulent et qu'ils en ont assez d'être traités comme de vulgaires moutons.

C'est un handicapé physique, qui a connu de longues années d'interminables tracasseries administratives, qui demande beaucoup plus de justice sociale, plus de respect pour les valeurs culturelles, spirituelles et morales de ce beau pays qu'est le Valais tant admiré et visité pour ses belles montagnes. Loin des rivalités partisanes, haines et rancunes personnelles : marchons en rangs serrés pour de bonnes et saines élections.

Pierre Giarina, Troistorrents

Ne pas faire de publicité pour économiser signifie...

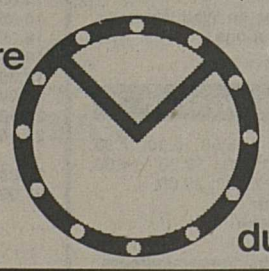

arrêter sa montre pour gagner du temps

Pour vos annonces mortuaires

Publicitas-Sion
Tél. (027) 21 21 11

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

Le journal de tous pour tous

Amis du «NF», transmettez ce bulletin à une connaissance. Si elle s'abonne, qu'elle nous signale votre geste pour qu'en fin d'année nous puissions vous témoigner notre reconnaissance de façon tangible.

Le premier quotidien du Valais vous offre

- les plus belles images en couleurs du Valais
- tous les sports, tous les sportifs de chez nous
- la réflexion non la sensation
- le courage d'une expression indépendante

Le soussigné souscrit un abonnement au *NF* dès ce jour, au prix de

25.–

jusqu'au 31 décembre 1979
(y compris un mois gratuit pour tout nouvel abonné)

Nom : _____

Prénom : _____ Fils (fille) de _____

Profession : _____

Adresse exacte : _____

Lieu : _____

Date : _____ Signature : _____

Coupon à détacher et à retourner à l'administration du *Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais*, 13, rue de l'Industrie, 1951 Sion.
L'abonnement se renouvelle tacitement sauf révocation écrite un mois avant l'échéance.

Ces banquiers qui nous gouvernent

A en croire une certaine presse dont il n'est guère besoin de préciser la tendance, les banquiers suisses sont décidément de bien drôles de gens. Ils tiennent tout à la fois du père Grandet et de James Bond et sont tout aussi à l'aise pour établir le décompte de ce que vous leur devez, à la fin de chaque trimestre, que pour faire et défaire les républiques, au gré de leurs intérêts.

Récemment, le périodique italien *Il Mondo* faisait ainsi état de divers projets néofascistes, financés par l'intermédiaire de banques suisses, et visant au renversement de l'ordre, ou du désordre, établi en Italie. Ce même journal nous apprenait également que nos banquiers n'étaient pas étrangers à l'instauration du régime des colonels en Grèce, ni au putsch avorté de Spinola au Portugal. Le comité de presse du parti socialiste ne s'est naturellement pas fait faute de relever cet article pour étayer sa campagne contre les banques et pour prôner l'initiative qu'il a lancée en octobre 1978, ce d'autant plus que les élections fédérales sont là et qu'il faut bien trouver un thème pour se distinguer des autres partis.

Nous ne nous arrêterons pas sur la validité des affirmations portées par le journal italien. Que des fonds destinés au financement de certains complots politiques aient transité par la Suisse, cela est possible. Que des banques de notre pays aient servi sciemment d'intermédiaires, en prenant une part active à l'organisation de ces complots, c'est une autre question. Seul nous intéresse ici le fait que la gauche suisse ne manque pas une occasion de discréditer la place financière helvétique. Pourquoi cet acharnement?

Sans entrer dans des considérations d'ordre idéologique, il faut bien reconnaître que, pour un parti d'opposition, la banque suisse est une cible idéale. Elle a valeur de symbole du capitalisme et a mieux résisté que d'autres secteurs, jusqu'à ce jour, à des conditions économiques difficiles. Ces deux raisons expliquent à elles seules les attaques dont elle est l'objet.

Le banquier n'a jamais joui de la sympathie populaire. Il a toujours été celui à qui il faut rendre plus que ce qu'il a donné. Ses activités furent même condamnées par l'Eglise, à une certaine époque. Il n'est pas inutile de le rappeler car si les mentalités ont bien évolué, il n'empêche qu'un certain sentiment de méfiance subsiste à son égard et qu'il est toujours facile, par pure démagogie, de raviver ce sentiment. Le but visé par la gauche n'est pas autre: elle veut simplement réunir une majorité de l'opinion publique sur un thème précis, monopoliser son attention sur un point déterminé en vue de rallier ses suffrages. C'est de bonne guerre politique, et il n'y a rien à redire là-dessus. La gauche joue sur la banque, n'ignorant pas que ce problème sensibilise une majorité de l'électorat, l'endettement hypothécaire du Suisse étant le plus élevé du monde. D'autres tendances politiques miseront sur une fiscalité toujours plus lourde et envahissante, un autre grand thème démagogique que la gauche ne peut reprendre à son compte, étant elle-même à l'origine de l'accroissement de la pression fiscale sur les personnes physiques. Autre raison de déplacer le débat sur les banques.

Les conditions économiques difficiles que nous connaissons depuis 1973 expliquent également, nous le relevions plus haut, la campagne de la gauche contre les banques. Les résultats de nos grands instituts financiers sont en effet restés assez satisfaisants malgré la récession. Il n'en va pas de même dans le secteur secondaire surtout et les revendications syndicales s'y sont faites plus modérées. Les salariés sont beaucoup plus conscients, qu'on ne pourrait le croire de prime abord, des problèmes de leurs employeurs et ont fort bien compris que les efforts conjugués des deux parties sont nécessaires pour éviter une aggravation de la situation de l'emploi. Ces mêmes salariés ne suivraient donc certainement pas leurs syndicats et les partis de gauche si leurs revendications se faisaient abusives. Ces derniers le savent fort bien et ce fait constitue pour eux une nouvelle nécessité de déplacer le débat dans un secteur qui ne se porte pas trop mal.

Ces quelques considérations se veulent volontairement rester très générales. Elles n'ont d'autre but que de démontrer que l'attitude de la gauche suisse envers les banques est dictée avant tout, en dehors de toute idéologie, par des impératifs de marketing électoral. C'est un thème mobilisateur qu'elle cherchait, et, il faut bien le reconnaître, elle semble l'avoir trouvé. Le danger n'en est que plus grand pour notre économie toute entière qui ne peut que se ressentir d'un affaiblissement de la place financière suisse, ce que ne manquerait pas de provoquer l'aboutissement de l'initiative socialiste. Nous aurons l'occasion de revenir sur le détail de cette initiative. Contentons-nous pour l'heure de constater que si ce sont les banquiers qui nous gouvernent, comme tentent de le faire accroire les socialistes, ils ne le font somme toute pas si mal que ça et que notre économie est en tous les cas moins malade que celle de bien des pays où la gauche est au pouvoir.

Ph. Clerc

BCV

COMPTE SALAIRE

BANQUE CANTONALE DU VALAIS

REVUE HEBDOMADAIRE DES MARCHÉS

Une fois de plus, les spéculations monétaires ont engendré une forte demande de valeurs suisses lors de la semaine écoulée.

L'indice général SBS ne reflète que partiellement l'activité de nos principales corbeilles puisque de 344.4 le 28 septembre il a clôturé à 349.9 le 5 octobre, soit une hausse hebdomadaire de 1.6%.

Les échanges ont cependant été nombreux et les achats proviennent avant tout de l'étranger et de banques suisses agissant pour le compte de la clientèle étrangère sur la base de mandats. Il y a fort longtemps que le rendement moyen de nos valeurs, actuellement de 2.64%, ne joue plus le rôle moteur au sein de nos bourses. Les motivations sont d'une autre nature. En effet, mis à part la fonction de marché refuge qui semble une fois de plus avoir influencé nos corbeilles, la conjoncture de notre économie s'améliore de mois en mois et beaucoup d'entreprises suisses, plus particulièrement celles à activité internationale devraient enregistrer des résultats nettement meilleurs en 1979.

Par ailleurs, la situation technique actuellement favorable (liquidité élevée consécutive à l'insécurité monétaire et baisse de 1/4% des taux sur comptes à terme) apporte un soutien supplémentaire à notre marché.

Le facteur des liquidités n'étant pas près de se modifier fondamentalement, il faut s'attendre pour les mois à venir à un maintien d'une tendance générale positive.

L'intérêt acheteur s'est porté au début de la période sous revue principalement sur les valeurs bancaires et d'assurances pour opérer par la suite une rotation en direction des industrielles lorsque de nouvelles mesures de soutien du dollar furent annoncées outre-Atlantique. Ainsi, BBC, porteur progressait en une semaine de 85 francs à 2060 francs alors que l'action Fischer, longtemps délaissée, avançait de 40 francs à 800 francs L'annonce d'un contrat important pour Sulzer influençait également ce titre, notamment la nominative en hausse de 60 francs.

Le marché des capitaux est resté dans l'ensemble très stable. La baisse de 1/4% des taux sur comptes à terme n'a pas eu d'effet remarqué sur le comportement des obligations domestiques qui, par ailleurs, présentaient toujours une allure soutenue. Après la clôture de l'émission canton de Genève, on devait une fois de plus constater que les coupons à 3 3/4% rebutaient actuellement l'investisseur professionnel. Les obligations étrangères ont vécu une période de consolidation qui semble se poursuivre en ce début de semaine.

Bourses étrangères

New York a évolué en dent de scie sous l'effet tout d'abord de l'effritement du dollar mais les valeurs se sont reprises par la suite après l'annonce de nouvelles interventions de soutien de la devise américaine et les attentes d'une très forte progression du PNB pour le troisième trimestre.

Sur les autres marchés, la bourse de Tokyo s'est une nouvelle fois distinguée par sa vigueur et l'anticipation d'un renforcement du parti au pouvoir après les élections devant se dérouler en fin de semaine. Francfort évoluait sans tendance bien définie, les investisseurs craignant toujours une récession pour 1980.

commentaire DL

SONDAGE D'OPINION

Les Suisses ont une grande confiance dans les banques

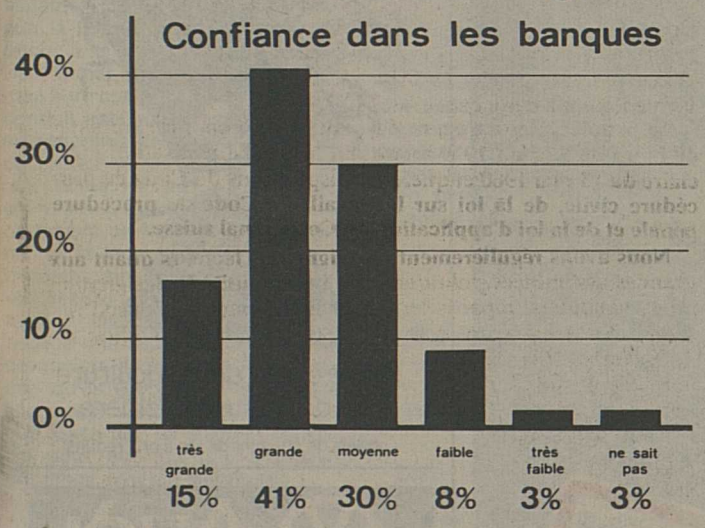

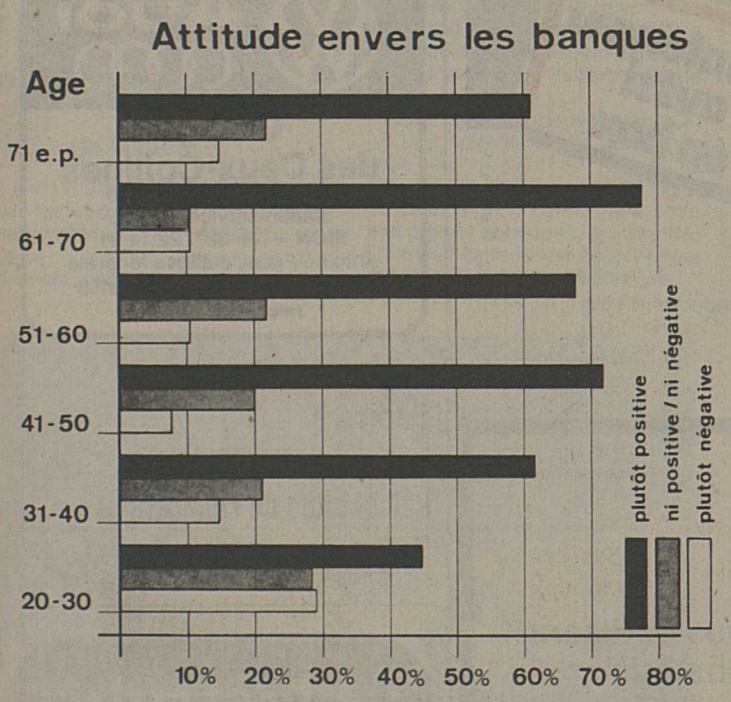

La confiance du Suisse dans ses banques reste grande. C'est ce que révèle un sondage d'opinion effectué par l'institut «Isopublic». Les résultats de l'enquête montrent que le degré de confiance dans les banques de 86% de la population varie de moyen à grand ou très grand, alors que 11% des Suisses n'ont que faiblement confiance dans leurs banques et que 3% n'ont pas d'opinion sur la question.

Une enquête établie par l'institut Ernest Dichter donne des résultats analogues. Interrogées sur leur attitude personnelle envers les banques, 62% des personnes ont répondu qu'elles avaient une attitude positive ou plutôt positive, 16% une attitude négative, alors que 22% étaient sans avis.

Les jeunes plus critiques que leurs aînés

Les jeunes âgés de 20 à 30 ans se montrent plus critiques que leurs aînés: 28% ont une attitude plutôt négative envers les banques. Toutefois, dans cette même catégorie d'âge, 45% se montrent plutôt favorables aux banques.

Mais c'est auprès des générations plus âgées que les banques jouissent du plus large crédit. La génération comprise entre 70 et 77 ans se déclare nettement favorable aux banques. Puis vient la génération allant de 41 à 50 ans, parmi laquelle 73% affichent une attitude positive. Dans cette catégorie, 20% sont sans avis, alors que seulement 7% se déclarent hostiles aux banques.

Le tiers monde et l'aide au développement

Le point de vue des banques

(cb) Lors de l'assemblée générale de l'Association suisse des banquiers à Montreux, le président, M. Alfred E. Sarasin, a exprimé le point de vue des banques à propos des problèmes de l'aide au développement et des relations économiques avec les pays du tiers monde. En commentant l'initiative du PSS contre les banques A.-E. Sarasin a déclaré:

«Enfin, l'initiative contre les banques exige davantage de «solidarité internationale» et rejoint par cette requête les œuvres d'entraide et les milieux de la politique du développement. A leur avis, l'argent s'enfuit des pays en développement parce que – comme un récent projet de prédication le publiait: «... notre secret bancaire a un effet magnétique pour de tels fonds et laisse certains tomber dans la tentation.»

«Bien que nous n'ayions pas de solution idéale à présenter aujourd'hui, rappelons tout de même quelques amères évidences: la différence de niveau de vie, l'indigence dans le tiers monde, la faim et la maladie dans les pays les plus pauvres. Nous ne souffrons pas matériellement avec eux et pourtant nous ne voudrions pas sous-estimer leurs souffrances. Il serait tentant de vouloir par un acte gratuit se libérer de ce problème et détruire une partie de la place financière, afin d'éloigner de notre pays les capitaux prétendument en fuite. Nous ne rendrions de service à personne et causerions un dommage à nous-mêmes.

Le moyen de soulager la détresse dans le tiers monde est à rechercher dans ces pays eux-mêmes. Leur situation n'est déjà plus celle de mendiants impuissants. Dans une économie internationalisée, qui tend à imposer les lois de son marché dans le monde entier, chaque nation peut néanmoins créer ses propres moyens d'action pour améliorer sa situation. Elle s'appuiera pour cela sur ses valeurs intrinsèques et ses propres forces créatrices. Pour notre part, nous avons à trouver le meilleur type de collaboration que nous puissions offrir aux pays désireux de se développer, en partant de la base sûre que donne notre système économique actuel. En tant que banquiers, nous devons nous concentrer sur le domaine qui est le nôtre, le financement le mieux adapté à chaque phase de développement pour garantir son succès.

Cela n'a aucun sens de nous laisser inoculer un sentiment de mauvaise conscience, un complexe de culpabilité. Des slogans tels que «Fuite de capitaux» ou «Transfert de capitaux de pays en développement vers la Suisse opulente» veulent répandre l'idée qu'une modification du système bancaire en Suisse atténuerait la détresse dans les pays du tiers monde. C'est faux et les auteurs de l'initiative contre les banques le savent.»

«Les banques suisses ne sont pas dépendantes des capitaux en provenance du tiers monde. Mais elles ne veulent pas que la lutte contre les capitaux en fuite serve à bâter de plomb un système bancaire dont le fonctionnement est bon, uniquement pour tenter par des mesures d'ailleurs peu appropriées, d'empêcher de rares abus. Aucun système bancaire dans le monde n'aurait même pu jusqu'à présent apporter la preuve que des dispositions telles qu'une entraide judiciaire étendue en matière fiscale éloignent efficacement les capitaux en fuite.»

Journée des banquiers 1979: récession et richesses...

(cb) L'Association suisse des banquiers a tenu sa 66e assemblée générale – la journée des banquiers - le 28 septembre 1979 à Montreux. Dans son allocution présidentielle, M. Alfred E. Sarasin a décrit les problèmes actuels économiques et politiques du secteur bancaire. La manifestation a été suivie par environ 900 banquiers, ainsi que par des hôtes représentant les autorités, les associations, le monde de la politique, de la science et de la presse.

M. G.-A. Chevallaz, conseiller fédéral: les banques ont aidé à surmonter la récession

Le conseiller fédéral Chevallaz, représentant notre gouvernement, a traité des problèmes économiques que la Suisse a affrontés ces dernières années. «La récession de 1974-1975 atteignait la plupart de nos partenaires dans leur substance économique, dans leur minimum vital, dans le plein emploi de la main-d'œuvre nationale. En revanche, cette même récession a frappé une économie suisse en manifeste surexpansion, en suremploi, en recours excessif à la main-d'œuvre étrangère et en plein désordre inflationniste, la forte croissance des dépenses publiques aidant. Dès lors, la récession a pris chez nous l'aspect du redimensionnement dur, mais salutaire, d'un appareil de production enflé démesurément dans certains secteurs, ailleurs insuffisamment adapté à l'évolution technologique. – Quel a été, dans ces conditions agitées, le rôle de la corporation bancaire? L'intérêt que certains pays industriels, l'Autriche, le Luxembourg, l'Angleterre, portent au développement de leur place bancaire requiert notre attention. **Il n'y a pas contradition entre la place financière et l'activité industrielle. Particulièrement dans notre pays où l'économie dans son ensemble s'est construite, jusqu'à hier, avec l'appui d'un crédit liquide et bon marché, banques et économie sont étroitement solidaires. Loin d'accentuer la récession, la présence des banques a aidé à la surmonter.»**

M. Olivier Reverdin, conseiller aux Etats: il est plus facile de redistribuer les richesses que de les créer

Le conseiller aux Etats Olivier Reverdin, conférencier à la journée des banquiers, a parlé du «dilemme du socialisme»: redistribuer les richesses... et après?» M. Reverdin a mis en évidence dans son analyse les avantages et les faiblesses des différents systèmes économiques. «Il y a donc, dans les reproches que les socialistes adressent à la société bourgeoise, beaucoup de vrai. On en doit convenir. Mais cela ne saurait nous détourner de dénoncer à notre tour le caractère illusoire de la société de remplacement que les socialistes nous proposent. «M. Reverdin a mentionné le peu de succès des expériences économiques socialistes tentées dans des pays industrialisés occidentaux, comme la Suède ou la Grande-Bretagne. «Un état d'esprit se crée, dans les pays à régime socialiste, qui paralyse les initiatives et dilue le sens des responsabilités, qui affaiblit l'économie, qui conduit à un état d'indifférence, de satiété et d'abattement qui suit les illusions perdues.» Les pays industriels prospères sont tous, sans exception, devenus prospères grâce à des régimes de liberté. Le libéralisme a favorisé l'essor du commerce et de l'industrie, il a encouragé l'esprit d'entreprise, incité les hommes à forger eux-mêmes leur destin, à prendre des risques. Des richesses se sont ainsi accumulées que le socialisme entreprend de redistribuer. C'est relativement facile. Encore faudrait-il qu'une fois installé au pouvoir, le socialisme se révèle habile à créer de nouvelles richesses, pour que la redistribution se perpétue. Or il y est congénitalement malhabile.»

Emissions en cours

3¾% Canton de Bâle-Campagne 1989 à 100%.
4 ½% Kraftwerk Leibstadt 1991 à 101%.
4% Banque Cantonale Vaudoise 1993 à 100½%.
4% Crédit Suisse 1991 à 100%.
3¾% Ville de Zurich 1989 à 100%.
4 % Services industriels de Genève 1990 à 100½%.

Tabac Maryland naturel. Double filtre.

le goût du vrai

Condensat: 13 mg.
Nicotine: 1 mg.

EDELTA 79/8

NOUS EXAMINONS VOTRE CONSTRUCTION

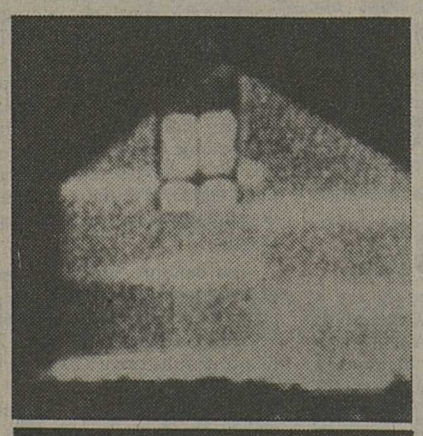

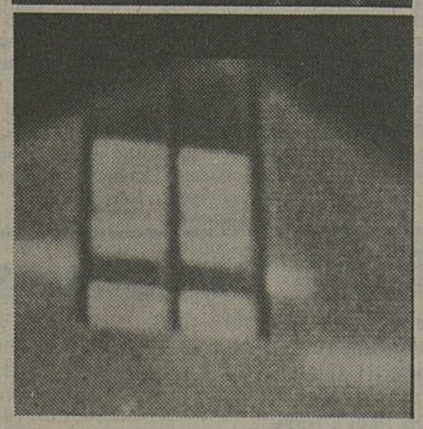

Une à deux heures d'examen aux rayons infrarouges nous suffisent pour vous renseigner avec précision sur vos pertes de chaleur!

Vous connaîtrez tout à propos de votre

- **isolation des murs, sols et toitures**
- **isolation des conduites de chauffage**
- **étanchéité des fenêtres et caissons de stores**

Nous vous conseillerons, le cas échéant, dans l'application de techniques d'économie.

Gapany Frères, ingénieurs EPFZ
1950 Sion 2, c.p. 94 – tél. 027/38 16 88
1022 Chavannes-près-Renens, c.p. – tél. 021/35 54 51

BUREAU D'ETUDE
EXPERTISE
THERMIQUE
ACOUSTIQUE

Peugeot 505

ESSAYEZ-LA!

Véhicule à l'essai, chez votre agent:
Sierre: O. D'Andrès, Garage Le Parc
Martigny: R. Pont, Garage Transalpin
Sion: Couturier S.A., Garage de Tourbillon
Montana-Village: Abel Bagnoud, Garage du Nord
Leytron: Garage Besse Frères
Champlan: Aymon Frères, Garage de la Côte
36–2834

8F

olma
St-Gall
11.-21. octobre 1979

Foire suisse de l'agriculture
et de l'industrie laitière
Billets de chemins de fer à prix réduits

Audi

Garage des Deux-Collines
Route de Lausanne 118
Station-service TOTAL
SION – Tél. 027/22 14 91
Antoine Frass, maîtrise fédérale
Exposition permanente
neuf et occasion

Caisses à fruits
Harasses
Emballages maritimes
Planchettes de réparations

Scierie-caisserie W. Cugnoni
1853 Yvorne. 36–30939

Electrolux

WH 39 Super – une super-machine
16 programmes
Touche économique
Prix brut seul.
Fr. 1298.–

GRATUIT
une corbeille à linge (avec pieds rabattables) avec chaque machine à laver le linge Electrolux.

Votre revendeur spécialisé:
Luyet & Vouillamoz
Electricité – RIDDES
Tél. 027/86 20 13

A défaut de grives...

Cette semaine, le programme des salles valaisannes n'offre pas de «nouveautés» importantes, si l'on excepte le 11e James Bond, *Moonraker* qui a déjà fait l'objet d'une présentation dans cette rubrique hebdomadaire. Cependant, aux amateurs de western, je recommande la vision du *Souffle de la tempête*, d'Alan J. Pakula, un film exploité à la sauvette (on ne m'a pas signalé son passage dans d'autres salles) et c'est bien dommage, car il renoue avec la grande tradition du genre en lui ajoutant une dimension nouvelle, celle d'un féminisme qui sait fort habilement célébrer «l'éternel féminin». Un film d'art et d'essai retiendra également l'attention des cinéphiles: *Les enfants gâtés*, de Bertrand Tavernier, bonne description du combat que mènent les locataires des immeubles à loyer libre contre leurs gérants et leurs propriétaires.

Alors, à défaut de grives... vous irez peut-être voir ou revoir:

**Il était une fois dans l'ouest

de Sergio Leone

Remarquablement réalisé, avec toute l'ampleur et le souffle souhaitables, ce western italien marqua, à l'époque de sa sortie, un retour à la réalité quotidienne du vieil Ouest. Sergio Leone, donnant libre cours à sa verve cruelle, conduit habilement un récit riche en péripéties, en rebondissements de toutes sortes. Il ne croit pas aux héros, ni aux valeurs des pionniers. L'auteur d'*Une poignée de dollars* préfère montrer l'origine de la légende de l'Ouest en espérant ainsi la détruire. Mais elle résiste à ses coups. Sergio Leone, imitateur de génie, a négligé une leçon de ses illustres devanciers américains: la sympathie qu'ils portaient à leurs personnages. Voilà pourquoi il manque à son film un élément essentiel pour être un chef-d'œuvre. **(Monthey, cinéma Montheolo.)**

★

*Moonraker

de Lewis Gilbert

Ce 11e James Bond ne décevra pas les «bondolâtres» qui reconnaîtront dans la réalisation la griffe d'un bon faiseur et les thèmes habituels de la série. Chatouillé par le succès de la *La guerre des étoiles* et autres aventures spatiales, Lewis Gilbert a reconstitué en studio une copie conforme de la dernière navette lancée par la Nasa. Un tiers du film se déroule dans les fusées, des décors futuristes admirablement réalisés par le spécialiste Ken Adam. Un des clous du spectacle est constitué par une gigantesque bataille interplanétaire.

La machinerie conconctée par Lewis Gilbert et ses techniciens baigne dans l'huile. Elle produit du spectacle, rien que du spectacle. Le ton constamment goguenard de cette production invite les spectateurs à ne pas la prendre au sérieux. Ils peuvent en revanche apprécier les qualités de ce divertissement fabriqué par des professionnels qui connaissent toutes les ficelles de leur métier. **Sion, cinéma Arlequin; Martigny, cinéma Etoile.**

★

**Annie Hall

de Woody Allen

Dans ses films précédents, Woody Allen se présentait masqué, sous des déguisements divers. Ici, il joue son propre rôle et nous fait la confidence de sa liaison et de sa rupture avec la comédienne Diane Keaton.

Cette œuvre curieuse, originale, un brin exhibitionniste, fantasque, mêle adroitement le rire et la réflexion et donne une belle leçon de cinéma. Son auteur, à la suite des grands comiques, prouve que l'humour est souvent la politesse du désespoir. **Sion, cinéma Lux.**

Sylvester Stallone, réalisateur et acteur de La taverne de l'enfer.

*La taverne de l'enfer

de et avec Sylvester Stallone

Né à Hell'sKitchen, l'un des quartiers les plus misérables de New York, Sylvester Stallone, rendu célèbre par son interprétation de *Rocky*, évoque ses propres souvenirs dans cette fresque haute en couleur. Son premier film débute par une superbe séquence. Mais les limites de Stallone, acteur et réalisateur, ne lui permettent pas de tenir les promesses de sa brillante ouverture. **Sierre, cinéma Casino.**

★★★★★★★★

★

*Cause toujours, tu m'intéresses

d'Edouard Molinaro

Cette comédie, agréable sans plus, raconte les aventures amoureuses de deux solitaires qui font connaissance par l'intermédiaire du téléphone. François profite de l'anonymat des appels téléphoniques et s'invente un personnage. Mais un jour, Christine, mi-séduite, mi-amusée, veut connaître son prestigieux correspondant. Comment François, après avoir jeté son masque, pourra-t-il se faire aimer? De qui Christine est-elle amoureuse, de François ou de son double? Edouard Molinaro illustre plaisamment ces thèmes classiques du vaudeville. **Monthey, cinéma Plaza.**

Annie Girardot dans Cause toujours, tu m'intéresses.

★★★★★★★★★★★★★★★★

Cinéma, jeunesse et censure

Le groupe de travail romand «Cinéma et communications sociales» organise le **mercredi 7 novembre,** à Lausanne, une journée d'étude sur le thème de: «Cinéma, jeunesse et censure». Les organisateurs veulent donner des réponses à la question suivante: «Quels critères de jugement les cantons romands appliquent-ils dans la fixation des limites d'âge pour les films?» Au cours d'une table ronde seront également passés en revue les problèmes actuels de la protection de la jeunesse face à la libéralisation des films. Avant les exposés, les participants pourront assister à la projection de trois extraits de films.

Renseignements et inscriptions: Secrétariat romand de Pro Juventute, Galeries Saint-François B, 1003 Lausanne ou H. Pellegrini, case postale, 1890 Saint-Maurice.

La censure cinématographique en Suisse

Henry Rosset vient de publier aux Editions Georgi un livre très intéressant *La censure cinématographique en Suisse*. Il s'agit d'une thèse de droit soutenue cet été à l'université de Lausanne. Tous ceux que le problème de la censure cinématographique préoccupe liront avec profit l'ouvrage d'Henry Rosset qui a le grand mérite de présenter clairement une question controversée.

Après avoir défini les diverses sortes de censure, Henry Rosset donne un aperçu historique du cinéma en Suisse et des mesures restrictives prises à son encontre. Le 27 octobre 1913, déjà, les directeurs cantonaux de police proposèrent l'institution d'une censure des films uniforme. Le chapitre intitulé «L'état actuel des censures cinématographiques en Suisse» montre la diversité des solutions adoptées par les différents cantons, à partir des principes généraux énoncés en 1913. Si certains cantons ont aujourd'hui abandonné le contrôle des films à l'égard des adultes, tous en revanche continuent à protéger la jeunesse par des mesures administratives. Henry Rosset rappelle en outre qu'une action pénale peut être ouverte contre l'exploitant qui projette en public un film paraissant tomber sous le coup d'une disposition du Code pénal. C'est l'article 204 du Code pénal, concernant les publications obscènes, qui est le plus souvent appliqué.

Dans la deuxième partie de son livre, l'auteur examine si les dispositions légales en matière de censure cinématographique sont compatibles avec les articles 31 de la Constitution fédérale (liberté du commerce et de l'industrie) et 55 (liberté d'expression). La commission d'experts chargée d'élaborer un projet de nouvelle Constitution a proposé une interdiction pure et simple de la censure des films, sous réserve des mesures propres à protéger la jeunesse et des dispositions pénales relatives aux films obscènes et incitant au crime.

La troisième partie, plus technique, répond à une question importante: les censures cinématographiques cantonales, restreignant la liberté d'expression garantie par la Constitution fédérale, satisfont-elles aux principes généraux de la légalité, de l'intérêt public, de la proportionnalité et de l'égalité de traitement? Conclusion de l'auteur: actuellement, les mesures cantonales de censure des films destinées à protéger les adultes sont anticonstitutionnelles.

La quatrième partie enfin, passe en revue les restrictions administratives fédérales dans le domaine du cinéma.

Hermann Pellegrini

Le souffle de la tempête

d'Alan J. Pakula

Une des attractions de Moonraker, *le géant Richard Kiel.*

On trouve dans ce film tous les ingrédients d'un western à l'ancienne: des cow-boys qui traversent des paysages impressionnants, l'espace magnifié, les rassemblements de bétail, les rodées, les bagarres de saloon, la danse au son du banjo, le duel final au pistolet et surtout le thème classique de la liberté. Alan J. Pakula ne suit pas la mode de la contestation du western comme le firent récemment Altman *(John Mc Cabe)* ou Arthur Penn *(Missouri Breaks)*. Il rend hommage aux vertus viriles, aux valeurs traditionnelles des pionniers.

Au premier abord pourtant, rien ne laisse prévoir ce retour aux sources. L'action se déroule au lendemain de la guerre. Le personnage principal est une femme, Ella Connors qui exploite un petit ranch dans l'ouest des Etats-Unis. Criblée de dettes, elle refuse de céder ses terres et sa liberté à ceux qui les convoitent. Pour résister aux manœuvres conjointes d'un gros propriétaire et d'une société pétrolière, cette forte femme s'allie à deux soldats qui reviennent d'Europe où la guerre bat encore son plein. Les associés remportent la première manche mais une violente tempête disperse leurs bêtes. Tout est à recommencer...

Rudement bravement, les cow-boys défendent leurs terres, gages de leur liberté. Ils poursuivent l'éternelle lutte du faible contre le puissant. A leur façon, un peu frustre, ils démontrent la force du courage, de l'amitié, de l'amour. Ils refusent la veulerie, la démission.

L'intérêt du film fléchit dans sa seconde partie, lorsque le méchant ourdit de machiavéliques complots, mais retrouve à la fin son souffle. Le rythme général est volontairement lent pour permettre aux spectateurs d'apprécier les paysages, ses composantes, l'espace dans lequel l'homme n'est parfois plus qu'une silhouette. Jouant sur le contraste spatial, Alan J. Pakula passe avec aisance des plans généraux aux plans resserrés. L'aventure devient alors intimiste. La caméra saisit l'évolution des sentiments. Sans aucun schématisme, le cinéaste oppose la civilisation de l'éolienne à celle de l'or noir et plaide en faveur de l'homme qui, par ses convictions, sa détermination, reste maître de son destin.

L'Ouest n'existe plus. Pakula le sait. Mais son western tonique et vigoureux tente de le faire renaître. Et l'on participe avec plaisir à cette fête nostalgique, à ces retrouvailles avec un genre et une mythologie en voie de disparition.

Le souffle de la tempête

Réalisation: Alan J. Pakula. Scénario: Dennis Lynton Clark. Images: Gordon Willis. Musique: Michaël Small. Montage: Marion Rothman. Interprètes: Jane Fonda, James Caan, Jason Robards et Richard Farnsworth. **Martigny, cinéma Corso.**

Jane Fonda, l'héroïne courageuse du film d'Alan J. Pakula, Le souffle de la tempête.

Agence Publival Sion

LIQUIDATION PARTIELLE

autorisée du 22 août au 13 octobre
pour abandon du rayon enfant

MOX POUR MOI

Plus que 4 jours!

Nous débarrassons le rayon enfants

Sur nos prix de liquidation

nous accordons

50% de rabais supplémentaire

MOX POUR MOI la Croisée - Sion

Du 15 au 19 octobre
au

GARAGE DE LA FORCLAZ

J.-P. Vouilloz
Martigny – Tél. 026/2 23 33

CONTRÔLE GRATUIT

par des techniciens de Leyland, des véhicules
Rover - Land-Rover - Range Rover - Triumph

Veuillez, s'il vous plaît, vous inscrire pour un rendez-vous...
36–2898

Machines à laver linge et vaisselle
marques suisses d'exposition, neuves avec garanties

Gros rabais
Facilités de paiement
Fr. 30.– par mois
12 mois minimum
Nos occasions dès **390.–**
Réparations toutes marques sans frais de déplacement

SAM
Appareils ménagers
Sion
Tél. 027/23 34 13

P 21 21 11

On cherche à acheter

FOIN

Très bonne qualité.

Tél. 028/23 43 12.
36–12743

A vendre

Peugeot 504
année 1975, couleur crème, Fr. 7000.–
Ford Capri 1600
année 1973, gris métallisé, Fr. 5800.–
Renault R 16
année 1972, blanche Fr. 4000.–
Renault 12 TL
année 1970, blanche, Fr. 2200.–

Voitures expertisées, prêtes à être livrées.

Tél. 027/88 23 46.
89–4491

Supprimez ce souvenir de vacances!

...c'est que vous avez trop mangé pendant l'été ou alors que votre alimentation était fausse.

WEIGHT WATCHERS vous montre comment vous pouvez maîtriser votre «pesant» problème.

La plus grande organisation internationale dans le contrôle du poids a déjà aidé des millions de personnes à atteindre le poids assigné et, **de plus, à le maintenir.** Ceci, grâce à son programme scientifique de nutrition équilibrée et au plan d'action personnel.

Les réunions hebdomadaires **WEIGHT WATCHERS** vous aident également à atteindre d'une façon étonnamment rapide le but envisagé.

Dernière chance!
Pour profiter de notre prime de fidélité d'une valeur totale de Fr. 40.–.
Si vous vous inscrivez à nos réunions entre le 17 septembre et le 13 octobre 1979, nous vous gratifions la somme de 10 francs et vous aurez en outre la possibilité d'économiser 30 francs en plus, soit au total 40 francs.

A Sion: réunions hebdomadaires
Ecole-Club Migros
Place de la Gare
Tous les jeudis, à 14 h. 30 et 19 h.

WEIGHT WATCHERS (SWITZERLAND) S.A.
CONTROLE DU POIDS
34, rue de la Synagogue - 1204 Genève
Tél. (022) 20 62 49 Télex 23 351
"WEIGHT WATCHERS" AND ® ARE REGISTERED THADEMARKS OF WEIGHT WATCHERS INTERNATIONAL, INC., GREAT NECK, N.Y. © WEIGHT WATCHERS INTERNATIONAL 1979

Les nouvelles chaussures de ski Raichle une classe à part!
Demandez maintenant le prospectus au magasin spécialisé
70 ans R 1909-1979

TRADUCTIONS
Français-allemand, allemand-français, par interprète diplômée.

Ecrire sous chiffre P 36-401037 à Publicitas, 1951 Sion.

Groupe électrogène 16 KVA
Tension 220/380 volts:

Tél. 022/29 31 21 heures des repas.
18–31358

ÉPILATION DÉFINITIVE
moderne et sans douleur par le fameux **dépilatron**

Sur rendez-vous à
l'institut Vita-Charme
Centre fitness du Chablais

Avenue d'Europe 63, 1870 Monthey.
Tél. 025/71 44 10.
36–1128

SENSATIONNEL
maintenant **30 %** de réduction pour l'un d'entre vous, si vous voyagez à deux. Profitez-en!

Gilmidis

pour Fr. 2695.- seulement! prenez la route du soleil avec la grande croisière de 17 jours antilles·caraïbes à bord du

Itinéraire : Dép. Lausanne / Genève / Neuchâtel / Sion en train pour Gênes

Décembre :			Arr.	Dép.
Mercredi	5	Gênes		17.00
Jeudi	6	Barcelone	16.00	21.30
Vendredi	7	en croisière		
Samedi	8	Tanger	09.00	14.00
Dimanche	9	en croisière		
Lundi	10	Ténériffe	11.00	21.00
Du mardi au dimanche	11 16	Traversée de l'Atlantique		
Lundi	17	Guadeloupe	14.00	20.00
Mardi	18	Sainte-Lucie	07.00	11.00
		Saint-Vincent	15.00	19.30
Mercredi	19	Trinidad	07.30	12.30
Jeudi	20	La Guaira	10.00	20.00
Vendredi	21	En croisière dans la mer des Caraïbes		
Samedi	22	San Juan Transfert aéroport Départ par vol spécial pour Genève	09.00	
Dimanche	23	Genève	13.00	

Notre navire « Victoria »

Données techniques :
Tonnage 14,917 ; longueur 175 m ; largeur 22 m ; vitesse de croisière 16 nœuds ; 6 ponts ; 3 ascenseurs ; 500 passagers.
Courant : 110/115 V/CA.

Habitué de la mer des Caraïbes, le splendide « Victoria » est l'un des bateaux les plus spacieux qui existent actuellement. La plupart de ses cabines sont extérieures et toutes avec douche et W.-C. privés et les passagers disposent d'un restaurant, d'un salon, de trois bars, d'un jardin d'hiver, d'un sauna, d'une salle de culture physique, d'un cinéma, d'une discothèque, d'une salle de jeux pour enfants, d'un salon de beauté, d'une bibliothèque, d'un dancing, d'un casino, d'une boutique et de deux piscines.

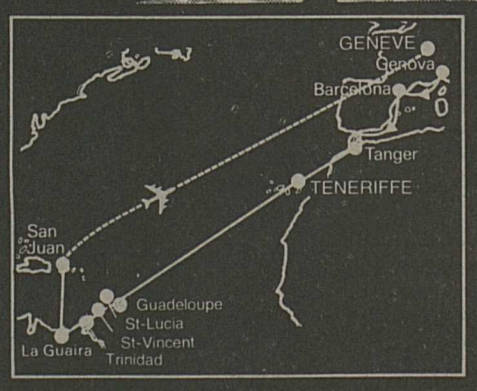

Tarifs
Cabines intérieures :
2 couchettes, douche, W.-C. **Fr. 2695.—**
Cabines extérieures :
2 couchettes, douche, W.-C. **Fr. 2995.—**
Cabines extérieures :
2 lits bas de **Fr. 3445.—** à **Fr. 3965.—**

Les prix comprennent :
1. Voyage en train, première classe, de toutes les les villes de la Suisse romande à Gênes. Déjeuner pendant le voyage.
2. Les transferts à Gênes.
3. La croisière de 17 jours à bord du « Victoria » dans la cabine choisie.
4. Tous les repas à bord (petit déjeuner, déjeuner, thé de l'après-midi, dîner, buffet de minuit).
5. Toutes les distractions à bord : cinéma, night-club, dancing, discothèque, jeux de pont.
6. Le service des guides suisses pendant tout le voyage.
7. L'excursion à San Juan, le déjeuner et le transfert à l'aéroport.
8. Le voyage en avion spécial de San Juan à Genève.
9. Le transfert des bagages (20 kg).

RÉDUCTIONS
1. **Bénéficiaires AVS : Fr. 200.—.**
2. **Enfants de 5 à 12 ans partageant la cabine des parents, 30 % de réduction.**

Cette croisière vous est proposée par Gilmidis

Demandez notre brochure auprès des agences suivantes:

Crans-sur-Sierre: Agence Les Grillons, tél. 027/41 41 61; Société de Banque Suisse, service voyages, tél. 027/41 30 64. **Martigny:** Avy Voyages S.A., avenue de la Gare 16, tél. 026/2 16 55; Dechêne Voyages, Grand-Verger 11, tél. 026/2 17 88; TPT Inter S.A., Tourisme pour tous (Banque Romande), avenue de la Gare 13 bis, tél. 026/2 27 77. **Montana:** Société de Banque Suisse, agence de voyages, avenue de la Gare, tél. 027/41 41 14. **Monthey:** Avy Voyages S.A. (Gonset S.A.), rue de la Gare 20, tél. 025/71 66 33; Monthey Voyages S.A., rue des Bourguignons 8, tél. 025/71 51 66. **Sierre:** Lathion Voyages S.A., rue de Bourg 5, tél. 027/55 85 85; Sierre Voyages, rue de Bourg 19, tél. 027/55 01 71. **Sion:** Voyages ACS S.A., avenue du Midi 12, tél. 027/22 11 15; Elysée Voyages, rue des Creusets, tél. 027/22 21 80; Lathion Voyages & Transports S.A., avenue de la Gare 6, tél. 027/22 48 22; Popularis Tours, Coop City, place du Midi 44, tél. 027/22 90 35; CEV Voyages, Caisse d'Epargne du Valais, avenue du Midi 18, tél. 027/23 14 31; Hotelplan, Centre commercial Métropole, avenue de France, tél. 027/22 93 27; Lavanchy S.A., rue de la Gare 25, tél. 027/22 83 87; TCS-Voyages, rue des Cèdres, 7, tél. 027/23 13 21.

6 moutons

5 bruns et 1 blanc se sont égarés dans la plaine entre Noës et Chalais.
Probablement apeurés par un chien, ils ont sauté par-dessus l'enclos et se sont perdus dans la nature.

En cas de découverte: 027/55 76 78.
Récompense.
36–31084

A vendre quelques
vaches et génissons
prêtes, Simmental et Holstein, alpées de 1800 à 2000 m.

Tél. 025/79 16 67.
143.673.819

A vendre

plusieurs génissons

de 1 et 2 ans.

Tél. 027/55 65 61.

Garage de Nendaz
Haute-Nendaz
Tél. 027/88 27 23

Occasions

Mercedes 250
Peugeot 504 GL
Datsun 120 Y Wagon
Datsun 180 B Wagon
Datsun 240 C coupé
Alfa 2000 Veloce
VW 1303 Coccinelle
VW 1500 bus
Jeep Willys
châssis long

Prêts personnels
pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit.
Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le **maximum de discrétion.**

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

Prêts de Fr. 1.000.– à Fr. 30.000.–, sans caution. **Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

Banque Procrédit
1951 Sion, Avenue des Mayennets 5
Tél. 027-23 50 23

Je désire Fr. .....
Nom ..... Prénom .....
Rue ..... No. .....
NP ..... Lieu L

FC SION
FCsion
BULLETIN PÉRIODIQUE
DU FOOTBALL-CLUB SION

La parole est à l'entraîneur...

Le résultat avant la manière

Souvent la même question refait surface: «Qu'est-ce qui attire les spectateurs dans les stades? Le spectacle? Le résultat?» Les avis sont bien partagés. Les amoureux du football préfèrent la manière, l'exploit, le geste technique. Les supporters, les inconditionnels, vénèrent le résultat. Comment savoir dans quel pourcentage de chaque catégorie les gradins et les tribunes de Tourbillon se remplissent lors de chaque rencontre? Impossible réponse. D'autant plus que les idéalistes du ballon attendent des résultats et que les plus fanatiques chauvins ne restent pas insensibles au brio collectif ou individuel.

Pourquoi le FC Sion attire-t-il de nouveau plus de sympathie, et par conséquent plus de monde que la saison précédente? Les 17000 spectateurs présents lors des quatre premiers matches de championnat (la moitié de l'année passée durant tout l'exercice) ou plutôt les 5600 assistant au premier succès en terre valaisanne contre le CS Chênois détiennent l'explication. Jamais nous n'en découvrirons tous les secrets.

Un retour dans les statistiques est le seul recours de l'entraîneur. Voici les chiffres de la saison 1978-1979 après 8 journées: «Pas de victoire, 2 nuls, 6 défaites; 6 buts pour, 26 contre.» Cette année après autant de rencontres Sion totalise: 4 victoires, 2 nuls et 2 défaites; 12 buts pour et 8 contre.» Il est bien connu que l'on parvient à faire parler les chiffres comme on veut. Si la comptabilité des buts (couronnement du football) parlait vraiment le total des buts reçus et marqués en 1978 (32) et en 1979 (20) prouverait qu'on s'ennuyait moins la saison passée lors des parties disputées par les Valaisans puisque les filets tremblaient plus souvent.

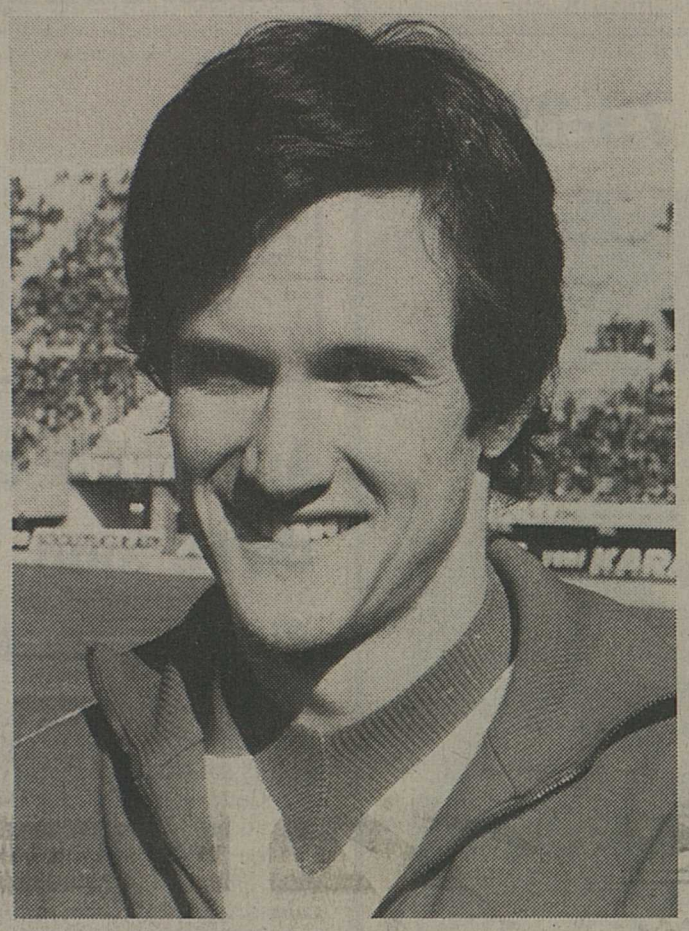

L'engouement actuel démontre que le public de ce canton et de sa capitale, comme les autres, emmène sa fierté et un brin de chauvinisme quand il se masse autour de «sa» pelouse. Quand il croit en son équipe et que cette foi s'appuie sur des résultats (qui ne sont pas toujours le reflet de ce qui se passe sur un terrain) le supporter valaisan accourt au stade.

L'entraîneur en prend note, s'efforce de satisfaire à la demande. Les joueurs eux aussi ne demandent pas autre chose. «Des buts, des victoires, un public enthousiaste et nombreux», tout le monde attend la même chose du football. C'est simple, clair et net. Ce serait aussi plus facile si les adversaires n'avaient pas les mêmes ambitions. Et cela la foule l'oublie trop souvent. Un match oppose deux équipes, et il n'y en a qu'une qui peut gagner, qu'elles soient excellentes ou mauvaises les deux en même temps.

«A l'impossible nul n'est tenu». La formule est connue. Avant le début de ce championnat mal ficelé, cette fameuse sixième place semblait utopique. Aujourd'hui, à 18 journées de la fin (encore...) la non-obtention du tour final laisserait des regrets. La mémoire est courte, l'ambition (durable?) varie avec le rang du classement. Savoir que l'an dernier avec 10 points en 8 matches, Saint-Gall s'était finalement mêlé aux grands émoustille...

Daniel Jeandupeux,
entraîneur

FC Forma, ou Sion LNC

UNE NOUVELLE STRUCTURE

● **Mise en train**

Le championnat des réserves (LNC) et l'existence de cette catégorie de jeu sont fréquemment remis en question dans les hautes sphères du football suisse. Dernièrement, un éminent journaliste a analysé les problèmes de ce championnat en appuyant sa thèse sur l'exemple du FC Servette. Contrairement au FC Sion, ce club ne se sent pas concerné par les contraintes liées à la formation des jeunes. Notre mouvement, plus que tout autre, ne peut ignorer l'importance primordiale de cette question, s'il veut répondre, aujourd'hui et demain, aux implications financières découlant de sa position.

● **Nouvelle structure**

Avant de reprendre la responsabilité de la LNC, nous avons présenté au comité du club, un nouveau programme d'organisation et de travail. Pour réaliser concrètement cet objectif, il a été utile de déterminer une nouvelle structure des réserves, une mentalité propre à cet ensemble. Sans prétention, mais désireux d'apporter une autre dimension à l'avenir des jeunes formant ce contingent, nous avons reçu l'approbation et le soutien total des dirigeants pour rendre opérationnelles les idées suivantes:

1. Contingent 1re équipe limité (14 joueurs) gardien non compris;
2. Contingent LNC (15 joueurs) gardien non compris;
   – stagiaires (6 joueurs)
   joueur à préparer rapidement pour la 1re équipe
   – réservistes (9 joueurs)
   joueur à préparer à plus long terme;
3. Dossier de progression sur chaque joueur;
4. Stage maximum deux ans (en principe);
5. Chaque semaine 2 réservistes s'entraînent avec la 1re équipe;
6. Chaque semaine 2 juniors A1 s'entraînent avec la LNC;
7. 4 entraînements collectifs à 18 h. 30,
   1 entraînement individuel à 17 h. 30.

Si nous avons éprouvé le besoin de suggérer des idées nouvelles, ce n'est pas par souci d'éclectisme, mais au contraire pour développer une unité qui devrait, à plus ou moins long terme, rendre plus concrets les efforts louables consentis jusqu'ici.

Certes, notre étude s'est appuyée sur les résultats et les expériences acquis, source de grandes satisfactions. Il suffit d'établir la liste des joueurs évoluant dans d'autres clubs, pour se rendre compte du nombre de talents qu'a produit le FC Sion, à travers son école de football et soulignons-le, avec le concours des autres clubs valaisans. Les résultats obtenus doivent être encore améliorés. Les moyens parfois manquent, et certaines données nous échappent encore. La perfection n'est jamais acquise, mais peut se situer à des degrés différents selon les personnes et la qualité du travail fourni. Sans aucun doute, la motivation est l'élément clef, puisqu'elle nourrit un esprit créatif et une attitude ambitieuse.

● **Bravo**

A ce propos, il nous est agréable de souligner la parfaite collaboration de M. Daniel Jeandupeux, qui malgré des prérogatives différentes, nous assiste, afin de promouvoir le talent. Chaque responsable sait que toute organisation, pour qu'elle soit dynamique, doit avant tout coordonner les efforts et les idées de plusieurs. L'efficience de ces nouvelles structures repose, en définitive, sur cette notion fondamentale. Nous croyons ainsi pouvoir exploiter au mieux le potentiel joueur, non pas isolément, mais dans un ensemble cohérent.

● **Slogan populaire**

Malgré les principes déjà définis, des difficultés de tout ordre devront encore être surmontées, afin de garantir une action durable. En d'autres termes, nous devons avoir une position claire et réaliste pour arriver au but fixé, c'est-à-dire:

Promouvoir les jeunes talents
du club et du canton
dans l'équipe première

● **Conclusion**

Nous la laissons à: Elsig, Trinchero, Barberis, Lopez, Valentini, Coutaz, In-Albon, Sarrasin, à bien d'autres encore et à tous ceux qui, sortant du FC Sion, font le bonheur des sans-grade.

Jean-Claude Donzé, entraîneur

Contingent de la LNC

Chammartin Eric (4.5.1959, célibataire), Sion; Constantin Raphaël (9.6.1960, célibataire), dessinateur-électricien DAT, Sion; Flury Jean-Claude (17.5.1960, célibataire), dessinateur bâtiment, Sion; Karlen Léonard (30.10.1960, célibataire), apprenti géomètre; Lorenzini Fabrice (27.5.1959, célibataire), étudiant, Sion; Moix Bernard (11.2.1955, marié), dessinateur, Saint-Léonard; Moos Blaise (12.11.1962, célibataire), Botyre-Ayent; Mouthon Didier (8.6.1961, célibataire), étudiant, Sion; Payot Dany (27.12.1958, célibataire), électro (Les Creusets), Sion; Pannatier Pascal (5.11.1960, célibataire), employé commerce, Sierre; Ruberti Giovanni (18.7.1958, célibataire), étudiant, Sion; Schurmann Pierre-André (5.7.1960), célibataire), électro apprenti, Sion; Vœffray Michel (4.11.1960, célibataire), Amherdt Frères, Vétroz; Vuignier Eric (7.11.1960, célibataire) SI Sion, Evolène; Beytrison Jean-Marc (3.3.1960, célibataire) maçon Dénériaz S.A., Evolène.

Entraîneur: Donzé Jean-Claude (2.5.1948, marié), org. Assurances, Pont-de-la-Morge.

Le ballon du match

Tous ceux qui désirent offrir le ballon du match pour les rencontres à Tourbillon peuvent s'adresser au secrétariat du FC Sion. Ils seront les bienvenus. Téléphone 027/22 42 50. Prix Fr. 150.–.

Un geste qui sera apprécié à sa juste valeur par les joueurs et le comité.

Le FC Sion

TOUT LE MONDE EST CONCERNÉ

Vente de gadgets

Les fans, les supporters et tous les amis du FC Sion peuvent se procurer leurs gadgets préférés à l'enseigne de leur équipe favorite auprès des établissements suivants:
Kiosque Wuest
Stade de Tourbillon
Secrétariat
Entreprise Willy Bühler
Magasin «La Channe»

Le coin des juniors...

Le début de la saion 1979-1980 se déroule de façon très diversifiée pour nos équipes de juniors. Pour certaines d'entre elles le championnat a débuté sur «les chapeaux de roues» comme l'on dit, pour d'autres le début est plus laborieux, et pour quelques-unes, même assez difficile. Cela s'explique logiquement, par différentes raisons: retard dans la préparation à cause des vacances, contingent incomplet, disséminé par des blessures, ce sont les aléas du football.

Je souhaite à tous ceux pour qui ça «rigole» bon vent, et aux autres, patience et sérieux dans le travail, un peu de chance et les résultats suivront.

Continuant la présentation de nos équipes juniors. Voici aujourd'hui nos A Inter 2 et nos E3 et E4.

Votre président: René Maye

Présentation des inter A2, saison 79-80

Debout de gauche à droite: *E. Nellen (manager), J. Pannatier, J.-M. Rey, M. Brizzi, P.-A. Aymon, Ch. Constantin, D. Nellen (capitaine), J. Pritscke (entraîneur).*
Accroupis de gauche à droite: *G. Balet, S. Gay, J.-M. Baumgartner, V. Cina, L.-P. Héritier, M. Yerli, M. Geiger.*
Manquent: D. Walker, J.-C. Rey.

La saison 1978-1979 s'étant achevée par le 20e anniversaire du mouvement junior, une nouvelle saison débute pour nous. Cette fois dans le championnat A Inter 2.

La saison précédente, nous avions évolué en junior B Inter 1 sous la direction de MM. Edgar Elsig (entraîneur), Gérard Zuchuat (2e entraîneur) et Ernest Nellen (manager).

Les joueurs de l'équipe se connaissent depuis fort longtemps et ont gravi ensemble depuis l'âge de neuf ans les échelons des juniors jusqu'en B Inter 1. Les buts fixés durant la saison 1978-1979 furent les suivants:

1. Faire honneur au football valaisan et surtout sédunois en présentant une formation pratiquant un football agréable à suivre, un football basé sur la collectivité et l'homogénéité de l'équipe qui dans cette optique a satisfait pleinement aux exigences demandées;
2. vaincre (vaincre, mais en soignant la manière) et tâcher de finir champion de groupe pour disputer les finales suisses. Nous avons finalement échoué de peu, terminant deuxième, derrière Servette.

Notre saison s'est de plus soldée par deux victoires aux tournois nationaux de Lutry et de Bienne.

Par cette saison passée, nous remercions sincèrement, MM. Elsig et Zuchuat pour leur travail et leurs efforts. Pour des raisons professionnelles, ils interrompent leur carrière d'entraîneurs.

La saison 1979-1980 s'ouvre sous des aspects différents. En effet, notre équipe est maintenant sous la direction d'un nouvel entraîneur, M. Jürgen Pritschke à qui nous souhaitons les meilleures réussites pour la saison.

E. Nellen

Le point de vue de l'entraîneur

Pour la saison 1979-1980 mes principaux objectifs sont, l'amélioration de l'esprit et du raisonnement sportif et le développement des qualités techniques et physiques de chacun.

Je pense que décrocher à tout prix une première place au classement est moins important que la réalisation d'un accord parfait entre onze jeunes sportifs.

Ma conviction profonde est que, ces objectifs atteints, les places d'honneur seront à notre portée.

Avec les juniors E3 et E4

Il est toujours intéressant, en début de saison, d'analyser la valeur des éléments de jeunesse qui sont la relève du football de demain.

Aujourd'hui, ces lignes sont dédiées aux juniors E3 et E4 du FC Sion.

Tour d'horizon avec les E3...

Les enfants de cette catégorie sont nés en 1970 et jouent leur deuxième saison en championnat valaisan juniors E deuxième degré. Contre toute attente, ils furent champion de groupe en 1978-1979, malgré une différence d'âge avec la plupart de leurs adversaires.

L'équipe est entraînée par M. Gustave Janssen et coachée par l'ancien hockeyeur bien connu, André Dondainaz.

Le but de la saison 1979-1980 est d'obtenir à nouveau la première place du groupe, d'accéder au premier degré, de viser le titre de champion valaisan juniors E et de préparer avec certains E4 l'intégration future dans les juniors D avec une équipe de onze joueurs.

...et leurs dauphins les E4

Ils appartiennent à la deuxième sélection des enfants nés en 1970. Ils viennent de débuter en championnat où ils ont pris un excellent départ, puisqu'ils n'ont perdu que contre les E3 et Conthey 1, les favoris.

Aux dires de l'entraîneur Bernard Charbonnet et du manager Werner Roten, cette équipe possède d'excellents éléments et pourra, avec un peu de compétition refaire son retard sur les E3.

Son but pour la saison 1979-1980 est d'obtenir un bon classement en deuxième degré et briguer éventuellement une ascension en premier degré.

Les méthodes d'entraînement

Elles sont basées sur les principes directeurs du FC Sion, dictés par MM. Guhl et Maye. A savoir:

- découverte, compréhension, acceptation des règles générales;
- connaissance des règles d'arbitrage, des principes de l'attaque et de la défense;
- découverte d'autrui et des relations interpersonnelles de nature coopérative;
- relations entre partenaires et attitudes envers l'adversaire;
- acceptation de la défaite et son utilisation positive;
- prohibition de fastidieuses séances de «drill» dans cette catégorie de jeu.

Nous sommes persuadés que l'application de ces méthodes de jeu pour nos «poussins» saura leur apporter l'essence nécessaire pour parcourir le long chemin qui mène au succès.

Werner Roten

Notre photo: *debout - responsables, maillots blancs: E3, maillots foncés: E4.*

Arbitrage

Pourquoi devenir arbitre de football?

- Permettre à notre belle jeunesse de s'adonner au sport qui lui plaît;
- éviter le renvoi de manifestations à cause du manque d'arbitres;
- garder le contact avec le football;
- se maintenir en condition physique;
- rendre service au sport.

Comment le devenir?

Pour être un solide corps arbitral valaisan, nous avons besoin de toi ancien joueur, joueur ou spectateur

Remplis et renvoie sans tarder ce questionnaire à la Commission d'arbitrage, case postale 28, 1951 Sion.

A détacher

Nom . . . . . .

Prénom . . . . . .

Profession . . . . . .

Numéro de téléphone . . . . . .

Domicile . . . . . .

Commission d'arbitrage de l'AVF

Achetez le calendrier 1980 du FC Sion au prix modeste de Fr. 8.–

Le FC Sion, et tout particulièrement son équipe fanion, est heureux de pouvoir présenter l'ensemble de ses équipes juniors sous la forme d'un calendrier attrayant et en couleurs.

Cette magnifique réalisation sera mise en vente dès ce jour au prix particulièrement modeste de 8 francs.

Le bénéfice total de la vente sera attribué aux besoins du mouvement juniors. La bienfacture et la présentation de ce calendrier méritent un accueil favorable de la part des supporters du FC Sion, et de tout le public sportif valaisan.

Où peut-on se le procurer?

- Stade de Tourbillon, lors des matches
- Secrétariat du FC Sion
- Maison Willy Bühler, Sion
- BPS, Sion
- CEV, Sion
- Café Industriel, Sion
- Café de l'Ecluse, Saint-Léonard
- Maison Erz'Etain, Saillon
- Bar La Grange, Montana
- Kiosque Wuest, Sion
- Salon de coiffure Evéquoz, Sion
- Bar à café La Bouffarde, Sion
- Office Moderne, Sion
- Grands magasins La Placette, Sion

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais
Sports

Succès aisé de Günthardt à Barcelone

Opposé au Suédois Tenny Svensson, au premier tour des championnats internationaux d'Espagne à Barcelone, le Suisse Heinz Günthardt a remporté une victoire aisée en deux sets 6-2 6-3. Le Zurichois a constamment maintenu sous pression le Scandinave et il n'a jamais perdu son service.

Max Hürlimann a été moins heureux. Après une bataille interminable avec un autre renvoyeur du fond du court, l'Espagnol Javier Soler, le Jurassien s'est incliné 7-6 4-6 6-2. Au tie break du premier set, le Suisse perdait 7-2, après avoir enlevé la seconde manche, il éprouvait de gros problèmes avec son service au troisième set. Vainqueur, l'Espagnol terminait éprouvé, se plaignant de crampes. Au deuxième tour, Heinz Günthardt affrontera l'Américain Eliot Teltscher (32e ATP) et l'une des têtes de série de ce tournoi doté de 175 000 dollars. En doubles dames, Petra Delhees et Monica Simmen ont passé le premier tour en battant la paire Belgo-Hollandaise, de Witte-de Junge 6-2 3-6 6-3.

CYCLISME

LE TOUR DE FRANCE PARTIRA DE FRANCFORT

3900 km en 23 étapes!

VINGT-TROIS ÉTAPES, plus un prologue (Francfort), du jeudi 26 juin au dimanche 20 juillet 1980, 3900 km environ, deux arrivées en altitude dans les Alpes (Pra-Loup et Prapoutel-Les Sept Laux), quatre courses contre la montre individuelles (127 km au total), deux par équipes (45 et 65 km), onze étapes avec rush et bonification, mais aussi cinq départs transférés, et tout de même un jour de repos à Saint-Malo : tel apparaît le 67e Tour de France, que Félix Lévitan et Jacques Goddet, ses organisateurs, ont présenté à la presse, à Paris.

DÉPART DE FRANCFORT

C'est un vrai « Tour de France » qui a été ainsi proposé, puisque, aussitôt après Francfort, le Tour entrera en France par la Lorraine (Metz), après un détour en Belgique (le final de Liège - Bastogne - Liège), traversera la Flandre (Lille), la Normandie (Rouen), la Bretagne (Saint-Malo et Nantes), la Guyenne et la Gascogne (Bordeaux, Laplume-près-d'Agen), le Béarn (Pau), les Pyrénées (Luchon), le Languedoc (Montpellier), la Provence (Martigues), les Alpes (Pra-Loup, Val-d'Isère, Morzine, Prapoutel-les-Sept Laux), le Forez (Saint-Etienne) et la remontée traditionnelle vers les Champs-Elysées, via Auxerre et Fontenay-sous-Bois.

Au chapitre des règlements, par rapport au Tour 1979, « qui avait été jugé bon », comme s'est plu à le rappeler Félix Lévitan, le régime des courses contre la montre par équipes a été adouci. Leur kilométrage a été allégé et, à partir de la 5e équipe classée, des pénalisations forfaitaires seront appliquées aux suivantes. Ceci, afin de ne pas trop pénaliser des leaders mal entourés en rouleurs.

INNOVATION

D'autre part, et c'est une innovation dans les tours de l'après-guerre, depuis la 5e étape à Lille jusqu'au soir de la 20e à Saint-Etienne, tous les jours, le dernier du classement général sera automatiquement éliminé.

PARCOURS : 3900 KM EN 23 ÉTAPES

Jeudi 26 juin : prologue à Francfort (8 km contre la montre individuel). **Vendredi 27 juin :** 1re partie de la 1re étape Francfort - Wiesbaden, 133 km ; 2e partie, Wiesbaden - Francfort, 45 km, contre la montre par équipes. **Samedi 28 juin :** 2e étape, Francfort - Metz, 255 km. **Dimanche 29 juin :** 3e étape, Longwy - Liège, 190 km. **Lundi 30 juin :** 4e étape, circuit de Francorchamps, 35 km, contre la montre individuel. **Mardi 1er juillet :** 5e étape Liège - Lille, 212 km. **Mercredi 2 juillet :** 6e étape, Lille - Compiègne, 163 km. **Jeudi 3 juillet :** 1re partie de la 7e étape, Compiègne - Beauvais, 65 km, contre la montre par équipes ; 2e partie, Beauvais - Rouen, 95 km. **Vendredi 4 juillet :** 8e étape, Flers - Saint-Malo, 128 km. **Samedi 5 juillet :** repos à Saint-Malo. **Dimanche 6 juillet :** 9e étape, Saint-Malo - Nantes, 199 km. **Lundi 7 juillet :** 10e étape Rochefort - Bordeaux, 157 km. **Mardi 8 juillet :** 11e étape, Damazan - Laplume, 44 km, contre la montre individuel. **Mercredi 9 juillet :** 12e étape, Agen - Pau, 190 km. **Jeudi 10 juillet :** 13e étape, Pau - Bagnère-de-Luchon, 193 km. **Vendredi 11 juillet :** 14e étape Lézignan - Corbière - Montpellier, 194 km. **Samedi 12 juillet :** 15e étape, Montpellier - Martigues, 148 km. **Dimanche 13 juillet :** 16e étape, Martigues - Pra-Loup, 259 km. **Lundi 14 juillet :** 17e étape, Pra-Loup - Val-d'Isère, 241 km. **Mardi 15 juillet :** 18e étape, Val-d'Isère - Morzine, 154 km. **Mercredi 16 juillet :** 19e étape, Morzine - Prapoutel-Les Sept Laux, 179 km. **Jeudi 17 juillet :** 20e étape Grenoble - Saint-Etienne, 183 km. **Vendredi 18 juillet :** 21e étape, Saint-Etienne - Saint-Etienne, 40 km, contre la montre individuel. **Samedi 19 juillet :** 22e étape : Auxerre - Fontenay-sous-Bois, 186 km. **Dimanche 20 juillet :** 23e étape, Fontenay-sous-Bois - Paris Champs-Elysées, 180 km. Kilométrage total approximatif : 3900 km.

PRINCIPALES DIFFICULTÉS

13e étape, jeudi 10 juillet, Pau - Luchon : cols d'Aubisque, du Tourmalet, d'Aspin et Peyresourde, à 25 km de l'arrivée. **16e étape,** dimanche 13 juillet, Martigues - Pra-Loup : cols du Labouret, de Maure, Saint-Jean et arrivée en altitude à Pra-Loup. **17e étape,** lundi 14 juillet, Pra-Loup - Val-d'Isère : cols de Vars, du Lautaret, du Galibier, du Télégraphe, de l'Iséran, à 6 km de l'arrivée à Val-d'Isère. **18e étape,** mardi 15 juillet, Val-d'Isère - Morzine : Cormet de Roselend, cols des Saisies et de Joux-Plane, à 8 km de l'arrivée à Morzine. **19e étape,** mercredi 16 juillet : Morzine - Prapoutel-Les Sept Laux : cols de La Colombière et des Aravis, et arrivée en altitude à Prapoutel. **20e étape,** jeudi 17 juillet, Grenoble - Saint-Etienne : La Croix de Fraysses et la Croix de Chabouret. **23e étape,** dimanche 20 juillet, Fontenay-sous-Bois - Paris Champs-Elysées : toutes les côtes de la vallée de Chevreuse.

Joop Zoetemelk (à gauche) et Didi Thurau (à droite) présentent la carte du prochain Tour de France.

Zoetemelk chez Raleigh

Le Hollandais Joop Zoetemelk a profité de la présentation du Tour de France et de la présence de Peter Post, directeur sportif de l'équipe Raleigh, pour annoncer officiellement, à Paris, la signature de son contrat de deux ans avec l'équipe hollandaise, dont les arguments financiers ont donc finalement prévalu sur toutes les autres considérations. Zoetemelk a pourtant tenu à préciser : « Je ne pars pas pour de l'argent. J'ai toujours eu envie de finir ma carrière dans une équipe hollandaise. Je sais que le public de mon pays m'a toujours reproché de courir pour des groupes étrangers. »

De son côté, Peter Post a annoncé la composition de son équipe pour la saison prochaine. Elle sera formée de Raas, Zoetemelk, Knetemann, Lubberding, van de Velde, van Vliet, van den Hoek, Priem, Pronk, Havik, Oosterbosch et P. van Katwijk (tous Hollandais), Wellens, Wesemael et Gendt (Belges) et des Suisses Stefan Mutter et Beat Breu.

Thurau avec Altig?

C'est avec Rudi Altig que Didi Thurau espère pouvoir résoudre ses problèmes actuels avec son groupe « GS Ijsboerke », que le champion allemand aimerait quitter à la fin de cette saison. « Ce que j'ai avant tout besoin, c'est un homme à mes côtés, en qui j'aie pleine confiance et connaisse le métier.»

Thurau espère régler son différend avec le patron Janssen à l'amiable. Il est en possession d'une lettre de la Ligue vélocipédique belge, qui lui confirme la non-validité de son contrat pour 1980, qui fut signé avant l'association des partenaires de la maison Ijsboerke. En attendant, Thurau continue ses pourparlers avec l'entreprise « Puch » de Graz (Autriche) pour former une nouvelle équipe, dont Thurau serait le chef de file, alors que la majorité de ses équipiers seraient des coureurs français.

Lugano candidat aux «mondiaux»

La Fédération tessinoise de cyclisme a posé sa candidature pour organiser les championnats du monde dans le cas où ils seraient confiés à la Fédération suisse du SRB en 1983 ou 1985. Après les Jeux olympiques amateurs, la France organisera, l'an prochain, les championnats du monde des professionnels, de demi-fond amateur et des dames sur route à Sallanches (comme en 1964) et sur piste de Besançon. En 1981, c'est la Tchécoslovaquie qui accueillera le monde cycliste, et le congrès de l'UCI de la fin novembre à Genève confiera ses «mondiaux» pour 1982, sans doute à la Grande-Bretagne.

En fêtant les 100 ans de son existence, le SRB espère obtenir les championnats du monde pour 1983. Après les candidatures plus ou moins officielles de l'Argovie et de la Suisse orientale (Altenrhein), le Tessin vient de se placer à son tour pour organiser une troisième fois les championnats mondiaux après 1953 (Lugano / Zurich-Oerlikon) et en 1971 (Mendrisio / Varèse). Les courses sur route seraient prévues à Lugano et celles sur piste, soit à Varèse soit à Milan. Ce qui est important : les Tessinois possèdent, d'ores et déjà, la garantie financière nécessaire d'un quart de million de francs.

W. G.

FOOTBALL

La liste des transferts de la ligue nationale

L'Irlandais John Conway (Winterthour) figure sur la dernière liste des transferts publiée par la ligue nationale. Après l'engagement de l'Allemand Hanjo Weller, il était prévu que le FC Winterthour allait se séparer de lui. On trouve aussi sur cette liste les noms de Horst Thoma (FC Zurich), de Peter Krucker (Wettingen) et de Alfred Berberat (La Chaux-de-Fonds, d'ores et déjà engagé par le FC Granges).

Ce soir (20 heures) assemblée du Martigny-Sports

C'est dans la salle de l'hôtel de ville que se déroulera l'assemblée annuelle du Martigny-Sports. Elle sera présidée par M. Arsène Crettaz, avec un ordre du jour copieux et intéressant. Rendez-vous de tous les amis du FC à 20 heures précises.

● Résultat du match amical Martigny -NE/Xamax 3-5 (0-3). **Buts :** 13e Fleury, 18e Rub, 43e Favre, 53e Luthi, 58e Saunier, 83e Y. Moret, 89e Lugon, 90e Moulin.

HOCKEY SUR GLACE

Villars - Viège 5-3 (0-2, 2-1, 3-0)

Match d'un niveau très modeste

Villars : Croci-Torti ; Croci-Torti, Giroud ; Arnold, Aymon ; Dubi ; Croci-Torti, Boucher, Rabel ; Grobéty, Riedi, Chamot ; Bonzon, Suter, Favrod.

Viège : Truffer ; Roten, Schmid ; Furrer, Mazotti ; Matter, Schmidt ; Kuonen, Marx, Jäger ; B. Zenhäusern, A. Wyssen, Anthamatten ; F. Wyssen, Peltonen, W. Zenhäusern ; Zeiter.

Arbitres : Ungemacht - Zeller ; 900 spectateurs.

Buts : 13e B. Zenhäusern, 14e F. Wyssen, 21e Y. Croci-Torti, 29e Boucher, 36e W. Zenhäusern, 42e Boucher, 44e Favrod, 57e Grobéty.

Pénalités : 4 x 2 Villars, 5 x 2 Viège.

Ce fut un match de petite cuvée, où le niveau technique des deux équipes fut bien modeste. Villars eut beaucoup de peine à s'organiser en début de match, ce qui permit à Viège, mieux inspiré, de prendre un avantage de deux buts. Au vu du déroulement des opérations, c'était normal. Mais dès la seconde reprise, les Chablaisiens prirent le contrôle du jeu et par Yves Croci-Torti (21e) et Boucher (36e) revinrent à égalité. En supériorité numérique, Viège, sur un contre de Peltonen, par W. Zenhäusern put redonner l'avantage à son équipe. Le dernier tiers fut épique, et malheureusement de nombreux accrochages souvent inutiles furent enregistrés. Villars voulait à tout prix s'imposer. Après avoir obtenu l'égalisation par Boucher, deux minutes plus tard, Favrod donnait l'avantage pour la première fois dans cette rencontre aux Vaudois. Finalement, Grobéty, à trois minutes de la fin, obtint le but de la sécurité, ce qui n'est que justice pour ce joueur qui a su garder son calme au contraire de certains de ses coéquipiers et de quelques Viégeois. Malgré son succès, Villars a laissé apparaître des faiblesses en défense, alors que ses lignes d'attaque pourront, avec un peu plus de cohésion, faire trembler les gardiens.

Higc.

● **Groupe ouest :** Sierre - GE Servette 5-2 (1-0, 2-1, 2-1). Fleurier - Langenthal 5-7 (3-4, 2-1, 0-2). Fribourg - Lyss 9-3 (5-0, 3-2, 1-1). Villars - Viège 5-3 (0-2, 2-1, 3-0).
● **Groupe est :** Olten - CP Zurich 2-5 (0-3, 1-1, 1-1). Zoug - Dübendorf 5-3 (1-1, 2-1, 2-1).

CLASSEMENTS

Groupe ouest

1. Villars	2	2	–	–	14- 7	4
2. Sierre	**2**	**2**	**–**	**–**	**9- 5**	**4**
3. Fribourg	2	1	–	1	12- 7	2
4. Langenthal	2	1	–	1	10- 9	2
5. GE Servette	2	1	–	1	7- 6	2
6. Viège	**2**	**1**	**–**	**1**	**7- 6**	**2**
7. Fleurier	2	–	–	2	9-16	0
8. Lyss	8	–	–	2	4-14	0

Groupe est

1. CP Zurich	2	2	–	–	13- 6	4
2. Zoug	2	1	1	–	13-11	3
3. Rapperswil	1	1	–	–	7- 3	2
4. Ambri	1	1	–	–	4- 2	2
5. Olten	2	–	1	1	10-13	1
6. Coire	1	–	–	1	2- 4	0
7. Lugano	1	–	–	1	3- 7	0
8. Dübendorf	2	–	–	2	7-13	0

Sierre se bat... et de deux!

Sierre - Ge Servette 5-2 (1-0, 2-1, 2-1)

Sierre : Schöpfer ; J.-C. Locher, R. Debons ; Senggen, Schlatter ; Nanchen ; Métrailler, Tscherrig, J.-B. Debons ; R. Locher, Lemaire, Bagnoud ; Mathieu, Krupicka, Pochon.

Buts : 18e J.-B. Debons 1-0 ; 21e J.-B. Debons 2-0 ; 25e Métrailler 3-0 ; 26e Ganz 3-1 ; 45e Ganz 3-2 ; 49e Mathieu 4-2 ; 54e J.-B. Debons 5-2 (penalty pour faute d'Ambord).

Notes : patinoire de Graben, 2800 spectateurs, arbitrage de MM. Spiess et Biollay dépassés par les événements en fin de partie. Sierre est toujours sans E. Locher et GS doit se passer des services de Morisoli blessé à Lyss ; 16e Lemaire est pénalisé de 2 minutes et de plus blessé par un puck. Il sort pour se faire poser cinq points de suture au-dessous de la lèvre, il revient... avec le No 13 à l'appel du deuxième tiers-temps.

Pénalités : 9 x 2' et 5' à J. Lemaire pour crosse haute contre Sierre ; 6 x 2' et 10' de méconduite et pénalité de match à Ambord (54e) contre Genève Servette.

C'est au terme d'une très rude bataille que Sierre a donc remporté son deuxième succès consécutif et cette victoire, il la doit principalement à son cœur «gros comme ça» et à son inlassable travail qui ne faiblit à aucun instant. Nous ne dirons pas que le match fut de la plus belle eau sur le plan technique, mais il ne pouvait pas en être autrement. C'est en définitive l'équipe qui a le plus voulu la victoire qui l'a obtenue à juste titre. De la première période nous dirons qu'elle fut essentiellement tactique, Sierre s'employant principalement à empêcher l'adversaire de développer son jeu tout en laissant, et cela dangereusement, trop de liberté d'action aux ailiers adverses mal contrôlés au départ déjà. A ce petit jeu, il a fallu donc attendre relativement longtemps pour voir enfin le premier but qui aurait tout aussi bien pu échoir au GS. Mais aucun des joueurs de J.-P. Kast n'avait la rage de vaincre qui marqua l'action de J.-B. Debons qui n'attendit pas beaucoup pour la manifester une nouvelle fois. Sans entrer dans tous les détails de ce match haut en couleur et en «sueurs froides», car GS se créa aussi des occasions de but, nous ne voulons pas oublier la défense valaisanne, car elle a bien fait son travail tant à l'interception qu'à la relance et surtout, ce qui est important, jamais elle ne montra d'affolement. Schöpfer eut un match difficile, car la tension ne baissa pas. Cherix, pour sa part, permit, par son excellente prestation, de limiter les dégâts pour son équipe. Cette dernière ne fut que rarement «dans le coup». Vraiment on l'attendait plus décidée et surtout plus collective en attaque, car ses mouvements bien dessinés au départ échouèrent la plupart du temps sur la défense sierroise qui contrôla des actions individuelles en zone de réalisation. Jacques Lemaire fut égal à lui-même en distribuant des passes «en or», en donnant l'exemple dans la lutte pour «la rondelle» et en galvanisant son équipe lors des phases critiques. Ses joueurs sont en passe de comprendre très bien qu'à défaut de moyens techniques extraordinaires, ils sont tout de même capables, par leur cran et leur volonté, d'imposer leur loi et ce ne sera certainement pas la dernière fois s'ils persévèrent dans ce sens.

–nep–

Métrailler marque le troisième but au gardien genevois Cherix, qui, malgré la défaite, a fourni une excellente prestation.
(Photo Varonier)

Wollsiegel-Qualität
Qualité Woolmark
Reine Schurwolle
Pure laine vierge

Wollsiegel-Qualität:
Darauf können Sie sich verlassen.
Qualité Woolmark:
Elle mérite votre confiance.

Your Sixth Sense

C&A

Your Sixth Sense: Couture Européenne

«Your Sixth Sense» notre marque exclusive garante d'élégance distinguée et d'excellente qualité. «Your Sixth Sense» pour toutes celles qui aiment le beau et qui possèdent un sixième sens pour une mode parfaite.
Photo: Manteau «Your Sixth Sense» en pure laine vierge, qualité Woolmark.
Ce modèle exclusif existe en camel et vert dans les tailles 36 – 44.
Notre prix avantageux comprend le capuchon amovible et le long châle mode en tricot. 298.–.

C&A Sion, Centre Métropole, Tél. 027/22 93 33

Athlétisme

Les records du monde battus en 1979

Sebastian Coe: sans contestation possible, la vedette numéro un de la saison 1979. Avec trois records du monde à la clé, le Britannique peut fièrement lever les bras et sourire de satisfaction.

(Bélino UPI)

MESSIEURS. – 200 m: **Pietro Mennea (It) 19'72 à Mexico, le 12.9.79.** 800 m: **Sebastian Coe (GB) 1'42"4 à Oslo, le 5.7.79.** 1500 m: **Sebastian Coe (GB) 3'32"1 à Zurich, le 15.8.79.** Mile: **Sebastian Coe (GB) 3'49"0 à Oslo, le 17.7.79.** 110 m haies: **Renaldo Nehemiah (EU) 13"16 à San Jose, le 14.4.79; Renaldo Nehemiah (EU) 13"00 à Los Angeles, le 6.5.79.** 20 km marche: **Gérard Lelièvre (Fr) 1 h. 22'19"4 à Epinay, le 24.4.79; Domingo Colin (Mex) 1 h. 20'58"6 à Bergen, le 26.5.79.** Heure: **Gérard Lelièvre (Fr) 14 km 654 à Epinay, le 24.4.79.** 50 km: **Raul Gonzalez (Mex) 3 h. 41'32" à Bergen, le 25.5.79.**

DAMES. – 200 m: **Marita Koch (RDA) 22"03 à Leipzig, le 3.6.79; Marita Koch (RDA) 21"71 à Karl Marx Stadt, le 16.6.79.** 400 m: **Marita Koch (RDA) 48"60 à Turin, le 4.8.79.** 2000 m: **Natalia Maracescu (Rou) 5'39"0 à Auckland, le 13.1.79.** 400 m haies: **Marina Makeieva (URSS) 54"78 à Moscou, le 27.7.79.** Javelot: **Ruth Fuchs (RDA) 69 m 52 à Dresde, le 13.6.79.** 4 × 100 m: **RDA (Koch, Schneider, Auerswald, Gohr) 42"09 à Karl Marx Stadt, le 10.6.79; RDA (Gohr, Auerswald, Schneider, Bohmer) 42"09 à Turin, le 4.8.79.** 4 × 200 m: **URSS (Makhova, Ziuskhova, Prochorenko, Kulchunova) 1'30"80 à Moscou, le 29.7.79.**

Les Français et la perche

Patrick Abada et Philippe Houvion, premiers avec 5 m 65; Thierry Vigneron, troisième (ex aequo avec le Polonais Valdimir Kozakiewicz) avec 5 m 61 : voici le «tiercé» le plus haut de la perche mondiale pour l'année 1979. Depuis que la perche moderne existe, il y a toujours eu des Européens de grande valeur (le Grec Christos Papanicolaou, le Suédois Kjell Isaksson, l'Allemand de l'Est Wolfgang Nordwig ou le Français Hervé d'Encausse). Mais c'est la première fois que les trois premières places sont occupées par trois athlètes du «vieux continent» et de surcroît du même pays.

Abada et Houvion, deux tempéraments, deux styles différents. Le premier (1 m 89 pour 82 kg) tout en technique, le second (1 m 86 pour 82 kg) tout en vitesse et en puissance, ont «éclaté» en début de saison. Cette venue au premier plan a été complétée par l'étonnante progression du junior Thierry Vigneron qui est sorti vainqueur de son duel (à distance) avec le Soviétique Constantin Volkov a qui il vient de ravir le record du monde de sa catégorie (5 m 61).

La moyenne des dix meilleurs sauts de l'année pour ces trois garçons prouve que les performances réalisées ne sont pas le simple fait du hasard: 5 m 54 pour Abada, 5 m 53 pour Houvion et 5 m 47 pour Vigneron. Ce bilan comprend également Michel Bellot avec une moyenne de 5 m 48 (avec un saut de 5 m 55).

SKI

LES CALENDRIERS DES « PROS »

Une épreuve à Saas-Fee

La tournée 1979-1980 des professionnels débutera le 17 novembre prochain à Sölden, dans le Tyrol autrichien, pour ensuite faire une incursion en Suisse, à Saas-Fee. C'est surtout grâce à l'intervention de l'Uranais Walter Tresch, qui a passé dans les rangs des professionnels à l'issue des championnats du monde de Garmisch Partenkirchen en 1978, que le circuit de Bob Beattie fera étape dans les Alpes valaisannes. La tournée s'achèvera fin mars en Californie. Elle comportera 13 étapes, dont les deux premières en Europe et deux autres au Canada.

Deux slaloms parallèles, un spécial et un géant et, selon les stations, une descente figurent au programme de chaque épreuve. Le calendrier:

17-18 novembre 1979: **Sölden (Aut).** – 24-25 novembre: **Saas-Fee (S).** – 6-9 décembre: **Vail (Colorado).** – 10-15 décembre: **Aspen (Colorado).** – 12-13 janvier 1980: **Hunter Moutain (New York).** – 19-20 janvier: **Stowe (Vermont).** – 26-27 janvier: **Big White (Colombie britannique).** – 2-3 février: **Winter Park (Colorado).** – 9-10 février: **Paskapoo (Alberta, Canada).** – 1-2 mars: **Sun Valley (Idaho, EU).** – 8-9 mars: **Heavenly Valley (Californie).** – 15-16 mars: **Snoqualmie Summit (Washington).** – 22-23 mars: **Mammoth Mountain (Californie).**

CYCLISME

Championnats du monde juniors de poursuite

Victoire soviétique

Le Soviétique Gaidis Liepinch a remporté le titre de champion du monde juniors de poursuite individuelle au cours des épreuves mondiales de Buenos Aires.

Après sa médaille d'argent dans le kilomètre, le coureur russe est monté sur la plus haute marche du podium en s'imposant en finale au détriment de l'Américain Gregg Lemond. Aucun Suisse ne participait aux épreuves sur piste, qui avaient vu la victoire de Robert Dill-Bundi en 1975 et 1976 dans la poursuite.

Les résultats:

Poursuite, demi-finales: Gregg Lemond (EU) 3'43"81 bat Philippe Chevalier (Fr) 3'45"92. Gaidis Liepinch (URSS) 3'43"79 bat Gunther Kobek (RFA) 3'46"06. – **Finale:** Gaidis Liepinch (URSS) 3'43"80 bat Gregg Lemond (EU) 3'44"94.

Vitesse. – Sont qualifiés pour les quarts de finale: Michel Cortinovis (Fr), Yves le Guellec (Fr), Benito Dazzan (Arg), Freddy Schmidtke (RFA), Emzar Guelaschwili (URSS) et Stefano Marzocchi (It).

BOXE

Défaite de la Suisse

Une sélection de juniors suisses s'est vu infliger une défaite face à la formation hollandaise, au cours d'un meeting disputé à La Haye. Les victoires suisses ont été obtenues dans les catégories des poids lourds et mi-lourds. Les vainqueurs avaient pour nom Roger Joos, Roland Capelli, Vincenzo Romonelli, Ernico Scacchia et Thomas Marthaler. **Les résultats:**

Mi-mouche: Roger Joos (S) nat Josef Petalo (Ho). – **Bantam:** Said Kwyasse (Ho) bat Pascal Bardet (S). – **Plume:** Robert Rijsinge (Ho) bat Ivan Gorghini (S). – **Légers:** Roland Capelli (S) bat Rudy Schnater (Ho). – **Superlégers:** Gilbert Hallie (Ho) bat Walter Ägerter (S). – **Welter:** Recep Akis (Ho) bat Daniel Menduni (S). Jean Lefebre (Ho) bat Bernard Jolidon (S). – **Superwelters:** Pedro Raamsdonk (Ho) bat Philippe Rerat (S). – **Moyens:** Vincenzo Romonelli (S) bat René Van de Ijssel (Ho). Enrico Scacchia (S) bat Cornelis Wageningen (Ho). – **Mi-lourds:** Thomas Marthaler (S) bat Henk Slotboom (Ho).

Coetzee-Tate aura bien lieu

Le championnat du monde controversé des poids lourds (version WBA) entre le Sud-Africain Gerrie Coetzee et le Noir Américain John Tate, qui se disputeront le titre devenu vacant après la retraite de Mohamed Ali, aura bien lieu, comme prévu, le 20 octobre à Pretoria, en Afrique du Sud.

«Big John», le géant américain, l'a confirmé au cours d'une conférence de presse tenue dans une villa du quartier luxueux blanc de la banlieue de Johannesbourg, où il a installé son quartier général.

Cette rencontre a soulevé de nombreuses protestations d'organismes sportifs panafricains et de mouvements antiapartheid. Mais cela ne semble pas effecter «Big John».

FOOTBALL

L'Angleterre: oui au mini-mondial

Une sélection anglaise participera à la mini-coupe du monde réunissant tous les vainqueurs du grand trophée, en décembre 1980 en Uruguay.

Le tournoi qui durera deux semaines, opposera l'Uruguay, premier lauréat, l'Italie, l'Allemagne de l'Ouest, l'Argentine, l'Angleterre et bien sûr le Brésil, détenteur définitif de la coupe Jules Rimet, après ses trois succès en coupe du monde.

Ron Greenwood, l'entraîneur de l'équipe nationale anglaise, a l'intention d'y envoyer une équipe composée de joueurs des clubs de Liverpool, Manchester United, Crystal Palace et Nottingham Forest.

Poules finales des «européens» de volley

On va lutter pour la... 3e place

Les poules finales des 11es championnats d'Europe, qui vont se dérouler de mercredi à samedi prochain, à Paris pour les messieurs, et à Lyon pour les dames, vont être une fois de plus dominées par les équipes soviétiques. Les poules de classement (places de 7 à 12) seront jouées respectivement à Nancy et à Cannes.

Au stade Pierre de Coubertin de Paris, on ne voit pas quelle équipe serait capable de gagner les champions du monde et d'Europe en titre. Seuls les Polonais, champions olympiques en 1976 à Montréal, pourront donner une réplique valable aux Soviétiques, mais ils ne semblent pas tout à fait à la hauteur. Ils ont bien sûr remporté leurs trois victoires en poule préliminaire, mais en concédant à chaque fois un set, même devant la modeste Belgique. L'URSS par contre en a concédé deux face à la Yougoslavie. Seulement ces deux équipes ne se rencontreront plus, les victoires acquises en poule préliminaire comptant pour la phase finale.

C'est la troisième place sur le podium, qui sera donc la plus convoitée entre la Yougoslavie, l'Italie, la Tchécoslovaquie et la France. De ces quatre pays, la France compte une victoire en poule préliminaire sur la Tchécoslovaquie. Le public aidant, il n'est pas impossible que les tricolores y parviennent. Ils ont déjà battu deux fois, aux tournois des Jeux méditerranéens les Italiens, vice-champions du monde. Mais la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie ont encore leur mot à dire.

Qui sera deuxième?

Les volleyeuses soviétiques se sont moins bien comportées que leurs compatriotes. Elles ont dû en effet concéder une défaite face aux Polonaises (2-3). Ces dernières n'ont d'ailleurs pas eu de chance, ne pouvant se qualifier pour la poule finale. Elles se sont fait battre sèchement par la Roumanie (3-0).

Les équipes de RDA et de Hongrie, sorties premières de la phase préliminaire, seront des adversaires valables, mais pas suffisamment armées cependant pour inquiéter les Soviétiques, bien réparties après leur mésaventure polonaise.

La formation des Pays-Bas, seule équipe de l'Ouest européen à se trouver dans la poule finale, aura son mot à dire. Elle s'est inclinée de très peu (2-3) devant la Hongrie sortie première de son groupe, et à remporté ses deux autres matches contre la Yougoslavie (3-1) et la modeste équipe féminine de France (3-0).

Enfin, les volleyeuses est-allemandes, vice-championnes d'Europe en 1977 ont prouvé qu'elles étaient toujours l'une des meilleures formations du vieux continent. Mais leur place de dauphiné sera très convoitée.

COUPE DAVIS

5e finale pour l'Italie

Un miracle: le retour de Panatta

En battant la Tchécoslovaquie par quatre victoires à une, sur les courts en terre battue du «foro italico» à Rome, l'Italie a ainsi accédé pour la cinquième fois de son histoire à la finale de la coupe Davis.

Bien entendu, le meilleur souvenir reste pour l'Italie la victoire de 1976 (4-1) obtenue à Santiago du Chili. Cette année-là, la «Squadra Azzurra» disposait d'une vedette au talent immense: Adriano Panatta qui, cette saison, avait également remporté l'open d'Italie et surtout les internationaux de France à Roland-Garros.

Depuis, la carrière de Panatta a surtout connu des jours sombres. Le Romain, qui vit maintenant à Florence, a touché le fond, lorsqu'en quart de finale de cette édition, sur ce même central du «foro italico», il avait été incapable de prendre le moindre set au Britannique Buster Mottram.

Le sentimental...

En moins d'un mois, Panatta a opéré un retour miraculeux. Grâce d'abord aux critiques auxquelles le Romain est très sensible (un journaliste avait écrit que pour la demi-finale de coupe Davis, il n'y avait pas besoin de sortir un joueur de son sarcophage), et puis ensuite aux contrôles médicaux qui lui ont fait perdre du poids de façon assez spectaculaire en même temps que Panatta renonçait aux cigarettes dont il était grand consommateur.

«J'ai ainsi amélioré ma capacité pulmonaire de 25%», dit-il. Il n'en fallait pas plus en tout cas pour que les «tifosi» redécouvrent toutes les possiblités de Panatta qui, ce week-end, a encore mieux joué que pendant sa période faste de 1976, de son propre aveu et aussi de celui de son capitaine Bitti Bergamo.

Service puissant et placé, volées décisives, «passing shot» de coup droit ou de revers, toute la gamme du tennis-spectacle y est passée sans oublier le fameux «toucher de balle» de l'Italien qui a peu d'équivalents.

Quel contraste avec le jeu de Corrado Barazzutti dont l'arme principale est un courage hors-pair, ce qui lui a suffi pour avoir raison de Lendl et lui a presque réussi contre Smid, puisqu'il menait cinq jeux à deux avant que l'orage n'éclate.

Adriano Panatta a également remis à son meilleur niveau Paolo Bertolucci, son partenaire de doublé (ils jouent ensemble depuis sept ans), écarté de la coupe Davis tant en Pologne que contre les Britanniques.

En ce qui concerne la «finalissima» qui aura probablement lieu à Sans Francisco (Californie) ou à Orlando (Floride) du 14 au 16 décembre, les Italiens se voient très compétitifs. «Barazzutti et moi-même avons déjà battu Gerulaitis», dit Panatta. Quant au point du double, il n'est nullement perdu d'avance, si les Etats-Unis alignent Smith et Lutz au lieu de Fleming et McEnroe.

La confiance retrouvée, les Italiens prépareront de leur mieux cette finale de coupe Davis. Pour cela, ils disputeront les tournois de Barcelone, Vienne, Paris, Londres et Bologne avant de s'envoler pour les Etats-Unis.

Sport-Toto

Programe des matches pour le concours au résultat N° 41 des 13 et 14 octobre 1979:

		Tendances	1	x	2
1.	RDA - Suisse		6	3	1
2.	Baden - Granges		4	3	3
3.	Berne - Bellinzone		3	4	3
4.	Bienne - Aarau		3	3	4
5.	Frauenfeld - Rarogne		6	3	1
6.	Fribourg - Kriens		6	2	2
7.	Nordstern - Wettingen		6	3	1
8.	Vevey-Sp. - Winterthour		4	4	2
9.	Martigny-Sp. - Malley		4	4	2
10.	Birsfelden - Muttenz		3	3	4
11.	Emmenbrücke - Young F.		4	4	2
12.	Brühl - Mendrisiosostar		3	4	3
13.	SC Zoug - Vaduz		4	3	3

Toto-X

Ces matches comptent également pour le concours du Toto-X:

14.	Etoile Carouge - Monthey	7	2	1
15.	Leytron - Bulle	4	4	2
16.	Montreux - Meyrin	5	3	2
17.	Nyon - Orbe	5	3	2
18.	Renens - Fétigny	4	3	3
19.	Visp - Stade Lausanne	3	3	4
20.	Allschwil - Lerchenfeld	4	4	2
21.	Aurore - Delémont	5	3	2
22.	Binningen - Boudry	3	4	3
23.	Köniz - Central	6	3	1
24.	Laufen - Düdingen	8	1	1
25.	Langnau - Boncourt	2	4	4
26.	Blue Stars - Schaffhausen	5	3	2
27.	Glattbrugg - Suhr	3	3	4
28.	Oberentfelden - Emmen	4	4	2
29.	Solothurn - Turicum	5	3	2
30.	Sursee - Herzogenbuchsee	7	2	1
31.	Unterstrass - Derendingen	4	4	2
32.	Altstätten - Gossau	6	3	1
33.	Balzers - Uzwil	6	3	1
34.	Locarno - FC Zug	5	3	2
35.	Morbio - Rüti	4	4	2
36.	Stäfa - Ibach	2	3	5

BJORN BORG EN CHINE...

Un joueur populaire

Bjorn Borg, quadruple champion de Wimbledon, disputera, le 5 novembre, un match-exhibition contre le numéro un australien, John Alexander, à Canton, premier pas de l'ouverture de la Chine au tennis professionnel, a annoncé à Hong kong, M. Richard Avory, directeur de la compagnie américaine «international Management Group» (IMG), qui gère les affaires du joueur suédois.

Ce match aura lieu dans le cadre de la foire de Canton. Il sera suivi d'un double opposant Borg/Alexander aux deux meilleurs joueurs chinois, qui seront sélectionnés sous peu. La rencontre se déroulera dans le nouveau stade populaire en plein air «Sheng» de Canton (6100 places) et sera télévisé en direct dans la province chinoise de Guangdong, à Hong kong et Macau.

La métropole chinoise désire organiser à l'avenir un tournoi du grand prix et d'autres matches-exhibition.

Au retour de son récent voyage à Pékin, M. Philippe Chatrier, président de la FIT, avait déjà fait entendre que la Chine pourrait être admise comme membre de la Fédération internationale lors de la prochaine assemblée générale en 1980.

Manifestant leur intérêt pour le tennis, les Chinois avaient déjà invité l'an dernier un groupe de joueurs professionnels américains dont Stan Smith. Vic Braden, entraîneur de Tracy Austin championne de l'open des Etats-Unis et directeur d'une fameuse école de tennis en Californie, vient d'effectuer une tournée en Chine à la tête d'une délégation de moniteurs américains.

Le match Borg-Alexander se disputera sur un tapis artificiel de fabrication chinoise. Il est financé par une banque scandinave et plusieurs grandes compagnies américaines, qui enverront des représentants à Canton.

Prix. Qualité. Choix.

MIGROS ★ VALAIS

Action Dès le 10.10

Fromage Gras du Valais 1er choix 1/2 kg **5.75**

Action 10-13.10

Côtelette de porc 1/2 kg **7.–** au lieu de 8.50

Offre spéciale Dès le 10.10

Salami "SEMPIONE" Tipo Milano pièce de 1kg **13.–**

Action 10-13.10 POISSONNERIES SION – SIERRE

Cabillaud frais s/tête 1/2 kg **3.–** au lieu de 5.50

Offre spéciale Dès le 10.10

Mortadelle petite pièce, vac. 1/2 kg **3.70** au lieu de 4.25

Offre spéciale AU RAYON PRODUITS LAITIERS

Tilsit à la crème condit. 1/2 kg **5.20** au lieu de 6.25

Tomme vaudoise pièce de 100g **–.65** au lieu de –.90

Foubonne pièce de 200g **1.75** au lieu de 2.10

Lido nature ou ciboulette bte de 80g **1.05** au lieu de 1.20

des performances étonnantes!

Radio-recorder stéréo Seto CFS 101
4 longueurs d'ondes (M-L-OUC stéréo-C) · 2 x 2,2 W. Alimentation piles, secteur
Magnétophone: full auto-stop, compteur, commutateur pour cassettes normales et au chromdioxyde, micro incorporé, loudness

250.– piles comprises

SERVICE APRÈS-VENTE M SERVICE M SERVIZIO DOPO VENDITA

Garantie 1 année
Service après-vente assuré par nos spécialistes
DANS NOS MARCHES DE MONTHEY · MARTIGNY · SION · SIERRE · VIEGE · BRIGUE

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Venthône
A louer

appartement 2½ pièces
avec cheminée française.

Libre le 1er novembre.

s.s.g.i. j.ed.Kramer s.a
société de surveillance générale immobilière
maison fondée en 1881
Place de la Gare 2 · Sion · Tél. 027.22 85 77

A vendre à **Sion,** à dix minutes du centre, rive gauche

une villa familiale

8 pièces, cuisine, 2 salles d'eau, garage.

Avec 7000 m2 de verger valaisan en plein rapport. Dépendances, remise, écurie, conviendrait pour élevage de petit bétail. Fr. 55.– le m2, bâtiments inclus.

Tél. 027/23 27 16. 36–30897

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Villars-sur-Ollon

Couple de concierges

est demandé pour le 1er novembre ou le 1er décembre pour s'occuper de plusieurs petits immeubles dans le domaine de la Résidence à Villars. Eventuellement logement à disposition.
Salaire annuel brut garanti: Fr. 60 000.–.

Faire offres à Gérance-Service S.A., Le Muveran, 1884 Villars. 36–30967

Pizzeria Chez Nando
Rue des Remparts 12
Sion
cherche, pour tout de suite ou date à convenir

garçons ou filles de buffet

Travail en équipe.
Salaires selon capacités.

Sans permis de séjour valable, s'abstenir.

Tél. 027/22 24 54.
36–1336

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

On cherche,
pour entrée tout de suite

1 sommelière
1 fille de cuisine
1 garçon de maison

1 cuisinier
pour le 15 novembre

Hôtel-restaurant du Soleil
Sion, tél. 027/22 16 25.
36–3460

On cherche

un cuisinier

pour la saison d'hiver,
ou éventuellement à l'année.

Tél. 027/81 13 13.
36–31075

On cherche

jeune fille comme aide

Congé le dimanche.
Entrée tout de suite ou à convenir.
Café du Progrès, Chez Renata
1920 Martigny.
Tél. 026/2 22 21.
36–401047

L'hôtel Central à Sierre
cherche, pour sa brasserie

une sommelière
connaissant bien le service.

Congé le dimanche. Travail d'équipe. Salaire minimum garanti.

Et

un commis de cuisine
qualifié.

Tél. 027/55 15 66-67
ou se présenter.
36–3404

Pour l'ouverture le 26 octobre à Montana d'un **disco-dancing,** on engage

2 barmaids expérimentées

Ambiance jeune et dynamique.

Faire offres avec prétentions de salaire et photos jusqu'au 20 octobre à case post. 3180, 1951 Sion.
36–1203

Hôtel garni La Matze à Sion
cherche

UNE FEMME DE CHAMBRE

éventuellement étrangère
avec permis B;

Tél. 027/22 33 08.
36–1212

Restaurant du Bas-Valais
cherche
pour la saison d'hiver

deux serveuses débutantes

Ecrire sous chiffre P 36–31049 à Publicitas, 1951 Sion.

Hôtel Schweitzerhof, Berne. Nous cherchons pour tout de suite, jusqu'à fin novembre 1979, ou à l'année

femme de chambre
suisse ou étrangère avec permis B ou C.

Hôtel Schweitzerhof, 3001 Berne.
Tél. 031/22 45 01. 05–

Pour pizzeria à **Sierre,** cherchons

un pizzaiolo
un(e) aide de cuisine
un(e) cuisinier(ère)
pour cuisine italienne

une dame de buffet

Faire offre sous ch. P 36–900458 à Publicitas, 1951 Sion.

URGENT!
Café à Monthey cherche

une serveuse

Tél. 025/71 23 52.
143.267.0003

3e LIGUE

Chez les sans grade

par Gérard Joris

Gr. 1: Naters perd son premier point
Gr. 2: Orsières, un leader intraitable

LE CHAMPIONNAT de 3e ligue se veut décidément de plus en plus mystérieux. Que se soit dans un groupe ou dans un autre, les éclaircissements ne sont pas légion en tête du classement où les positions de Naters et d'Orsières n'offrent pour l'instant pas encore toutes les garanties voulues.

En abandonnant un point au FC Lens, le leader du groupe 1 n'a sans doute pas hypothéqué la plus petite de ses chances de devenir un jour champion de groupe, mais il faut admettre que l'opération n'a pas été des plus rentables dans la mesure où elle permet à Steg, Granges (en dépit du point laissé sur le terrain de St. Niklaus) et Varen de demeurer plus que jamais dans le coup. Lens, quant à lui, a démontré une nouvelle fois qu'il se trouvait bien cette fois sur la pente ascendante, ce qui ne manquera pas de redonner un peu de suspense à un championnat que l'on pensait privé d'intérêt en raison de la supériorité de Naters.

Chancelante dans le groupe 1, la position du leader l'est tout autant dans le groupe 2, en dépit du geste d'autorité d'Orsières, large vainqueur de Nendaz (6-0). Grâce à cette victoire, l'équipe de Claude Troillet a certes mis les points sur les i à tous ceux qui doutaient de ses qualités, mais la présence derrière elle d'un quatuor ambitieux ne doit pas la rassurer totalement.

Leader intraitable, Orsières l'est. Saura-t-il le rester?

En queue de classement à relever dans le groupe 1 la première victoire de la saison obtenue par Saint-Léonard 2 aux dépens de Brigue (2-1 à la dernière minute), ce qui redonnera espoir aux hommes de Laurent Studer, et, dans le groupe 2, le sursaut d'orgueil de Vétroz, auteur d'un match nul méritoire sur le terrain de Saxon.

G. Joris

Chalais - Varen 2-4 : au stade des Bozon, Varen a su faire front avec autorité. Ici, Ewald Steiner (à droite) précède son adversaire direct, Jean-Claude Zufferey (à gauche), dans son action. A la fin du match, l'équipe haut-valaisanne sera encore en avance.

Photo Mamin

Groupe 1

RÉSULTATS

Chalais - Varen	2-4
Lalden - Steg	1-1
Naters - Lens	1-1
Saint-Léonard 2 - Brig	2-1
St. Niklaus - Granges	2-2
Termen - Agarn	2-4

CLASSEMENT

1.	Naters	7	6	1	0	31– 5	13
2.	Steg	8	4	3	1	17– 8	11
3.	Granges	8	4	3	1	14–13	11
4.	Varen	8	5	0	3	17–14	10
5.	Chalais	7	4	0	3	17–10	8
6.	Agarn	8	2	4	2	16–16	8
7.	Lens	8	3	2	3	10–15	8
8.	Brig	8	3	1	4	23–19	7
9.	St. Niklaus	8	2	2	4	9–19	6
10.	Lalden	8	2	1	5	8–15	5
11.	Termen	8	2	0	6	14–29	4
12.	St.Léon. 2	8	1	1	6	6–20	3

DIMANCHE PROCHAIN

Agarn - Saint-Léonard 2
Brig - Chalais
Granges - Termen
Lens - St. Niklaus
Steg - Naters
Varen - Lalden

Groupe 2

Aproz - Riddes	**1-6**
Chamoson - La Combe	**1-1**
Hérémence - St.-Gingolph	**3-0**
Leytron 2 - Massongex	**2-1**
Orsières - ES Nendaz	**6-0**
Saxon - Vétroz	**0-0**

CLASSEMENT

1.	Orsières	8	4	4	0	26–10	12
2.	Riddes	8	4	3	1	15–10	11
3.	Leytron 2	8	4	3	1	15–13	11
4.	La Combe	8	3	4	1	15– 7	10
5.	Hérém.	8	4	2	2	17–10	10
6.	St.-Ging.	8	3	3	2	11–10	9
7.	Saxon	8	3	2	3	17– 9	8
8.	Massong.	8	3	1	4	16–19	7
9.	Chamoson	8	2	3	3	10–15	7
10.	ES Nend.	8	2	1	5	9–18	5
11.	Vétroz	8	0	3	5	4–16	3
12.	Aproz	8	1	1	6	7–25	3

DIMANCHE PROCHAIN

La Combe - Leytron 2
Massongex - Hérémence
ES Nendaz - Aproz
Riddes - Saxon
St.-Gingolph - Orsières
Vétroz - Chamoson

Chalais-Naters sera rejoué!

Arrêté par l'arbitre sur le score de 3-3, le 15 septembre dernier, à la suite d'une bagarre entre un joueur de Naters et un spectateur de Chalais, le match Chalais-Naters sera rejoué le jeudi 1er novembre, jour de la Toussaint. Ainsi en a décidé la commission de jeu de l'AVF après une étude approfondie des faits. Par l'intermédiaire d'un rapport fouillé de plus de quatre pages, celle-ci a en effet notifié sa décision aux deux clubs concernés qui disposent maintenant d'un délai de huit jours pour décider d'un éventuel recours.

2e ligue

Saint-Léonard - Ayent également le 1er novembre

Renvoyée le 30 septembre dernier, la rencontre de 2e ligue entre Saint-Léonard et Ayent a également été fixée au jeudi 1er novembre. Rappelons que cette rencontre avait dû être renvoyée, l'arbitre, M. Chuard de Payerne, ne s'étant pas présenté au match.

Saint-Léonard 2 - Brigue 2-1 (1-0)

Saint-Léonard: Studer; M.-A. Tissières; M.-A. Gillioz, G. Praz, M. Solioz; D. Tissières (46e E. Gillioz), F. Bétrisey, Carli; Cotter, J.-R. Gillioz, M. Schwéry.

Brigue: Gemmet; Heinzen; F. Ritz, Bregy, Dirren (46e Blummenthal); Fux, Grossi, Pfammater; Bedretti, R. Ritz, Kalbermatter (77e Durschei).

Buts: 15e J.-R. Gillioz (1-0), 65e R. Ritz (1-1), 90e Carli (2-1).

Laurent Studer (entraîneur de Saint-Léonard 2)

«Dans l'optique du futur, cette première victoire est pour nous infiniment précieuse puisqu'elle nous permet de recoller au peloton et de continuer à croire. Ce deuxième élément, pour la suite des opérations, me paraît même plus important que le premier dans ce sens que la motivation, désormais, sera plus aisée.

Si ce succès s'est finalement tellement fait attendre, il faut en chercher l'explication dans notre changement d'attitude. En début de saison, nous avions en effet essentiellement mis l'accent sur le spectacle. Expérience faite, nous nous sommes rendu compte que cela ne faisait pas forcément notre affaire au décompte des points. Nous avons donc modifié notre manière de jouer en fonction des impératifs imposés par notre situation au classement.

Pour l'instant, nous manquons encore par trop de constance et de régularité dans nos performances, mais cette victoire va peut-être nous aider à corriger cette lacune.»

Chamoson - La Combe 1-1 (1-1)

Chamoson: Maye; P. Martin; S. Bourdin, Giroud, Besse; L. Bourdin, Jacquemet (80e Putallaz), Michellod; G. Carruzzo, Couturier (70e J.-P. Carruzzo), Foré.

La Combe: Volluz; Fellay; J. Gabioud, Figueiredo, Saudan; L. Gabioud (75e Largey), J.-P. Moret, Devillaz ; Sarrasin, Carretti, S. Moret.

Buts: 20e S. Moret (0-1), 37e Couturier (1-1).

Absents: Chamoson: Comby (blessé), Moneta (suspendu). La Combe: Bruno Moret (raisons professionnelles), Crettenand (service militaire).

Francis Vocat (président du FC Chamoson)

«Je crois que les spectateurs présents ont assisté à un très bon match de football, dimanche. Les deux équipes ont en effet particulièrement soigné la manière, ce qui a débouché sur un spectacle de bonne qualité.

En première mi-temps, notre adversaire a, certes, mieux maîtrisé le milieu du terrain que nous, mais par la suite c'est un peu le contraire qui s'est produit et nous aurions très bien pu forcer alors le résultat.

De notre côté, l'équipe souffre encore dans son rendement des absences répétées aux entraînements, absences dues avant tout au service militaire et aux blessures. Lorsque la situation se sera normalisée, je pense que tout ira mieux. De toute façon, la progression est évidente au sein de notre équipe et il ne fait pas de doute que nous nous trouvons déjà sur la bonne voie. Le reste ne sera qu'une question de temps.»

Guy Largey (entraîneur de La Combe)

«Si l'on prend la peine d'analyser le match, on peut peut-être émettre des regrets au niveau du résultat final. Il ne faut toutefois pas se leurrer. Prendre un point à Chamoson n'est déjà pas une mince affaire.

Pour notre part, nous avons surtout manqué le coche en première mi-temps. En ne parvenant pas à se libérer d'une nervosité évidente après l'ouverture du score par Moret, l'équipe a manqué alors des occasions réelles d'aggraver la marque, rendant ainsi inévitable l'égalisation de Chamoson. Un Chamoson qui m'a fait une bien meilleure impression qu'il y a quelques semaines contre Saxon. A mon avis, le retrait de Martin, un des meilleurs joueurs de 3e ligue, devenu maintenant libero, et la rentrée de Jacquemet ont bonifié cette équipe qui reste très difficile à manœuvrer.

En définitive, je considère ce résultat comme équitable puisqu'il récompense deux équipes soucieuses de jouer d'abord au football et capables de se créer de belles occasions de buts.»

Le joueur de La Combe, Devillaz (à gauche) oblige ici son adversaire direct, Meinrad Besse, à faire la grimace. A la fin du match, tout rentrera toutefois dans l'ordre pour Chamoson.

Photo Mamin

4e ligue

Granges 2 et Isérables perdent pied

Comme la précédente, la 8e journée du championnat de 4e ligue a plutôt été avare en enseignements sérieux. Ainsi, en tête des quatre groupes, à la différence près qu'Ardon et Grône, jusqu'ici flanqués d'un compagnon (Isérables et Granges 2), se retrouvent aujourd'hui seuls au commandement, enregistre-t-on un statu quo total, Naters 2, Grône, Ardon et Vionnaz ayant tous quatre à nouveau gagnés.

Cette 8e journée a donc de nouveau été doublement favorable à Grône, qui, en marquant 4 buts à Arbaz, a consolidé sa place en tête du classement de la meilleure attaque doté du challenge *Nouvelliste.* **Quant au résultat le plus sonnant, il est à mettre à l'actif de Conthey 2 (11-0 face à Leytron 3). Mais analysons la situation par le détail:**

Groupe 1

Profitant du match nul concédé par Turtmann sur le terrain de Brig 2 (1-1), Naters 2 a porté son avance sur son rival le plus direct au classment à deux points. Dimanche, c'est en effet Salgesch 2 qui a fait les frais des ambitions du leader, relégué d'office l'année dernière, mais désireux de retrouver la 3e ligue le plus rapidement possible.

Pour l'instant, sa position paraît d'autant plus solide que derrière lui les places paraissent chères entre Turtmann, Raron 2, Visp 2 et Lalden 2.

A l'autre extrémité du classement, si on déplore la nouvelle défaite de Loc-Corin (4-1 à Leuk-Susten) on enregistre par contre avec satisfaction la nouvelle victoire de Chippis (6-2 face à St. Niklaus 2).

DIMANCHE PROCHAIN

Lalden 2–Montana-Crans
Loc-Corin–Chippis
Raron 2–Brig 2
St. Niklaus 2–Visp 2
Salgesch 2–Leuk-Susten
Turtmann–Naters 2

Groupe 2

Leader intraitable du groupe 2 de 4e ligue en compagnie de Grône, Granges 2 a curieusement perdu pied, dimanche, face à Savièse 2. L'événement est d'autant plus étonnant que les «tapa-goilles» évoluaient sur leur propre terrain et devant une équipe (Savièse 2) jusqu'ici plutôt discrète.

Cette défaite de Granges 2 fait évidemment l'affaire de Grône, qui devient ainsi leader unique du classement avec deux points d'avance sur leur malheureux adversaire.

En queue de classement, c'est le statu quo total, les quatre derniers ayant tous perdu.

Dimanche prochain

Ayent 2–Bramois
Grimisuat 2–Arbaz
Grône–Granges 2
Salins–Nax
Savièse 2–Lens 2
Vex–Sierre 2

Groupe 3

Le chassé-croisé entre Ardon et Isérables en tête de ce groupe 3 a pris une nouvelle tournure, ce week-end. En concédant le nul (3-3) à Châteauneuf, Isérables s'est en effet à son tour efface devant Ardon, net vainqueur, lui, d'Hérémence 2 (4-0). Ardon se retrouve de ce fait à nouveau seul au commandement.

Derrière lui, Isérables et Saillon (0-3 sur le terrain de Vionnaz 2 en guise d'apperitif au match de dimanche prochain contre Ardon!) guettent pour l'instant attentivement le moindre faux pas du leader.

A l'autre bout du classement, ni Leytron 3, écrasé 11-0 par Conthey 2, ni Vétroz 2 (3-4 face à Sion 3) n'ont pu tirer parti de cette 8e journée, si bien que tous deux restent momentanément isolés en queue de classement respectivement à 2 et 4 points de l'antépénultième (Hérémence 2).

DIMANCHE PROCHAIN

Fully 2–Vétroz 2
Hérémence 2–Châteauneuf
Isérables-Conthey 2
Leytron 3–Erde
Saillon–Ardon
Sion 3–Vionnaz 2

Groupe 4

En battant Martigny 2 (0-1 dans la cité d'Octodure), Troistorrents a sans doute réalisé la meilleure opération de la journée dans ce groupe 4. Grâce à cette victoire, l'équipe bas-valaisanne s'installe provisoirement à la 2e place du classement, juste derrière Vionnaz. Dimanche, le leader n'a pas manqué l'occasion, lui non plus, d'ajouter deux points à son capital et de conserver ainsi seul la première place d'un classement qu'il semble vouloir dominer comme il l'entend.

Dans ce groupe 4, le résultat le plus net de la journée est à mettre à l'actif de l'US Port-Valais (1-7 dans le derby qui l'opposait à l'USCM 2).

A l'autre extrémité, à signaler la nouvelle défaite de Vernayaz (3-2 à Bagnes) et de Saint-Maurice 2 (2-4 face à un FC Vollèges qui se réveille tout de même après une période noire de près de six semaines). Ces deux équipes ferment ainsi la marche du groupe 4 avec respectivement 1 et 3 points de retard sur La Combe 2 et Evionnaz.

DIMANCHE PROCHAIN

US Port-Valais–La Combe 2
Troistorrents–Bagnes 2
Vernayaz–USCM 2
Vionnaz-Martigny 2
Vollèges-Evionnaz
Vouvry 2–Saint-Maurice 2

Ire ligue: dès vendredi sur la brèche (1)

DEUX SEMAINES après la LNA et une semaine après la LNB, c'est au tour de la 1re ligue d'entamer son championnat. Grande particularité cette saison dans le groupe 4: six équipes (sur les dix engagées) sont valaisannes! Malgré la relégation de Leukergrund, le contingent de notre canton s'est en effet accru d'une unité par la chute de LNB du HC Sion et la promotion réjouissante du HC Lens. Entre aujourd'hui et demain, nous vous présentons ces six formations après avoir dialogué avec leur entraîneur. Ce qu'il en ressort à première vue, c'est qu'il s'est opéré un certain nivellement dans la mesure où Forward-Morges s'est nettement affaibli et où Martigny paraît légèrement diminué tandis que le HC Sion a des ambitions réduites. De la sorte, aucun favori ne se dégage des pronostics que l'on peut faire. Ces trois formations précitées sont tout de même appelées à jouer un rôle en vue, mais elles pourraient bien trouver leur maître en Serrières qui a fait les finales l'an passé et que l'on dit renforcé. De plus, on ne serait pas étonné de voir le HC Monthey faire office de trouble-fête avec sa nouvelle et attrayante patinoire couverte.

Il paraît toutefois erroné de vouloir séparer le groupe en cinq «grands» et cinq «petits». On a vu l'année passée que les résultats étaient serrés et que le relégué (Leukergrund) était celui que personne n'attendait... Il faut donc prendre au sérieux les possibilités de Champéry qui dispose d'un nouvel attaquant redoutable (Luthi). De même, Yverdon et Montana-Crans ont gardé presque le visage qu'on leur connaît. Faut-il conclure que la relégation sera l'affaire de Lens et de Château-d'Œx? Ce serait bien sûr un peu simpliste, mais il est vrai que les Lensards – malgré l'appréciable renfort de Didi Imhof – vont manquer de patinage tandis que Château-d'Œx a connu quelques bouleversements. En acquérant trois excellents joueurs de Morges, Wicky (entraîneur-joueur), Rey et Sauvain, l'équipe du pays d'En-Haut peut réaliser des exploits. Mais, suite aux départs de Chappot et Grobéty, ce trio de vedettes sera bien seul sur la longueur du championnat. Quoi qu'il en soit, on peut s'attendre à de bons matches et en Valais, à de passionnants derbies. En tenant compte des trois patinoires couvertes qui abriteront ces «explications» à Yverdon, Monthey et Sierre (Lens), on peut espérer que le public y prendra plaisir. Il pourrait y avoir là par exemple une occasion pour le HC Sion de retrouver... des spectateurs! C'est du moins le vœu de son nouvel entraîneur Charly Henzen.

Le HC Monthey 1979-1980

De gauche à droite, debout: *G. Berrut (matériel), Jean-Claude Colombara (président), Jacques Pousaz (Entraîneur), Roger Chappot, Jean-Marc Daven, François Trisconi, Pierre Barman, Pierre-André Veuthey, Bernard Cossetto, Jean-Daniel Bonzon, J.-M. Comtesse (masseur) et Benoît Mabillard (coach);* **à genou:** *Dominique Michellod, Christian Schröter, Edgar Althaus, Serge Golay, Rolf Kühn, Pierre-Armand Ciana, Jean-Louis Hulmann et René Béchon (capitaine). Manquent: Roland Vuillemier et Jean-Daniel Cuttelod.*

Photo Bussien

HC Martigny

Les premières places...

Troisième l'an passé (malgré une attaque percutante qui marqua 43 buts de plus que le second Serrières!), le HC Martigny a connu quelques déboires au cours des matches d'avant-saison contre Fribourg ou Sierre. Est-ce à dire que les Martignerains ne brigueront pas les premières places cette fois? Leur jeune entraîneur-joueur Gilbert Udriot ne s'en formalise pas:

«Nous étions annoncés comme favoris l'an passé et nous avons complètement raté notre entrée en matière. Cette fois, nous serons moins crispés et nous jouerons tous les matches à fond sans trop tenir compte de l'adversaire. Notre objectif est d'aller en progressant en visant l'une des trois premières places. Notre force est demeurée pratiquement la même car le départ de Pochon est compensé par l'avènement des jeunes qui constituent en quelque sorte l'ossature de l'équipe puisque nous sommes (Fellay, Bovier et moi-même) les trois vétérans à 26 ans! Ce qui me réconforte, c'est le soutien de notre public et l'assurance que nous atteindrons notre forme optimale dans 4 à 5 semaines. En revanche, j'ai beaucoup de souci avec le service militaire puisque nous sommes la moitié (ceux qui ont plus de 20 ans) à faire notre CR en même temps. Or cela vient d'être le cas en septembre et a retardé notre préparation. Et ce qui est dramatique, c'est que nous repartons à la mi-janvier pour le cours 1980!» Si les gars du président Johnny Baumann gardent cependant un certain optimisme, c'est grâce à l'ambiance très particulière qui a toujours régné au sein de cette «équipe de copains» qui vivent intensément pour le hockey. Il faut aussi noter que l'entraînement d'été n'a pas été négligé. Après une préparation physique entamée le 15 mai, les entraînements sur glace se sont succédé à Leysin en étant entrecoupés d'un camp à Villars-de-Lans (fin juillet) et d'une pause de 3 semaines en août. Dès lors, il se pourrait que les Martignerains surprennent en bien en cours de route grâce à leur pléiade de jeunes talents et à la routine de leur ligne de parade Bovier - Udriot - Monnet.

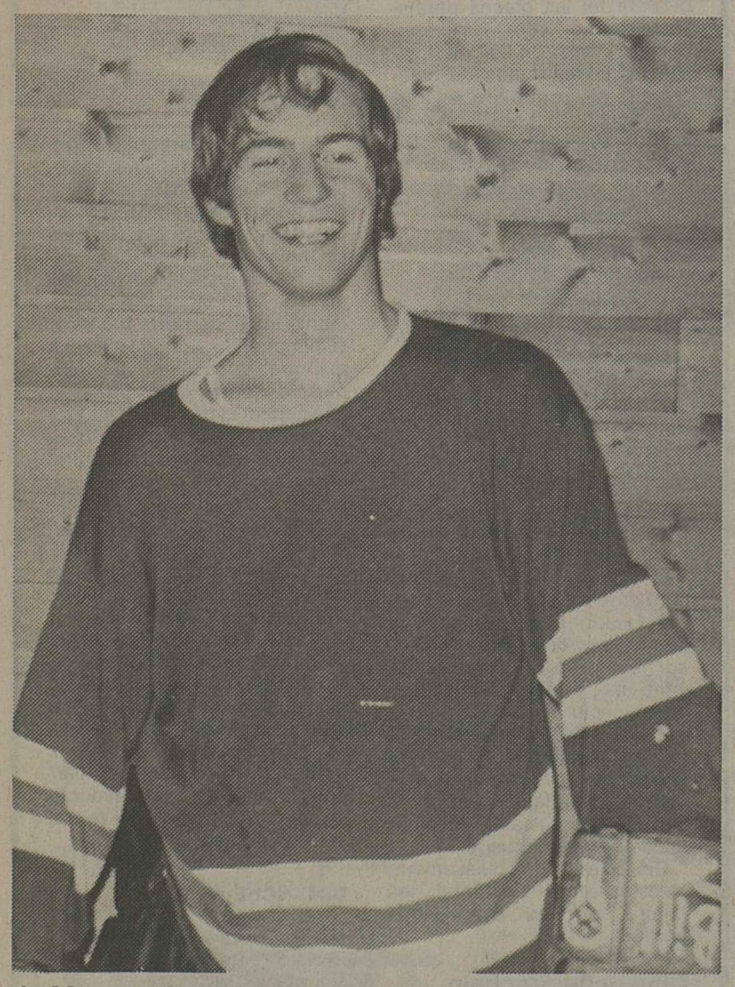

A 26 ans, Gilbert Udriot entame sa 3e année comme entraîneur-joueur du HC Martigny. L'enthousiasme pourrait bien être, une fois de plus, sa meilleure arme...

HC Champéry

Dans le calme!

Un peu à l'abri du HC Monthey qui est en pleine effervescence avec sa nouvelle patinoire, le HC Champéry a préparé sa 3e saison en première ligue dans un certain calme. Certes, des entraînements physiques ont débuté à la mi-mai et l'on a même patiné tout l'été sur la halle de curling, mais cela fut surtout l'affaire des jeunes auxquels il faut évidemment vouer le plus grand soin dans un village de montagne. Dès la fin août cependant, l'équipe-fanion s'est mise sérieusement à l'ouvrage en faisant chaque semaine un entraînement physique et une séance sur glace à Villars. Ponctué d'un camp tenu ce week-end à Chamonix et de 4 à 5 matches amicaux assez satisfaisants, ce travail devrait permettre aux Champérolains de disputer un honorable championnat et de faire probablement mieux que l'an passé où ils frayèrent avec la relégation. Peu loquace, leur entraîneur Bruno Lienhard a en tout cas le sentiment que l'équipe s'est améliorée:

«Je m'attends à une compétition assez comparable à la dernière. Pour notre compte, nous l'abordons de toute manière dans le même état d'esprit mais avec l'espoir de connaître moins de soucis. Notre objectif est donc le maintien dans la catégorie avec la volonté de faire pratiquement aussi bien que le HC Monthey, notre voisin, afin de renforcer une saine émulation dans notre région qui commence à faire la part belle aux sports de glace avec les récentes patinoires de Leysin et Monthey.»

Si l'ossature de la formation champérolaine n'a guère changé (les frères Grenon, Anex, Gex-Collet, Trombert), il faut noter que quelques anciens (dont le président du club Jean-Claude Gex-Collet) ont décidé de poursuivre la compétition avec la 2e équipe nouvellement formée et qui évoluera en 3e ligue.

Mais il faut aussi signaler l'apport important de quatre nouveaux joueurs qui sont le gardien Jean-Luc Vouilloz (déjà titulaire il y a deux ans qui était Sédunois l'an passé), Tiedmann, Schmid et Luthi, considéré comme l'un des meilleurs joueurs du groupe 3 durant la saison 1978-1979. On peut donc penser que les Champérolains, peut-être moins tendus que par le passé, ont la possibilité d'obtenir des points contre n'importe qui. D'autant plus que, selon Lienhard, le nivellement du championnat doit servir les plus modestes!

Les joueurs à disposition

HC Martigny

Gardiens: Pierre-André Bovier (1956), Patrice Closuit (1961).
Défenseurs: Georges Fellay (1953), Rudi Schwab (1956), Gérald Vallotton (1954), François Frezza (1961), Patrick Favre (1959).
Attaquants: Patrice Bovier (1953), Gilbert Udriot (1953), Philippe Monnet (1957), Paolo Gaspari (1961), Bernard Pillet (1961), Nicolas Schwab (1960), Vincent Voutaz (1960), Martin Schwab (1958), Roland Hugon (1961), Daniel Gaspari (1963), Olivier Monnet (1961), Nicolas Baumann (1964), Georges Giroud (1959).
Entraîneur-joueur: Gilbert Udriot (ancien).
Président: Johnny Baumann.

HC Champéry

Gardiens: Jean-Luc Vouilloz (1955), Philippe Salamolard (1960).
Défenseurs: Pierrot Anex (1950), Michel Schmid (1950), Marcel Grenon (1958), Hugues Perrin (1961), Diego Clément (1959), Willy Sallin (1961).
Attaquants: André Grenon (1950), Tahir Ahmad (1960), Bernhard Luthi (1955), Mario Tiedemann (1957), Philippe Gex-Collet (1947), Raphy Trombert (1948), Charly Mathieu (1951), Olivier Ecœur (1963), Stéphane Perrin (1963), Francis Vieux (1962), Nicolas Mariétan (1963), Xavier L'Hoste (1962).
Entraîneur: Bruno Lienhard (ancien).
Président: Jean-Claude Gex-Collet.

HC Monthey

Gardiens: Serge Golay (1950), Rolf Kühn (1944).
Défenseurs: Pierre Barman (1947), Jean-Marc Daven (1951), Jacques Pousaz (1947), Pierre-André Vauthey (1948).
Attaquants: Roger Chappot (1940), Jean-Daniel Cuttelod (1955), Bernard Cossetto (1955), François Trisconi (1948), René Béchon (1949), Dominique Michellod (1945), Edgar Althaus (1943), Christian Schröter (1951), Pierre-Armand Ciana (1952), Roland Vuilleumier (1955), Jean-Louis Hulmann (1948), Jean-Daniel Bonzon (1949).
Entraîneur-joueur: Jacques Pousaz (ancien).
Président: Jean-Claude Colombara.
Capitaine de l'équipe: René Béchon.

HC Monthey

Enthousiasme décuplé!

Ce championnat qui débute vendredi est chargé de promesses inouïes pour le HC Monthey. Imaginez ce que représente l'installation dans une superbe patinoire de toute son activité pour une bande de «vieux briscards» qui vient de vivre 5 ans de lutte en 1re ligue sans avoir de glace en plaine et en maintenant une flamme encore vive sur l'enceinte de Villars! Aujourd'hui, les hockeyeurs montheysans vont se découvrir un public et pratiquer leur sport favori dans une ambiance qui leur est propre.

Reportage Georges Mariétan

Cela suffit naturellement à plonger l'équipe montheysanne dans un bel enthousiasme sans même trop se préoccuper de l'avenir immédiat, des résultats des prochains matches et du classement. Ceux qui connaissent bien ces joueurs expérimentés (moyenne d'âge de 30 ans!) s'attendent à les retrouver aux places d'honneur. On sait que tout le monde est resté fidèle dans cet effectif qui s'est accru de six joueurs de qualité: Chappot, Schröter, Trisconi, Vuilleumier, Bonzon et Cuttelod. On attend surtout beaucoup de Roger Chappot (39 ans) et de Christian Schröter (28 ans) qui ont en quelque sorte encore le rythme de LNB, mais les choses n'iront certainement pas toutes seules. L'entraîneur-joueur Jacques Pousaz, qui en est à sa 2e année, craint l'excès de confiance:

«Voyez-vous, nous avons des conditions d'entraînement et de motivation qui sont idéales. De plus, notre effectif s'est sérieusement enrichi et le public – une chose quasiment nouvelle pour nous – peut nous donner «un sérieux coup de pouce». Je crois pourtant qu'il faut être très prudent. D'abord on ne connaît pas très bien la valeur de nos adversaires qui ont modifié leurs forces. Ensuite, je pense que Serrières (avec Johner notamment), Martigny et Sion ont de bons arguments. Comme d'autre part, aucune équipe ne semble condamnée d'avance à la relégation, il faut s'attendre à plusieurs résultats déroutants. De toute manière, notre objectif à court terme est de nous procurer du plaisir en jouant et de le procurer aux spectateurs par le fait même. Et puis, la grande préoccupation du HC Monthey porte évidemment sur l'avenir plus lointain car il faut bien penser à la relève. J'entraîne avec notre capitaine Béchon une quarantaine de jeunes (6 à 16 ans) mais le chemin est long!»

Le tiercé des trois entraîneurs

Gilbert Udriot (HC Martigny
1. Forward-Morges
2. Martigny
3. Monthey

Bruno Lienhard (HC Champéry)
1. Martigny
2. Monthey
3. Sion

Jacques Pousaz (HC Monthey)
1. Serrières
2. Martigny
3. Sion

Le classement de la saison passée

(Groupe 4)

CLASSEMENT FINAL

1. Forward	18	15	1	2	133-	58	31
2. Serrières	18	14	1	3	83-	69	29
3. Martigny	18	11	2	5	126-	64	24
4. Montana	18	8	2	8	87-	95	18
5. Ch.-d'Œx	18	7	3	8	75-	91	17
6. Yverdon	18	7	2	9	107-	92	16
7. Monthey	18	7	1	10	67-	85	15
8. Le Locle	18	6	1	11	78-	112	13
9. Champéry	18	5	1	12	57-	97	9
10. Leukerg.	18	2	2	14	57-	107	6

Relégué de LNB, le HC Sion remplace Le Locle, transféré dans le groupe 3. C'est le HC Lens, néo-promu, qui remplace le relégué Leukergrund.

Programme de la 1re journée

VENDREDI
Monthey - Champéry
Forward - Serrières
Sion - Montana-Crans

SAMEDI
Lens - Yverdon (à Sierre)
Martigny - Château-d'Œx

... et de la 2e journée

VENDREDI
Yverdon - Monthey

SAMEDI
Serrières - Lens
Château-d'Œx - Sion
Champéry - Martigny
Montana-Crans - Forward

Valais-Jura: sortie des «Honda Goldwing»

Fornet-Dessus (Jura) accueillait récemment les détenteurs de «Honda Goldwing» (1000 cm³) lors d'un rassemblement organisé par l'Union internationale des propriétaires dudit modèle, section romande, et dont le président n'est autre que M. Michel Alder, moniteur d'auto-école à Sion.

Quelque 160 deux roues – en provenance de six nations (y compris les USA), avaient gagné la petite bourgade jurassienne, soit la participation de 300 personnes. Réunion récréative certes, mais le domaine spécifiquement mécanique figurait à l'ordre du jour.

Un forum basé sur les différentes améliorations techniques de ce véhicule ainsi que sur l'inévitable problème des primes RC a permis l'échange de propos et d'opinions dans un contexte hautement international.

L'aspect «loisirs» s'est concrétisé par la visite, en groupes, de ce nouveau canton, hôte d'honneur du Comptoir de Martigny, version 1979.

Dans la perspective 1980, le Valais accueillera, à son tour, cette cohorte motorisée. Un programme varié et complet a été préalablement et minutieusement préparé.

Pour la circonstance, la brigade de cuisine sera composée de MM. Gaby Tournier, des Collons, et Ronald Micheloud, de la cabane de Thyon.

Dès lors, réussite assurée.

Raph. B.

Une place de sport à Arbaz

ARBAZ. – La commune d'Arbaz et plus spécialement ses sportifs pourront disposer, dans un proche avenir, d'une place de sport et de fête, qui sera aménagée aux Gonces (notre photo). Les premiers travaux ont débuté récemment, travaux pour lesquels la commune a déjà investi une somme de 80 000 francs. Les citoyens d'Arbaz ont tenu deux assemblées primaires pour décider de cette réalisation, pour laquelle un emprunt de 400 000 francs a été lancé.

Voir en page 26

Tournoi interzone d'échecs de Rio de Janeiro

Hübner OK, Timman KO?

Trois nouveaux joueurs iront rejoindre les qualifiés Victor Kortchnoi, apatride, Boris Spassky, URSS, Michel Tal, URSS, Lew Polougajewsky, URSS et Zoltan Ribli ou Andreas Adorjan, tous deux Hongrie, au terme du deuxième tournoi interzone qui se déroule actuellement à Rio de Janeiro.

Sur les 19 participants, il est possible de n'en retenir que cinq pour établir le trio final: l'ex-champion du monde Tigran Petrossian, URSS, son compatriote Y. Balaschov, le Hongrois Lajos Portisch et les deux Occidentaux Jan Timman, Hollande et Robert Hübner, RFA. Une inconnue subsistait peu avant le début du tournoi en ce qui concernait le prodige brésilien Henrique Macking, que chacun savait atteint d'une atrophie musculaire. A la surprise générale, ce dernier affirma, quelques jours avant la première ronde que Dieu l'avait complètement guéri après de longs mois de prières et d'étude de la Bible. Ses prétentions financières cependant semblaient moins inspirées de la Bible, puisqu'il exigea en contre-partie de sa participation 40 000 francs suisses. Le prodige brésilien prit effectivement le départ. Il annula au cours de la première ronde face au Yougoslave Ivkov mais dût abandonner le tournoi dès le second jour sur ordre de la faculté pour fatigue nerveuse. Ce retrait perturbe quelque peu le déroulement de la compétition. Il ne sera pas possible d'établir des classements intermédiaires avec un même nombre de parties jouées pour chaque joueur.

Jean Hébert, Canada, 21 ans, le plus jeune participant.

Dans un tel tournoi les surprises ne manquent pas, car les joueurs qui n'ont pas ou peu d'espoir de qualification font preuve d'une totale décontraction, ce qui leur permet de jouer les trouble-fête. Lors de la première ronde déjà, l'un des favoris, le Hongrois Lajos Portisch s'inclina avec les blancs face au Philippin Eugène Torre. Au cours de la cinquième ronde, le Soviétique Balaschov subissait le même sort face au surprenant Brésilien Sunie. Quant à Timman, il éprouve bien de la peine en ce début de tournoi. Seul l'Allemand de l'Ouest Robert Hübner peut être entièrement satisfait au terme des six premières rondes avec quatre victoires et deux nuls face à Portisch et Velimirovic. Nous suivrons avec beaucoup de sympathie le comportement du seul francophone, le Canadien Jean Hébert, âgé de 21 ans seulement.

Ce tournoi constitue pour lui une première occasion de s'aguerrir au contact des meilleurs joueurs dans l'espoir d'obtenir dans les trois années à venir le titre de grand maître international.

Résultats

Première ronde

Sunie - Timman 0,5-0,5; Harendi - Waganjan 0-1; Balaschov - Sax 1-0; Petrossian - Smejkal 0,5-0,5; Mecking - Ivkov 0,5-0,5; Hébert - Hübner 0-1; Portisch - Torre 0-1 (!); Velimirovic - Schamkowitsch 0,5-0,5; L. Bronstein - Kagan 1-0.

Deuxième ronde

Schamkowitsch - Bronstein 0,5-0,5; Torre - Velimirovic 0,5-0,5; Hübner - Portisch 0,5-0,5; Ivkov - Hébert 0,5-0,5; Smejkal - Mecking annulée; Sax - Petrossian 0-1; Waganjan - Balaschov 0,5-0,5; Timman - Harandi 0,5-0,5; Garcia - Sunie 0,5-0,5.

Troisième ronde

Harandi - Garcia 1-0; Balaschov - Timman 1-0; Petrossian - Waganjan 0,5-0,5; Hébert - Smejkal 0-1; Portisch - Ivkov 1-0; Velimirovic - Hübner 0,5-0,5; Bronstein - Torre 0-1; Kagan - Schamkowitsch, ajournée; libres: Sunie et Sax.

Quatrième ronde

Torre - Kagan 0,5-0,5; Hübner - Bronstein 1-0; Ivkov - Velimirovic 0,5-0,5; Smejkal - Portisch 0,5-0,5; Timman - Petrossian 0,5-0,5; Garcia - Balaschov 0,5-0,5; Sunie - Harandi 1-0; libres: Schamkowitsch et Waganjan.

Cinquième ronde

Balaschov - Sunie 0-1 (!); Petrossian - Garcia 1-0; Hébert - Waganjan 0,5-0,5; Portisch - Sax 1-0; Velimirovic - Smejkal 1-0; Bronstein - Ivkov 0,5-0,5; Kagan - Hübner 0-1; Schamkowitsch - Torre 1-0; libres: Timman et Harandi.

Sixième ronde

Hübner - Schamkowitsch 1-0; Ivkov - Kagan 1-0; Smejkal - Bronstein 1-0; Sax - Velimirovic 1-0; Waganjan - Portisch 0-1; Timman - Hébert 0,5-0,5; Sunie - Petrossian 0,5-0,5; Harandi - Balaschov 0-1; libres: Torre et Garcia.

Classement après six rondes

(Entre parenthèses le nombre de parties jouées s'il est différent de six)

1. Robert Hübner, RFA, 5 points; 2. Tigran Petrossian, URSS, Y. Balaschov, URSS, et Lajos Portisch, Hongrie, 4; 5. Sunie, Brésil, 3,5 (5); 6. Eugène Torre, Philippines et J. Smejkal, Tchécoslovaquie, 3 (5); 8. D. Velimirovic, Yougoslavie, 3; 9. R. Waganjan, URSS, et Boris Ivkov, Yougoslavie, 2,5 (5); 11. L. Schamkowitsch, USA, 2 (4); 12. Jan Timman, Hollande, 2 (5); 13. L. Bronstein, Argentine, 2; 14. K. Harandi, Iran, et Jean Hébert, Canada, 1,5 (5); 16. G. Garcia, Cuba, et Gyula Sax, Hongrie, 1 (4); 18. Kagan, Israël, 0,5 (4).

Le val d'Aoste en quelques lignes

Approvisionnement en mazout

AOSTE (emb). – Le président du Gouvernement régional Mario Andrione, l'assesseur Chabod, ont été reçus à Rome par le ministre de l'énergie Bisaglia à qui ils ont exposé la grave situation dans laquelle se trouve la vallée d'Aoste pour son approvisionnement en gas-oil. En effet, la région autonome se trouve dans des conditions climatiques particulières. Des dispositions seront dès lors prises pour redresser la situation avant l'hiver.

Campagne de reboisement

AOSTE (emb). – Le Service forestier de l'assessorat de l'agriculture va faire procéder cet automne et au prochain printemps à la mise en place de près d'un million de plants d'essences diverses (mélèzes, sapins rouges et blancs, pins divers, érables, fayards), sans oublier un millier de plantes ornementales qui seront mises à la disposition des collectivités.

Saxon: joyeux ambassadeurs du Valais à Neuchâtel

NEUCHÂTEL/SAXON (DDK). – C'est le Valais du soleil et des abricots qui a défilé dans les rues neuchâteloises à l'occasion de la Fête des vendanges de ce dernier week-end.

C'est le Valais des abricots, du soleil, mais aussi le Valais de la joie de vivre qui rayonnait sur le visage des petits Saxonnains de la Relève qui entouraient le joli char garni de fruits du Valais et de petites bouteilles de jus d'abricots.

Mme Marcelle Roth et ses amies ont confectionné les costumes des petites ambassadrices de la cité des abricots. On avait aussi emprunté deux costumes du groupe folklorique de l'Arbarintze.

Samedi matin, ils étaient 47 jeunes musiciens de la Relève accompagnés de leur «char aux merveilles» et précédés d'un porte-soleil (celui de Saxon). L'arbre de mai, porteur des promesses du printemps trônait au milieu des vendangeuses, des cueilleuses de fruits qui distribuaient avec une grâce toute juvénile des produits de leur canton au public massé sur les trottoirs.

Le Valais avait un ambassadeur de choix en terre neuchâteloise! Les gosses de Saxon ont été applaudis, Mme Roth, la cheville ouvrière de cette organisation, ses collaboratrices et les parents des musiciens auront été récompensés de leurs efforts ne serait-ce qu'en voyant la joie sur les visages de ces jeunes ambassadeurs.

Dernier flash sur le Comptoir

Une visite surprise dimanche au Comptoir, celle de deux représentants du BUNEP (Bureau national d'études, de projets du Rwanda), MM. Hategektmana et Nsengiyumya qui ont profité d'un passage en Valais pour nouer des contacts avec les promoteurs du rendez-vous martignerain. Nous les avons surpris autour d'un verre de fendant dans l'une des halles du CERM. Voici de gauche à droite, MM. Bernard Schmid, Raphy Darbellay, Hategektmana, directeur du BUNEP, Claude-Alain Beausire, Charles Valtério, François Dorsaz, Gilbert Dubulluit, Nsengiyumya et André Coquoz.

Photos NF

ADVICO

La solution la plus pratique pour vos affaires d'argent: le compte en banque.

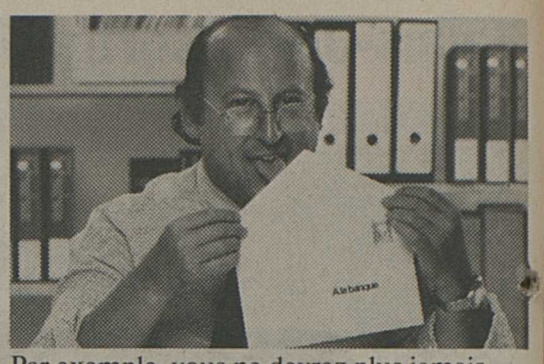

Par exemple, vous ne devrez plus jamais attendre à un guichet pour effectuer vos paiements. Si vous avez un compte en banque, vous les faites chez vous en remplissant simplement un ordre de paiement. Il vous suffit alors de le glisser dans une enveloppe et de l'envoyer à votre banque. Quant aux paiements revenant à échéance fixe, vous chargez la banque de les exécuter en lui donnant un ordre permanent.
C'est commode, un compte en banque.

La carte Bancomat vous permet de retirer de l'argent tous les jours de l'année, 24 heures sur 24. Il existe déjà plus de 120 appareils distributeurs Bancomat en Suisse. Et leur nombre ne cesse d'augmenter.
C'est simple, un compte en banque.

Votre compte en banque vous permet de contrôler vos mouvements d'argent. Il enregistre toutes les opérations effectuées et un relevé détaillé de ces dernières vous est envoyé, à votre choix, une fois par mois, par semestre ou par année.
C'est clair, un compte en banque.

Au lieu de payer vos achats en espèces, vous pouvez les régler par eurocheques. Ceux-ci sont acceptés dans toute l'Europe et dans les autres pays riverains de la Méditerranée. Il est même possible d'établir ces eurocheques dans les différentes monnaies locales pour payer des notes d'hôtel et autres factures, ou encore pour se procurer de l'argent liquide dans n'importe quelle banque.
C'est sûr, un compte en banque.

Au lieu de vous tracasser si vous avez des problèmes d'argent, parlez-en à votre banque. Elle vous conseillera judicieusement et examinera avec une particulière attention vos besoins éventuels de crédit. Après tout, il est normal qu'une banque préfère prêter de l'argent à ses propres clients.
C'est utile, un compte en banque.

Un compte en banque simplifie vraiment beaucoup de choses. Il vous offre des services sans cesse améliorés et toujours étendus.

Aussi un compte en banque est-il indispensable. Et, en plus, il rapporte des intérêts.

Un compte en banque
sert bien qui s'en sert.

Ceux de la cp fus mont III/9... en pèlerinage

Dans la grande salle du centre scolaire, quelques-uns des participants à cette journée commémorative des mobilisés de la cp fus mont III/9 servis par trois charmantes jeunes Chorgues en costume, coiffées du traditionnel foulard rouge. **Photo NF**

Dimanche, en fin d'après-midi, au bas des escaliers conduisant au centre scolaire, les « rescapés » de la cp fus mont III/9 entourant la marraine Mme Prahins, ont demandé à poser pour le NF en souvenir de leur retour, 40 ans après, à Troistorrents.

TROISTORRENTS (Cg). – Ils dépassaient largement la centaine ceux qui, à l'invitation de quelques-uns des leurs, se retrouvèrent dimanche à Troistorrents, village qui fut le centre de leur vie de «défenseurs de la patrie» aux premiers jours de la mobilisation 39/45; Troistorrents et Morgins, Le Jorat, Fenebey, les Portes du Culet, le Pas de Morgins, le lac de Chesery, Fécon, Fontaines Blanches, des lieux où ils eurent à patrouiller et à vivre des heures d'attente et aussi de détente.

Il y avait là Mme Prahins qui fut avec son regretté époux, la marraine de cette compagnie, celle à qui nombreux furent ceux qui racontèrent leurs peines et leurs difficultés de famille, celle qui savait admirablement comprendre, soutenir moralement et parfois intervenir avec la délicatesse nécessaire.

Cette journée d'un quarantenaire a réuni ceux qui, à l'époque tout frais émoulus de l'ER formaient le groupe des «bleus» de cette troupe d'élite et ceux qui supposaient avoir le droit de passer en landsturm. Il y avait donc des jeunes de soixante ans et des «vieux» de 70 ans et plus.

Après un apéritif pris dans les établissement publics d'il y a quarante ans, ce fut la réunion à la grande salle du groupe scolaire où l'orchestre folklorique du «Bon Vieux Temps» et le groupe choral des «Mercenaires de la Vallée» apportèrent le ton et l'ambiance propres au val d'Illiez que n'ont absolument pas oubliés ceux de cette III/9 de 1939. Reprenant en chœur un air ou un refrain en trinquant un fendant, les participants à cette sortie «commémorative» eurent la joie de retrouver quelques têtes locales de 1939 avant de se retrouver à l'hôtel communal pour un repas. Durant celui-ci, une ambiance toute de fraternité, dans la joie des retrouvailles, ne cessa de régner d'autant plus que plusieurs des convives ne se firent pas faute de rappeler de croustillants événements qui meublèrent les heures, les jours et les mois de la mobilisation de ceux de la III/9 qui connurent aussi une Gilberte en 39-45... celle de Fenebey.

Cette journée avait été préparée de longue date. Les organisateurs ont pris contact avec le président de Troistorrents, André Berrut, afin de prendre toutes les dispositions utiles pour la réussite de cette réunion qui a déjà débuté pour une vingtaine de participants, samedi en fin d'après-midi. Si en 1939 ceux de la cp fus mont III/9 sont arrivés tambour battant sans prévenir, en 1979 ils ont magnifiquement préparé leur retour aux sources.

RÉDACTION CHABLAISIENNE I MONTHEY

Pierre Chevalley
Tél. (025) 71 12 38
Av. du Crochetan 10
Privé tél. 025/71 25 46
1868 Collombey

DERNIER CONCERT DE LA FANFARE DE LA DIV MONT 10

SAINT-MAURICE (cg). – C'est jeudi que la population du Chablais valaisan et vaudois aura l'occasion de vivre des heures d'intense émotion musicale, d'abord avec le défilé à 17 h. 30 puis à 20 h. 30 lors du concert de la fanfare div mont 10, placée sous la direction de l'adjudant instructeur Pierre-Marie Solioz.

Après Sion, Fribourg et Montreux, il était normal et même judicieux que ces musiciens de division donnent un concert à Saint-Maurice, place de commandement de la div mont 10.

Vaudois, Fribourgeois et bien sûr Valaisans des rgt d'inf mont 5, 6 et 7 présenteront un programme aussi riche que varié: on aura le plaisir d'entendre entre autres des marches de la Fête des Vignerons, des extraits du *Vaisseau Fantôme* de Wagner.

A Saint-Maurice, le défilé aura lieu à la rue d'Agaune à partir de 17 h. 30, avec en tête les tambours de l'adjudant instructeur Salamin. Lors du concert, à la grande salle du collège, le groupe folklorique du Vieux-Pays sera également de la partie, complétant ainsi le programme par ses productions toujours appréciées.

CHAMPIONNATS DU MONDE DE SPORT-HANDICAP

Dans trois ans, dans le Chablais

AIGLE. – Réuni samedi à Aigle, le Comité d'organisation des championnats du monde d'hiver de Sport handicap de 1982 s'est donné un président en la personne de M. Jacques Martin, inspecteur forestier à Gryon, député au Grand conseil vaudois, municipal.

Les premiers championnats de ce genre, à l'échelle mondiale, ont eu lieu en 1972 à Grand-Bornand dans les Alpes françaises. Les deuxièmes, dans trois ans, se dérouleront dans les stations des Mosses, de Villars-sur-Ollon, Leysin et des Diablerets. Les Alpes vaudoises accueilleront ainsi plus de mille cinq cent personnes, du 8 au 18 mars 1982, venant de tous les pays du monde. La manifestation a pour but de mettre en évidence la valeur du travail accompli par des sportifs «pas comme les autres» et qui n'en ont que plus de mérite.

Bilan et perspectives de l'Université populaire du Chablais

On reconnaît de gauche à droite, MM. Henri Lavanchy, municipal, Aigle; Marcel Mariétan, président de Champéry; Philippe Besson, Mme Françoise Regadas-Besson, Mlle Anne-Lise Bonvin et M. Jacques Berlie.

MONTHEY (cg). – Après environ un an d'activité, l'université populaire du Chablais donnait, lundi matin, un bilan de son activité et le programme mis sur pied pour le prochain semestre. Mme Françoise Regadas-Besson, Mlle Anne-Lise Bonvin, MM. Philippe Mottet et Jacques Berlie ont, tour à tour, présenté cette université populaire chablaisienne qui, rapidement, au contact des diverses universités populaires des cantons romands, a fait comprendre aux responsables que le dynamisme d'une telle institution repose essentiellement sur une identification effective de l'université populaire et de sa région d'influence.

Forte de cet enseignement l'UPC se rattache directement à l'Association suisse des universités populaires. Cela non par sectarisme à l'égard de ses sœurs valaisannes ou lausannoises, mais bien plus par soucis d'offrir aux Chablaisiens et Chablaisiennes la possibilité de choisir pour leur région des thèmes de cours qui répondent à leurs besoins. Ce choix s'est fait au travers d'une enquête, dès la première session.

Une des raisons de la prospérité de l'UPC est due à l'appui des communes de Monthey, Vouvry, Troistorrents et Collombey qui permettent à cette institution, affirment les responsables, d'ouvrir des cours décentrés.

Soucieuse d'offrir une possibilité de formation aux personnes qui ne disposent pas de plusieurs soirées pour prendre des cours, l'UPC met également sur pied des conférences. A son programme, déjà trois personnalités de renom. Pour la première qui aura lieu le 14 novembre prochain: Jacques Bofford, l'animateur bien connu de l'émission radiophonique «En question» traitera de l'écrivain d'aujourd'hui face aux media.

On peut affirmer que l'UPC et son centre artisanal apportent à la région un élément culturel véritablement chablaisien. Et si l'on s'en remet aux statistiques, force nous est de constater que 25% des participants aux différents cours du premier exercice – qui se solde par un déficit de 2500 francs – sont des Chablaisiens de la rive droite du Rhône.

A cette conférence de presse participaient le président de Champéry, M. Marcel Mariétan, alors que la municipalité aiglonne était représentée par M. Lavanchy, ces deux représentants d'autorités locales prenant part à une discussion fort intéressante sur le développement de l'UPC, la crédibilité de celle-ci et de ses responsables, les difficultés à surmonter pour que du côté du Chablais vaudois, on se joigne aux efforts des Chablaisiens valaisans dans le domaine du développement culturel. On a relevé aussi, que si l'UPC n'a pas réussi encore, à nouer des relations tendant à trouver une solution véritablement chablaisienne, cela serait probablement dû à un manque de contact au départ et peut-être à ce qu'un Chablaisien vaudois ou deux n'aient pas été incorporé au conseil de l'UPC.

Il y a donc lieu de prendre langue avec les responsables de la culture chablaisienne de l'Est vaudois, pour rechercher une solution qui donne satisfaction aux uns et aux autres, dans le but unique de ne pas disperser les efforts, afin que tous les Chablaisiens (qu'ils soient de la rive gauche ou de la rive droite) se retrouvent aussi dans tout ce qui peut être acquis sur le plan de la culture.

Une cinquantaine de cours à option

Le programme du prochain semestre comprend des cours sur l'introduction à la psychologie de l'enfant et de l'adolescent, en passant par le féminisme, la sexologie, le droit à la famille, les assurances privées, les successions. Il y a aussi les cours de langue, de mathématiques modernes, d'autres cours sur l'énergie solaire dans l'habitat, l'entretien et le dépannage auto, autant de cours donnés par le centre artisanal avec la poterie, le rotin, le crochet, le filage, le tissage, le travail des émaux, celui du bois, la tapisserie. Une extraordinaire panoplie de cours pour tous les goûts, un programme établi en tenant compte des désirs exprimés par les «étudiants» des cours précédents.

En mars prochain un cours de macramé et un autre de peinture sur bois, alors que de février à mars seront donnés des cours de philosophie, de littérature slave, sur la préhistoire du Chablais, sur la gestion de l'information, le droit du travail, etc.

L'ouverture des cours débutera le vendredi 26 octobre par celui d'allemand, qui se donnera à Troistorrents.

Assemblée générale du PARTI RADICAL de Martigny

Le parti radical organise une séance d'information sur les élections fédérales
le jeudi 11 octobre à 20 h. 15
à la salle communale à Martigny.

Avec la présence de tous les candidats radicaux au Conseil des Etats et au Conseil national.

L'assemblée est publique.
Invitation cordiale à tous.
89–44464

JUGEMENT DU TRIBUNAL

Précision

Dans notre édition de samedi nous avons relaté les débats du tribunal du IIIe arrondissement de Monthey qui avait à connaître de l'accident mortel survenu sur la route de Troistorrents-Morgins le 31 mai 1979. Une malheureuse erreur nous a fait écrire les noms de Mlle Jeanine Poget et de M. Christian Meytain. Or, ils d'agissait de Mlle Yanic Boget et de M. Stéphane Meytain, qui avaient perdu la vie lors de ce drame.

LEYSINTOURS ET L'EXERCICE 1978-1979

Les «effets escomptés»

LEYSIN (mp). – Leysintours vient de publier son rapport de gestion 1978-1979. Grâce à une série de «mesures énergiques», les chiffres qui témoignent de l'activité des secteurs concernés laissent augurer d'un avenir plus «ouvert». Il n'en reste pas moins qu'aucun dividende ne sera versé cette fois aux actionnaires de la société.

La fluctuation des nuitées

Un coup d'œil général sur la marche de la station fait apparaître pour le semestre d'été une hausse (+ 5,2 pour cent) des nuitées qui s'élèvent (y compris les établissements de cure) à 203010 contre 193067 l'été précédent. Cette tendance, contraire à la moyenne suisse, s'explique essentiellement par la réouverture après transformations de l'hôtel Fabiola, ce qui a plus que compensé la fermeture temporaire de l'hôtel des Chamois.

La saison d'hiver, en revanche, reflète les tendances remarquées pour le mouvement hôtelier du pays. En effet, on enregistre une baisse de 37662 nuitées (– 14,5 pour cent) dont la quasi totalité est due à la diminution du nombre d'étrangers. Toutefois, Leysin maintient son sixième rang dans la statistique des nuitées appliquée aux stations suisses.

Les exploitations hôtelières

Résultats appréciables pour l'hôtel Central – résidence qui continue régulièrement sa progression (+ 1603 nuitées) et commence à tirer un parti intéressant de la promotion à long terme entreprise sur de nouveaux marchés.

L'hôtel Le Relais a pu, lui, être exploité pendant tout l'exercice en dépit des incertitudes nées de la vente du bâtiment à la suite d'une faillite. Les résultats des autres exploitations demeurent dans leur ensemble proches de ceux atteints lors des périodes précédentes, même si l'exploitation du restaurant de La Berneuse a souffert des nombreux jours de mauvais temps et de la diminution des nuitées hivernales. Le bar Le Grenier, par contre, manifeste une réjouissante régularité. En ce qui concerne la buanderie centrale, la baisse des nuitées a pu être compensée grâce à la conclusion de nouveaux contrats.

S'agissant du litige avec le Grand-Hôtel, la situation a évolué lentement. Aucune entente à l'amiable n'ayant pu être trouvée, le cas a été soumis au tribunal arbitral. Il en résulte que les contacts établis ont permis aux deux parties d'acquérir une vue un peu plus sereine des choses.

Enfin, l'exercice 1978-1979 a été favorable au service des cars. A noter qu'en fin de période, ce secteur a été transféré entre les mains de M. Daniel Tissot. Ce dernier a d'ailleurs confirmé sa volonté d'acquérir plusieurs nouveaux véhicules. L'agence de voyage a poursuivi, de son côté, sa progression sur le plan du chiffre d'affaire sans toutefois atteindre les objectifs prévus.

Un mot encore sur le chapitre financier qui fait apparaître un bilan supérieur à 21 millions (1 million de plus que l'année précédente). Les mesures énergiques appliquées au cours des derniers exercices commencent à produire les effets escomptés alors même que des conditions adverses (temps et change défavorables) n'ont pas permis la concrétisation des espoirs de la société. Peu à peu, un certain redressement se profile, même si le bouclement de l'exercice 1978-1979 ne laisse apparaître qu'un léger bénéfice de 1107 francs (1139 en 77-78). Compte tenu du report de 5312 francs, les actionnaires disposent présentement d'un bénéfice net de 6420 francs (5312).

Ford Transit Fiable Economique Polyvalent. Confortable

Fiable.
Moteurs modernes de 1,6 et 2,0 l ACT. Nouveau: puissant V6 de 3,0 l et 100 ch. Construction fondamentalement robuste. Qualité allemande. Grande longévité technique. Un an de garantie sans limitation de kilométrage. 1,3 million de Transit attestent ses qualités!

Economique.
Economique à la consommation. Grâce à la culasse à flux transversal, à l'alimentation en essence normale et à l'avantageux rapport puissance/charge utile (en option: diesel de 2,4 l). Economique à l'entretien: grands services espacés de 20 000 km.

Polyvalent.
Deux empattements, quatre moteurs, cinq charges utiles étagées entre 1 et 2 tonnes, sept superstructures, 18 combinaisons de portières. Vous achetez exactement le Transit qui vous convient.

Confortable.
Cabine semi-avancée moderne et sûre. Accès et traversée très aisés. Trois places. Agencement et confort de berline. Excellente visibilité circulaire et grande maniabilité. Equipement de sécurité complet avec pare-brise laminé et phares à halogène.

Sécurité comprise.

Ford

Le signe du bon sens.

Sion: Garage Kaspar S.A., rue Saint-Georges, tél. 027/22 12 71. **Sierre:** Garage du Rawyl, F. Durret S.A., rue du Simplon, tél. 027/55 03 08. **Collombey:** Garage de Collombey S.A., tél. 025/71 22 44

Aigle: Garage Bernard Gross, route d'Evian 14. **Bex:** Michel Favre, Garage, route de Massongex. **Glis-Brig:** Josef Albrecht, Garage des Alpes. **Grône:** Théoduloz Frères, Garage. **Martigny:** Garage Kaspar S.A., route du Simplon 32. **Morgins:** Robert Disserens, Garage. **Münster:** Weger & Zehnder, Garage Grimsel. **Visp:** Mazzetti Giuliano, Garage, Kantonstrasse 24. **Zermatt:** Parkh aus &, Garage Vispa

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Pour l'électronique des loisirs, il y a Radio TV Steiner. Partout en Suisse.

Nous sommes un important commerce de radio-TV, Hi-Fi dont l'activité s'étend dans toute la Suisse, et nous cherchons pour assurer la vente dans le Valais central, une forte personnalité chargée de visiter la clientèle à domicile en qualité de

conseiller de vente

Nous offrons: un travail varié dans une organisation de vente bien structurée dotée d'un soutien marketing efficace pour la vente d'une marchandise intéressante, bon salaire en rapport avec le rendement et prestations sociales d'une entreprise moderne.

Nous demandons: un sens commercial développé, de l'initiative et de la persévérance, facilité dans le contact avec la clientèle.

Nous vous prions de faire vos offres, avec curriculum vitae et photo à
Radio TV Steiner S.A.
Service du personnel
Place Chauderon 3
1003 **Lausanne.**

RADIO TV STEINER

Bell

Inno Martigny
engage
tout de suite

une vendeuse

alimentaire
pour son rayon charcuterie

Boucherie Bell S.A., Sion.
Tél. 027/22 68 52.
Demander M. Furer.

143.147.742

TYVALUG

Rue de la Dixence à Sion
cherche

un monteur de pneus

Entrée tout de suite.

Faire offre à Tyvalug S.A.
Avenue de Gilamont 40, 1800 Vevey.
Tél. 021/51 49 61.

22–16286

Le travail, vous aimez?

Nous cherchons d'urgence:

monteurs en chauffage
menuisiers ébénistes

MANPOWER
5, rue des Mayennets, Sion, tél. 027/22 05 95
24, av. de la Gare "Le Market", Monthey, tél. 025/71 22 12

18–2291

Pour compléter son équipe

Narcisse MONNET
Installations sanitaires – Ferblanterie
LA TOUR-DE-PEILZ/Corseaux
cherche

UN MONTEUR EN CHAUFFAGE

- Plusieurs années de pratique.
- Permis de conduire indispensable.
- Capable de travailler d'une manière indépendante.

Tél. 021/54 42 23

Jeune femme
cherche
travail à domicile

Faire offre
au 025/71 44 86.
36–31040

Entreprise de terrassement bas-valaisanne cherche

un chauffeur de trax

Place à l'année, bon salaire.
Entrée tout de suite ou à convenir.

Prendre contact par téléphone au 025/81 28 26, de 18 à 20 heures.

143.673.806

Travail à domicile
Vous aussi pouvez gagner notre machine à tricoter. Dès que vous avez reçu les instructions nécessaires, nous vous passons des commandes de tricots. Veuillez demander, sans engagement, en nous indiquant votre numéro de téléphone, la visite de notre représentant.
GISO AG. 4563 Gerlafingen, int. 34
Tél. 065/35 58 68 entre 8 - 11 heures.

Salon Coiff'Sport à Sierre
cherche

coiffeuse dames ou mixte

Quelques années d'expérience.
Entrée tout de suite ou à convenir.

Tél. 027/55 35 99
55 77 50. 36–1825

Et nous sortîmes.

— Où allons-nous ?

— Nous allons nous promener sur les canalisations.

— Mais je ne veux pas passer par la rue Baron de Capanèma. Je ne veux plus jamais passer par là.

— Eh bien ! nous suivrons jusqu'au bout la rue des Ecluses.

Minguinho s'était transformé en un cheval qui fendait l'air. Luciano était en équilibre sur mon épaule.

Dans les canalisations, Minguinho me prit par la main pour que je garde l'équilibre sur les gros tuyaux. C'était agréable. Quand il y avait un trou, l'eau jaillissait comme une petite fontaine, elle nous mouillait et nous chatouillait la plante des pieds. Je me sentais un peu étourdi, mais la santé que Minguinho me communiquait me donnait l'impression d'aller bien. Au moins, mon cœur battait normalement, sans inquiétude.

Soudain, un coup de sifflet retentit au loin.

— Tu as entendu, Minguinho ?

— C'est le sifflet d'un train.

Mais un bruit étrange se rapprochait et de nouveaux coups de sifflet fendirent le silence.

L'horreur me paralysa.

— C'est lui, Minguinho. Le Mangaratiba. L'assassin.

Et le bruit des roues sur les rails grandissait d'une façon terrifiante.

— Monte ici, Minguinho. Monte vite, Minguinho.

Minguinho ne parvenait pas à se maintenir sur le tuyau à cause de ses éperons brillants.

(A suivre)

UNE GRANDE PREMIÈRE TOURISTIQUE

La région « Lac de Genève - Valais » à la conquête... de l'Ouest !

VERBIER. – Les offices touristiques des cantons de Genève, Vaud et du Valais viennent de réaliser une grande première qui s'inscrit parfaitement dans le cadre de la politique désirée par l'Office national suisse du tourisme, c'est-à-dire la mise en commun d'efforts régionaux pour effectuer des tournées de propagande d'envergure couvrant non seulement plusieurs régions d'un même canton mais également de plusieurs cantons. Ce but, les offices cantonaux du tourisme de Genève, Vaud et Valais l'ont atteint en réalisant dernièrement un voyage dans l'ouest de l'Amérique du Nord, qui les a conduits à Montréal, Toronto, Chicago, San Francisco, Dallas et Houston. La délégation romande était formée de la manière suivante: les délégués des villes de Genève, Lausanne et Montreux, des stations de Leysin, Villars, Crans, Haute-Nendaz, Verbier, Zermatt et du Gomsertal auxquels s'étaient joints les délégués vaudois et valaisans des associations hôtelières et des associations d'école privée. La délégation était placée sous la présidence de M. Jean-Jacques Schwarz, directeur de l'Office vaudois du tourisme.

Si une partie de la délégation valaisanne se trouve encore en Amérique notamment à New York, où elle participe à une grande foire du ski et du tourisme hivernal, M. Raoul Lovisa est lui déjà rentré à Verbier et nous avons eu le plaisir de nous entretenir avec lui sur ce voyage que l'on peut qualifier d'exceptionnel dans sa composition.

– Pourquoi une telle «association»?

– «Parler de Verbier, de Crans, du Valais en Amérique, cela ne signifie pas grand-chose tant la notion de distance, de petitesse aussi est différente là-bas. En nous regroupant sous l'appellation «Région du lac de Genève-Valais», nous avons formé une délégation de grande importance qui a obtenu un impact beaucoup plus considérable qu'un effort privé ou régional et qui nous a surtout permis des contacts beaucoup plus efficaces avec les mass media des six villes visitées. Je puis vous dire que pour le seul Canada, nous avons enregistré et vu ensuite des émissions s'échelonnant sur plus de six heures d'écoute. Il en est à peu près de même avec les chaînes télévisées.»

UN MYTHE DE LA SUISSE

– Comment s'est déroulé ce voyage?

– Dans les six villes visitées, grâce à un très important effort du personnel de l'ONST, nous avons mis sur pied des «dîners de presse» au cours desquels la délégation avait comme objectif de faire passer le message suivant:

1. Détruire le mythe de la «Suisse chère».

2. Faire ressortir les avantages de notre pays soit la fiabilité, la sécurité personnelle et commerciale.

3. Faire connaître les possibilités d'accueil et de vacances de nos régions dans les trois domaines suivants: *a)* conférence-congrès avec des villes comme celle de Lausanne notamment, *b)* vacances d'été avec par exemple les golfs alpins de Crans ou de Villars et les innombrables possibilités de «trekking», *c)* le cœur des Alpes européennes avec toutes nos stations hivernales».

– Comment a été accueilli votre présentation?

– Avant de vous répondre, je vous dirais qu'il y a une différence fondamentale entre l'Européen et l'Américain. Lorsque vous présentez quelque chose en Europe, votre interlocuteur pose immédiatement la question «Pourquoi?». L'Américain, lui, pose une autre question et dit «Pourquoi pas». Ceci étant dit, nous avons été nous-même surpris par la qualité de l'accueil réservé à notre offre publicitaire. Certes, il s'agit d'un travail de longue haleine mais la radio et la télévision ont collaboré de très étroite manière à notre travail d'information. Les journaux ont également accueilli de manière très positive nos offres et nous avons par exemple été reçus par un des plus grands magazines de l'Ouest américain le *Sunset Magazin*. Nous avons aussi été étonnés par l'extraordinaire esprit d'ouverture qui anime les gens qui nous ont reçus».

Une image de marque

– Quelle est l'image de la Suisse dans cette partie de l'Amérique ?

– Notre pays exerce encore et toujours un gros attrait sur l'Amérique. Même si les mots qui reviennent le plus souvent sont « le fromage » et le Cervin..., notre pays a conservé son image de marque de pays des Alpes par excellence.

– Pourquoi avoir choisi l'Ouest de l'Amérique ?

– Sur le plan des USA même, l'Ouest est un marché totalement différent. Cette région connaît actuellement un fantastique essor économique notamment dans les domaines de l'électronique et du pétrole. C'est aussi une région agricole de toute première importance obtenant des rendements très élevés et qui sont le fait notamment des mondialement connus « ranchers » du Texas ou de la Californie. Finalement avec ses deux millions d'habitants, Houston est tout de même le 3e port et la 5e ville par rang d'importance des USA.

Et le tourisme de charter ?

– Avez-vous glané un tourisme de... charters ?

Justement pas. Nous pouvons cataloguer la clientèle valable pour la Suisse en deux éléments bien distincts : tout d'abord la clientèle de congrès avec par exemple la ville de Lausanne qui recevait l'an dernier, avec la collaboration de toute la région, les 20 000 personnes du congrès mondial du Rotary. Ensuite, nous devons rechercher une clientèle sélective plus individualisée. Certes des stations mieux équipées pour le logement s'intéressent aussi à la clientèle du transfert, au-dessus de l'Atlantique, qui voit la lutte sans merci des compagnies aériennes.

– Votre première impression ?

– Je crois sincèrement qu'aucune délégation de ville ou de station n'aurait pu obtenir l'impact que notre groupe, représentant la plus grande partie touristique de la Suisse romande, a obtenu. Cette union d'efforts où, je dois aussi le dire, les frais ont été partagés, nous a permis de donner une image d'ensemble à l'échelle de ce qu'un pays comme l'Amérique est en droit d'attendre. Je ne vois à ce voyage de prospection que des éléments positifs pour toutes les régions concernées.

Un coup d'essai...

Cette union Genève - Vaud- Valais était en fait une première, un coup d'essai. Il ressort de cette première impression générale transmise par Raoul Lovisa, directeur de la station de Verbier, que les effets en ont été des plus positifs. On en saura plus à ce sujet dans le courant du mois de novembre puisque, à ce moment-là, tous les membres de la délégation se réuniront à Crans pour faire le point et qui sait, on l'espère, pour mettre déjà sur pied une nouvelle et aussi intéressante initiative.

SET

Salins - Nendaz : gymnastique pour les aînés

Les aînés de Salins et Nendaz sont informés que les cours de gymnastique reprendront comme suit :

Salins : le 23 octobre 1979, à 14 heures, à la salle habituelle.

Haute-Nendaz : le 24 octobre 1979, à 14 heures, à la salle habituelle.

Basse-Nendaz : le 24 octobre 1979, à 15 h. 30, à la salle habituelle.

Les personnes s'intéressant à ces cours peuvent se présenter à la monitrice Mme Coppex, aux horaires ci-dessus.

Pro Senectute - FGA

TUNNELS ALPINS

La vallée d'Aoste un véritable goulet

MARTIGNY (emb). – Depuis la date d'ouverture à la circulation (19 mars 1964 pour le Grand-Saint-Bernard, 19 juillet 1965 pour le Mont-Blanc) jusqu'au 30 septembre 1979, les deux tunnels routiers ont vu circuler 20 185 156 véhicules (16 146 819 voitures, 284 079 autocars et 3 754 258 camions).

Il faut souligner que le trafic commercial a pris une ampleur considérable et l'on compte que la valeur des marchandises transitées a dépassé en 1979, pour le Mont-Blanc, seulement 10 milliards de lires.

Du 1er janvier 1979 au 30 septembre dernier, 1 168 238 véhicules (758 536 voitures, 17 637 autocars, 365 065 camions) ont emprunté le tunnel du Mont-Blanc, tandis qu'on a enregistré 520 228 véhicules (466 054 voitures, 5665 autocars, 48 509 camions) à travers le tunnel du Grand-Saint-Bernard.

Un trafic aussi intense a créé en vallée d'Aoste de gros problèmes de fiabilité, notamment sur les tronçons Aoste-Courmayeur et Aoste-Bosses où les deux artères se sont révélées inadaptées aux exigences modernes d'une circulation qui suit les directives du septième méridien et du 48e parallèle, touchant toute l'Europe nord-occidentale.

Les projets pour la réalisation de deux autoroutes ont été écartés depuis longtemps, tandis que l'on s'apprête pour le tunnel du Mont-Blanc à construire une route à quatre voies (superstrada). Ce projet est actuellement soumis à l'approbation de l'ANAS avant d'aborder les problèmes que posera le financement.

Ce qui signifie que la situation difficile entre Aoste et Courmayeur est appelée à se prolonger encore longtemps et que ce malaise se répercutera d'une façon négative sur le tourisme italien d'été et d'hiver, de plus en plus attiré par les stations de la haute vallée d'Aoste.

Sion, Hérens, Conthey

Heureux ceux qui prient

Il est bon, de temps à autre, d'oublier nos soucis matériels actuels, pour nous plonger dans la recherche du spirituel. Le mois d'octobre nous en fournit tout spécialement l'heureuse occasion. Consacré au Rosaire, il nous permet d'invoquer et de prier, chaque jour avec plus de ferveur la Vierge Marie, dans les temps troublés que le monde vit actuellement. Cette prière est d'ailleurs inspirée, enseignée et recommandée par Notre Dame.

Qui êtes-vous? avaient demandé les trois jeunes voyants à Fatima, dans la sixième et dernière apparition. «Je suis Notre Dame du Rosaire. Celui qui récitera le Rosaire en méditant les saints mystères ne sera pas abattu par les malheurs, ne sera pas puni par la justice de Dieu, ne mourra pas de mort imprévue; s'il est pécheur, il se convertira, s'il est juste, il persévérera et sera rendu digne de la vie éternelle.» Telles sont les paroles prononcées par Notre Mère du ciel aux trois petits enfants. Comme à Lourdes, l'invitation de la Vierge est toujours la même: le Rosaire sera pour nous, catholiques, notre victoire.

Selon une tradition, l'origine de cette pieuse dévotion remonte en l'an 1214, avec saint Dominique, et marque le triomphe du christianisme sur les hérétiques albigeois. Le Rosaire, vivement recommandé par le saint et vénéré pontife Pie V fut la cause essentielle de la victoire navale des armées chrétiennes, sous le commandement de Don Juan d'Espagne, dans le golfe de Lépante, le 7 octobre 1571, contre les Turcs qui menaçaient d'envahir l'Europe entière pour lui imposer la religion de Mahomet. Ce fut, pour ces derniers, un désastre sans précédent, grâce à l'imploration de Marie, par le peuple chrétien.

En souvenir de cette journée historique de glorieuse mémoire, saint Pie V institua la fête du très saint Rosaire et en même temps la commémoration de sainte Marie de la Victoire le 7 octobre. Cette fête, célébrée tout d'abord d'une façon locale fut ensuite étendue à l'Eglise universelle, en l'honneur de la Vierge qui avait apporté son appui si manifeste à l'occasion de cette bataille qui, au début, semblait perdue pour les chrétiens. Nous pouvons donc être infiniment reconnaissants à Notre Mère du ciel d'avoir préservé l'Occident de l'emprise de l'islam et de l'avoir conservé dans la foi catholique et devons la prier tout spécialement et avec une ardente ferveur en ce jour anniversaire.

Tous les papes n'ont pas manqué d'insister, au cours des siècles, sur la nécessité de la dévotion au Rosaire et l'ont proposé au monde catholique, avec une insistance toute paternelle. Nous nous abstenons de donner leur opinion à ce sujet, car cela allongerait trop cet article. De graves périls pèsent lourdement sur l'humanité; mais il n'y aura pas d'autre moyen de salut. Le monde changera quand nous, nous changerons. Mais nous ne pouvons rien changer sans la prière. Je ne citerai que les paroles de saint Pie V: «De toutes les prières, le Rosaire est la plus belle, la plus riche de grâces, celle qui plaît le plus à la Vierge Marie. Donnez-moi des chrétiens qui récitent bien le Rosaire et je conquerrai le monde».

Afin d'implorer la protection de Notre Mère du ciel et d'attirer sur nous les grâces d'En Haut, venez nombreux réciter le Rosaire chaque mardi du mois d'octobre, à 18 heures, à la chapelle de la Sainte Famille à la rue des Tanneries, à Sion. Tous les autres soirs de la semaine, du lundi au vendredi, à la même heure, on prie le chapelet, avant la sainte messe traditionnelle. Le samedi et le dimanche, par contre, le chapelet est récité à 7 h. 15, également avant la Sainte Messe.

Une neuvaine spéciale de Rosaires sera dite dès le lundi 8 octobre et jusqu'au mardi 16 et remplacera le chapelet quotidien, en l'honneur du premier anniversaire de l'élection du pape S. S. Jean Paul II.

Un ami du Rosaire

Du bord du lac à Saint-Maurice

Relations «agriculture-tourisme» dans le Haut-Chablais valaisan

MONTHEY (cg). – Comme nous l'avons relaté dans une de nos dernières éditions, l'Association régionale Monthey-Saint-Maurice (ARMS) que préside M. Marcel Mariétan de Champéry, a tenu une séance importante vendredi dernier avec les membres de ses commissions tourisme et agriculture.

La synthèse de cette journée d'étude est en fait de savoir ce que l'on veut comme développement régional, même si cela n'est pas admis par Berne, qui n'a tout de même pas les moyens d'imposer un programme de développement contre le gré des populations intéressées. D'autre part, l'étude régionale des besoins sera déterminante pour les plans d'aménagement des communes en ce sens qu'il faudra vraiment un intérêt public prépondérant pour construire en dehors des zones à bâtir.

L'assistance adopte finalement la résolution suivante:

1. *Objectif principal: améliorer les prestations et de l'agriculture et du tourisme.*

2. *Objectifs intermédiaires: améliorer la connaissance des zones dangereuses.*

- *Assurer la protection contre les dangers naturels;*
- *limiter l'atteinte à l'environnement par le tourisme;*
- *réparer le dommage causé par le tourisme aux exploitations agricoles (alpages surtout);*
- *éviter les nuisances de l'armée par une nouvelle répartitions des zones ou par des périodes strictes d'utilisation.*

Cela suppose qu'il faut prendre les mesures suivantes:

- *redéfinir le dimensionnement et l'affectation des zones de résidenses secondaires en fonctions des besoins du tourisme;*
- *revoir les considérations techniques en matière d'exploitation agricole (sur le plan légal, notamment);*
- *définir les priorités d'utilisation des alpages;*
- *empêcher la détérioration des sols et la baisse de la production (attention au règlement des constructions pour les communes);*
- *veiller à ce que le reboisement naturel ne s'opère pas au détriment de bonnes terres agricoles;*
- *songer à une réorganisation du tourisme par l'instauration éventuelle d'un organisme permanent régional de promotion;*
- *si l'agriculture n'a plus de terres mécanisables, elle disparaîtra et il ne faut pas s'attendre à pouvoir la restaurer ensuite;*
- *un minimum d'alpages de qualité doivent être préservés à tout prix;*
- *il faut rechercher attentivement à favoriser la double activité agriculture-tourisme.*

Conclusions

On doit donc relever l'importance de la LIM qui peut favoriser une meilleure coéxistence de l'agriculture et du tourisme, comme de la sylviculture qui pose le problème par le reboisement naturel. Une information plus poussé devrait être faite notamment au degré des édiles communaux.

Grâce à cette journée où les échanges de vues furent nombreux, les bureaux d'études disposent d'éléments formulés par des praticiens ce qui repousse le risque de faire un aménagement régional dans une «tour d'ivoire».

Comme la fait remarquer M. Marcel Mariétan «si chaque citoyen et surtout chaque membre de l'administration pouvait ainsi consacrer à l'occasion une dizaine d'heures de travail aussi productives pour mieux approcher ces problèmes fondamataux de l'aménagement régional, il est certain que la politique deviendrait une chose plus aisée.»

AIGLE

Devant le conseil communal

AIGLE (ddk). – Deux préavis viennent d'être envoyés aux membres du Législatif aiglon. Un préavis concerne l'élargissement du chemin de la Valerette estimé à 120000 francs.

Cet objet est présenté au conseil à la suite du développement des constructions projetés par des promoteurs qui envisagent de construire dans cette zone 37 villas sur deux étages à «Fin du Raraigue». Un plan d'aménagement a d'ailleurs été soumis et approuvé par la municipalité. C'est donc en raison de ce nouvel aménagement que la municipalité doit faire face à certaines réalisations telles que l'amélioration du réseau routier (chemin de la Valerette), réseau d'eau, éclairage public et frais d'études et d'abornement, le tout devisé à 120000 francs. C'est donc maintenant aux conseillers communaux d'approuver ces travaux et de voter le crédit nécessaire.

L'autre préavis concerne la concession d'un droit de superficie en faveur de la société Murablack Aigle S.A. sur une partie de la parcelle désignée « Chapitre Aigle - la commune » N° 1162 d'environ 8200 m² au lieu dit les Isles dans la zone industrielle.

Cette société a pour but la construction d'un complexe industriel pour l'exploitation d'un procédé de fabrication de noir de carbone à partir d'hydrocarbure liquide.

Une vingtaine d'employés (chimistes, mécaniciens, électriciens) seront occupés dans ce complexe.

Le droit d'emption est valable pour dix ans.

Cet objet sera également du ressort du conseil communal lors de la prochaine séance.

RÉDACTION CHABLAISIENNE I MONTHEY

Pierre Chevalley
Tél. (025) 71 12 38
Av. du Crochetan 10
Privé tél. 025/71 25 46
1868 Collombey

Martigny, Trient, Outre-Rhône

Migros : 25 ans d'activité pour M. Albert Pointet

MARTIGNY (mp). – Responsable d'un camion-vente, M. Albert Pointet vient de fêter ses 25 ans au service de Migros-Valais. Un anniversaire que la direction de la coopérative n'a pas manqué de souligner.

C'est en 1954 que M. Pointet, originaire d'Echandens, fut engagé comme chauffeur-magasinier, fonction qu'il occupa pendant trois ans. Rattaché à la centrale de Migros-Valais qui se trouvait encore dans l'ancien bâtiment de la Saverma, M. Pointet devait alors être nommé chauffeur-vendeur responsable d'un camion de vente. Sillonant inlassablement les routes du canton au volant des «magasins ambulants» traditionnels, il eut ensuite la satisfaction de se voir confier l'un des véhicules qui favorisent aujourd'hui la formule du self-service. D'un contact facile, aimant le dialogue avec l'acheteur, serviable, M. Pointet s'enorgueillit aujourd'hui de compter parmi ses clients de nombreux amis.

Il était donc normal de voir Migros-Valais l'honorer.

Cultures française et italienne dans la zone des Alpes

MARTIGNY (emb). – Depuis plus de dix ans, des professeurs d'universités italiennes consacrent plusieurs journées d'études à d'importants problèmes situés dans la domaine de la littérature française, dans les relations culturelles entre la France et l'Italie. Lors de la dernière réunion qui s'est tenue à Aoste, on a confronté les cultures italienne et française dans le monde alpin.

Le congrès a su une fois de plus montrer l'importance de la confrontation entre les diverses méthodes de recherche couronnées par des résultats probants.

VW: les économes!

Golf

déjà pour fr. 11 325.– + transport

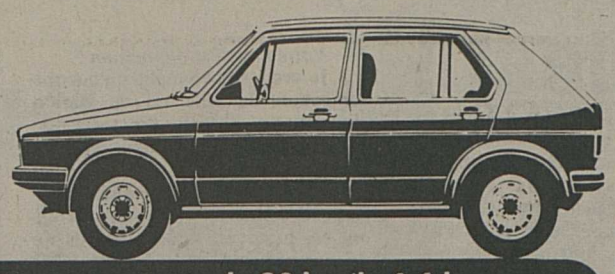

1100*/1300/1500/1600 cm³

* carburant aux 100 à vitesse constante de 90 km/h, 6,6 l; à 120 km/h, 9,2 l; en ville, 9,9 l de normale

SIERRE **Garage Olympic, A. Antille** **55 33 33**

SION	Garage Olympic, A. Antille	23 35 82
SION	Garage des Deux-Collines, A. Frass	22 14 91
CHAMOSON	Garage des Plantys, Y. Carrupt	86 29 60
MONTHEY	Garage G. Froidevaux	4 22 65
SAXON	Garage J. Vouillamoz	6 33 33
MARTIGNY	Garage Olympic S.A.	2 12 27
ORSIÈRES	Garage B. Monnet	4 12 50
CHAMPÉRY	Garage de Champéry	8 42 76
LES EVOUETTES	Garage du Haut-Lac	7 47 34

Economisez de l'essence: en VW

On cherche à remettre à **Martigny**

un café

Faire offre sous ch. P 36–31094 à Publicitas, 1951 Sion.

Fully, rive droite, à vendre

un terrain agricole de 500 m2

Faire offre à case postale 55 1920 Martigny. ou téléphoner au 026/2 64 12.
36–1065

A vendre à **Champlan** (rive droite, cinq minutes de Sion)

terrain à bâtir 2200 m2

Zone habitation collective. Prix à convenir. Possibilité de financement hypothécaire.

Ecrire sous chiffre P 36–31047 à Publicitas, 1951 Sion.

On cherche à **Bramois**

un terrain à bâtir de 800 m2 environ

Faire offre sous chiffre P 36-302564 à Publicitas, 1951 Sion.

On cherche à acheter

appartement de 4 ou 5 pièces

évent. une villa.

Région de Riddes.

Faire offre sous chiffre P 36–31076 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre

SAXON

Grande maison, 4 appartements indépendants, atelier, 1500 m2 de terrain. Fr. 300 000.–.

Renseignements: tél. 022/32 14 61 le soir.
*18–327537

A louer à **Martigny** avenue de la Gare

appartement de 3 pièces

Confort. Libre tout de suite.

Tél. 026/2 60 96 heures des repas ou dès 19 heures.
*36–401042

A louer à l'année à Crans-sur-Sierre

appartement de 3 pièces meublé

Ecrire sous chiffre P 36-302560 à Publicitas, 1951 Sion.

publicité: 027/21 21 11

RÉSIDENCES TAMARIS MONTREUX

LEVEZ-VOUS, CHAQUE MATIN, DEVANT L'UN DES PLUS BEAUX PAYSAGES DU MONDE!

Des appartements de 2 à 4-5 pièces qui ont chacun leur balcon plein sud. Pour vivre paisiblement, comme chacun en a envie. Avec de la verdure tout autour, et le petit train bleu du Montreux-Oberland-Bernois. La campagne, somme toute, mais à deux pas de la ville.

Déjà un immense succès!
Exemples de prix:
2 p., 75 m2, 1er étage, 180 000.–
3 p., 90 m2, 2e étage, 217 000.–

Une réalisation Goehner

Demandez la documentation détaillée au constructeur:
J.-L. Hugon
50, Av. de la Gare
CH 1920 Martigny
tél. (026) 2 16 40 et 2 28 52

UNIP=AVANTAGE!

Vins du Valais 1978 Dôle, bouteille de 7 dl au lieu de 5.95	seulement	**5.50**
Fendant, bouteille de 7 dl 2 bouteilles ensemble au lieu de 11.80	seulement	**9.90**
Huile Dorina bouteille de 1 litre au lieu de 4.50	seulement	**3.95**
Brandy Napoléon 40° bouteille de 7 dl au lieu de 18.50	seulement	**16.90**
Campari Bitter 25° bouteille de 1 litre	seulement	**17.90**
Knorr Spätzli aux œufs frais paquet de 300 g	seulement	**2.20**
Fromage pour raclette la Walker France gras 100 g	seulement	**–.95**
Bâtons à la liqueur Kirsch/Williams 100 g au choix au lieu de 2.50	seulement	**2.20**
Nesquik boîte de 1 kg au lieu de 7.50	seulement	**6.50**
Jambon roulé 200 g au lieu de 3.30	seulement	**2.50**

EPA*UNIP rayon-alimentation

Elégants vêtements de cuir – en grandes tailles

Nous proposons un vaste choix de modèles élégants ou sportifs non seulement pour les sveltes, mais aussi pour les dames avec taille-confection 42 à 50 et pour les messieurs avec taille 52 à 60. Chez nous, vous trouverez de superbes qualités de cuir, des coupes impeccables et des finitions très soignées, à des prix de fabrique étonnamment avantageux.

Venez choisir directement au dépôt de fabrique!
(ma–ve 8 h–12 h, 13 h 30–18 h, sa 8 h–12 h, 13 h–17 h)
Lundi fermé

FABRIK PREISE

Peaux, fourrures, cuirs
G. Neuenschwander Fils S.A.
Avenue des Platanes 3 (près de la carrosserie Torsa) 3960 Sierre Tél. 027/55 02 65

A louer à l'année à **Haute-Nendaz**

appartement de 2 pièces meublé

cuisine, deux chambres à coucher, living, salle de bains

Tél. 027/88 22 91.
*36–31038

VÉHICULES AUTOMOBILES

De particulier, à vendre

Fiat 124 coupé 1600

1972, 100 600 km. Mais en bon état et expertisée. Bien équipée (été - hiver).

Tél. 027/55 37 82 heures des repas.
36–31045

A vendre

Commodore GS coupé

Crochet de remorque et accessoires. Fr. 2900.–. Expertisée.

Tél. 027/55 24 61 dès 19 heures.
*36–302567

A vendre à Vérossaz

chalet

comprenant 3 chambres, salon, cuisine, WC-bains. Terrain d'environ 700 m2. Fr. 150 000.–. Agence immobilière G. Evéquoz. Tél. 025/71 64 20.
143.266.981

Tonneaux à vin

ronds et ovales, de toutes contenances.

André Vergères Conthey-Place. Tél. 027/36 15 39.
36–31048

A vendre

troupeau de belles brebis

BDA et Oxford portantes (éventuellement par lots).

Tél. 027/22 33 34 22 37 14.
36–31073

Machines à laver

linge - vaisselle

Retour d'exposition légèrement griffées, à céder avec gros rabais.
Miele – Schulthess
AEG – Bauknecht
Gehrig – Bosch
Indesit – Hoover
Crosley – Zanker
etc.
Livraison et pose gratuites.
Facilités de paiement.
Location dès Fr. 30.– par mois.
Réparations toutes marques.

MAGIC VALAIS
Tél. 027/22 73 21.
Lausanne
Tél. 021/36 52 12.
83–7506

Quelques

bahuts

en noyer, en mélèze, et en sapin.

Bon prix.

Tél. 027/61 12 09.
36–30965

Comptoir de Martigny

«JEU DU LAPIN»

Lapin pesé le dimanche 7 octobre à 18 heures, et contrôlé par Sécuritas: 12 kg 210.

Le gagnant: Peggy Décaillet, Martigny (12 kg 213).
36–90484

Les plus belles listes de **CADEAUX de MARIAGE** avec photo couleur et ristourne

Constantin fils s.a. sion

Le garage souterrain de la Planta à Sion

● 580 places sur quatre étages
● coût: dix millions de francs
● ouverture en décembre 1981

L'idée d'aménager sous terre des places de parc pour véhicules automobiles qui manquent cruellement en ville de Sion n'est pas nouvelle. Cette solution a été envisagée à plusieurs reprises déjà. Tout naturellement, c'est à la Planta que l'on songeait en premier lieu. D'abord parce que cette surface est très grande et qu'elle appartient à la commune. ensuite, parce qu'elle est située au cœur de la cité. Enfin parce que les Sédunois, fiers à juste titre de leur vieille ville merveilleusement restaurée sont tous acquis à l'idée d'offrir aux regards des hôtes de la capitale du Valais la carte de visite d'une Planta pouvant être aménagée de façon attrayante dès qu'elle aura été déchargée du rôle de parking qu'elle doit jouer actuellement.

D'une pierre, deux coups: c'est ce que le projet de garage souterrain de la Planta, présenté hier soir au conseil général par un message du conseil communal, entend réaliser. Au lieu des quelque 300 véhicules trouvant place actuellement sur la place, on en logera 580 – soit presque le double – dans quatre étages en sous-sol. Libérée, la surface sera redonnée aux piétons, aménagée et ornée en conséquence au gré d'options qui n'entrent pas encore en ligne de compte actuellement mais qui feront l'objet d'études, de projets et de décisions dès la mise en service du garage, prévue pour la fin de 1981.

La Planta, dans deux ans

Si tout va bien donc, dans deux ans, nous aurons le spectacle d'une Planta vide en surface, attendant l'aménagement qui en fera cette «carte de visite» de Sion. Les voitures, elles, disparaîtront sous terre et en ressortiront par les rampes d'accès et les sorties prévues sur l'avenue de la Gare «au droit du chemin des Collines», dit techniquement le message. Les piétons, par rampes et ascenseurs, auront accès et sorties 1. à l'angle sud-ouest du jardin de l'Evêché. 2. A l'entrée de la rue de Conthey. 3. A l'angle sud-ouest du garage souterrain (Mi-Planta, Sud).

Seul motif à quelques larmes de nostalgie: la statue de la Catherine devra être déplacée. Gageons qu'on lui trouvera une place tout aussi ensoleillée que celle qu'elle occupe actuellement sur l'historique Planta!

Il faudra aussi supprimer, selon le projet décrit par le message communal, la circulation sur la partie inférieure de la rue de la Tour qui s'arrêtera aux parcs de l'Etat du Valais, soit avant la place entre la cathédrale et l'évêché.

Le garage souterrain

Voici pour l'apport extérieur de la future Planta en attente de coquetterie. Voyons le dessous. c'est le système de parcage à 90°, offrant une capacité supérieure à celui dit «en épis» (70°) qui a été retenu. Sur quatre étages à demi-niveaux, 580 véhicules trouveront place dans ce garage. L'une des voies de sortie, à la pente réduite à 8%, pourra être chauffée en hiver afin d'éliminer les embûches de la neige et du gel.

Pour l'automobiliste, le seul problème sera... de payer! Ici intervient l'électronique. Les parcomètres – que l'expérience dans d'autres garages souterrains a fait préférer aux autres systèmes – seront les agents de péage de ce futur parking. Raisons de ce choix: pas de files d'attente aux entrées aux heures de pointe, pollution par gaz réduite, moins de personnel nécessaire, exploitation simplifiée. Le parcomètre digital électronique permettra le pré-paiement et la réservation pour sept jours au maximum, la possibilité de prévoir des systèmes de location et l'affichage de huit tarifs de taxes progressives ou dégressives. La pose d'échangeurs de monnaie sera limitée étant donné que le parcomètre n'encaissera que cinq pièces: 0,20, 0,50, 1 franc, 2 francs et 5 francs.

Agent vigilant, ce parcomètre électronique pointera son doigt sur l'heure d'arrivée et de départ, mais aussi sur le dépassement du temps. Sacrées diodes lumineuses commises à cette besogne! Et, pour ne rien laisser perdre, l'électronique pourra aussi effacer le temps de parcage non utilisé et admettre la fixation de plaquettes-abonnés. Mais foin de ces sordides détails: lorsqu'on offre à l'automobiliste la possibilité d'un parcage quasi illimité dans le temps (maximum sept jours) au cœur de la ville, il paie volontiers ce service qui lui coûtera toujours moins cher qu'une contravention, que le désavantage de songer constamment à son disque de stationnement ou au temps écoulé d'un parcomètre!

Qui construira? Qui exploitera?

C'est d'une proposition de Suiselectra, en février 1977, que part le projet d'un parc à voitures sous la Planta. Une convention fut signée mais par la suite le conseil municipal de Sion – nous citons le message – «envisagea une solution entièrement communale et plus globale: celle de l'intégration des garages existants (Saint-Guérin, La Cible) et à créer (Planta) et des parcomètres extérieurs dans une seule entreprise **qui figurerait comme un compte autofinancé dans la comptabilité communale. Le financement des investissements est assuré par des avances de la commune. Les frais d'exploitation, l'intérêt et le remboursement des avances sont couverts par les recettes des parcomètres intérieurs et extérieurs».**

Une nouvelle convention enregistrera des concessions de part et d'autre des signataires de 1977 et attribuera au bureau de Kalbermatten-Burri la gérance des travaux et le 50% du mandat d'exécution, celui concernant les installations techniques étant attribué à Suiselectra-ingénieurs jusqu'à concurrence du 25% au plus du total d'excécution.

Le conseil municipal a accepté ces conditions le 12 avril 1979 et le plan d'exécution a été prévu comme suit:

Octobre 1979 - mars 1980: projet d'exécution. Décembre 1979-janvier 1980: mise en soumission. Mars 1980: début des travaux. Novembre 1981: fin des travaux. Décembre 1981: mise en exploitation.

Crédit d'engagement

Le coût de ce garage souterrain est devisé à 9 750 000 francs, avec une réserve pour imprévus de 250 000 francs.

Le génie civil entre pour 7 250 000 francs dans ce total, les accès pour 100 000 francs et les installations électromécaniques (ventilation, sanitaires, ascenseurs, parcomètres, etc.) pour 2 400 000 francs.

C'est ainsi que chacune des 580 places de parc reviendra à 16 800 francs. Ce chiffre est dans la bonne moyenne puisque le prix de la place est de 18 750 francs au parking de Rive à Genève et de 15 000 francs au Parkhaus de Bâle, avec une pointe de 25 000 francs au Kosmospark, à Aarau.

Le coût d'exploitation devrait s'élever à environ 400 francs la place. Quant aux recettes, le plan établi pour dix ans ne présente un résultat positif qu'en 1991, avec 7000 francs de boni, la recette utile à la couverture des charges globales d'exploitation étant estimée à 1350 francs la place, chiffre ne pouvant être atteint, selon le message, qu'après une dizaine d'années d'exploitation. A titre d'indication, ce plan prévoit un déficit de 416 000 francs en 1982, de 127 000 francs en 1986 et de 37 000 francs en 1990, les chiffres rouges ne cessant qu'en 1991 comme on l'a vu ci-dessus.

Quant au temps nécessaire au recouvrement intégral de la mise de fonds initiale de 9 750 000 francs, il est estimé à trente ans, abstraction faite des charges liées au mode de financement. Celui-ci, pour le conseil communal, est basé sur l'utilisation des recettes des taxes d'usage des places de parc (compte auto-financé).

C'est donc un crédit d'engagement de 9 750 000 francs qui est demandé au conseil général. Un montant de trois millions sera prélevé sur la réserve constituée, la provision 1979 sera de 800 000 francs. Ensuite, on aura au budget 1980 un crédit de paiement de 2 200 000 francs, pour suivre avec 2 600 000 francs en 1981 et 1 150 000 francs en 1982.

Que va-t-on trouver dans le ventre de la Planta?

Curieux de tout par nature, le Sédunois ne peut s'empêcher de se demander ce que l'on va trouver sous sa bonne vieille Planta des batailles historiques et des foires d'antan.

Un site archéologique? De l'eau? Du rocher?

La géotechnique, qui a réponse à tout, a posé ces questions avec des sondes et les «carottes» tirées du ventre de la Planta indiquent que l'on n'y trouvera, dans la profondeur nécessaire aux quatre étages, qu'une couche de couverture, des dépôts d'inondations fluvio-lacustres, des alluvions de la Sionne et du Rhône. Autrement dit, de la terre, du sable et des galets, mais pas d'eau. Quant au rocher, s'il existe, il n'a jamais été atteint par les sondages effectués.

Le moteur à l'âge des cavernes

Remarquer que plus le monde se civilise, plus il revient au temps des cavernes est devenu un lieu commun. Faute de place en surface, on construit sous terre. Mais gare aux gaz et à l'incendie! Il faudra évacuer l'air vicié et introduire de l'air frais. Le projet prévoit la ventilation séparée de chaque étage. Mieux: une installation de surveillance (détecteurs) enclenchera automatiquement la ventilation dès que la teneur en gaz autorisée sera dépassée. Il faudra équiper le garage de canalisations. d'un séparateur d'essence, d'une fosse de décantation. Il faudra prévenir aussi bien le gel que l'incendie: tout est prévu dans ce sens. On placera même, dans le sol de la rampe d'accès, une sonde qui assurera le réglage du système de chauffage de celle-ci. Lorsque le moteur découvre l'âge des cavernes, il a ses exigences qu'il faut bien satisfaire!

Gérald Rudaz

(Voir également page 33)

Entreprise électrique
cherche, tout de suite ou pour une date à convenir

monteur-électricien

pour installation téléphone B plus petit chantier et dépannage.

Salaire élevé pour personne capable.

Ecvrire sous chiffre P 36–30956 à Publicitas, 1951 Sion.

On cherche, pour entrée immédiate, une jeune fille comme

apprentie sommelière

Nourrie et logée.

Hôtel Kluser, 1920 Martigny.
Tél. 026/2 26 41.
36–3413

Buffet de la Gare à Niederbipp
cherche

une sommelière

Débutante acceptée. Congé deux jours par semaine.

Tél. 027/22 20 08.
36–31050

Garçon de cuisine

cherche travail **pour la saison d'hiver,** évent. autres occupations.

Tél. 027/23 47 49 après 18 h. 30.
*36–302565

Cuisinier

(aide de patron)

CHERCHE PLACE

Faire offre sous * chiffre P 36-302563 à Publicitas, 1951 Sion.

Nurse

cherche place en Valais

pour le mois de novembre.

Faire offre sous * chiffre P 36-302551 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre

Opel Ascona 2.0 berline

1979, 9000 km.

Prix neuf: 15 300.–
Cédée 12 800.–.

Tél. 027/86 13 57.
36–2886

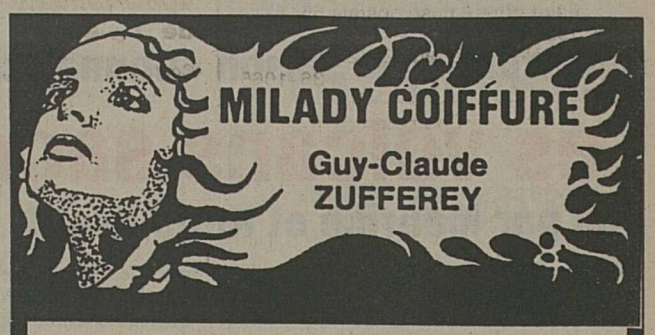

Grand-Pont – Tél. 027/22 24 13 – Sion

De retour de Paris

capitale de la mode, des nouveautés et de la beauté.

Depuis dix jours déjà, toute mon équipe **MILADY COIFFURE** a été formée pour réaliser pour vous la **dernière ligne de coiffure et les nouveautés de la mode automne-hiver.**

Chez nous: Chéri-bibi: belle - jeune - pratique!

Rendez-nous visite et laissez-vous conseiller et soigner par des spécialistes dignes de vous!

36–1820

LA
RAFFINERIE
DU SUD-OUEST S.A.
1868 Collombey - Valais

cherche

un laborantin qualifié

ayant un certificat d'apprentissage de laboratoire en chimie (A) ou formation équivalente.

Ce poste implique un travail en horaire continu et comprend principalement:

- contrôle des caractéristiques des pétroles bruts, des produits en cours de fabrication et des produits finis;
- contrôle de la qualité de l'eau;
- analyse de l'eau des chaudières.

Notre laboratoire, équipé d'appareils de contrôle modernes, se chargera de l'instruction du personnel n'ayant pas une expérience dans le domaine pétrolier.

Les candidats sont priés d'adresser leurs offres et curriculum vitae détaillés au département du personnel de la Raffinerie du Sud-Ouest S.A., 1868 Collombey.

36–5601

36–5601

Brantier

cherche travail

A partir du 13 octobre 1979.

Tél. 027/23 32 15 dès 19 heures.
36–31081

A vendre de particulier à **Mex** (Valais), 1100 mètres

un chalet-hôtel

au départ du tour des Dents-du-Midi, 45 lits en chambres.

Convient également pour colonies de vacances.
Fr. 350 000.– avec Fr. 70 000.– au comptant.

Pierre Le Brun, home Belmont
1923 Les Marécottes.
89–44459

Le café d'Anniviers à Sierre
cherche

une sommelière

Cinq jours par semaine. Entrée tout de suite. Bon salaire.

Tél. 027/55 14 78.
36–1338

Misez sur votre avenir

Vous qui
- êtes jeunes et dynamique;
- cherchez un travail varié et intéressant;
- aimez le succès.

Saisissez votre chance, faites un pas en avant dans votre carrière.

Notre client, une maison très réputée en Suisse, vous offre la possibilité de vous former comme

promoteur de vente

Formation et recyclage permanents assurés.
Salaire au-dessus de la moyenne.
Etes-vous intéressé?

Téléphonez à Mlle Halbig.

MANPOWER
SELECTION
TEL. 021/20 35 51, RUE CHAUCRAU 3, 1004 LAUSANNE

Nous vendons tous nos

mannequins enfants

(garçons et filles) à très bas prix.

Ils sont exposés en vitrine de notre magasin jusqu'au 13 octobre 1979.

MOIX POUR MOI
La Croisée
SION
Tél. 027/22 14 35

AMÉNAGEMENT RÉGIONAL DE SION

Liste des projets prioritaires pour la période 1979-1980

SION (gé). – Dans le cadre de l'aménagement régional de Sion (ARS), il est prévu, pour la période 1979-1980, un plan d'investissement régional pour divers projets dits prioritaires. Dans notre édition du mardi 9 octobre, nous avons donné la liste des travaux inscrits dans le cadre de la LIM pour la région de Conthey rive droite et de la région de la Sionne.

Aujourd'hui nous donnons la liste pour

a) Région du Centre

Projets inscrits	Prioritaire	Coûts bruts
– Piscine couverte de Sion	oui	8 300 000
– Hôpital de Gravelone Sion	oui	8 000 000
– Centre sportif à Uvrier/St-Léonard	oui	2 000 000
– Zones industrielles des Ronquoz et de Chandoline (voie ferrée et gaz Sion)	oui	2 000 000
– Centre médico-régional	oui	500 000

b) Région Nendaz-Veysonnaz

– Centre médico-social sous-régional Nendaz	oui	200 000
– Logements personnes âgées	oui	1 500 000
– Centre sportif polyvalent Nendaz	oui	4 300 000
– Salle de congrès et musée de la technique du ski, des remontées mécaniques et de l'aviation alpine Nendaz	oui	2 500 000
– Equipement zone industrielle Nendaz	oui	500 000
– Télécabine piste de l'Ours, Les Agettes, Salins-Veysonnaz	oui	4 000 000
– Centrale électrique Nendaz	oui	25 000 000
– Terrain de football Les Agettes/Veysonnaz/Salins	oui	600 000
– Captage d'eau plus réseau Les Agettes/Salins	oui	1 000 000
– Captage eau plus réseau Nendaz/Veysonnaz	oui	1 000 000
– Installations sportives Les Agettes		100 000
– Routes communales Les Agettes		400 000
– Route cantonale Sion-Les Mayens-de-Sion part communale Les Agettes		330 000
– Centre scolaire Nendaz		2 500 000
– Terrain de football, Nendaz		800 000
– Place de fête, Nendaz		1 000 000
– Pistes de fond et chemins pédestres Nendaz		1 000 000
– Assainissement des mayens, Salins		200 000
– Route cantonale Salins-Les Mayens-de-Sion part communale Salins		250 000
– Collecteurs Veysonnaz		1 000 000
– Routes communales Veysonnaz		500 000
– Route cantonale Nendaz-Veysonnaz part communale Veysonnaz		180 000

ARBAZ

Une place de sport et de fête aux Gonces

ARBAZ (gé). – Depuis de longues années, il a été question d'aménager une place de sport sur le territoire de la commune d'Arbaz. Mais il faut admettre que les édiles avaient la préoccupation de résoudre maints problèmes d'infrastructure, d'assurer le ravitaillement en eau potable, de résoudre l'évacuation des eaux usées, etc.

D'autre part, le remaniement parcellaire du territoire communal était en cours d'exécution; il fallait, en toute logique, attendre la répartition des nouvelles parcelles avant de jeter le dévolu sur des terrains, car il y avait certainement des possibilités d'obtenir des terrains à bon compte.

Et, pour terminer, il faut savoir qu'en date du 7 juin 1979, l'Association valaisanne de football donnait un ultimatum au FC Arbaz, jusqu'au samedi 18 août 1979, pour adresser les pièces nécessaires: dossier technique, preuve de financement sur le nouveau terrain, faute de quoi il ne serait pas possible d'inscrire au sein de l'Association de football les équipes d'Arbaz pour le championnat 1979-1980.

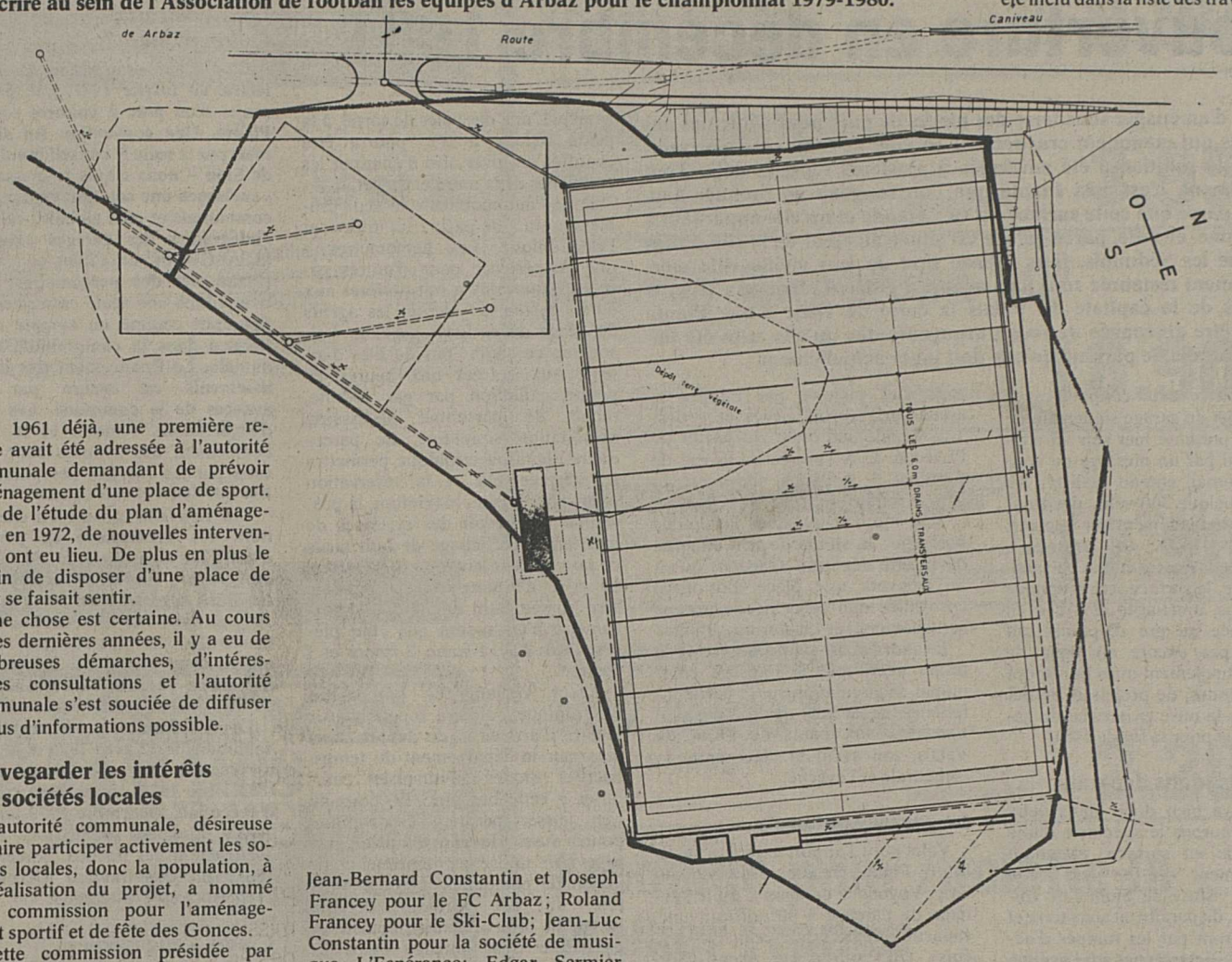

Le plan de situation de la place de sport et de fête.

En 1961 déjà, une première requête avait été adressée à l'autorité communale demandant de prévoir l'aménagement d'une place de sport. Lors de l'étude du plan d'aménagement en 1972, de nouvelles interventions ont eu lieu. De plus en plus le besoin de disposer d'une place de sport se faisait sentir.

Une chose est certaine. Au cours de ces dernières années, il y a eu de nombreuses démarches, d'intéressantes consultations et l'autorité communale s'est souciée de diffuser le plus d'informations possible.

Sauvegarder les intérêts des sociétés locales

L'autorité communale, désireuse de faire participer activement les sociétés locales, donc la population, à la réalisation du projet, a nommé une commission pour l'aménagement sportif et de fête des Gonces.

Cette commission présidée par M. Charly Bonvin comprenait MM. Joseph Bonvin, Louis Bonvin, Jean-Bernard Constantin et Joseph Francey pour le FC Arbaz; Roland Francey pour le Ski-Club; Jean-Luc Constantin pour la société de musique L'Espérance; Edgar Sermier pour le chœur mixte et Mme Denise Constantin pour la société Gym-Dames.

Cette commission qui a été le lien entre la population et les autorités, apportant d'intéressants arguments, maintes constatations et des propositions. Le conseil communal en a tenu compte lors de l'établissement des données de bases pour la réalisation de cette place de sport et de fête.

L'emplacement réservé

Pour déterminer l'emplacement de cette place de sport et de fête, le conseil communal, ainsi que les sociétés locales ont dû tenir compte de divers éléments:

1. Soit pour la commune, soit pour les sociétés directement intéressées, comme le FC Arbaz, il n'était pas question d'investir de lourdes sommes pour l'achat de terrains. Il devenait indispensable, pour assurer la réussite du projet, de trouver une solution favorable pour les uns et pour les autres.

2. Il faut savoir qu'en 1961, un contrat avait été signé entre l'autorité communale et le desservant de la paroisse au sujet des terrains, dits du bénéfice de la cure.

3. Enfin, il avait été demandé aux responsables du remaniement parcellaire du territoire de rassembler, selon les possibilités, les terrains qui appartenaient à la commune, ceci en vue de l'aménagement d'un terrain de sport et de fête.

En tenant compte des considérations précitées, des terrains sis au lieu dit Les Gonces, au nord-est du village principal, ont été retenus pour l'aménagement de cette place de sport et de fête. Cet endroit, relativement proche du village, desservi par une route qu'il faudra tout de même améliorer, offre maints avantages non négligeables. Ces terrains appartiennent à la commune. Il ne faut pas nier qu'une langue de terre, une fois le terrain des sports aménagé, sera privée d'ensoleillement au printemps. Ce problème qui peut être résolu en partie, existe, mais n'est pas un élément pour ne point accepter l'aménagement prévu.

Evidemment, avec de lourds investissements il aurait été possible d'acheter des terrains encore plus proches du village et mieux ensoleillés. Mais il est difficile pour une commune aux possibilités financières limitées et à une société de football d'investir d'énormes sommes.

Premiers travaux faits

Jusqu'à ce jour, la municipalité, dans le cadre de son budget ordinaire a déjà investi quelque 80000 francs pour les premiers travaux d'infrastructure du secteur retenu. Le torrent qui traversait le terrain en question a été déplacé. Des milliers de mètres cubes de terre et de remblais ont été répartis afin de constituer une première couche de vase de ce nouveau terrain. Prévoyantes, les autorités communales ont, d'autre part, décidé que toute la terre végétale enlevée sur le parcours de la route de déviation du village d'Arbaz serait amenée sur le futur terrain de sport. Ainsi pour l'aménagement final de la bonne terre est déjà assuré.

Deux assemblées primaires

Le conseil communal a décidé de convoquer deux assemblées primaires avec à chacune d'elles des points précis à l'ordre du jour. Par exemple, à l'assemblée primaire du 7 septembre 1979, tenue à 20 heures à la salle de gymnastique, il était prévu:

1. Présentation du projet d'aménagement de la place de sport des Gonces;

2. Décision d'un emprunt pour la réalisation de la place de sport (environ 400 000 francs).

Puis une deuxième assemblée primaire s'est tenue le 21 septembre. Les citoyens et les citoyennes ont accepté les propositions présentées par le conseil communal.

Si deux assemblées primaires ont été convoquées, c'est que les autorités avaient le souci de dissocier l'aménagement d'une place de sport et de fête des préoccupations plus directes du FC Arbaz.

Une heureuse coïncidence

Les décisions affirmatives des deux assemblées primaires sont venues au moment même où la commune adressait à Berne le dossier concernant les travaux prioritaires, qui seront exécutés dans le cadre de la loi sur les investissements en faveur des populations de montagne (LIM). Ainsi, l'aménagement de la place de sport et de fête des Gonces a été inclu dans la liste des travaux prioritaires et ceci a permis d'activer les démarches. L'autorisation de commencer les travaux a été donnée dans les dix jours.

Que sera-t-il aménagé aux Gonces?

Il va sans dire qu'il sera aménagé tout d'abord un terrain de football orienté dans le sens du sud-est à nord-ouest. Divers travaux de drainages sont en cours d'exécution, afin que, lors de la fonte des neiges, l'eau puisse être évacuée rapidement.

Diverses installations de gymnastique sont prévues, ainsi qu'une piste pour la course.

Ceci concerne le côté sportif, quant à l'emplacement de fête, il est prévu en terre battue. Cet emplacement sera à la disposition des sociétés locales pour l'organisation de fête ou de festivals et des joueurs du FC Arbaz, pour leurs entraînements. Pour l'heure, il y aura des vestiaires provisoires. Ce n'est que petit à petit que les différents équipements interviendront. La municipalité convoquera en temps opportun les représentants des sociétés pour fixer un règlement régissant l'utilisation de ce nouvel emplacement de sport et de fête, qui vient à son heure et qui rendra de grands services à la jeunesse et à la population d'Arbaz.

Finalement, tout vient à point pour qui sait attendre... La commune d'Arbaz sera fière de sa place de sport et de fête.

C'est le bureau d'ingénieurs Jean-Marc Blanc d'Ayent qui a été mandaté pour établir les plans et les différentes études pour aménager cette place de sport.

Ouverture de la saison «Connaissances du monde»

Les volcans sacrés d'Asie

vus par Maurice et Katia Krafft

SION. – «Monstres aux sommeils millénaires qui grognent et remuent dans leur rêve et se réveillent parfois pour de grandioses enfantements, pour de violents combats où la fourmi humaine n'est qu'un spectateur impuissant et vain. Aux quatre coins du monde, des étendues glacées aux brûlants tropiques, les volcans engendrent d'étranges paysages d'une variété extrême... Cônes élancés et fiers, cheminées rigides ruiniformes, lignes douces des pentes de cnedre, courbes harmonieuses des cratères, volutes mystérieuses et diaphanes, dentelles de glace sur les étendues minérales sombres... Tour à tour inquiétants et paisibles, destructeurs et bienfaisants... ce sont les volcans».

Un homme, une femme: Maurice et Katia Krafft. Lui, géologue; elle, géochimiste. Ce sont les deux responsables de **L'ÉQUIPE VULCAIN**: des volcanologues enthousiastes et compétents.

Ils ont beaucoup écrit et filmé sur les volcans.

Lundi soir, au cinéma Lux, ils ont eu l'honneur d'ouvrir la saison des conférences inscrites au programme de «Connaissance du monde» et furent présentés au public par M. Raymond Veuthey, directeur du service culturel Migros. Parmi ce public se trouvaient des personnes qui n'ont pas oublié Maurice et Katia Krafft, venus une première fois à Sion avec leur film *La passionnante histoire des volcans d'Europe.*

Cette fois-ci, ils ont montré et commenté les images assez extraordinaires des volcans sacrés d'Asie. Ils l'ont fait en toute simplicité, sans emphase, mais avec la maîtrise de ceux qui parlent de ce qu'ils connaissent bien. Ils ont ausculté les gigantesques «centrales nucléaires» que sont les volcans des îles de Java, Flores et Bali, de l'Indonésie aux 3000 îles et aux 140 volcans. Ils nous ont donné une idée de ce que fut le cataclysme du Krakatau; du travail des volcanologues dans l'enfer d'or et de feu: Merapi, Bromo, Semeru; de la navigation audacieuse sur un lac d'acide; des reptiles préhistoriques à Lomodo; des terribles éruptions à l'Agung et au Batur; du tremblement de terre dévastateur à Bali; de la vie des hommes au pied des monstres sacrés.

Les images défilent dans une alternance qui maintient l'esprit en éveil, capte sans cesse l'attention. Rien n'est lassant. Alternance aussi dans le propos dit tantôt par Katia, puis par Maurice qui prend la relève, et ils se relayent. La «soupe de Satan», des lacs-cratères verts et turquoise, gaz sulfureux et sels ferreux d'un côté, et de l'autre, les sels ferriques; des geysers, des «marmites du diable», des corps pétrifiés: c'est l'enfer, les entrailles rouges de la terre. Non, au centre de notre planète, pas de feu. Il y a fusion, radioactivité, des transformations produisant de l'énergie, qui éclate, se désintègre, se libère.

Conférence instructive au plus haut degré de chaleur pourrait-on dire avec ces volcanologues s'approchant des fauves assoupis ou en colère, les palpant, leur grimpant sur le dos au nom de la science et se livrant à des études, des analyses, des recherches, des observations qui nous éloignent sensiblement des croyances envoûtantes des Grecs et des Romains et des cultes aux dieux Hephaïstos et Vulcain comme de bien d'autres en Polynésie, en Nouvelle-Zélande ou ailleurs.

Katia et Maurice Krafft seront à Sierre, le 15 octobre et à Monthey le 16 octobre. Leur équipe est lauréate de grands prix qui ont couronné leurs efforts, leurs risques, leur savoir. Profitons, nous aussi de toute cette matière récoltée au cours de missions scientifiques exceptionnelles.

f.-g. g.

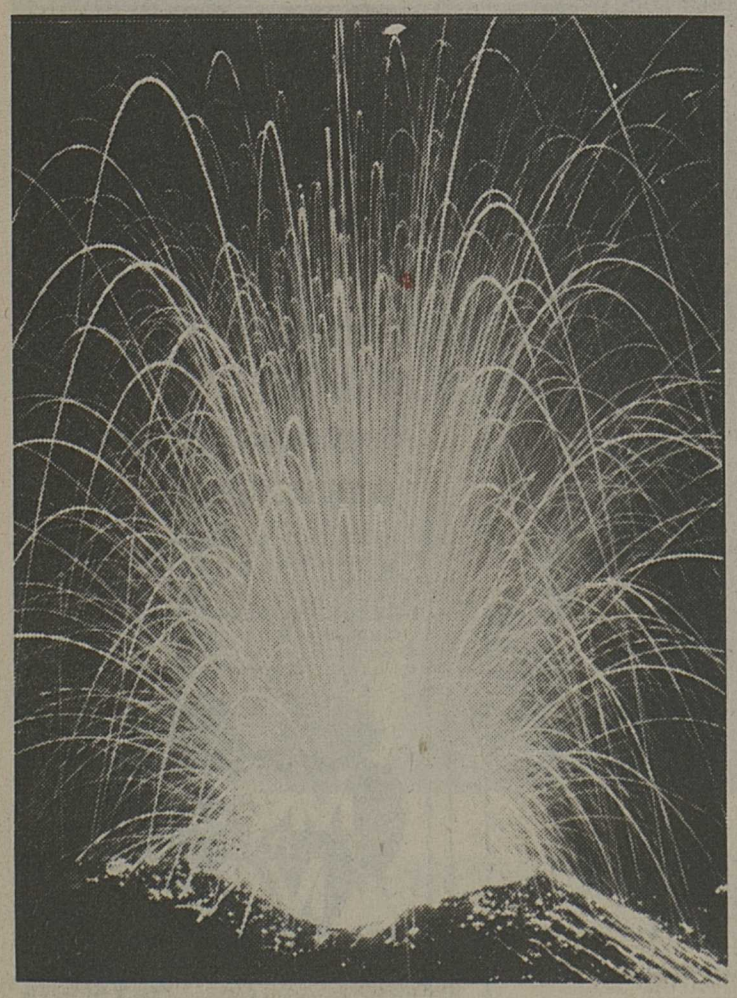

Un feu d'artifice? oui, mais l'artificier jette ici les flammes après les étincelles; tout à l'heure le volcan crachera sa lave ardente.

Savez-vous encore parler le patois de chez nous?

HÉRÉMENCE. – La soirée cantonale des amis du patois se tiendra, cette année, le 3 novembre prochain, à 19 heures, à Hérémence. Si vous connaissez un chant, un récit, un conte, une histoire, un dialogue en patois, faites-le savoir à M. Emile Dayer, président des amis du patois à Hérémence, avant le 20 octobre prochain et participez à la fête.

Il y a des patois qu'on entend guère dans ces fêtes, le vôtre en est peut-être?

Comprenez-vous ou aimez-vous simplement le patois de chez nous?

Venez donc à Hérémence à la soirée des amis du patois, le 3 novembre prochain. Là, vous entendrez du patois valaisan dans nombre de ses variantes. Si vous le comprenez mal, le théâtre, les saynètes seront si parlantes que vous serez étonnés combien est grande votre compréhension du patois.

Diocèse de Sion Nominations

S. E. Mgr Henri Schwery, évêque de Sion, a nommé:

- **L'abbé Michel Salamolard responsable de l'animation et de la coordination de la pastorale catéchètique pour la partie française du diocèse.**

Son adresse: Centre diocésain de pastorale, avenue de la Tour 3, case postale 65, 1950 Sion 2.

- **Le révérend père Armand Salamin, OFMCap, (couvent des capucins, 1950 Sion), juge du tribunal ecclésiastique du diocèse de Sion.**

La chancellerie épiscopale

USF

La fromagée, c'est si simple d'aimer!

Gruyère, emmental, sbrinz et les autres...

** Cette vachette gonflable est la mascotte de la fromagée. Elle est en vente à Fr. 5.50 chez votre marchand de fromage. Ou directement par prépaiement au CCP 30-13750, Union suisse du fromage SA, Berne. (Inscrire svp «vachette» au dos du coupon du bulletin de versement.)*

ANNONCES DIVERSES

Avis de tir

Des tirs auront lieu comme il suit:
aux canons les

Mercredi	17.10.1979	0800–1900
Jeudi	18.10.1979	0800–1900
Vendredi	19.10.1979	0800–1900

Région des buts:

a) Dent-de-Valerette, Pointe-de-l'Erse, Dent-de-Valère (exclu), Crête-des-Jeurs (exclu), Champi, Dent-de-Valerette, 562100/116800.

b) Crête-du-Dardeu point 2302,0, Tête-de-Chalin (exclu), Cime-de-l'Est, Tête-Motte, Les Trois-Merles, Pointe-Fornet (exclu), coord. 563250/115000, Arpette, Le Fahy (exclu), Le Véla (exclu), Guillo point 1672, Crête-du-Dardeu point 2302,0.
562500/114650.

(Toutes les précautions seront prises à l'égard du petit bétail, chèvres et moutons).

Les tirs peuvent être:
- interrompus pour une longue durée;
- terminés plus tôt que prévu;
- annulés.

Se renseigner au numéro de téléphone 025/652421 int. 262 ou 025/651371 int. 42.

Pour de plus amples renseignements et pour les mesures de sécurité à prendre, le public est prié de consulter les avis de tir affichés dans les communes intéressées.

Office de coordination 10
Tél. 025/652421

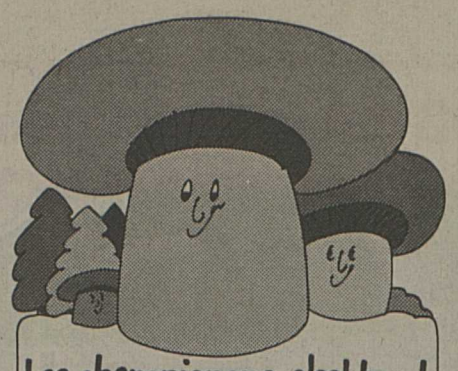

Les champignons, c'est bon!

Maintenant, tous ceux qui savent ce qui est bon apprécient nos mets à base de champignons frais. Un délice! Les gourmets ne sauraient se passer de champignons. D'autant plus que chez nous, ils sont maintenant particulièrement avantageux!

Toast aux champignons 3.50

M restaurant

USF

La fromagée, c'est si simple d'aimer!

Gruyère, emmental, sbrinz et les autres...*

**Outre le tilsit et l'appenzell il existe en effet pas moins de 304 fromages suisses qui permettent encore de garnir une fromagée!*

Aujourd'hui plus que jamais,
BBC vous donne les raisons de choisir dans son programme

NATEL total

Dans la gamme des auto-téléphones de Brown Boveri, chacun trouve à présent l'appareil approprié à ses besoins.

Les deux nouveautés créées par les spécialistes NATEL de BBC complètent la famille des auto-téléphones de Brown Boveri: 4 lignes de produits s'intégrant en un système homogène de téléphonie sans fil.

Où que vous soyez, en voiture ou au-dehors (par exemple sur un chantier) ces nouveaux appareils vous permettent d'accéder à tous les réseaux téléphoniques internationaux.

Outre ces 4 lignes de produits destinés aux usagers, BBC construit pour les PTT toutes les stations fixes de retransmission du réseau NATEL de même que des équipements de contrôle. Voici les appareils que BBC vous offre:

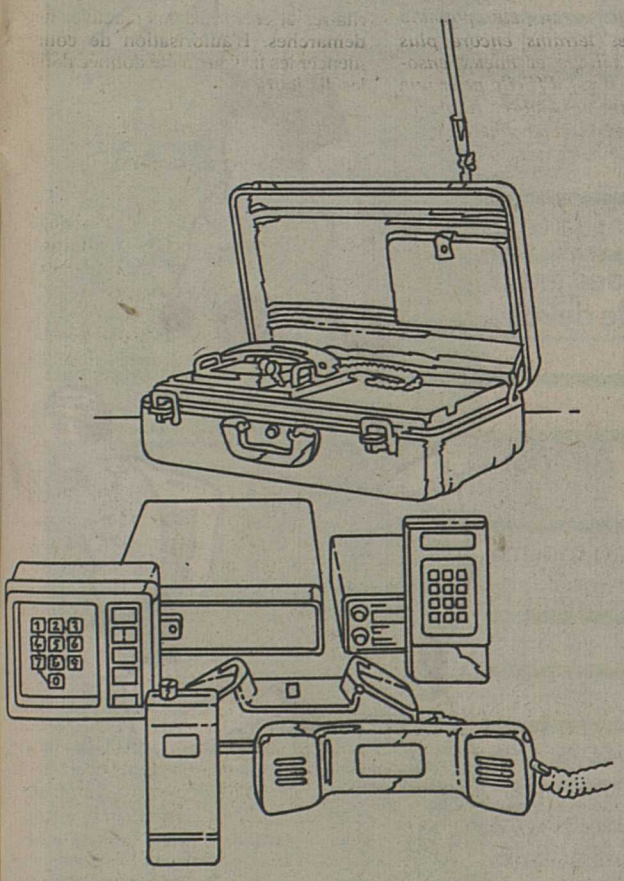

Un programme total – des spécialistes NATEL

NATEL PHON

L'auto-téléphone de Baden facilite les conversations, quand, où et avec qui vous le souhaitez. Fabrication et garantie de BBC!

NATEL PORT

Le téléphone en mallette vous accompagne où vous le désirez. Il est portable, indépendant de toute source de courant extérieure et fonctionne partout.

NATEL CRYPT

L'auto-téléphone avec module de codage et de décodage de la parole garantit le secret des conversations. Il fait échec aux indiscrets!

NATEL CALL

L'avertisseur d'appel destiné aux gens très occupés. Même si vous êtes en conférence chez un client, il vous appelle au téléphone de votre voiture.

BBC BROWN BOVERI

BBC Société Anonyme
Brown, Boveri & Cie
Dépt. ENP-F CH-5401 Baden/Suisse
Téléphone 056-29 96 11

Bureaux régionaux à Baden, Bâle, Berne, Lausanne et Zurich.

Postes de vente et de service autorisés dans toute la Suisse.

Le programme NATEL de BBC est effectivement total!
Veuillez m'envoyer la documentation concernant:
☐ **Natelphon** ☐ **-port** ☐ **-crypt** ☐ **-call**
Faites-moi une offre pour ☐ **Achat ou** ☐ **Location**

Nom
Firme
Adresse
No postal, lieu
Téléphone FAV

Prière de retourner ce coupon dûment complété, à BBC, Dépt. ENP-F, 5401 Baden, tél. 056/29 96 11

Postes de vente et de service autorisés:

A. Warpelin
1854 Leysin
Téléphone 025-6 21 41

Michel Haas
3959 St-Léonard
Téléphone 027-31 28 89

Venez nous voir à l'INELTEC 79, du 9 au 13 octobre 1979, hall 3, stand 321 et hall 51, stand 531

voitures **europcar**

Nouveau:
Forfait week-end illimité dès Fr. 122.–
Téléphonez-nous
(027) 41 51 51
CRANS-MONTANA
Garage Continental
Francis Bonvin

MADAME

En une année 1200 kilos ont été perdus dans notre institut

Profitez de notre grande action automne/hiver

25% de réduction
sur tous les abonnements

Salon Bellefit

Au salon Bellefit : maigrir fait plaisir

Salon Bellefit
Rue de Lausanne 61 - Sion
Tél. 027/23 42 54

Publival - J. Liberek - Sion

Dépoussiérer avec Miele

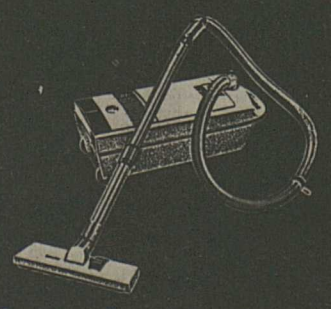

Une classe à part

Clément Savioz
Arts ménagers
Rue de la Majorie 6
SION
Tél. 027/23 10 25
Service après vente assuré

En combien de temps le Suisse courait-il les 80 mètres à 14 ans?

Par ce sondage – le quatrième d'une série de sept – votre journal et Publicitas entendent faire la connaissance du Suisse, ce qui n'a jusqu'ici intéressé personne parce que cela ne sert à rien. Nous allons donc lui poser des questions dont on ne peut rien tirer d'exploitable. Ce qui les rend bien plus intéressantes.
Intéressantes aussi pour ceux qui participent. Et pour ceux dont le métier est de faire des annonces. Car vous verrez alors comment on peut s'y prendre pour construire une annonce alors même qu'on n'a rien à vendre. Sauf des annonces.

Continuons ici par 10 questions sur le thème «sport».
Quand vous y aurez répondu, inscrivez simplement votre nom et adresse au bas du questionnaire, détachez la page et envoyez ou apportez-la nous. Pour prix de votre participation il peut vous échoir le droit d'insérer gratuitement une «petite annonce» dans notre journal. (Tiens! la bonne occasion de vendre votre voiture?) Et si vous gagnez le premier prix: un dîner en compagnie du prochain sportif de l'année. Quant au super-grand prix, c'est une merveille: un médaillon en or à l'effigie du gagnant (valeur env. Fr. 8000.–).

Enfant, saviez-vous faire la pièce droite? ☐ Oui. ☐ Non.

Votre professeur de gymnastique donnait-il sa leçon en tenue de sport ou desserrait-il simplement sa cravate? ☐ En stricte tenue de sport. ☐ Bah! il tirait un peu sur sa cravate… ☐ Au moins il ne tirait plus sur son cigare!

En combien de temps couriez-vous les 80 mètres à 14 ans? ☐ Moins de 10 secondes. ☐ 10–10,4 secondes. ☐ 10,5–11 secondes. ☐ 11–12 secondes. ☐ Plus de 12 secondes. ☐ Plus de 13 secondes.

Filles et garçons, faisiez-vous de la gymnastique ensemble? ☐ Oui. ☐ Non.

Le Suisse, depuis Guillaume Tell, est souverain au tir à l'arbalète. Quand vous visiez, fermiez-vous… ☐ l'œil gauche? ☐ l'œil droit? ☐ les deux yeux? ☐ Au tir, moi j'étais pomme.

Etes-vous resté sportif? ☐ Oui, membre d'un club sportif. ☐ Non. ☐ Devant la télé.

A l'école, pour quelle raison attendiez-vous avec plaisir l'heure de la gym. et des jeux? ☐ Par tempérament sportif. ☐ Là, au moins, j'étais parmi les meilleurs. ☐ Pas de devoirs à la maison! ☐ Moi, j'ai toujours détesté la gym.

Quel est à vos yeux le plus grand sportif suisse de tous les temps?

Qu'est-ce que l'écart de Stalder? ☐ Une mesure de contrôle antidoping. ☐ Au football, une feinte de corps. ☐ Une figure de gymnastique à la barre.

Où avez-vous appris la natation? ☐ Dans le lac. ☐ A la piscine. ☐ A la leçon de maths. ☐ A l'école de recrues. ☐ Je ne sais pas nager.

Nom: Rue:

NP/localité: Age: Sexe:

Le dernier délai d'envoi ou de dépôt est le 24 octobre 1979. Le tirage au sort des gagnants sera effectué sous contrôle notarial. Les gagnants seront prévenus personnellement. Aucun recours n'est possible et aucune correspondance ne sera échangée. La participation est limitée aux personnes privées. Un seul envoi par participant sera admis.

Publicitas, avenue de la Gare 25, 1951 Sion, et ses agences à Brigue, Martigny, Monthey

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

GGK

PUBLICITAS

L'éducation de l'enfant: un problème crucial débattu à Sierre

SIERRE. – M. Shogi Ghadimi se trouvait samedi soir et dimanche à Sierre et à Sion pour présenter deux fort intéressantes causeries consacrées à l'éducation de l'enfant à la lumière de la tradition baha'ie.

Ingénieur de profession, originaire d'Iran mais né en Russie et ayant suivi ses études en France, M. Shogi Ghadimi est actuellement installé en Belgique. Cette riche personnalité ne pouvait que se mettre au service de la foie baha'ie, dans laquelle elle a été élevée. Pour ce faire, il parcourt le monde donnant maintes conférences.

En Suisse, la communauté compte maintenant 600 adeptes, dont une quinzaine en Valais, rassemblés samedi et dimanche dans le centre du canton autour de M. Ghadimi.

«L'éducation de l'enfant chez les baha'is peut se présenter sous forme de grands principes» devait nous confier le conférencier avec un sourire sympathique. «Le premier besoin du petit, c'est l'amour. Il en a besoin comme de lait pour se développer. Un deuxième aspect important est l'encouragement. «La plante humaine ne peut s'épanouir que dans le soleil de l'encouragement». Chez les baha'is, l'enfant est sans cesse encouragé dans ses bonnes actions.

Maintien de la santé, en raison de l'interdépendance entre le corps et l'esprit, mise à disposition de jouets qui mettent en éveil l'intelligence du bambin figurent aussi parmi les préoccupations que je développe lors de mes conférences.»

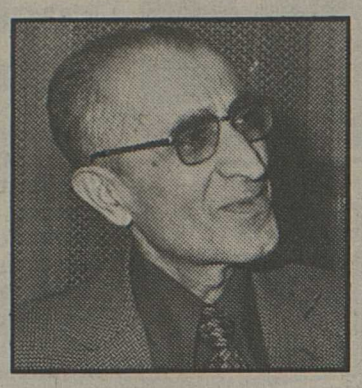

M. Shogi Ghadimi.

– Mais la foi baha'ie parle aussi du respect de l'individu...

– Oui, vous avez raison. Pour nous la personnalité de l'enfant n'est pas un «vase à remplir mais une lampe à allumer.» Le petit est très sensible à l'injustice. Nous proscrivons de ce fait les punitions corporelles.

Nous respectons profondément l'autorité mais dialogue et consultation doivent exister de manière vivante. Pour que l'enfant épanouisse sa personnalité, il convient que les parents donnent l'exemple. Mondialistes, nous encourageons par exemple le partage.

– Vous parlez d'éducation mais existe-t-il des écoles baha'ies?

– Oui, mais pas en Suisse. J'ai moi-même suivi les cours d'un établissement scolaire baha'i. On y apprend unité, tolérance, harmonie avec ses frères humains.

Pour nous, la vérité est progressive. Les sujets traités dans nos écoles sont identiques à ceux d'une école traditionnelle mais les thèmes spirituels ont un cœfficient plus élevé.

Nous les adultes de 1979, nous avons des devoirs envers les générations futures. Ce sont nos descendants, je pense, notre vrai prochain. Avec beaucoup d'amour, de respect et de compréhension, l'homme arrivera sans doute à pleinement se réaliser...»

* * *

Dans une atmosphère feutrée, dans l'intimité de l'amitié, M. Shogi Ghadimi présenta alors sa causerie, dialoguant de manière fort positive avec l'auditoire présent.

Toutes les personnes intéressées pourront le jeudi 18 octobre dès 20 heures à la salle de l'Arnold à Sierre participer à une conférence publique organisée par la communauté baha'ie. M. Gaznavi viendra à cette occasion développer le thème «Parents-enfants, amis ou ennemis?»

A. Gessler

Un triomphe pour les Compagnons de la Chanson à Chalais

Les Compagnons de la Chanson, ici sur la scène de Chalais, lundi soir.

CHALAIS (ag). – Rarement sans doute la salle de gymnastique du centre scolaire de Chalais connut-elle aussi grande affluence que lundi soir. C'est par dizaines en effet que les amateurs des Compagnons de la Chanson se présentèrent pour assister au premier spectacle de la saison 1979-1980 à Chalais.

La Société de développement, L'Edelweiss, cette année a choisi de présenter une affiche de haute qualité. Les huit membres des Compagnons de la Chanson confirmèrent que cette voie s'avérait la bonne.

Devant une salle en délire, les morceaux se succédèrent à l'envi. *Angelo, Le galérien, L'homme orchestre...* avec une facilité déconcertante, les Compagnons de la Chanson passent d'un thème à l'autre, mêlent le tragique avec l'humour le meilleur...

A Chalais, une soirée intense comme on n'en voit pas beaucoup en douze mois... Le triomphe qui sanctionna ce spectacle démontra bien l'intérêt du public pour de telles rencontres.

Pour trois jours: Sierre, la cité des 100 000 fleurs

SIERRE (ag). – Le grand jour de l'ouverture des Floralies sierroises approche. Grand branle-bas de combat donc à la grande salle de l'hôtel de ville ainsi que dans les annexes qui accueillerons les diverses expositions.

Créées en 1969, les Floralies sierroises, exposition bisannuelle unique en Valais, ouvriront leurs portes le vendredi 12 octobre pour la 6e édition.

Placées sous l'égide de la commune de Sierre, les Floralies sierroises accueillent cette année les sociétés de développement de la région sous le thème «La fleur et le tourisme». L'invitée d'honneur est la ville de Berne qui, par son Service des parcs et promenades, apporte un salut amical. Et Pro Rawil rappellera que le Valais attend toujours une liaison plus rapide avec la capitale fédérale. L'actualité aidant, un pavillon sera consacré à l'or, de la mine aux bijoux, en collaboration avec l'Intergold Corporation, les horlogers-bijoutiers et le Groupement des banques sierroises.

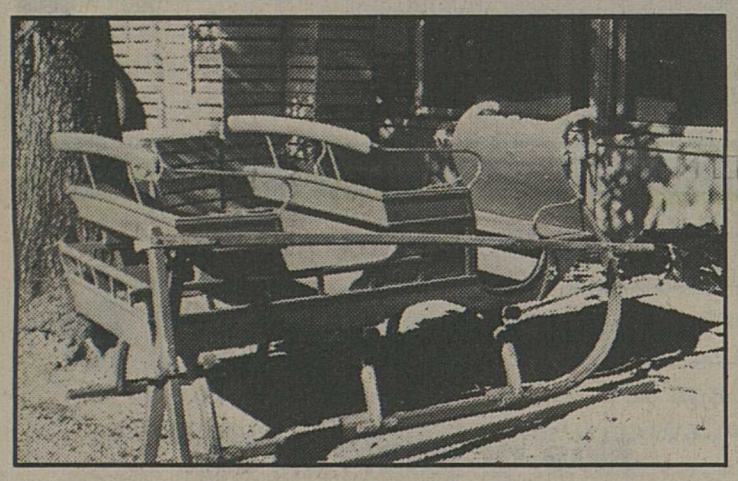

Une exposition qui sera richement présentée avec maints objets propres au Valais.

Au plaisir des yeux succéderont les plaisirs du palais. En effet, la société des cafetiers-restaurateurs et hôteliers de Sierre et environs présente une exposition d'art culinaire.

Les VIe Floralies sierroises ont lieu les 12, 13 et 14 octobre. **Le public est cordialement invité à profiter des deux premiers jours déjà, où l'exposition est moins fréquentée.**

Pour la circonstance, les façades de l'hôtel de ville sont décorées de chrysanthèmes cascades, spécialité du Service des parcs et jardins de la ville.

Sierre à l'heure des fleurs: ici en 1977, lors de la dernière édition des floralies.

Concours «balcons, allées et villas fleuris»

Conformément au règlement du concours édité par la Société de développement de Sierre et Salquenen, le palmarès de son concours «Balcons, allées et villas fleuris» s'établit comme suit:

Cat. «Allées et villas»: 1er prix: M. Michel Hohnegger, Plantzette 23; 2e prix: M. Marcel Penon, route d'Orzival 4.

Cat. «Balcons»: 1er prix: M. J.-Daniel Zuber, rue Marché 13; 2e prix: Mme Ida Pastor, rue de la Treille 3.

Prix spécial du jury: attribué à Mme Andréa Rion, route de Sion 24, et à M. Rémy Rey, Muraz-Sierre.

Ce classement a été établi sur la base des visites effectuées à deux reprises durant l'été par le jury composé de Mme Pierre de Chastonay, Mme Jacqueline Pont, Mme Christiane Zufferey, M. Jean Daetwyler, M. Marcel Rappaz et M. J.-C. Seewer.

La remise officielle des prix aura lieu dans le cadre des VIe Floralies sierroises, qui se dérouleront à Sierre du 12 au 14 octobre 1979.

Ceux qui vous promettent la lune y sont.

Les radicaux: du cran et du cœur

radical

Parti radical

Les lauréats du concours littéraire des jeunes

SIERRE. – Le jury du concours littéraire des jeunes formé de MM. Jean Follonier, Jacques Darbellay et Henri Maître, a désigné les lauréats suivants pour 1979:

Classe d'âge 1963 et plus jeunes:

Nouvelle et conte: **1er prix:** Christophe Lovey, Orsières; **2e prix:** Anne-Marie Cajeux, Verdan-Fully; **3e prix:** Marie-Cécile Dayer, Hérémence. *Poésie:* **1er prix:** Victoria Coïana, Martigny; **2e prix ex aequo:** Claudia Bühler, Liddes, Myriam Zufferey, Mayoux, Fabienne Grand, Bouveret.

Classes d'âge 1962 et plus âgés:

Nouvelle et conte: **1er prix:** non attribué; **2e prix:** Joël Crettaz, Sierre; **3e prix:** non attribué. *Poésie:* **1er prix:** Joël Crettaz, Sierre; **2e prix:** Laurent Pechazzini, Sion; **3e prix:** Chantal Turin, Monthey.

Ces jeunes lauréats seront invités par lettre personnelle à l'assemblée générale de l'Association valaisanne des écrivains qui aura lieu en novembre.

Rédaction de Sierre ✆ 55 91 55 Rue du Bourg 2 Case postale 258

De la Raspille au glacier du Rhône

AUTOROUTE DU SIMPLON

Les travaux devront commencer vers le nord

BRIGUE (mt). – Après la décision prise par le Conseil des ministres italiens de construire l'autoroute du Simplon, il convient de préciser d'emblée que le problème n'est pas encore complètement résolu. Pour que ce projet puisse se réaliser, encore faut-il qu'il soit approuvé par le Parlement. Les expériences amères ne manquent d'ailleurs pas dans ce domaine. Mais, divers intérêts politiques étant maintenant assouvis, on peut toutefois nourrir de légitimes espoirs de voir la nouvelle route se prolonger vers la frontière suisse.

Pour la réalisation de l'œuvre, on a choisi la solution proposée par la Société des autoroutes de l'IRI qui a déjà exécuté le premier tronçon de l'artère et qui a toujours déclaré qu'il n'y aurait plus de difficultés à poursuivre jusqu'à Gravelona, lorsque les obstacles d'ordre législatif seraient franchis. Pour éviter que l'on «oublie» de poursuivre les travaux, comme cela s'est déjà produit, les autorités régionales demandent que l'on commence à travailler au nord et que l'on accorde une priorité absolue au tronçon Gravelona-Invorio avec un raccordement sur Sesto-Calende.

La décision du Conseil des ministres suit de quelques jours l'approbation du conseil d'administration de l'ANAS concernant une première subvention de 30 milliards de lires pour commencer les travaux de la superstrada de l'Ossola, concernant le tronçon entre Gravelona et le Simplon. Pour éviter des confusions, il sied de rappeler que cette artère n'a rien à voir avec l'autoroute qui porte le même nom et qui s'arrêtera au seuil de l'Ossola.

Les projets approuvés se rapportent à la réalisation des trois premiers lots de la variante d'Ornavasso. Il s'agit d'un nouvel axe routier à quatre pistes qui favorisera tout à la fois l'élimination de l'un des cinq passages à niveau rencontrés entre Domodossola et Gravelona ainsi que l'éloignement de la grande circulation du centre de la cité.

L'important est certainement de commencer. Mais, la réalisation de la superstrada de l'Ossola est encore lointaine. Pour l'heure, 45 milliards de lires sont octroyés. Desquels, 30 seront dépensés à Ornavasso et le reste employé pour la réalisation d'une variante aux portes de Domodossola. Et pour construire un axe routier complètement neuf, à quatre pistes entre Gravelona et Domodossola et poursuivre avec une artère large de plus de dix mètres jusqu'à la frontière de Gondo, il faudra encore plusieurs de ces milliards.

Le TCS et la prévention routière

Il faut former les jeunes

FIESCH. – Depuis trois semaines un «jardin de circulation» du TCS est installé à Fiesch. A la fin de cette semaine les 483 enfants des écoles de Fiesch auront tous reçu un excellent enseignement les familiarisant avec les règles de la circulation.

Cette action utile, qui a partout porté ses fruits, a été dirigée par le caporal Marcel Wellig, désigné par la police cantonale valaisanne pour la formation de la jeunesse aux règles de la circulation, dans le Haut-Valais. A Fiesch, il a été assisté par l'agent Burgener, de la police communale.

M. Sylvain Zuchuat, président de la commission de jeunesse de la section valaisanne du TCS, a suivi avec attention le déroulement de cette instruction. Il a relevé qu'en Valais Sion et Monthey disposaient de «jardins de circulation» permanents. Le «jardin d'enfant» du TCS se déplace dans les autres communes du canton. Cette année, il a été engagé à Sierre, Val-d'Illiez, Ardon, Vétroz, Fully, entre autres.

Succès considérable pour le «Glacier-Express»

BRIGUE (mt). – Le fameux train des Glaciers, dont l'activité estivale aurait dû se terminer avec l'entrée en vigueur de l'horaire d'hiver, circule encore régulièrement jusqu'au 14 octobre prochain, entre Zermatt et Coire. Il s'agit d'une sage décision qui remplit d'aise les innombrables voyageurs de l'automne à la recherche des contrastes naturels, tels que l'on en rencontre tout au long du parcours emprunté par ce train romantique.

Hier matin, composé de quatre voitures transportant 250 personnes au total, le «Glacier-express» affichait encore complet au départ de Brigue, en direction des Grisons. Les bonnes conditions atmosphériques du moment y sont certes pour quelque chose. Mais, cette affluence laisse également bien augurer de l'avenir de ce déjà célèbre convoi. Dans deux ans, si tout va bien, cette «flèche de la montagne», avec les trains-navettes qui circuleront à travers le tunnel, deviendra une attraction quotidienne dont le succès, sans doute, ira encore en grandissant.

innovation

Prix choc

Qualité Prix

Studio complet comprennant :

- 1 lit
- 1 armoire
- 1 élément bureau
- 1 table de chevet

pour seulement

398.–

Tous les records sont battus !

Vous avez bien lu... vous ne rêvez pas ! Un prix aussi époustouflant, pour un studio qui n'a pas son pareil, seule l'INNO est en mesure de vous le proposer. Tous les éléments sont minutieusement adaptés les uns aux autres, dans une nuance verte du plus bel effet. Notre super-studio est plaqué pin de qualité, facile à entretenir, car toutes les surfaces sont lavables. Un programme conçu pour les jeunes et ceux qui le sont restés, sans oublier les prix vraiment étonnants !

Armoire spacieuse : 2 portes, porte-chapeaux intégré. **Dimensions idéales** pour chaque pièce : L 100, H 171, P 52 cm. Lit confortable, à placer comme vous l'entendez ! Comme tous les éléments de ce programme, le super-lit est plaqué pin. 90x190 cm. Notre **table de travail** est tout simplement géniale : **Polyvalente,** elle comprend **élément bureau,** des surfaces de rangement pratiques et une petite **armoire à 2 portes** en complément de l'armoire spacieuse. L 100, H 171, P 54 cm. D'une élégance de bon ton, la **table de chevet** complète cet avantageux ensemble. **398.–**

Pour le lit (non compris dans le prix du studio) :
Caillebotis de haute qualité avec cadre métallique soigné, l'indispensable renforcement du grillage. 90x190 cm. **69.–**

Matelas en mousse synthétique recouvert d'un fin tissu brun fleuri. 90x190 cm. **65.–**

Notre force, c'est le choix

Aigle, Martigny, Sierre, Brigue, Viège

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A vendre

maison d'habitation

avec 10 000 m2 de terrain environ, situation tranquille, entre **Martigny et Riddes.**

Tél. 026/5 43 53
heures des repas.

*36–401045

A vendre

un studio à St-Gingolph

Bord du lac, port et plage privés.

Renseignements :
Atelier d'architectes Associés J. Surchat S.A.
La Tour-de-Peilz.
Tél. 021/54 26 25.
22–161783

A vendre, pour cause de décès

hôtel-restaurant de 32 lits

Toutes les chambres avec bain ou douche.
- Une salle à manger bien agencée d'env. 50 couverts
- Un café-bar de 40 à 50 places
- Un salon de réception
- Une grande place de parc pour voitures, garages.

Situation magnifique en bordure de route principale, à 3 km de Montana-Station.
Ouvert toute l'année, actuellement en pleine exploitation, libre fin octobre ou à convenir.
Conditions avantageuses, conviendrait pour jeune couple dont le mari est cuisinier. Clientèle de passage et relais gastronomique.

Ecrire sous chiffre 17–29118 à Publicitas, 1701 Fribourg.

Les hoirs d'Alfred Besson, de Jean-Joseph, ci-devant à Bruson-Bagnes, mettent en vente au plus offrant

une maison d'habitation

sise au village de Bruson, comprenant :
au rez-de-chaussée : 2 chambres et 1 cuisine ;
à l'étage : 1 hall-cuisine, 1 chambre, 1 grande pièce ;
aux combles : 1 réduit, 2 caves.

Le tout taxé au cadastre Fr. 35 000.–.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Cyrille Gard, juge de la commune de Bagnes.

P.o. Maurice Gard, notaire
Bagnes
36–31078

A louer

à Carré d'Amont, 1868 Muraz
appartements 3 p., Fr. 360.– par mois plus charges, libres tout de suite ;
appartements 2 p., Fr. 270.– par mois plus charges, libres tout de suite ;
studios Fr. 235.– par mois plus charges, libres tout de suite.
Pour tout renseignement, s'adresser à case postale 1105, 1870 Monthey ou tél. 025/71 22 91. 143.153.817

A louer à Martigny, quartier de la Fusion

studios meublés et non meublés

dès Fr. 320.–, charges comprises.

Tél. 026/2 16 40.
143.266.161

PUBLICITAS art et technique de l'annonce bien pensée

BOURSE DES OCCASIONS

Nos occasions

1 coupé Mercedes 280 SLC, 5 places, très propre, 66 000 km
1 coupé Mercedes 250 CE, très propre
1 Mercedes 230/6
1 Citroën GS 1220 Club
1 Peugeot 305 GL, 1978

Nos utilitaires

1 bus Mercedes pour transports personnes, 17 places
1 Land-Rover 88, à essence

Garage Transalpin
Martigny-Croix
R. Pont – Tél. 026/2 28 24

36–2847,

prêt comptant

Baisse des taux !
fr. 12 000.–/36 mois
mensualités de fr. 387.80
seulement

Le service discret du prêt comptant de la Banque Populaire Suisse

- Présentez cette annonce à l'un de nos guichets – nous saurons vous conseiller rapidement et discrètement.

Ou bien :
- Envoyez-nous le coupon ci-contre afin que vous soyez servi d'une manière discrète et rapide.

BANQUE POPULAIRE SUISSE
La banque universelle aux services financiers complets.

Vous faut-il de l'argent ?
De l'argent à bon compte ?
Rapidement et discrètement ?

C'est tout simple : Allez à la succursale la plus proche de la Banque Populaire Suisse et demandez le prêt comptant aux conditions avantageuses.

45

J'aimerais obtenir un prêt comptant de fr. _____
Nom, prénom _____
Rue, no. _____
No. postal et localité _____
Tél. _____
Adresser à : Banque Populaire Suisse, CAM, Case postale, 3000 Berne 16.

Parti libéral

Famille

Dans un Etat respectueux des libertés individuelles, la législation concernant la famille doit être en harmonie avec les mœurs et les traditions existantes et ne saurait constituer, en aucune façon, le moyen d'imposer aux citoyens un nouveau mode de vie.

La famille remplit un rôle politique fondamental. L'Etat (ou les collectivités publiques) et l'école doivent tout mettre en œuvre pour sauvegarder la stabilité, l'intimité et l'unité de la famille.

Cette sauvegarde passe par des mesures prises en matière d'enseignement, de fiscalité ainsi que, naturellement, en matière de logement.

Les libéraux proposent :
- de laisser le plus possible aux cantons et aux communes le soin de régler les problèmes en relation avec la famille (logement, urbanisme, scolarité, allègements fiscaux, etc.).

Liste N° 12

La nouvelle Audi 80! Maintenant vous devriez encore l'admirer de l'intérieur. Et l'essayer!

Avec son styling affiné, sportif et aérodynamique, cette nouvelle Audi 80 s'attribuera encore bien des prix d'élégance. Elégance de la ligne éprouvée en soufflerie! La nouvelle Audi 80 est maintenant plus large et plus longue. Conducteur et passagers y trouvent encore plus de confort. Mais ce n'est pas tout. La voie plus large et l'empattement allongé agissent efficacement sur la tenue de route. Dans les virages, la traction avant fait merveille. Qu'il neige, qu'il pleuve ou qu'il gèle, le conducteur garde un sentiment réconfortant. Il tient dans ses mains un capital de confort, de technique et de sécurité auquel les voitures de cette catégorie devront désormais se mesurer. Mais la nouvelle Audi 80 ne séduit pas seulement par sa ligne et par sa technique souveraine. Vue de l'intérieur, c'est aussi une voiture de format exceptionnel. Sensiblement plus grand, l'habitacle est caractérisé notamment par des sièges-couchettes agréables, entièrement faits de mousse, un tableau de bord compact et bien disposé, ainsi qu'une harmonisation parfaite des teintes. L'isolation contre le bruit est d'une efficacité optimale, même aux vitesses les plus élevées autorisées sur les autoroutes. Du neuf et du nouveau, cette voiture en a. A l'intérieur comme à l'extérieur. Ce qui n'a pas changé, par contre, c'est la valeur de revente dont jouit l'Audi 80 depuis toujours. Et le service Audi parfaitement efficace qu'assurent plus de 500 agences.

Vous obtiendrez cette nouvelle Audi 80, version 4 portes, pour Fr. 14 640.– déjà (+ Fr. 60.– pour le transport).

Audi 80 L: 1,3 l., 44 kW (60 ch), 2 portes, Fr. 14 140.–*. **Audi 80 LS:** 1,6 l., 55 kW (75 ch), 2 portes, Fr. 14 920.–*. **Audi 80 GLS:** 1,6 l., 55 kW (75 ch), 2 portes, Fr. 15 390.–*. **Audi 80 GLS:** 1,6 l., 63 kW (85 ch), 2 portes, Fr. 15 950.–*. **Audi 80 GLE:** 1,6 l, 81 kW (110 ch), 2 portes, Fr. 17 000.–.* * Tous les modèles + Fr. 60.– pour frais de transport.
1 année de garantie sans limite de kilométrage – 2 ans d'assurance INTERTOURS-WINTERTHUR. AMAG LEASING pour flottes, téléphone 056 43 01 01.

Coupon Envoyez-moi la grande documentation en couleurs de la nouvelle Audi 80.

Nom:

Adresse:

Découper et envoyer à: AMAG, 5116 Schinznach-Bad. 79

Garantie de carrosserie contre la rouille durant 6 ans. Economiser l'essence en roulant Audi.

FOURRURES

Artisan transforme fourrures à la dernière mode. Trouve la solution pour rallonger tous manteaux et fourrures. Entretien, conservation, etc.
Travail soigné

KATIA FOURRURES. Tél. 021/23 91 07

Encore quelques camions de

PAILLE

à Fr. 15.– les 100 kg rendus.

Tél. 024/35 12 75.

LE SALON DE VOS RÊVES

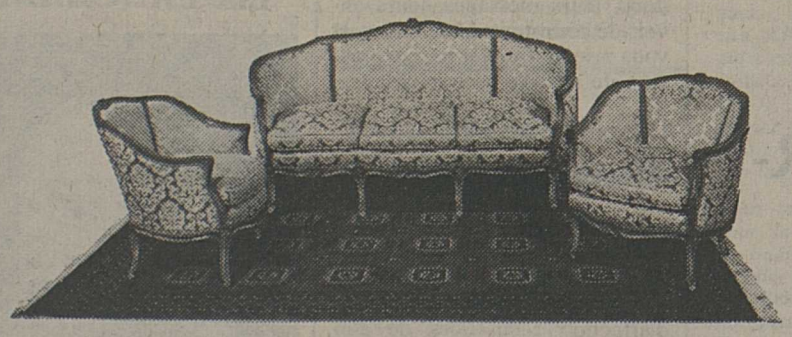

Créé spécialement pour vous, Mesdames, ce magnifique ensemble du plus pur style Ls XV, en noyer massif, richement sculpté, rembourré et exécuté selon les exigences de l'art, coussins duvet double face, donnera à votre intérieur une classe inégalable.

Avant tout achat, adressez-vous au fabricant spécialisé qui vous présente, dans un cadre grandiose, un choix incomparable de salons, chambres à coucher, parois par éléments, salons grand confort et salles à manger à des prix de fabricant.

ATTENTION : notre exposition se trouve dans une villa sans vitrine, ouverte tous les jours sauf le dimanche, le samedi sans interruption. 17-12307

GOBET
Fabrique de meubles de style S.A.
1630 BULLE
Rue du Vieux-Pont 1
Tél. (029) 2 90 25

BON pour recevoir une documentation sans engagement :
Nom et prénom :
Rue :
Localité :
Je m'intéresse à :

Nous assurons les entreprises contre l'incendie, les dégâts d'eau, l'effraction et les pertes d'exploitation. Nous sommes l'une des grandes compagnies d'assurance de choses et possédons une expérience internationale.

Zurich. Toutes choses bien assurées.

ZURICH ASSURANCES

Bruchez + Zryd, Agence générale de Sion
Place de la Gare, 1950 Sion, tél. 027/23 38 12
Bertholet Jean-Pierre
Glassier Léonce
Hermann Armand

Rausis Maurice
Av. de la Gare 36, Martigny
Tel. 026/2 26 80

Donnet Marc
Av. de France 15, Monthey
Tél. 025/71 12 50

Theler Roger
Av. Max-Huber 2, Sierre
Tél. 027/55 66 53

†

Monsieur Baptiste DELLA TORRE, à Salvan ;
Madame et Monsieur Sonia et Pierre PANCHAUD, à Lausanne ;
Monsieur et Madame Bruno DELLA TORRE-LANDRY et leurs enfants Jenny et Laurent, à Salvan ;
Madame veuve Esperanza NICOLI-ZANGA, ses enfants et petits-enfants, à Albino (Italie) ;
Madame veuve Andreina CORTINOVIS-ZANGA, ses enfants et petits-enfants, à Albino (Italie) ;
Les enfants de feu Mina et Jesus NEGRONI-ZANGA, à Albino (Italie) ;
Madame et Monsieur Pietro TELBALDI-ZANGA, à Trescore (Italie) ;
Madame et Monsieur Luciano SORRI-ZANGA et leurs enfants, à Albino (Italie) ;
Monsieur Mario DELLA TORRE, à Santa Margherita Ligure (Italie) ;
Madame et Monsieur Rosa PANDOLFI-PELLICIOLI et leurs enfants, à Seriate (Italie) ;
Révérende Sœur Rosita DELLA TORRE, à Paco (Argentine) ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame Maria DELLA TORRE

née ZANGA

leur très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante et marraine, enlevée à leur tendre affection après une cruelle maladie supportée avec courage, à l'hôpital de Martigny, à l'âge de 64 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Salvan, le jeudi 11 octobre 1979, à 14 h. 30.

Le corps repose en la crypte de la chapelle Saint-Michel à Martigny-Bourg, où la famille sera présente aujourd'hui mercredi 10 octobre 1979, de 19 à 20 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Madame Donatile HÉRITIER-LUYET, à Savièse ;
Madame et Monsieur Bernard TORRENT-HÉRITIER et leurs enfants Alexia et Anne-Sophie, à Savièse ;
Madame et Monsieur Jean-Jacques DEBONS-HÉRITIER et leurs enfants Isabelle et Frédéric, à Savièse ;
Madame veuve Hélène HÉRITIER-HÉRITIER, ses enfants et petits-enfants ;
Madame et Monsieur Germain DUBUIS-HÉRITIER, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Joseph HÉRITIER-JOLLIEN, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame veuve Marie HÉRITIER-DEBONS, ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Gustave HÉRITIER-DUBUIS et ses enfants ;
La famille de feu Vincent PERROUD-LUYET ;
Monsieur et Madame Gilbert LUYET-DUBUIS, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame et Monsieur Roger CLIVAZ-LUYET, leurs enfants et petits-enfants ;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Albert HÉRITIER

de Joseph

leur bien cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, filleul, parent et ami, enlevé à leur tendre affection le 8 octobre 1979, dans sa 60e année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Savièse, le jeudi 11 octobre 1979, à 10 h. 30.

Domicile mortuaire : Granois-Savièse.

Cet avis tient lieu de le tre de faire part.

†

Madame Catherine IMHOF-CHEVRIER et sa fille Maria-Magdaléna, à Payerne ;
ainsi que leur parenté, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Wilhelm IMHOF

adj instr DCA retraité

leur très cher et regretté époux et père, survenu le 7 octobre 1979, à l'âge de 61 ans.

L'office d'enterrement sera célébré en l'église catholique de Payerne, le mercredi 10 octobre 1979, à 14 h. 15.

L'ensevelissement aura lieu à Evolène, le jeudi 11 octobre 1979, à 11 heures.

Le défunt repose en la chapelle de Payerne.

Cet avis tient lieu de faire-part.

†

Le Seigneur a rappelé à Lui l'âme de sa fidèle servante

Madame veuve Louise BRUCHEZ-MAY

Mademoiselle Lucy BRUCHEZ, à Sarreyer ;
Mademoiselle Madeleine BRUCHEZ, sa fille Juliette, à Sarreyer ;
Mademoiselle Germaine MAY, à Sion ;
Madame veuve Angeline MAY-PELLISSIER, ses enfants et petits-enfants, à Sarreyer, Rougemont et Verbier ;
Les enfants et petits-enfants de feu Gustave MAY, à Sarreyer, Genève et Verbier ;
Madame veuve Julia BESSARD-BRUCHEZ, à Prarreyer, ses enfants et petits-enfants, à Villars-sous-Yens ;
Madame veuve Louise BRUCHEZ-GARD, son fils, à Prarreyer ;
Les enfants et petits-enfants de feu Christian ZAUG-BRUCHEZ, à Fully ;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de leur chère maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante et cousine, enlevée à leur tendre affection, dans sa 86e année, le 8 octobre 1979, munie des saints sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée en la chapelle de Lourtier, le jeudi 11 octobre 1979, à 10 heures.

Priez pour elle

La défunte était membre de l'Alliance.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Profondément touchée par tous les témoignages de sympathie et d'amitié reçus lors de son deuil, la famille de

Madame Marie-Faustine MAMIE

vous remercie très sincèrement de la part que vous avez prise à sa douloureuse épreuve, par votre visite, votre présence aux obsèques, vos dons, vos offrandes de messes et vos messages de condoléances.

Vifs remerciements également au révérend père Raboud, aux prêtres de la paroisse, au chœur mixte paroissial, au docteur Mme Marhwalder, aux médecins et infirmières de l'hôpital, à MM. Rithner et Clerc et au FC Monthey.

Monthey, octobre 1979.

†

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Madame veuve Maria DONNET

remercie très sincèrement tous ceux qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leurs messages, leurs dons de messes, leurs envois de couronnes et de fleurs et leurs prières.

Un merci tout particulier aux docteurs Coquoz et Nussbaumer, à la clinique Saint-Amé et au chanoine Rappaz.

Choëx, Saint-Maurice, octobre 1979.

†

La famille de

Madame Mariette FOURNIER-THÉODULOZ

tient à vous dire de tout cœur combien vos témoignages d'affection et de sympathie lui ont été bienfaisants. En ces jours d'épreuve, elle vous exprime sa très profonde reconnaissance.

Un merci particulier :

- au clergé ;
- aux médecins et au personnel soignant de médecine A de l'hôpital de Sion ;
- au Centre valaisan de pneumologie à Montana ;
- à la maison Total Suisse S.A. ;
- à l'entrepôt Coop, Châteauneuf ;
- à la direction et au personnel de la Maison Hatt & Morand, à Sion ;
- aux amis de la Bruyère, à Aproz ;
- à la classe 1947, à Aproz ;
- au FC Aproz juniors ;
- à la Société de tir petit calibre et pistolet à Nendaz.

Châteauneuf et Aproz, octobre 1979.

Les Neuf se partagent le «gâteau» pétrolier

LUXEMBOURG (CEE) (ATS/AFP). – Les ministres de l'énergie des Neuf ont complété, hier à Luxembourg, la ventilation entre les Etats membres de la CEE des objectifs de limitation des importations pétrolières en 1985.

La CEE s'était engagée, lors du sommet de Tokyo, à limiter globalement ses importations à 472 millions de tonnes à cette date. Les ministres avaient approuvé les décisions prises à Paris sur cette ventilation, le 26 septembre dernier. Ils ont pris note de la déclaration britannique, selon laquelle, si la Grande-Bretagne augmentait sa production de pétrole, ce supplément ne viendrait pas s'ajouter aux 472 millions de tonnes. Toutefois, d'après les prévisions de la Commission européenne, la production de la Grande-Bretagne en 1985 sera inférieure aux prévisions.

Les ministres de l'énergie sont finalement parvenus, hier, à un accord sur les objectifs des importations de pétrole par pays pour 1980, apprend-on de source informée.

Les objectifs pour 1980 sont : (en millions de tonnes) RFA 143, France 117, Italie 104, Grande-Bretagne 12, Belgique 29, Pays-Bas 42, Danemark 17, Irlande 6,5, et Luxembourg 1,5.

Les ministres belge et néerlandais ont demandé à consulter leurs gouvernements avant de donner leur accord définitif.

EXCITATION À LONDRES
Seuls Carrington et Muzorewa sont d'accord

LONDRES (ATS/Reuter). – Prenant la parole en séance plénière, Lord Carrington, secrétaire au Foreign Office et président de la conférence de Lancaster House, a souligné qu'il n'était pas question de modifier son plan, déjà avalisé en totalité par l'évêque Abel Muzorewa.

La veille, MM. Joshua Nkomo et Robert Mugabe avaient rejeté partiellement les propositions britanniques et soumis leur propre contre-projet.

Après avoir examiné pendant la nuit les propositions du front, Lord Carrington a déclaré, hier à Lancaster House : « Nous ne pouvons reprendre plus avant ces questions (portant sur la Constitution). Je dois demander au Front patriotique de revoir son attitude et de me faire savoir s'il est en mesure d'accepter la Constitution britannique.»

Un premier ministre pour la Suède

STOCKHOLM (ATS/AFP). – M. Thorbjoern Faelldin, chef du parti centriste, a été choisi par les trois partis de la droite suédoise pour être premier ministre ; il dirigera la coalition des partis de droite qui ont remporté le scrutin législatif du 16 septembre.

Après trois semaines de tractations, la candidature de M. Faelldin, 53 ans, a obtenu hier matin l'aval de ses partenaires conservateurs et libéraux.

†

La « Violette » de Granois

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Albert HÉRITIER

membre actif.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

Le chœur mixte Sainte-Marie-Madeleine de Vétroz

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Edouard MASSEREY

père de son membre M. Jean-Jacques Masserey.

†

La famille de

Monsieur Fabien MARTINET

profondément touchée par les très nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son deuil, remercie de tout cœur les personnes qui ont pris part à sa peine, par leur présence, leurs dons, leurs messages, leurs envois de couronnes et de fleurs, et vous prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Leytron, octobre 1979.

†

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur René RODUIT-GAUDIN

vous remercie très sincèrement de la part que vous avez prise à sa douloureuse épreuve, par votre présence, vos messages ou vos envois de fleurs. Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Leytron, octobre 1979.

†

La classe 1952 de Saint-Maurice

a le regret de faire part du décès de

Madame Arlette FREI-PERROD

épouse de leur contemporain.

L'ensevelissement aura lieu à Evionnaz, le jeudi 11 octobre 1979, à 15 heures.

†

EN SOUVENIR DE

Monsieur Elie PANCHARD

1964 - 10 octobre - 1979

C'était hier et tu nous quittais
Nous laissant dans la peine et la [douleur
Aujourd'hui, quinze ans ont [passé
Et ta lumière brille toujours en [nos cœurs.
Ton épouse et tes enfants

CONSEIL GÉNÉRAL DE SION

Le projet du garage souterrain de la Planta approuvé à l'unanimité

Après avoir voté sans opposition les crédits supplémentaires pour la période du 1er janvier au 31 août 1979, le conseil général de Sion a, sous la présidence de M. Bernard Launaz, discuté, hier soir, du projet de garage souterrain de la Planta, que nous présentons aujourd'hui, en page 25. Sur la base du message de la municipalité. Le rapport de la commission de gestion (M. André Schmidt, président, M. Jean-Marc Imboden, rapporteur) indique que cet ouvrage nécessitera 52 000 m³ de terrassement, 7300 m³ de béton, 28 000 m² de coffrages et 715 tonnes d'armatures. S'attachant à l'examen de l'aspect financier du problème, ce rapport conclut à l'approbation du projet, avec félicitations à la municipalité et aux personnes qui l'ont mené à bien. Le rapport de la commission de développement (M. Jean-Pierre Perraudin, président, M. Antoine Zen Ruffinen, rapporteur) abordait le côté édilitaire de l'ouvrage. Approuvant sans réserve la nouvelle solution adoptée par la municipalité, il informa que le mandat confié au bureau de Kalbermatten et Burri serait de 75 % et non de 50 %, ceci contre retrait de la participation de ce bureau au mandat reçu (41 %) dans la réalisation du projet de la piscine. Le rapport questionnait sur le sort de la circulation et du parcage aux rues de Lausanne et du Grand-Pont, souhaitait la mise à l'enquête du plan d'aménagement édilitaire de la superstructure de la Planta, dont le secteur est sera arborisé et fit des remarques quant aux accès pour piétons, en suggérant un passage inférieur pour la traversée de la rue de Lausanne.

Après des questions Monnet (soc.), Blaser (rad.), Raemy (rad.) et l'annonce d'un vote favorable du groupe DC faite par M. Pannatier, l'entrée en matière fut acceptée à l'unanimité.

MM. Jordan (soc.), Rossier (soc.) et A. Schmidt (d.-c.) intervinrent lors de la discussion d'ensemble. M. Carruzzo, président de la ville, et M. Pralong, conseiller, président de la commission, répondirent à satisfaction. On retiendra de leurs réponses que la circulation et le parcage devront certainement être maintenus à la rue de Lausanne et au Grand-Pont, mais que le parking de la place de la Colonne sera supprimé, qu'un passage sous la rue de Lausanne serait le bienvenu, mais qu'il s'agit là d'une compétence de l'Etat, car cette artère est cantonale, que l'accès pour piétons de la rue de Conthey sera modifié, une solution plus heureuse pouvant être trouvée d'entente avec l'Etat du Valais et que plusieurs autres points de détail seront revus, à la lumière des suggestions enregistrées, d'ici l'établissement définitif du projet.

Au vote final, l'ouverture d'un compte autofinancé pour tous les parkings sédunois, le crédit d'engagement de 9 750 000 francs pour le garage souterrain de la Planta et les crédits de paiement à porter aux budgets 1980, 1981 et 1982 **ont été approuvés à l'unanimité par le conseil général.**

Gérald Rudaz

Pas de pillage des vergers après la Toussaint!

Aux divers du conseil général de Sion, hier soir, la mise en place de panneaux d'affichage réservés aux partis politiques lors d'élections (M. Monnet, soc.), l'illumination à l'année de Tourbillon (M. Reichenbach, rad.) et le nouveau carrefour de Champsec (M. Métrailler, d.-c.) ont fait l'objet de questions auxquelles ont répondu MM. Carruzzo et Dussex, conseillers. M. Haury (d.-c.) a également demandé si c'était une loi qui autorisait certains à cueillir sur la propriété d'autrui fruits et légumes à partir du 1er novembre ! M. Carruzzo a répondu qu'aucune loi n'autorisait de telles pratiques, mais peut-être une habitude qu'il s'agirait de perdre. Il a été d'accord que la municipalité publie une mise en garde dans ce sens.

g.r.

Nouveau conseiller général, à Sion

En succession de M. Bernard Pochon (d.-c.), conseiller général démissionnaire pour cause de changement de domicile, c'est M. Edmond de Riedmatten, mécanicien aux usines de la Lienne, à Uvrier, qui a été proclamé élu. Félicitations et nos meilleurs vœux.

EN BREF

● LAUSANNE (ATS). – L'Institut suisse de prophylaxie de l'alcoolisme (anciennement secrétariat antialcoolique suisse) a inauguré, hier, en présence de délégués des autorités et d'associations diverses, ses nouveaux locaux de l'avenue Ruchonnet, à Lausanne, qui remplacent ceux occupés depuis de nombreuses années à l'avenue de Cour. A cette occasion, l'ISPA a annoncé que le 2e colloque national sur l'alcoolisme se tiendra les 1er et 2 novembre prochain, au palais de Beaulieu, à Lausanne.

● **DOMBRESSON (NE) (ATS). – M. Claude Marina, 22 ans, de Cernier (NE), est décédé hier après-midi à l'hôpital de Berne, où il avait été transporté à la suite d'un accident de la circulation survenu lundi entre Chézard et Dombresson (NE). M. Marina circulait sur cette route au guidon de son vélo lorsqu'il a été renversé par une voiture.**

● *BERNE (ATS). – L'Union centrale des producteurs suisses de lait a décerné son prix international de l'alimentation moderne au professeur allemand Volker Pudel, de Göttingue, pour ses travaux dans le domaine des aspects sociaux et psychologiques du choix des aliments et du comportement du consommateur. Le prix est doté d'un montant de 15 000 francs.*

● STRASBOURG (ATS/AFP). – Quelque 170 obus de 120 ont été découverts sur le chantier d'une aire de jeux, dans une forêt de la banlieue de Strasbourg, apprenait-on hier.

Les engins, qui datent vraisemblablement de la Première Guerre mondiale, étaient enfouis à cinquante mètres sous terre. Ils ont été mis au jour par une excavatrice.

● **BANGKOK (ATS/AFP). – Une jeune mère de 25 ans a tué, lundi, six de ses sept enfants dans un accès de folie, dans la province de Yala, au sud de la Thaïlande.**

Selon la police, la jeune femme venait de se disputer avec son mari, père de quatre de ses enfants. Prise de rage folle, elle s'est emparée d'un couteau et a blessé mortellement six de ses enfants âgés de dix mois à sept ans. L'aîné, un garçon de huit ans, a réussi à s'échapper.

● BEYROUTH (ATS/Reuter). – L'ex-shah d'Iran a déboursé 200 millions de dollars, il y a trois semaines, pour financer la rébellion kurde, a affirmé hier M. Sadegh Tabataba'i, vice-premier ministre iranien, avant de quitter Beyrouth pour Damas.

Il a précisé au cours d'une conférence de presse que les fonds ont été versés à deux officiers par l'intermédiaire du gendre de l'ancien souverain, M. Ardachir Zahedi, ambassadeur aux Etats-Unis sous l'empire.

« L'enfant handicapé »
Témoignages de parents

SION (gé). – Le mercredi 3 septembre dernier, l'Ecole des parents de Sion, en collaboration avec l'Université populaire de Sion également, avait convié la doctoresse Emmanuelle de Wolff à développer le thème « L'enfant handicapé ».

Plus de 70 personnes ont eu le plaisir de manifester un vif intérêt à suivre la doctoresse de Wolff dans ses explications. Cette assistance a pu découvrir, si besoin était, que l'enfant handicapé est en mesure de procurer joies et satisfactions.

Dans cette perspective, la salle de rythmique de l'école de Saint-Guérin, sise à la rue du Petit-Chasseur, à Sion, permettra, ce soir, dès 20 h. 30, à des parents d'enfants handicapés d'apporter leurs témoignages et d'exposer leur point de vue sur le comportement adopté par certains parents privilégiés à l'égard de cette enfance lésée, qui devrait faire l'objet d'une attention toute particulière. Une soirée de méditation donc et digne d'une large audience.

Coup d'œil sur le petit écran

De belles salades... sans vinaigre!

René Felber et Jacques Morier-Genoud ont eu la partie belle, hier soir, dans le Face aux partis, *mené par Gaston Nicole et Marc Schindler. Ils ont pu, en premier lieu et sans la moindre réaction des journalistes, expliquer que le parti socialiste était le seul parti gouvernemental qui ne se contentait pas de déclarations, mais les mettait en pratique. Le poisson était certainement trop gros pour que Marc Schindler puisse encore placer un mot !*

Passons sur les raisons qui pousseraient les socialistes, soit à rester, soit à quitter le gouvernement. Relevons toutefois l'habileté de MM. Felber et Morier-Genoud à esquiver le problème en mettant l'accent sur les avis divergents, donc « démocratiques », qui peuvent s'exprimer chez eux, et l'honnêteté de Gaston Nicole, qui s'est efforcé de leur tendre des embûches. Mais la peau de banane glissée, lorsqu'elle est contournée, devrait être rejetée, ce que fait d'ordinaire Marc Schindler. Nous avons, hier soir, dû constater ses silences.

La même constatation s'impose pour la bonne demi-douzaine de contradictions relevées entre le programme du parti socialiste et ses réalisations (nucléaire, emploi, exportation vers des pays ne respectant pas les Droits de l'homme, politique financière, agriculture, avortement). A chaque fois, MM. Felber et Morier-Genoud ont pu, toujours habilement, s'en sortir avec des pirouettes, escamotant le fond, notamment en accusant leurs partenaires du gouvernement. Ils ont eu, hier soir, une faculté d'adaptation aussi grande que leurs contradictions sont larges. Comme, d'une part, ils accusent les partenaires du PS de l'empêcher systématiquement de réaliser ses postulats et, d'autre part, ils affirment que le PS est seul à mettre en pratique un programme, il faut croire qu'ils nous ont raconté de belles salades, si belles, que Gaston Nicole ne les a lavées que superficiellement et que Marc Schindler en a « oublié » son vinaigre.

RP

Décès de Mme Albert Thomas

SION. – C'est dans le canton de Vaud qu'est décédée à l'âge de 66 ans Mme Albert Thomas.

Née Nydegger, elle avait épousé Albert Thomas en 1934. Elle était bien connue à Sion, plus précisément à l'aéroport où elle se plaisait à seconder son mari, chef de place de 1966 à 1977.

Après la retraite de son époux, le couple avait quitté Sion, non sans une certaine nostalgie.

M. et Mme Thomas ont élevé quatre enfants, et cela dans une entente parfaite. Ils venaient de célébrer les 45 ans de leur mariage.

Nous savons combien cette brutale séparation est douloureuse à M. Albert Thomas et nous aimerions, en lui redisant notre amitié, alléger sa peine en la partageant sincèrement et en lui présentant notre plus vive sympathie ainsi qu'à ses enfants et aux familles attristées.

f.-g. g.

Dans la région de Thyon 2000

Il se dispute avec ses parents et disparaît dans la montagne...

SION. – Vive inquiétude, cette nuit, dans la région de Thyon 2000, où un jeune Allemand avait disparu lors d'une excursion en montagne.

Hier après-midi, en effet, un couple de touristes allemands, M. et Mme Weck, quittait Thyon 2000 en direction du Greppon Blanc, en compagnie de leur fils Jean-Pierre, 14 ans. Or, il advint qu'en cours de route, il y eut, semble-t-il, des mots entre le jeune garçon et ses parents. Jean-Pierre quittait alors ces derniers, partant seul dans la montagne.

Comme il n'était pas rentré à la tombée de la nuit, l'alerte fut donnée. Trop tard, malheureusement, pour que l'on puisse solliciter les services d'Air-Glaciers, la visibilité étant devenue nulle.

En début de soirée donc, deux patrouilles de la police cantonale, accompagnées de chiens, se mettaient en route pour tenter de retrouver le jeune homme. L'une d'elles fouilla notamment le secteur de l'alpage d'Essertse, redescendant sur Mâche ; l'autre se rendit du côté de Planchouet et Super-Nendaz. Les policiers furent également épaulés par plusieurs patrouilles de l'armée, qui se mirent elles aussi en devoir de parcourir la région.

Finalement, alors que l'anxiété allait croissant au fil des heures, c'est au-dessus des pâturages d'Essertse que, sur le coup de minuit, on retrouva l'adolescent frigorifié, certes, mais sain et sauf. Ainsi prenait fin heureusement une fugue qui eût pu avoir de sinistres conséquences.

VERS DES MESURES POUR LES POMMES

SION. – Les quantités de fruits et légumes expédiées pendant la période du 1er au 7 octobre sont les suivantes :

Poires : 514 380 kg (total à ce jour 6 338 830 kg).
Pommes : 804 760 (3 819 955).
Carottes : 334 440 kg (1 493 290).
Choux-fleurs : 73 870 kg (2 036 310).
Tomates : 15 300 kg (6 165 690).
Oignons : 29 400 kg (36 600).

L'écoulement des **poires** s'effectue normalement.

Le marché des **carottes** et des **oignons** s'est bien engagé. Les prix seront satisfaisants.

Pour présenter correctement une situation, il faut aussi s'exprimer sur ce qui est favorable.

La **pomme,** voilà le grand souci !

Les difficultés ne décernent pas une licence pour dire ou écrire trop d'inexactitudes. Celui qui veut prendre la parole ou la plume pour critiquer, a le devoir de s'informer de manière précise.

Puisse toute l'énergie dépensée négativement à hue et à dia se mettre au service de la solidarité valaisanne.

Nous réunirons la Bourse des pommes tardives dès que nous connaîtrons la décision de l'autorité fédérale quant à l'appui financier demandé, selon l'art. 25 de la loi sur l'agriculture, en faveur de l'exportation ou de l'utilisation industrielle des excédents en provenance de toute la Suisse.

Office central

Stéphane Reggiani aux caves du Manoir

J'ai attendu que les derniers échos du Comptoir se soient éteints pour vous parler du spectacle de Stéphane Reggiani au Manoir, jeudi dernier.

La saison du Manoir commence en effet chaque année pendant la première semaine d'octobre. On pourrait discuter de l'opportunité de cette première en plein Comptoir, celui-ci et ses « activités annexes » empêchant, j'en suis sûr, beaucoup de gens de venir. Quoi qu'il en soit, sachez que la même équipe sympa et désintéressée que les années précédentes a mis sur pied un programme aussi riche que varié jusqu'à fin mars et que, jeudi dernier, c'était Stéphane Reggiani qui affrontait le premier les projecteurs et le public du Manoir.

Stéphane Reggiani se présente dès sa première chanson en disant : « Je ne vends que du vent, mais il ne faut pas que je passe pour un charlatan. » Je crois que ces quelques mots expliquent très bien le personnage et son spectacle.

Le personnage est celui d'un aristocrate à la voix vibrante et remplie de passion contenue, aux gestes parfaitement étudiés et qui sait qu'un mot, quand il est souligné par une main expressive, peut prendre une autre dimension et que le vent est souvent le vecteur de la poésie.

Les chansons que Stephane Reggiani compose et écrit sont curieusement des chansons que l'on pourrait attribuer à une personne ayant nettement plus de passé que les 34 ans de leur auteur. Il semble un peu jeune pour parler autant d'un passé qui semble si lointain et si révolu. Il est le personnage principal de ses chansons et on le sent plein de sensibilité et d'émotions, mais aussi plein de craintes envers la vie. Il préfère peut-être parler d'un passé qui ne l'a pas gâté, à nous raconter le présent qu'il ne reconnaitra que demain et le demain dont il se méfie. Et ceci explique probablement le métier, le travail méticuleux que Stéphane Reggiani s'impose pour ne pas passer pour un charlatan, même en ne vendant que du vent. Je crois qu'il y réussit.

J.M.

Place au sport

Aujourd'hui, mercredi 10 octobre 1979, se déroulera, aux casernes de Sion, la journée sportive de la police cantonale valaisanne. Les course débuteront à 9 h. 30 et se termineront à

Isérables

L'armée remercie

ISÉRABLES. – Au nom du commandant de la compagnie dragons 60 et des soldats de cette unité, le plt Léchaire nous prie d'adresser les remerciements suivants à la population d'Isérables :

« Au nom de la compagnie dragons 60, je me permets d'adresser mes remerciements sincères à toute la population d'Isérables pour l'accueil chaleureux et amical qui nous a été réservé pendant toute la durée de notre cours de répétition. »

Grand concert
FANFARE
DE LA DIVISION DE
MONTAGNE 10
150 Exécutants

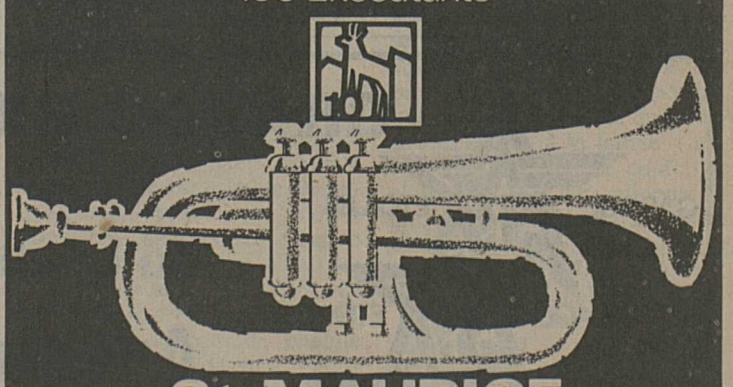

St-MAURICE
Salle du Collège Jeudi 11 octobre 20h.15
Participation du groupe folklorique LE VIEUX PAYS de St-Maurice
Défilé Av. d'Agaune dès 17h.30
Prix d'entrée Fr. 5.– Enfants et militaires en uniforme Fr. 3.–
Réservation: Œuvre Saint-Augustin, tél. 025/65 24 48
Vente des billets à l'entrée

CESAR ET ERNESTINE

AU FIL DES MAUVAIS JOURS

PAR M. TILLIEUX

Copyright by Editions Dupuis et Cosmopress, Genève.

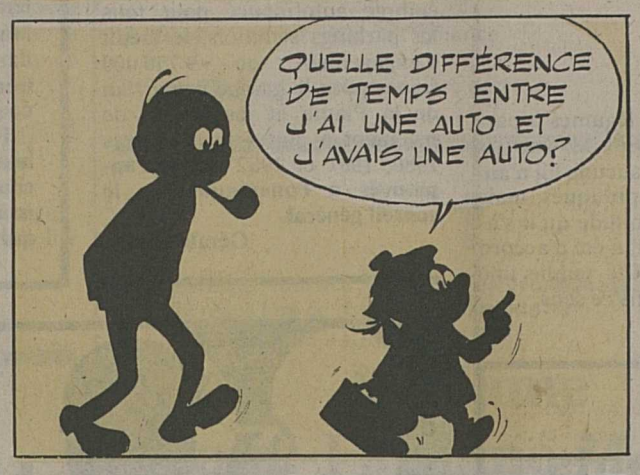

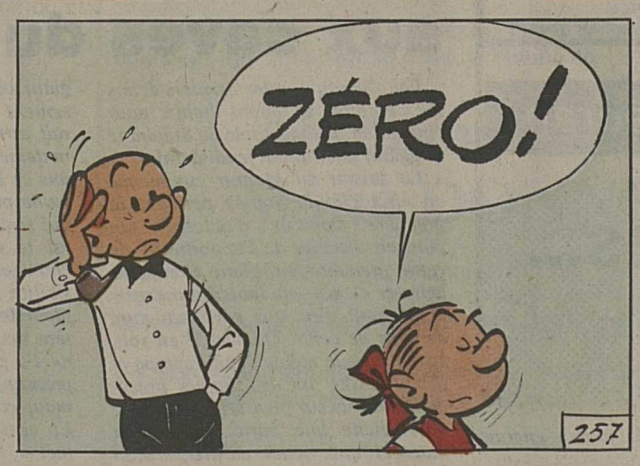

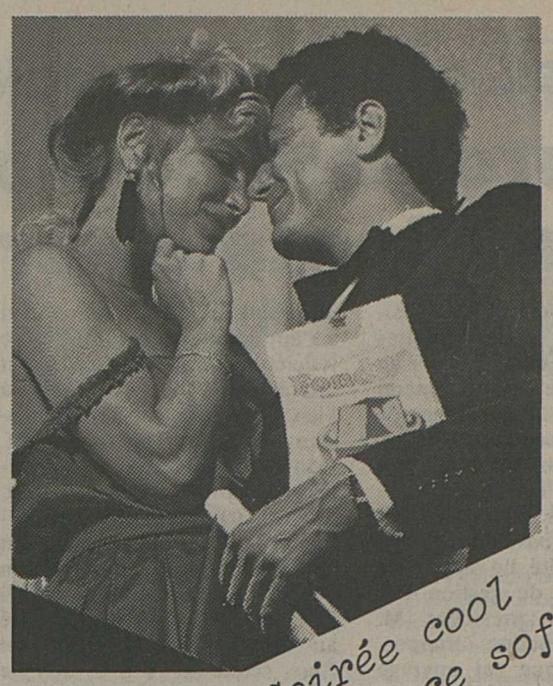

Soirée cool
Ambiance soft
Couple in
Fondue hot

Rien de tel qu'une fondue pour vous mettre le cœur en fête. Et chacun fait la fondue à sa façon. Avec la complicité, bien sûr, d'un de ces marchands de fromage de bon conseil qui vous préparent un mélange extra, sur mesure.

La fondue crée la bonne humeur!

Union suisse du commerce de fromage SA

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

On cherche pour **Sierre**

une sommelière

Travail par équipe

une femme de ménage

trois heures, trois fois par semaine

Restaurant-pizzeria Chez André.
Tél. 027/55 12 08.

36–1301

THYON 2000

Station été - hiver
cherche, pour la saison d'hiver

coiffeuse

Salon existant.
Possibilité gérance libre.
Références exigées.

Faire offres à Thyon 2000, direction générale, 1973 Thyon.

36–245

Nous engageons pour entrée tout de suite ou date à convenir

6 menuisiers-machinistes
10 menuisiers d'établis

ainsi que plusieurs

ouvriers d'usine
ouvrières d'usine

Place stable
Travail intéressant.

Formation possible de tout candidat capable

S'adresser chez:

PRODIVAL

PRODIVAL SA
CH - 1916 St-Pierre-de-Clages/Suisse - Tél. 027/86 31 65

36–5246

ANNONCES DIVERSES

Très urgent, cause départ, magnifique mobilier rustique ancien

SALLE A MANGER ANCIENNE

noyer massif sculpté: Fr. 2500.–, vaisselier, bahut, armoire, haute encoignure, bibliothèque.
Marchands s'abstenir.

Tél. 021/28 78 94. 140.147.302

A vendre

GS Club

Expertisée.
Bon état.

Prix à discuter.

Tél. 025/71 44 86.

*36–31040

A vendre

Alfetta 1800 L

Modèle 1976.
58 000 km.

Tél. 027/36 21 37
027/22 66 74
le soir.

36–30846

BLATTES - RONGEURS - CAFARDS - FOURMIS = DÉSINSECTISATION =

Pour tous vos problèmes, adressez-vous à la maison spécialisée

Dépt. **SANYGIENE**
Alcobel S.A.

Case postale 3001
1951 Sion
027/22 00 44

GRANDE EXPOSITION FIAT

GARAGE 13 ETOILES

du lundi 8 au samedi 13 octobre

Avenue du Simplon 23, MONTHEY

Chef de vente: Jean Bianchi
Tél. 025/71 23 63

Pour chaque contrat signé durant l'exposition, l'acheteur recevra UN BON D'ACHAT d'une valeur de Fr. 200.–.

REVERBERI S.A.

Accident du DC-8 de la Swissair à Athènes

Malgré des informations contradictoires le pilote a bel et bien été inculpé

ATHÈNES-ZURICH-KARLSRUHE (ATS/ANA/DPA/AFP). – Selon l'agence de presse grecque « ANA », le commandant de bord du DC-8 de la Swissair accidenté dimanche soir à l'aéroport d'Athènes, a été inculpé pour homicides et blessures par négligence, ainsi que pour entrave au trafic aérien. M. Fritz Schmutz, 45 ans, a été laissé en liberté, mais il lui a été interdit de quitter la Grèce. Ces informations ne correspondent toutefois pas à celles fournies à l'ATS par Swissair, qui a affirmé hier après-midi que M. Schmutz n'était l'objet d'aucune plainte pénale en Grèce. D'autre part, des passagers rescapés ont apporté sur cet accident des témoignages qui pourraient remettre en question des explications données lundi sur les circonstances de cet accident, qui a fait 14 morts et 10 blessés.

Instructions de sécurité peu avant l'atterrissage

Ainsi, un sismologue de Karlsruhe, M. Karl Fuchs, qui se rendait à Pékin en compagnie de sept autres scientifiques, à bord de l'appareil de Swissair, a déclaré à l'agence de presse ouest-allemande « DPA » que de nombreux passagers avaient, comme lui, été surpris d'entendre le pilote rappeler par haut-parleur, quelques minutes avant l'atterrissage, que les gilets de sauvetage se trouvaient sous les sièges. Le commandant de bord recommandait également aux passagers de relire les consignes de sécurité. Or, cette mesure est prise généralement au début d'un vol, et non avant d'atterrir. En outre, M. Fuchs a déclaré avoir eu l'impression, lors de l'atterrissage, que l'avion prenait la piste trop tard, et s'être étonné de voir que l'appareil continuait pourtant son atterrissage au lieu de redécoller immédiatement. De plus, M. Fuchs n'a pas entendu le bruit particulier signalant l'inversion de poussée des réacteurs. Ces déclarations remettent donc partiellement en question les données fournies lundi par Swissair. Un porte-parole de la compagnie avait en effet déclaré au cours d'une conférence de presse à Zurich que l'appareil s'était posé normalement, entre 300 et 600 mètres après le début de la piste. La Swissair précisait que les freins n'avaient pas répondu, mais que le pilote avait immédiatement inversé les réacteurs. L'atterrissage s'est effectué d'ailleurs dans des conditions atmosphériques difficiles.

Swissair ajoute

A Zurich, un porte-parole de Swissair a indiqué hier soir que depuis le 1er septembre, selon un accord international, les pilotes d'avions atterrissant sur un aéroport situé jusqu'à 3 kilomètres de la mer, donneraient comme consigne aux passagers de relire les instructions ayant trait à la sécurité, et qu'il n'y avait pas dès lors lieu de s'étonner que le pilote du DC-8 accidenté à Athènes dimanche dernier l'ait fait.

Des informations contradictoires

Le service de presse de Swissair, à Zurich, a déclaré hier après-midi à l'ATS que le pilote et son équipage ne faisaient pour l'instant l'objet d'aucune plainte pénale, réfutant par là les affirmations de l'agence « ANA ».

Evoquant en outre les circonstances de l'accident, le porte-parole de Swissair a ajouté : « Pour autant que je sache, le système de freinage que constitue l'inverseur de poussée des réacteurs a fonctionné, mais il faut de toute façon attendre les conclusions de l'enquête menée par les autorités grecques. » Le porte-parole a expliqué que, si les freins ne répondent pas, l'inverseur de poussée devrait permettre de stabiliser l'avion, mais « il semble que, dans ce cas, cela n'ait plus suffi ».

Mise au point grecque

M. Fritz Schmutz a bien été inculpé pour homicides et blessures par négligence, précisait-on hier soir de source judiciaire grecque.

Selon la loi grecque, toujours selon la même source, les autorités procèdent d'office à une enquête pour établir les responsabilités en cas d'accident, notamment lorsque celui-ci a entraîné mort d'homme.

Si ces indications de culpabilité sont recueillies, elles procèdent à l'inculpation de la ou des personnes présumées responsables. Le procureur ordonne ensuite une instruction préliminaire dirigée par la police, suivie d'une instruction ordinaire confiée à un juge.

A Athènes, le procureur Christos Markoyannakis, a retenu hier contre M. Schmutz des charges préliminaires dont notamment homicides et blessures par négligence, alors que les responsables de la Swissair rejètent sur les mauvaises conditions atmosphériques les causes de l'accident.

D'autre part, selon l'agence grecque ANA, le ministre grec des communications, M. A. Papadongonas a indiqué hier lors d'une conférence de presse que la version selon laquelle l'accident serait dû à de mauvaises conditions atmosphériques ne reflète pas la vérité. Le ministre a souligné que le pilote avait été informé que la piste était légèrement glissante et il aurait ainsi dû agir en conséquence. Au lieu de cela, l'appareil a touché le sol plusieurs centaines de mètres trop loin pour un atterrissage normal. D'autre part, le procureur a ordonné au co-pilote de l'appareil âgé de 37 ans, Martin Pluringer et à l'ingénieur de vol âgé de 33 ans, Peter Lenhardt de rester en Grèce pour la poursuite de l'enquête. Quant au pilote, le procureur a ordonné que celui-ci reste en Grèce jusqu'à conclusion de l'enquête.

Des diamants bruts se trouvaient à bord...

Trois colis, contenant des diamants bruts, et quatre autres, renfermant des pierres précieuses, se trouvaient à bord du DC-8 de la Swissair, a révélé hier soir le porte-parole de la compagnie aérienne suisse à Athènes.

Les diamants, assurés pour une somme de 1,8 million de dollars, provenaient de Zurich et étaient destinés à Bombay.

Les pierres précieuses, d'une valeur déclarée de 326 000 francs suisses, étaient envoyées de Genève à Pékin.

Les équipes de déblaiement ont déjà retrouvé, parmi les débris de l'avion, une partie des diamants altérés par le feu.

Après un tragique accident de la route

UN TRISTE ÉPILOGUE

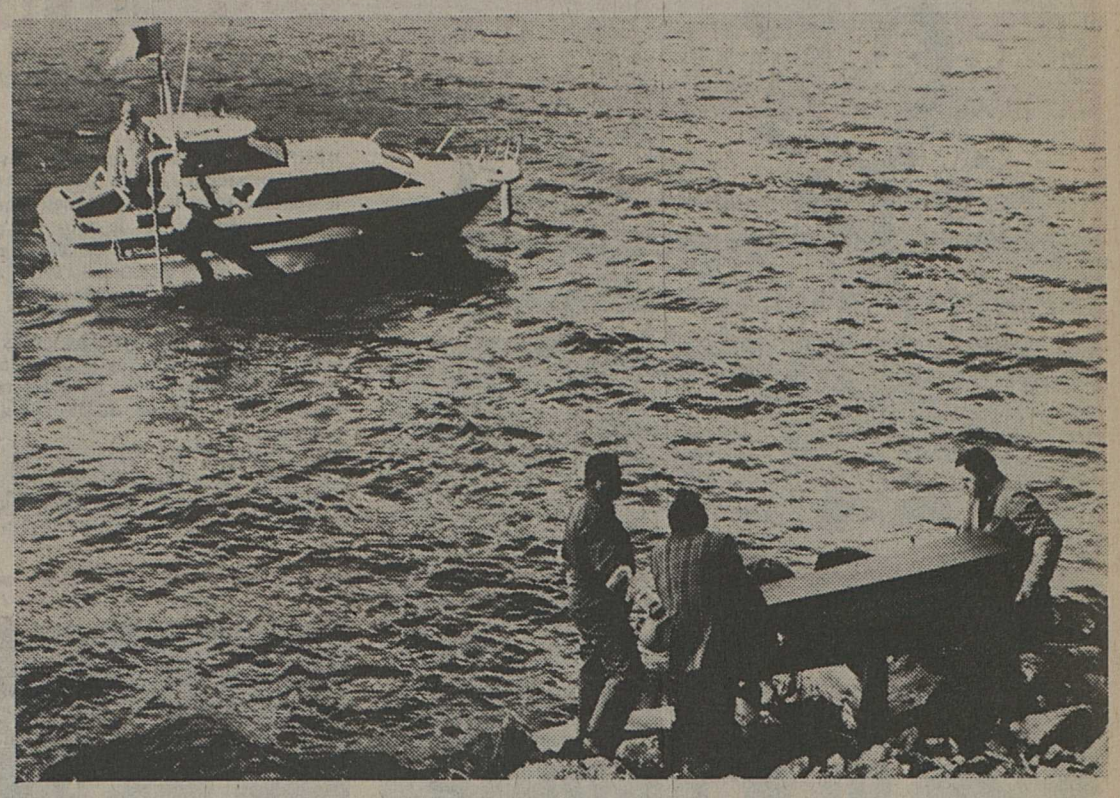

BRUNNEN. – Le 30 juillet dernier, à l'aube, un train routier qui roulait vers l'Italie avec trois personnes à son bord tombait dans le lac des Quatre-Cantons, après avoir quitté la route entre Brunnen et Sisikon. Malgré les recherches entreprises par une équipe de plongeurs, le poids lourd et ses occupants ne purent être retrouvés. Ce n'est que le 21 août que la carcasse du véhicule fut retirée du lac ; cette mise à flot ne s'était d'ailleurs pas déroulée sans problèmes. Les occupants du train routier (des ressortissants italiens âgés de 17, 24 et 44 ans) ne se trouvaient pas dans la cabine. Ce n'est que plusieurs semaines plus tard que les corps du conducteur et de l'un des passagers furent découverts et identifiés.

Hier, après un peu plus de deux mois, Jacques Piccard et son équipe découvraient, à 175 mètres de profondeur, le cadavre du deuxième passager. A l'aide d'un bras mécanique installé sur le sous-marin, la malheureuse victime put être remontée et dirigée enfin vers la rive (notre photo).

Protection nationale d'Auschwitz

Le CJM dit oui !

GENÈVE (ATS). – Dans une lettre au directeur général de l'UNESCO, le secrétaire général du Congrès juif mondial (CJM), M. Gerhardt M. Riegner, apporte son entier appui à une proposition de la Pologne d'inscrire l'ancien camp de concentration d'Auschwitz sur la « liste du patrimoine mondial ». Cette inscription, a notamment déclaré, hier à Genève, le CJM, « assurera la sauvegarde du caractère unique d'un lieu qui fut le témoin de crimes sans précédents, d'une signification profonde pour l'histoire de l'humanité ». Elle conférera en effet à Auschwitz la protection nationale et internationale prévue par la convention sur la protection du patrimoine mondial culturel et naturel, adoptée en 1972 par la conférence générale de l'UNESCO.

TESSIN

Les grèves s'enchaînent...

LUGANO (ATS). – La fabrique de fibres textiles synthétiques de Manno (TI) « Nyl-Ti S.A. », qui a connu au cours du mois de juillet une grève générale, a enregistré au début de cette semaine une nouvelle agitation ouvrière. L'équipe de nuit n'a pas repris le travail dimanche à 22 heures comme le prévoyaient les horaires, pour protester contre l'introduction de nouveaux horaires de travail. Un lock-out a en conséquence été décidé par la direction contre cette équipe qui s'était normalement présentée le jour suivant pour la reprise du travail.

Hier après-midi la direction a reçu les ouvriers pour discuter les divergences existantes et une éventuelle reprise du travail de cette équipe (quelques dizaines d'ouvriers sur les 210 – pour la plupart des saisonniers – que compte l'entreprise).

Selon le directeur de la fabrique, les ouvriers contestent les horaires nocturnes établis par l'OFIAMT (Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail) et entrés en vigueur la semaine passée. L'action de ces ouvriers, selon le directeur, est donc illégale.

Entre-temps, quelques travailleurs se sont vus refuser le renouvellement de leur permis de travail. Un membre du comité d'entreprise frappé par cette mesure, prise selon lui par rétorsion à la suite de son action au cours de la grève du mois de juillet, a entrepris une grève de la faim devant les portes de l'entreprise.

Baisse des actions d'IOS

A l'origine, des «manipulations» boursières

GENÈVE (ATS). – L'audience d'hier de la Cour d'assises de Genève, consacrée au procès Cornfeld, a permis à la défense de faire entendre sept témoins, dont six anciens employés d'IOS qui avaient souscrit en septembre 1969 à l'émission publique d'actions reprochée à Cornfeld comme étant une escroquerie. Ces témoins ont déclaré qu'ils avaient acheté les titres « librement » et qu'ils n'estiment pas avoir été trompés par leur ancien patron, ni sur la valeur ni sur la provenance des actions, dont une partie était vendue par les dirigeants d'IOS, dont Bernard Cornfeld qui, selon l'accusation, a retiré 33 millions de francs de cette opération.

Un des témoins, qui avait travaillé à l'Overseas Development Bank (banque appartenant au groupe IOS), a donné à la Cour son explication quant à la baisse de l'action IOS. Celle-ci serait due à des « manipulations » sur le marché boursier effectuées par « une coalition de banques, allemandes principalement ». Ces banques auraient vendu massivement des actions IOS avant même de les avoir achetées, de manière à en faire baisser le cours sensiblement et pouvoir ainsi les acheter au plus bas prix. Cette manière de procéder, qualifiée par le témoin de « vente spéculative à la baisse », aurait créé une crise de confiance chez la plupart des actionnaires et des porteurs de parts, qui se seraient également dessaisis de leurs titres, les faisant chuter ainsi définitivement.

Un avocat londonien a également déposé. Il avait conseillé les dirigeants d'IOS sur la législation anglaise relative aux fonds de placement et aux assurances. Il avait collaboré de près à la rédaction du prospectus relatif à l'émission publique d'actions.

Prochaine audience cet après-midi.

EN BREF

● *GOSSLIWIL (SO) (ATS). – Une fillette de 3 ans, Simone Strebel, de Gossliwil (SO), a été happée par une voiture, lundi vers 18 heures, et mortellement blessée. La petite victime traversait la route au moment où survenait une automobile. En dépit d'un coup de frein, le conducteur n'a pas pu éviter le choc. Transporté par des tiers à l'hôpital de Soleure, la fillette est décédée peu après.*

● **BERNE (ATS). – Répondant à l'Union syndicale suisse (USS), le Conseil fédéral a déclaré qu'il rejette l'idée de réserver quelques lignes aux comités d'initiative ou de référendum dans le texte des explications envoyées aux électeurs en vue d'une votation. Pour le Conseil fédéral, les textes des comités soulèveraient inévitablement de vives critiques et l'on accuserait le gouvernement de répandre des propos polémiques avec l'aide de l'argent des contribuables.**

● BERNE (ATS). – L'Alliance des indépendants rejette l'introduction de la vignette autoroutière, mais préconise un impôt sur le trafic lourd. Dans sa réponse au département concerné, elle déclare que la vignette n'est pas nécessaire, le financement des routes nationales étant assuré plus qu'il le faudrait avec les recettes actuelles. Vu qu'il n'est plus souhaitable d'encourager encore l'agrandissement de notre réseau autoroutier, il vaudrait mieux renoncer à des recettes supplémentaires. Quant à l'imposition du trafic lourd, elle est rendue nécessaire par le principe de la rentabilité et de l'égalité sur le plan de la concurrence, estime l'Alliance des indépendants.

● GENÈVE (ATS). – Lundi soir, sur la semi-autoroute proche de l'aéroport de Genève-Cointrin, une violente collision a coûté la vie à une jeune femme de 26 ans, Mlle Caroline Fidanza, habitant Bassins (VD). C'est une auto, déséquilibrée après avoir heurté un autre véhicule, qui est entrée en collision avec la voiture de la victime, qui était seule au volant. Les trois occupants du deuxième véhicule ont été blessés tandis que le conducteur du premier véhicule heurté s'est sorti indemne de cet accident.

Déchets radioactifs à Lucens

Front commun des communes broyardes

PAYERNE (ATS). – « Malgré la très vive opposition manifestée par la population des agglomérations voisines de l'ancienne centrale nucléaire de Lucens, les promoteurs continuent les études en vue de l'entreposage des éléments hautement radioactifs rejetés par l'ensemble des centrales nucléaires de Suisse, existantes ou prévues », rappelle un communiqué émanant de l'Association de communes vaudoises et fribourgeoises contre le dépôt de déchets nucléaires à Lucens.

Cette association vient de se constituer. Elle est officielle, apolitique, et réunit, à ce jour, une vingtaine de communes de la Broye vaudoise et fribourgeoise, « conscientes de l'importance du danger pour l'ensemble de la région», résolues à s'opposer par tous les moyens légaux à l'exécution du projet de Lucens, exigeant la publication et la diffusion de toutes les informations concernant l'état du projet et ses conséquences pour la région.

Pour deux films, il poignarde la vendeuse d'un sex-shop!

OLTEN (ATS). – Une mystérieuse attaque s'est produite hier dans un sex-shop d'Olten. Un jeune homme dont on connaît le nom est entré dans la boutique et a demandé à la vendeuse qui s'y trouvait toute seule de lui montrer un choix de films. Après avoir hésité une vingtaine de minutes, il s'est décidé pour l'achat de deux films. Au moment où la vendeuse enregistrait l'achat sur sa caisse, le jeune homme lui a porté un coup de poignard. La victime a ensuite réussi à s'enfuir par la porte arrière du magasin et à appeler au secours. Un employé municipal lui est venu en aide. A l'hôpital où elle a été conduite, on a constaté une blessure légère. Quant à l'agresseur, il n'a rien pris dans la boutique. La police sait de qui il s'agit mais ne l'a pas encore retrouvé.

● *LAUSANNE (ATS). – Le jury du 18e Prix littéraire de la fondation de l'Œuvre suisse des lectures pour la jeunesse (OSL) a siégé, le 6 octobre à Pully, sous la présidence de M. Maurice Zermatten. Il a décerné le premier prix à M. Arthur Haulot, Boitsfort (Belgique), le deuxième prix à Mme Yvette Léonard, Andenne (Belgique), et le troisième prix à Mme France Bastie, Archennes (Belgique).*

Opérations «coup de poing» à Genève

GENÈVE (ATS). – A la suite de nombreuses agressions perpétrées à Genève ces derniers temps, et, tenant compte des signalements recueillis, la police a lancé deux opérations « coup de poing ». La première s'est déroulée dans la nuit de lundi entre 22 heures et 1 h. 30, la seconde hier après-midi, chaque fois au centre de la ville. Vingt-deux personnes ont été interpellées la première fois. Aucune n'a été gardée. Sur 30 personnes interpellées au cours de la seconde opération, cinq, toutes étrangères, étaient encore à l'examen à l'hôtel de police en début de soirée.

AMNESTY INTERNATIONAL ÉCRIT À BREJNEV

Une lettre morte, sans doute mais un rappel utile et effrayant

BERNE (ATS). – Dans une lettre ouverte adressée au président Leonid Brejnev, Amnesty International (AI) lance un appel pour la libération inconditionnelle de tous les prisonniers d'opinion détenus en URSS et pour l'arrêt de l'utilisation de la psychiatrie à des fins politiques.

A ce jour AI a adopté plus de 300 détenus soviétiques. Ils sont en réalité bien plus nombreux encore à être arrêtés, jugés, emprisonnés, soumis à des brimades et à des restrictions de toutes sortes, affirme Amnesty qui distingue notamment :

- des catholiques, orthodoxes, protestants, témoins de Jéhovah, juifs, musulmans, bouddhistes pour avoir témoigné de leur foi ;
- des Lettons, Arméniens, Géorgiens, Estoniens, Ukrainiens surtout, pour avoir milité pacifiquement en faveur d'une plus grande autonomie culturelle et politique ;
- des Juifs, des Allemands de la Volga pour avoir voulu émigrer ;
- des Tatars de Crimée pour avoir voulu retourner vivre sur leur terre natale ;
- des travailleurs pour avoir milité en faveur de leurs droits et tenté de créer des syndicats indépendants de l'Etat ;
- des hommes de tous bords, de toutes nationalité pour avoir voulu faire respecter « l'acte final de la conférence d'Helsinki » ;
- des objecteurs de conscience pour avoir refusé de porter les armes.

Tous sont soumis à des conditions de détention inhumaines, poursuit AI, fréquemment battus, systématiquement sous-alimentés, détenus dans des locaux dont l'insalubrité favorise l'apparition de maladies graves et multiples, mal soignés, tout ceci entrainant une mortalité élevée.

Toute personne critiquant ouvertement les actes du Gouvernement soviétique s'expose à être déclarée malade mentale et internée de force en hôpital psychiatrique.

En conséquence, Amnesty International demande la libération inconditionnelle des détenus d'opinion, une amélioration réelle des conditions de détention et l'abolition de la torture que constitue l'utilisation abusive de la psychiatrie à des fins politiques.

M. COSSIGA TÂTE LE TERRAIN ALLEMAND

« On m'a écouté avec attention » !

BONN (ATS/AFP). – La sécurité en Europe et les problèmes de la Communauté économique européenne ont été les deux principaux points discutés par le président du Conseil italien, M. Francesco Cossiga, et par le chancelier ouest-allemand Helmut Schmidt, au cours de leur première rencontre, hier à Bonn. Les deux chefs de gouvernement se sont déclarés «particulièrement satisfaits» à l'issue de leurs entretiens.

Dans le domaine militaire, MM. Schmidt et Cossiga ont « évoqué les déclarations de M. Leonid Brejnev, samedi dernier » sur le retrait de 1000 chars et de 20 000 soldats soviétiques de la RDA. Ils sont tombés « entièrement d'accord sur la nécessité de stabiliser l'équilibre des forces de l'OTAN et du Pacte de Varsovie en Europe, ainsi que sur celle de la ratification rapide, par le Sénat américain, du traité SALT-2 sur la limitation des armements stratégiques, qu'ils considèrent comme un élément indispensable pour la poursuite de la politique de détente ».

En ce qui concerne la CEE, M. Cossiga a relevé de « larges coïncidences de vues » avec son interlocuteur ouest-allemand et s'est félicité de « l'attention » avec laquelle ce dernier a écouté ce qu'il avait à lui dire « quelques semaines avant la conférence du Dublin ».

MM. Cossiga et Schmidt ont essentiellement parlé des problèmes « structurels » au sein de la CEE et de la politique agricole communautaire. Ils ont réaffirmé la volonté de limiter à 1 % les ressources tirées de la TVA affectées dans chaque pays au budget de la CEE.

« Je quitte Bonn avec une confiance renouvelée dans la coopération entre la République fédérale d'Allemagne et la République italienne et je me réjouis de l'institutionnalisation des rencontres au sommet germano-italiennes deux fois par an », a conclu M. Cossiga.

Le chancelier Schmidt se rendra à Rome « au cours du premier semestre 1980 ». Les deux chefs de gouvernement ont enfin décidé d'associer certains ministres à leurs prochains sommets bilatéraux, afin de rendre leurs travaux « plus concrets et plus efficaces ».

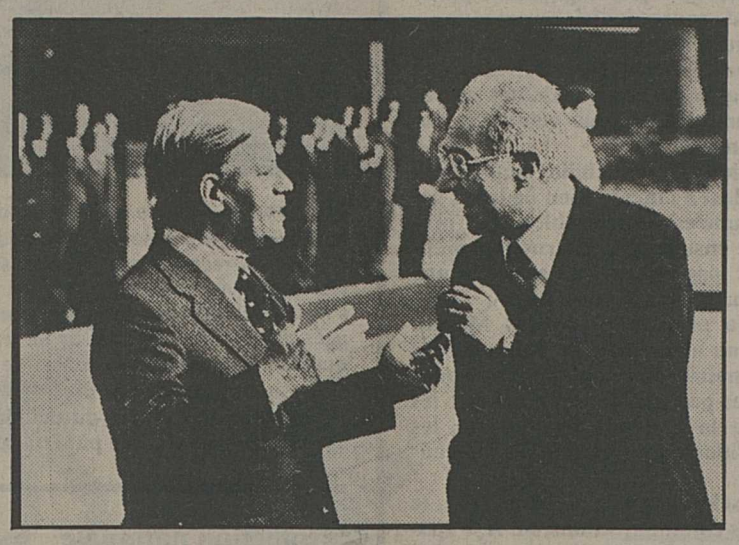

Helmut Schmidt et Francesco Cossiga : rendez-vous dans six mois...
Bélino UPI

Procès du « talc qui tue »

Un ancien officiel blanchit Givaudan-France

PARIS (ATS). – A la reprise de l'affaire du talc Morhange, hier au tribunal de Pontoise, le professeur Nargeolet, qui était chef du service central de la pharmacie et des médicaments au Ministère de la santé lors du drame, en 1972, a apporté un témoignage qui devrait contribuer à disculper le directeur de Givaudan-France. Il a déclaré, en effet, que les informations venues des Etats-Unis, quelques mois avant l'éclatement de l'affaire, sur les risques d'une pénétration de l'hexachlorophène dans le sang des jeunes enfants, à travers la peau, n'étaient pas apparus comme alarmants. Les Etats-Unis eux-mêmes n'ont d'ailleurs mis le produit au rang des substances dangereuses qu'après la tragédie du talc Morhange.

Le Ministère de la santé avait néanmoins engagé une procédure pour mettre le produit au rang des substances vénéneuses, ce qui a exigé 6 mois, et abouti seulement après le drame. Mais, même si la mesure avait pu être immédiate, cela n'aurait pas évité la catastrophe, étant donné que le talc « Bébé-Morhange » n'était absolument pas censé contenir de l'hexachlorophène. Il ne faut pas, souligne M. Nargeolet, parler ici d'une erreur de dosage : elle n'est que de manipulation. Elle aurait pu être pire, si c'est un insecticide par exemple (et il y en avait dans les ateliers de la société de conditionnement Setico) qui avait été mêlé au talc. Enfin, toujours selon le professeur Nargeolet, Givaudan ne devait pas indiquer sur les fûts contenant l'hexachlorophène qu'il s'agissait d'un produit dangereux, puisque ce n'était pas le cas légalement.

Eclats de voix

Un vif incident a opposé M. Flahaut, directeur de Givaudan-France, au procureur M. Brun, auquel il a reproché d'avoir fait de lui l'accusé principal, en lui consacrant 75 pages de son réquisitoire, contre 10 seulement pour les 5 inculpés des sociétés Morhange et Setico. Le président lui a fait remarquer que le procureur avait fait son métier, et que le procès ne faisait que commencer.

ÉCONOMIE VIETNAMIENNE

Un constat de fiasco

On va faire appel aux compétences des « bourgeois capitalistes » !...

HANOI (ATS/AFP). – Le comité général du parti communiste vietnamien, réuni en plenum le mois dernier à Hanoi, a voté une importante résolution visant à satisfaire les besoins vitaux de la population par une profonde réforme de l'industrie des biens de consommation courante et des produits de première nécessité.

Cette résolution, publiée hier par le quotidien officiel, *Nhan Dan*, constate « la situation nouvelle extrêmement complexe » de l'économie, et établit une série de dispositions propres à remédier, d'ici à 1985, aux graves pénuries qui affectent la vie, ou plutôt la survie quotidienne des Vietnamiens.

« Les biens de consommation courante sont rares, chers et de mauvaise qualité », constate la résolution du comité central. « Il y a pénurie d'objets de première nécessité, tels que les produits hygiéniques, la vaisselle, les meubles et le matériel scolaire. Les articles destinés à l'exportation sont produits en quantité trop faible et leur vente ne rembourse même pas le coût des matières premières importées pour les fabriquer, car leur qualité n'atteint pas le niveau requis sur le marché mondial. On n'a su ni investir, ni gérer, ni planifier, ni apprécier les compétences. Il faut désormais utiliser tout le potentiel national pour assurer les besoins vitaux du peuple et multiplier les exportations sur des bases commerciales saines.»

Dispositions « révolutionnaires »

La résolution énumère ensuite les dispositions concrètes permettant d'atteindre cet objectif, dont certaines sont inattendues...

« Il faut désormais, souligne-t-elle, utiliser correctement les compétences des bourgeois capitalistes ayant suivi l'évolution de la transformation socialiste ». « Il faut prendre des mesures pour utiliser certains « privés » du Sud (ex-Sud-Vietnam) ayant eu des relations d'affaires avec des compagnies capitalistes étrangères.»

La résolution autorise également « celles parmi les entreprises vietnamiennes qui sont en rapport avec des sociétés étrangères » à « négocier des contrats directs avec l'étranger, sous réserve d'approbation par le Ministère du commerce extérieur ».

AFGHANISTAN

L'ancien président Taraki est mort... Encore?

ISLAMABAD (ATS/AFP). – Radio-Kaboul a annoncé très brièvement la nouvelle de la mort de l'ancien président Taraki dans son bulletin en langue pashtoue.

« Nur Mohammed Taraki est mort ce matin de la sérieuse maladie dont il souffrait depuis quelque temps. Il a été enterré au cimetière où reposent ses ancêtres. »

De sources proches de l'hôpital militaire de Kaboul, on avait anoncé à l'AFP que Taraki était décédé le 17 septembre dernier des suites des blessures par balles reçues lors de combats à l'intérieur du palais présidentiel jours plus tôt.

Le nouveau président, M. Hafizullah Amin, avait démenti quelques jours plus tard cette information. En fait nul n'a revu l'ex-président vivant et de nombreux observateurs à Islamabad s'en tiennent à la première version des faits, estimant que M. Amin a préféré attendre quelque temps avant d'annoncer la mort de son prédécesseur pour éviter des remous inutiles.

Ce n'était pas la colombe de la paix...

Suite de la première page

n'avaient aucun rapport avec le leader cubain.

Le pilote, Robert Boudin, qui serait de nationalité australienne, avait fait part de son projet au propriétaire du quotidien *New York Post*, M. Rupert Murdoch, lui-même Australien, qui a prévenu la police.

Le pilote survolait les bâtiments de l'ONU, à bord d'un avion de tourisme «Cessna» à environ 400 m d'altitude (notre bélino UPI).

Dans ses premiers contacts-radio avec la police, il se livra à un réquisitoire contre l'ONU, l'accusant « de ne rien faire pour régler les problèmes du monde » et « d'avoir exploité le public pendant 40 ans ».

Selon la police, qui maintenait son quartier-général en face du siège de l'ONU, le pilote changea ensuite de thème. Il voulait uniquement, disait-il, attirer l'attention sur le livre qu'il avait écrit, qu'une maison d'édition avait refusé de publier. Le pilote parlait ensuite de « frôler » l'immeuble de l'éditeur.

Robert Boudin disposait d'une autonomie de vol d'environ trois heures. Après un peu plus de deux heures et demie de « promenade », il se laissa finalement convaincre par la police d'aller se poser à l'aéroport La Guardia.

Parade US devant Cuba

WASHINGTON (ATS/Reuter). – Trois navires de guerre américains ont quitté, hier, Norfolk (Virginie) pour les Caraïbes, où ils participeront à des manœuvres, dont une « attaque » contre les plages de la baie de Guantanamo, à Cuba.

3500 hommes participeront aux manœuvres, qui s'inscrivent dans le cadre de la réaction américaine à la brigade de combat que, selon Washington, l'URSS a cantonnée à Cuba.

Les manœuvres dureront environ quatre semaines et auront pour fer de lance le *Nassau*, navire d'attaque amphibie.

Selon le secrétaire américain à la défense, M. Harold Brown, ces manœuvres montreront que la puissance des Etats-Unis dans la région ne saurait être entamée. Des troupes de l'unité amphibie de Caroline du Nord, une escadrille d'hélicoptères et des appareils de l'aéronavale seront mis à contribution lors des manœuvres.

● PRETORIA (ATS/AFP). – La Cour suprême sud-africaine a ordonné, hier, la remise en liberté provisoire, sous une caution de 90 000 rands (plus de 150 000 francs suisses) de M. Eschel Rhoodie.

Gardes-côtes imperméables à l'humour britannique...

SAN FRANCISCO (ATS/Reuter). – Cinq Britanniques, dont une femme, se sont « amusés », lundi, à sauter du haut du célèbre pont du Golden Gate de San Francisco.

Les quatre hommes avaient revêtu leur habit de soirée et portaient des chapeaux hauts-de-forme. La seule femme du groupe avait une combinaison de plongée.

Après avoir garé leur véhicule au milieu du pont à l'endroit précis, où de nombreuses personnes ont mis fin à leurs jours, ils ont sauté dans le vide. Fort heureusement, ils avaient pris soin de s'harnacher, afin d'amortir le choc avec l'eau, 67 mètres plus bas.

Les gardes-côtes ont arrêté trois des trompe-la-mort. Ils seront poursuivis pour avoir pénétré dans une zone interdite. Les deux autres sont parvenus à s'enfuir en bateau.

Commentant « l'expédition », un porte-parole du consulat de Grande-Bretagne a déclaré : « C'était une bonne partie de plaisir, bien dans l'esprit britannique.»

Milan: trois carabiniers assassinés

MILAN (ATS/AFP). – Trois carabiniers ont été tués par un repris de justice, lors d'un affrontement à Melzo, à 20 km de Milan, dans la nuit de lundi à mardi.

Les trois carabiniers effectuaient des contrôles à un barrage de police lorsque l'homme, selon les premières informations, s'est emparé de la mitraillette de l'un d'eux et a ouvert le feu. L'homme a réussi à prendre la fuite, à pied semble-t-il.
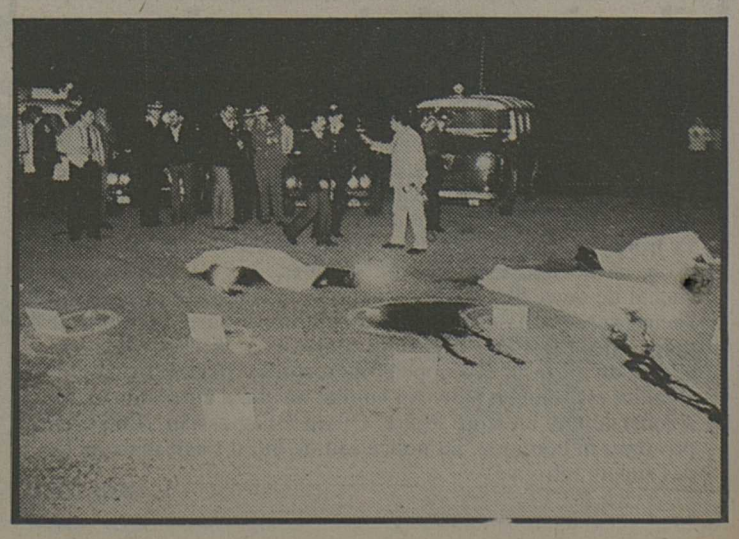
Selon une carte d'identité trouvée par terre, il pourrait s'agir d'Antonio Cianci, 19 ans, déjà recherché pour l'assassinat d'un gardien assermenté.